



■ Les diplômés face
aux employeurs
■ 31 pages
d'offres d'emploi
Demandez nos suppléments

Etats-Unis : l'élection présidentielle devant la justice

LE CAMP RÉPUBLICAIN a déplacé sur le terrain juridique la bataille des chiffres en Floride, Etat déterminant pour l'élection du président des Etats-Unis. Il a déposé, dimanche 12 novembre, un recours auprès d'un juge de Miami, pour empêcher un nouveau décompte manuel dans le comté de Palm Beach. Cette action, qui devait être examinée lundi, fait suite à la décision spectaculaire, prise dans la nuit de samedi à dimanche par la commission électorale locale, d'ordonner un nouveau dépouillement manuel de l'ensemble des 431 000 bulletins du comté. Le démocrate Al Gore et le républicain George W. Bush ne sont séparés que par quelques centaines de voix dans cet Etat. Celui qui obtiendra les suffrages des 25 grands électeurs de la Floride remportera, par là même, l'élection présidentielle.

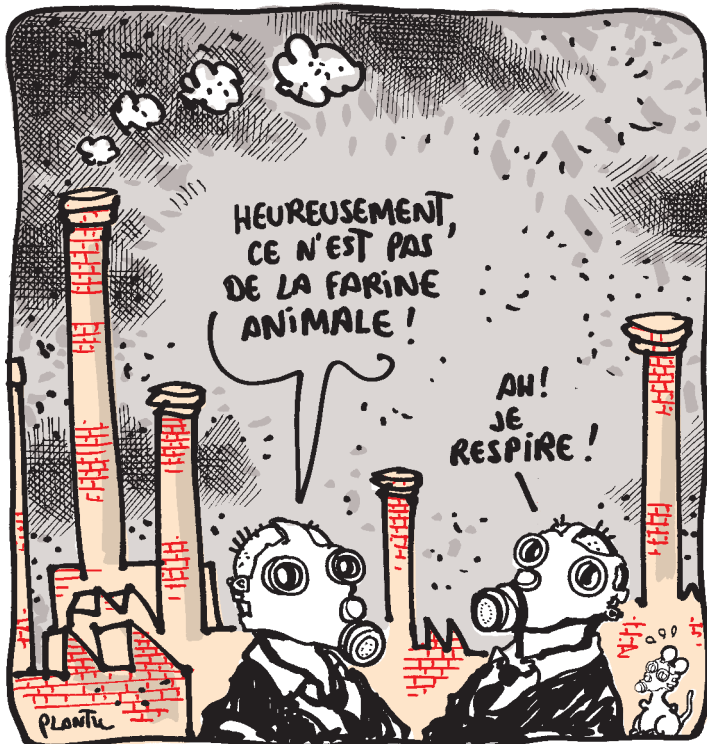
Lire page 3 et la chronique de Pierre Georges page 38

Comment lutter contre l'effet de serre ?

- Cent quatre-vingts pays sont réunis à La Haye pour combattre le réchauffement de la planète
- L'Europe et les Etats-Unis s'opposent sur la manière de réduire les émissions de gaz carbonique
- Le début de notre enquête dans les régions françaises sur les énergies alternatives

COMBATTRE le réchauffement de la planète, c'est « l'un de nos plus grands défis », estime Bill Clinton. Le président américain a fait cette déclaration le 11 novembre, à la veille de l'ouverture de la conférence des Nations unies sur les changements climatiques, du 13 au 25 novembre à La Haye. Les résultats de cette conférence diront si les 180 pays réunis à cette occasion ont pris la mesure de l'enjeu. Ces pays doivent faire en sorte que les engagements souscrits à Kyoto, en décembre 1997, soient réellement mis en œuvre. Les pays industrialisés s'étaient engagés à réduire de 5% en 2010, par rapport à 1990, leurs émissions de gaz à effet de serre. Mais les Etats-Unis, l'Europe et le Japon n'y parviennent pas. L'Union européenne stabilise ses émissions au lieu de les réduire, les Etats-Unis et le Japon les ont augmentées.

Le débat s'est polarisé sur un affrontement entre l'Europe et les Etats-Unis. Ces derniers veulent acheter des « permis de polluer » à des pays moins pollués



qu'eux plutôt que de réduire leurs propres émissions de gaz carbonique. Les Européens n'excluent pas ces échanges, mais veulent les limiter. Européens et Américains s'opposent aussi sur le rôle des forêts - dévoreuses de gaz carbonique - dans la comptabilité des émissions. Ils divergent enfin sur les sanctions applicables aux pays qui, en 2010, n'auraient pas respecté leurs engagements. En France, l'ambitieux « programme national de lutte contre les changements climatiques », annoncé le 18 janvier par Lionel Jospin, a du mal à être appliqué.

Tout au long de cette semaine, *Le Monde* publie, dans ses pages « Régions », une enquête en cinq parties sur les énergies de substitution susceptibles de compléter, même pour une part modeste, l'énergie nucléaire. Aujourd'hui, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'énergie solaire. Ce premier volet sera suivi par la géothermie.

Lire pages 2 et 14, et notre éditorial page 18



VIENNA. REPORT/STIPA

CATASTROPHE Le tunnel de l'horreur

La catastrophe du tunnel de Kitzsteinhorn (Autriche), samedi 11 novembre, a fait au moins 155 morts. Lundi matin, on ignorait toujours les causes techniques de l'incendie, qui s'est déclaré dans un tunnel permettant d'accéder aux pistes de ski. Le tunnel, fortement incliné, s'est transformé, sous l'effet de l'appel d'air, en une gigantesque cheminée. Les victimes ont été brûlées vives ou asphyxiées. C'est le plus grave accident dans l'histoire du tourisme alpin.

p. 3

Accord fragile chez les Verts

AU TERME des deux jours de congrès à Toulouse, les Verts ont adopté, dimanche 12 novembre, un texte de synthèse qui regroupe les partisans de Dominique Voynet, ceux de Noël Mamère et Guy Hascoët, et ceux de Maryse Arditti, soit 67% des mandats. Cette majorité composite est cependant fragile. La ministre de l'environnement a, en particulier, été obligée de concéder le principe d'une « primaire » pour désigner, avant l'été 2001, le candidat écologiste à la présidentielle. Ce qui revient à admettre que sa propre candidature ne sera pas automatique. Par ailleurs, les Verts ont à nouveau réclamé à leurs partenaires de la gauche plurielle, notamment au PS, l'introduction d'une dose de proportionnelle dans le scrutin législatif.

Lire page 7

L'ETA veut faire taire les journalistes avec des bombes sur le palier

MADRID, de notre correspondante

Hommes politiques, juges, militaires, policiers, les « cibles » habituelles de l'organisation séparatiste basque armée, ETA, celles qui représentent, à ses yeux, les soutiens de « l'Etat espagnol » ne manquent pas. Samedi 11 novembre encore, une dizaine de policiers ont été blessés, grièvement pour certains, dans un attentat au lance-grenades piégé à Inchaurre, au Pays basque. Mais, dernièrement, il semble que l'accent ait été sérieusement mis sur la presse, que les milieux radicaux proches de l'ETA accusent sans s'embarrasser de nuances et parfois même sans la lire, d'être « aux ordres de Madrid ».

Solution : la faire taire. C'est ainsi que vendredi, à Saint-Sébastien, une bombe cachée dans un pot de fleurs a été déposée sur le palier, devant la porte, à laquelle était relié le détonateur, d'un couple de journalistes, Aurora Intxausti, de la rédaction basque du quotidien *El País*, et Juan Palomo, correspondant local de la télévision Antena 3. Par miracle, en sortant comme chaque matin avec leur fils, âgé d'un an, dans les bras, pour le con-

duire à la garderie, les deux journalistes ont ouvert la porte si brusquement qu'ils ont faussé le mécanisme de la bombe, dont seule la petite charge, reliée directement au détonateur, a explosé. Sans cette chance, ils seraient morts avec leur bébé.

Ce n'est pas la première fois que l'ETA s'en prend à la presse. Au printemps, l'essayiste du quotidien *El Mundo*, Jose Luis Lopez De Lacalle, avait payé de sa vie son engagement contre la violence etarra. Trois ans plus tôt, une de ses consœurs d'*El Mundo*, Carmen Gurruchaga, objet d'une attaque au cocktail Molotov alors qu'elle se trouvait chez elle avec son enfant, avait dû quitter le Pays basque pour Madrid, par mesure de sécurité. Après elle, Gorka Landaburu et Mikel Muez, deux autres journalistes, avaient vu leurs maisons attaquées. Enfin, ces derniers mois encore, plusieurs journalistes ont reçu des lettres piégées.

Pourtant, cette fois, au-delà même de la décision de sacrifier un enfant pour mieux atteindre ses parents, ce qui a ému et scandalisé l'opinion, qui s'est fortement mobilisée, la tentative manquée de Saint-Sébastien avait tout de la

chronique d'un attentat annoncé. Depuis plusieurs semaines, indique *El País*, sa rédactrice était l'objet d'une campagne de dénigrement dans les journaux radicaux proches de l'ETA. Notamment dans les colonnes d'*Ardi Beltza* (Mouton noir), une revue confidentielle vendue par souscription et animée par Pepe Rei, ancien rédacteur en chef du journal radical *Egin*, fermé sur ordre du juge Garzon, qui estimait qu'il servait de boîte aux lettres à l'ETA. De même, la journaliste d'*El País* était nommée citée parmi plusieurs de ses confrères - et ainsi désignée pour une future action de représailles terroriste - dans un vidéo du membre Pepe Rei, intitulée « Journalistes : le commerce du mensonge ». Les journalistes mentionnés étaient accusés d'aller prendre, en quelque sorte, leurs « ordres » au ministère de l'intérieur, à Madrid. Des plaintes ont été déposées contre les procédés de Pepe Rei, et il n'est pas exclu, si les enquêteurs retiennent qu'il y a matière suffisante, qu'il soit entendu cette semaine par la justice.

Marie-Claude Decamps



P. GUIGNARD/JURBA/IMAGES

ARCHITECTURE La ville plaît aux Français

L'urbanisme est au centre de deuxièmes Rendez-vous de l'architecture, du 15 au 18 novembre à La Villette, à Paris. A cette occasion, un sondage Ipsos - *Le Monde* - *Le Moniteur* révèle que 74% des Français jugent que leur ville s'est améliorée ces dernières années. Seuls les Parisiens modèrent cet enthousiasme.

p. 30-31

Charles d'amour



CHARLES AZNAVOUR

POUR CINQ semaines encore, il « nostalgise » au Palais des congrès, à Paris, avant sa « dernière tournée » en 2001. De Piaf à Manouchian, du cinéma à l'Arménie, celui que les Américains ont sacré « artiste de variétés du siècle » parle de sa jeunesse, et surtout de l'amour.

Lire page 15

VOUS AVEZ LE DROIT

www.editions-legislatives.fr

Nos praticiens experts vous donnent les réponses que vous attendez sur la réglementation des 35 heures.

Vous pouvez en particulier consulter votre convention collective ainsi que ses jurisprudences à jour sur notre CD Permanent et sur notre site Internet.

Avec les Editions Législatives, vous avez le droit.

EDITIONS LEGISLATIVES

Vous avez le droit

01 40 92 36 36

POINT DE VUE

Relancer le partenariat euro-méditerranéen

par Chris Patten

FACE aux récents événements du Proche-Orient, l'Union européenne aurait pu être tentée de reporter la quatrième Conférence euro-méditerranéenne des ministres des affaires étrangères, prévue pour les 15 et 16 novembre. Cette solution de facilité aurait été perçue comme un renoncement.

C'est avec raison, au contraire, que la présidence française de l'Union européenne a choisi de maintenir le rendez-vous de Marseille. Pourquoi ? Parce que l'Europe ne saurait se placer à l'écart de cette région stratégique, en se résignant à n'être que le témoin passif d'un spectacle tragique. Plus que jamais, les Méditerranéens ont besoin de l'Europe, et l'Europe a besoin des Méditerranéens. Il en va de notre intérêt commun.

Ensemble, nous devons mieux répondre à un grand nombre de questions transversales : les échanges commerciaux, la protection de l'environnement, la lutte contre le terrorisme et les trafics de drogue, les migrations... Ensemble, nous

devons travailler sur ces sujets très concrets, entretenant un dialogue structurel dans la durée, facteur de paix et de prospérité.

Comment ? En donnant un nouvel élan à ce que l'on avait appelé « processus de Barcelone », lancé en 1995 par l'Union européenne, en partenariat avec douze pays du Sud de la Méditerranée. Nous devons mieux utiliser ce formidable outil au service de la stabilité. Qui pourrait nier, aujourd'hui, que les tensions du processus de paix au Proche-Orient ne font que souligner la nécessité d'un meilleur dialogue entre les pays riverains de la Méditerranée ? Qui pourrait nier que, loin de le remettre en cause, les difficultés du Proche-Orient invitent à relancer le processus de Barcelone, dans une perspective de long terme ?

Lire la suite page 16

Chris Patten est commissaire européen chargé des relations extérieures.



AFP

ISRAËL La paix en deuil

Léah, la veuve d'Itzhak Rabin, est morte, dimanche 12 novembre, cinq ans presque jour pour jour après l'assassinat de son époux. Toute la société israélienne lui rend hommage.

p. 35

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



M 0147 - 1114 - 7,50 F

Vous avez le droit

01 40 92 36 36

ENVIRONNEMENT La conférence internationale sur le réchauffement climatique, qui réunit environ 180 pays, s'est ouverte, lundi 13 novembre, à La Haye. Durant

deux semaines, les délégations vont tenter d'arrêter des mesures de réduction des gaz à effet de serre, conformément aux accords conclus à Kyoto en 1997. ● UNE TRENTAINE

DE PAYS ont ratifié à ce jour le protocole de Kyoto. Pour qu'il entre en vigueur, 55 pays, produisant au total 55 % des gaz à effet de serre, doivent le ratifier. ● LA DISCUSSION

est polarisée entre l'Europe et les Etats-Unis. Ceux-ci demandent l'utilisation sans limite des mécanismes de marché pour satisfaire les engagements de Kyoto. ● LA FRANCE a

une position ferme dans la négociation. ● LES PAYS-BAS, pays d'accueil de la conférence, ont augmenté leurs émissions de 12 % depuis 1990. (Lire aussi pages 14 et 18.)

La lutte contre l'effet de serre suspendue à la conférence de La Haye

Les délégations de quelque 180 pays sont réunies pendant deux semaines dans la capitale des Pays-Bas. Ils tenteront de trouver un accord sur l'application du protocole de Kyoto de 1997 qui vise à réduire les émissions de gaz, source probable du réchauffement du climat

ATTENTION, négociation à risques ! Malgré l'optimisme qu'affichent les différents diplomates au premier jour de la conférence de La Haye sur les changements climatiques, le risque d'un échec est grand. Après deux sessions sans résultat réel à Buenos Aires en 1998 et à Bonn en 1999, un enlèvement à La Haye signifierait que les cent quatre-vingt pays impliqués dans la discussion sont incapables de faire face à ce qui a été présenté le 11 novembre par Bill Clinton, actuel président des Etats-Unis, comme « l'un de nos plus grands défis : la menace du réchauffement global ».

Les pays réunis à La Haye jusqu'au 25 novembre doivent faire en sorte que les engagements pris dans le protocole de Kyoto, en décembre 1997, soient réellement mis en œuvre : les pays industrialisés s'étaient alors engagés à ré-

duire leurs émissions de gaz à effet de serre de 5 % en 2010 par rapport à 1990. Mais cette réduction apparemment mineure est très difficile à réaliser : en 1998, les Etats-Unis sont déjà 11 % au-dessus de leur niveau de 1990 et le Japon à 7 %, tandis que l'Union européenne ne parvient qu'à stabiliser ses émissions, et non à les diminuer.

Depuis trois ans, les négociateurs discutent de la façon de respecter ces engagements. Polarisation entre les Etats-Unis et l'Union européenne, le débat s'est cristallisé sur l'ampleur à donner aux mécanismes de marché pour satisfaire les engagements. Les Etats-Unis promeuvent l'échange de « permis d'émission », c'est-à-dire la possibilité d'acheter des quotas de CO₂ à des pays moins émetteurs, plutôt que de réduire les émissions à domicile. C'est une façon plus

économique de procéder, plaide Washington, puisqu'elle favorise la réduction de la pollution dans les pays où cela coûte le moins cher, tandis que le résultat au niveau planétaire est identique. Les Européens, sans exclure ces échanges, demandent de limiter leur usage à moins de 50 % des engagements, de façon à obliger les pays industrialisés à prendre des mesures nationales de réduction des émissions.

La clé du protocole de Kyoto est donc un accord politique entre les deux interlocuteurs transatlantiques sur les permis d'émission. Mais cette question se complique d'un prolongement géopolitique important : les échanges se produiraient essentiellement entre les pays européens et américains, acheteurs de crédits d'émission, et la Russie, structurellement vendeuse. En effet, la Russie s'est engagée sur un niveau d'émission de CO₂ en 1990 très élevé, alors que ses émissions ont spectaculairement baissé depuis, du fait de la crise économique. La mise en place d'un marché du gaz carbonique est donc aussi pour ceux qui y recourraient le plus un moyen de renforcer les intérêts communs avec la Russie. Le même intérêt géopolitique se présente avec le « mécanisme de développement propre » (MDP) : par celui-ci, les pays industrialisés pourraient financer des projets économisant le CO₂ dans les pays du Sud, gagnant ainsi des crédits d'émissions. Etats-Unis et Européens sont



conscients que les MDP sont le moyen essentiel pour convaincre les pays en développement de rentrer dans le jeu de Kyoto. La mise en œuvre des MDP, indépendamment même d'un accord sur le marché, pourrait être un des principaux résultats de La Haye.

SANCTIONS EN QUESTION

La négociation se focalisera aussi sur deux autres questions. D'une part, Européens et Américains s'opposent sur les « puits de carbone » : il s'agit de savoir si l'on peut intégrer les forêts, qui absorbent du gaz carbonique pen-

dant leur croissance, dans la comptabilité de réduction des émissions. Les Etats-Unis défendent ce principe, que contestent les Européens, qui soulignent la grande incertitude scientifique du sujet et jugent qu'il s'agit là d'un échappatoire.

D'autre part, les débats seront vifs sur la question du non-respect des engagements en 2010 : devront-ils être sanctionnés financièrement, comme le souhaitent les Européens, ou sous une autre forme, comme le demandent les Etats-Unis ? Enfin, l'implication des pays en développement jouera

fortement sur la dynamique de négociation, notamment celle de la Chine. Celle-ci, bien que ses émissions par habitant soient assez faibles (2,3 tonnes de CO₂ par an contre 20 à un citoyen des Etats-Unis ou 8,5 pour un Européen), est un émetteur global important : 2,9 milliards de tonnes en 1998 (3,3 milliards pour l'Union européenne et 5,4 pour les Etats-Unis). Le Sénat américain conditionne sa ratification à un engagement des grands pays du Sud dans le processus de Kyoto : un geste de la Chine, mais aussi de l'Inde ou du Brésil, serait crucial pour lever le verrou américain.

Enfin, l'incertitude présidentielle américaine pèse lourdement, et une victoire de George W. Bush serait une très mauvaise nouvelle pour la Conférence, compte tenu de son opposition au protocole de Kyoto. Par ailleurs, lors d'une conférence de presse tenue le 9 novembre à Washington, le chef de la délégation américaine, Franck Loy, a évoqué la possibilité d'un non-respect des obligations de Kyoto : « Je pense que l'architecture [du traité] dont nous parlons est peut-être plus importante que les résultats exacts réalisés dans la première période [entre 1990 et 2010]. » Il faudra beaucoup d'efforts politiques, et une forte pression des opinions publiques, pour que le protocole de Kyoto ne sombre pas dans d'innombrables ratifications diplomatiques.

H. K.

Lexique de la négociation

● **Protocole de Kyoto** : signé en décembre 1997, il complète la Convention sur les changements climatiques signée à Rio de Janeiro en 1992. Il engage les pays développés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de 5 % en 2010 par rapport à 1990.

● **Pays de l'annexe I** : pays industrialisés s'étant engagés à réduire leurs émissions de gaz. Ils comprennent essentiellement les

Etats-Unis, le Canada, les pays de l'Union européenne et ceux de l'ex-URSS.

● **Echange de permis d'émission** : possibilité pour un pays d'acheter à un autre des quotas de gaz carbonique.

● **Mécanisme de développement propre** : possibilité pour un pays de l'annexe I de financer un projet réduisant les émissions de CO₂ dans un pays en développement.

● **Puits de carbone** : les éléments de la biomasse, surtout la forêt, qui absorbent du gaz carbonique par la photosynthèse.

Huit ans de réflexion, un « programme national » annoncé en janvier, mais toujours rien de concret en France

PARIS succombe aisément à la forfanterie lorsqu'il est question d'effet de serre. Jacques Chirac a rappelé, jeudi 9 novembre, la volonté d'« être en pointe dans la défense du climat ». Le chef de l'Etat a, par ailleurs, fustigé « l'extraordinaire réaction d'égoïsme de la plupart des grands pays, notamment les Etats-Unis, à s'engager sur la maîtrise des pollutions atmosphériques ».

Ce sentiment de supériorité repose pour l'essentiel sur ce qui n'est encore qu'un vœu pieux, le « programme national de lutte contre le changement climatique », annoncé le 18 janvier par Lionel Jospin. Ce document de deux cents pages est issu d'une réflexion menée depuis huit ans par la mission interministérielle sur l'effet de serre, dirigée par Michel Mousel. Il constitue un des projets les plus aboutis sur la scène internationale. Quatre-vingt-seize mesures, la plupart simples, voire frappées au coin du bon sens, ont été listées. Elles doivent permettre à la France d'économiser 16 millions de tonnes d'équivalent carbone en 2010. C'est exactement ce qu'il faut au pays pour revenir au niveau d'émission de 1990 (144 millions de tonnes) et remplir ainsi les exigences du protocole de Kyoto, ratifié en 1997. Mission accomplie donc. Sur le pa-

pier. Dix mois après avoir été claires, les nobles idées semblent pourtant difficiles à concrétiser. Le ministère de l'environnement espérait ainsi présenter un plan d'économie d'énergie, durant le sommet de La Haye, manière pour la France de se poser un peu plus en paragon de vertu. Il le fera, pour la forme. Mais le « programme d'efficacité énergétique » ne sera présenté, selon ses concepteurs, que « dans ses grandes lignes ». Il sera évoqué la nécessité de diffuser l'information auprès des ménages et des petites entreprises en développant le conseil de proximité, de favoriser la voirie collective et de revoir la répartition du fret.

GRANDE INERTIE

Mais le détail de ces dispositions, clairement l'effort à fournir par chacun au risque de fâcher, s'est enlisé dans d'interminables discussions interministérielles et sera au mieux présenté à la fin de l'année. Le ministère de l'environnement souhaiterait absolument éviter les amusettes médiatiques, type « chasse au gaspi ». Il n'est pas certain pourtant qu'il puisse aller bien au-delà, tant l'inertie est grande.

Difficile d'accorder les actes à la parole. Le programme gouvernemental recommande ainsi de trou-

ver des substituts à la climatisation des véhicules. Dans le même temps, les constructeurs proposent ce confort en série sur les véhicules, même bas de gamme. Quant à l'idée avancée de brider la vitesse des voitures...

Autre exemple, la taxation sur la consommation intermédiaire d'énergie des entreprises. Ce nouvel impôt est censé inciter les gros consommateurs industriels à réfréner leurs appétits et à économiser ainsi 2 millions de tonnes d'équivalent carbone. Les contributeurs pressentis ont évidemment hurlé comme Arpagon à l'assassinat et entrepris une efficace « campagne de couloir ». Pour apaiser leurs aigreurs, des exonérations et des abattements ont été prévus. Sur les 2,8 millions d'entreprises françaises, seules 40 000 seront finalement ponctionnées. Elles verseront 4 milliards de francs en 2001, qui seront les bienvenus dans les caisses de Bercy. Il n'est pas certain qu'ainsi revisitée la mesure contribue à diminuer autant que prévu l'effet de serre.

2010, c'est si loin. En cette période d'échéance électorale, la tentation est grande de remettre à plus tard la chasse au carbone. L'exemple en a été fourni cet été lors de la crise pétrolière. Le programme sur l'effet de serre insiste sur l'importance des rejets gazeux des transports. Il prévoit une taxation supplémentaire des carburants, atteignant 35 centimes pour le super 98 à l'horizon 2008 et préconise la réduction de l'écart entre l'essence et le gazole. Mais, pour calmer la contestation corporatiste, alors que la cote de popularité du premier ministre était au plus bas, le gouvernement a conduit une politique exactement inverse... Quant aux statistiques d'émission, elles sont sans appel : entre 1990 et 1998, les émissions de gaz carbonique de notre pays ont augmenté de 6,5 %, alors qu'elles devraient rester stables. Si la France entend faire la leçon à La Haye, ses partenaires ne manqueront pas de lui objecter de telles incohérences.

Benoît Hopquin

TROIS QUESTIONS À...

MARK HAMBLEY

1 **Mark Hambley, vous êtes le numéro trois de la délégation des Etats-Unis à La Haye. Depuis la réunion de septembre à Lyon, quels progrès ont été accomplis par les négociateurs ?**

Les choses ont bien avancé : le document de travail sur les « mécanismes de flexibilité » est passé de 170 pages à 74 pages, il y a une bonne base d'accord entre Nord et Sud sur la structure du dispositif d'observation, on a un bon texte sur le « renforcement des capacités » des pays en développement. Globalement, l'atmosphère de négociation est bonne.

2 **Quels sont les points les plus difficiles à régler ?**

Il y en a plusieurs. Le dispositif qu'ont adopté les pays européens pour répartir entre eux, de manière particulière, les engagements qu'ils ont pris individuelle-

ment à Kyoto, nous paraît devoir être discuté. De même, les puits de carbone sont un point très controversé : pour les Etats-Unis, ces puits représentent l'absorption de 300 millions de tonnes, soit un grand part de notre engagement de Kyoto ; au moins une part de cela devrait être pris en compte. La question du commerce des permis d'émission reste très importante : nous pensons que le limiter, comme le veulent les Européens, serait une erreur. Il y a aussi un débat sur les sanctions en cas de non-respect des engagements de réduction des émissions pris à Kyoto : nous sommes d'accord qu'il doit y en avoir, mais nous ne pensons pas, à la différence des Européens, qu'elles devraient être financières. Nous préférons des sanctions portant sur les budgets de carbone. Enfin, les Etats-Unis attendent une participation significative des pays en développement : la Chine, dans quelques années, émettra sans doute plus de CO₂ que les Etats-Unis.

3 **L'élection de George W. Bush comme président des Etats-Unis ne peserait-elle pas sur l'adhésion de votre pays au processus de Kyoto ?**

Quel que soit le nouveau président, cela ne nous affecte pas pour la présente négociation, puisque l'administration actuelle est en place jusqu'en janvier. Il est certain, cependant, que le protocole de Kyoto n'est pas très populaire auprès du Sénat. Mais depuis trois ans, les esprits ont beaucoup évolué : les grandes corporations qui, juste avant Kyoto, étaient très opposées à toute idée de réduction des émissions, reconnaissent maintenant que l'effet de serre est un problème, et commencent à modifier leur stratégie en s'engageant volontairement à réduire leurs émissions. Ford, par exemple, dit que l'industrie automobile doit se transformer en fonction de cette contrainte.

Propos recueillis par Hervé Kempf

Les émissions de CO₂ ternissent l'image d'Epinal des Pays-Bas

LA HAYE

de notre correspondant

Ne dites pas aux Néerlandais qu'ils ne sont pas plus « écolos » que leurs voisins européens ! Ils se croient en pointe de la lutte contre la pollution. Les exemples sont légion, affirment-ils : les Pays-Bas, qui accueillent la Conférence internationale sur le climat, ont été parmi les premiers sur le continent à pratiquer le tri sélectif des ordures, à plaider pour le pot d'échappement catalytique, même pour les voitures de petite cylindrée, à retirer le gaz CFC des atomiseurs en supermarché... Et puis, les Néerlandais ne sont-ils pas parmi les plus gros contributeurs à Greenpeace (600 000 sur plus de 16 millions d'habitants) ? Le siège de l'ONG n'est-il pas installé dans un bâtiment magnifique en bord de canal à Amsterdam ? Le pays n'est-il pas le royaume du vélo, avec ses 19 000 km de pistes cyclables, pour seulement 2 200 km d'autoroutes ? Enfin, le slogan « Nederland Natuurland » décrit parfaitement bien l'esprit des habitants du royaume. Après un tel déferlement d'arguments, on ne peut que se rallier à cette image d'Epinal.

Et puis, lentement, le doute s'installe. Ce pays, le deuxième plus dense au monde, accueille aussi la plus grosse concentration d'automobiles au kilomètre carré, et l'usage de la voiture à Amsterdam a augmenté de 30 % en dix ans. Chaque foyer d'Amsterdam est équipé d'un « biobak » vert, censé recueillir les déchets organiques. Formidable ! En revanche, le nombre de collecte des

poubelles a été divisé par deux. Si bien que le fameux biobak se transforme, au bout d'une semaine, en bouillon de culture bactériologique pour le malheureux qui n'a pas la chance d'avoir un jardin ou un balcon. Le port de Rotterdam constitue une concentration sans précédent d'entreprises et de complexes chimiques et pétroliers. L'élevage industriel du porc (13 millions de têtes) produit une overdose de lisier, et la culture intensive utilise deux à trois fois plus d'engrais que son homologue française !

Dans les forums internationaux, les Pays-Bas se présentent comme l'un des premiers Etats à avoir mis en place un ambitieux plan pour l'environnement. En 1989, Ed Nijpels, ministre de l'environnement, présentait son programme pour, entre autres, ramener en l'an 2000 les rejets de CO₂ dans l'air au niveau de 1989-1990. Mais le gouvernement de l'époque était démissionnaire, et le plan est resté lettre morte. Depuis, les engagements en faveur d'un air plus pur se sont multipliés. Mais entre 1990 et 1998, les émissions de gaz carbonique des Pays-Bas se sont accrues de 12,5 %, alors que le pays devrait au contraire les diminuer de 6 % d'ici à 2010. Les plus critiques remarqueront avec le NRC Handelsblad, qui vient de se livrer à un récapitulatif des propositions inabouties, que « les Néerlandais, qui se posent en exemple à l'étranger, ne mettent que rarement en pratique leur discours écologiste ».

Alain Franco

Paris-Oslo.

Revenez quand vous voulez !

Nouvelle fréquence sur Paris-Oslo : 4 vols par jour et la possibilité de faire l'aller/retour journée en partant dès 8h20 le matin et en rentrant à 22h40 au plus tard le soir.

Contactez SAS au 0 801 25 25 25 ou www.scandinavian.net



L'esprit scandinave

SAS

Les républicains tentent d'empêcher le recomptage manuel à Palm Beach

Un juge de Miami devait statuer, lundi, sur le recours introduit au nom du « ticket » républicain, qui n'exclut pas, en cas de rejet, de faire appel

WASHINGTON
de notre correspondant

George W. Bush a passé le week-end dans son ranch du Texas, Al Gore à jouer au ballon dans sa résidence de Washington et à aller au cinéma. Pendant que leurs équipes de conseillers et de juristes continuent de fourbir leurs armes, les deux candidats à l'élection américaine affichent une sérénité qui se veut présidentielle. Mais le feuilleton électoral n'en a pas moins connu d'importants développements avec la plainte déposée par le camp Bush pour empêcher un nouveau dépouillement manuel. Les derniers chiffres, non définitifs, en provenance du Nouveau-Mexique donnent maintenant M. Bush en tête de 4 ou de 17 voix, selon les sources, et M. Gore mène dans l'Oregon. Ce qui donnerait au premier 246 mandats de grands électeurs contre 262 au second, le minimum pour être élu étant de 270.

L'ancien secrétaire d'Etat James Baker a justifié la plainte déposée auprès d'un juge fédéral au nom du ticket républicain par la « potentialité de nuire » d'un comptage à la main, « moins juste et précis qu'un automatique ». Il y voit une violation du principe d'égalité prévu par la Constitution aboutissant à un « traitement inégal » du vote de certains électeurs. Cette plainte devait être examinée, lundi 13 novembre, et le Parti républicain n'exclut pas, en cas de rejet, de faire appel, peut-être jusqu'à la Cour suprême. En même temps, il n'écarte pas la possibilité de demander que l'on recompte, ailleurs qu'en Floride, dans les Etats remportés par le candidat démocrate Al Gore avec une faible majorité.

En Floride, un nouveau dépouillement manuel a commencé et devrait, selon les autorités locales, s'achever avant mardi en fin d'après-midi. Mais cette date sera difficile à tenir, puisque l'examen, à la main, de 497 bulletins dans le comté de Volusia a pris treize heures. Un sondage dans celui de Palm Beach, où ont été

dénombrées le plus d'irrégularités, a convaincu les autorités locales de recompter tous les bulletins. Dans celui de Broward, les machines à voter ont été incapables de prendre en compte plus de 6 000 bulletins. En revanche, dans celui de Polk, républicain, George W. Bush aurait regagné quelques voix.

Le débat porte désormais sur le compostage des 26 000 bulletins de vote qui n'ont été perforés en faveur d'aucun candidat. Il s'agit d'examiner les intentions des électeurs en

nue pendant ce temps à accuser les démocrates de vouloir faire revoter les électeurs jusqu'à ce qu'Al Gore gagne. Les amis de ce dernier affirment au contraire qu'ils veulent seulement attendre les résultats définitifs, annoncés pour vendredi, quand auront été décomptés les bulletins de vote en provenance de l'étranger.

Dans cette petite guerre psychologique pour s'assurer la sympathie des électeurs, les démocrates semblent avoir marqué un point.

L'avance de George W. Bush se réduit en Floride

L'avance du républicain George W. Bush sur son rival démocrate Al Gore en Floride est tombée de 327 à 288 voix, selon un décompte officiel actualisé dimanche 12 novembre. Ce nouveau décompte publié par les médias américains, citant l'agence américaine Associated Press, prend en compte une opération de vérification des votes effectuée samedi par machine dans le comté de Palm Beach. Cette révision a abouti à un gain de 36 voix pour Al Gore et une perte de 3 voix pour George W. Bush. Le vice-président recueille désormais pour l'ensemble de la Floride 2 909 907 voix contre 2 910 195 pour le gouverneur du Texas, soit une avance de 288 voix pour ce dernier. Au terme du premier décompte, non officiel, du 7 novembre et qui n'incluait pas les votes de l'étranger, réalisé par les autorités électorales de l'Etat, George W. Bush disposait d'une avance de 1 784 voix.

étudiant si le confetti, qui aurait dû se détacher totalement et tomber à terre après perforation, a été totalement, partiellement ou pas du tout séparé du bulletin. S'il l'a été totalement et qu'un trou - carré - apparaît, pas de problème ; mais, s'il ne l'a été que partiellement, les responsables du dépouillement devront décider si l'électeur a vraiment voulu composer un nom et s'ils doivent ou non le valider.

GUERRE PSYCHOLOGIQUE

Cette évaluation délicate n'est pas toujours codifiée par le droit électoral des Etats. On peut comprendre l'importance d'une telle procédure et la méfiance qu'elle inspire aux partisans de M. Bush, qui craignent de perdre leur majorité, réduite à moins de 300 voix sur 6 millions. Les partisans de George W. Bush conti-

Leur menace d'engager des procédures judiciaires contre les résultats en Floride ont conduit les républicains à porter plainte les premiers et à contredire leurs engagements précédents. Ils risquent ainsi d'apparaître comme les plus chicaniers des deux.

Plusieurs voix se sont élevées dans le camp démocrate pour inciter Al Gore à éviter une stratégie à haut risque et à se conduire en homme d'Etat responsable en reconnaissant le verdict des urnes s'il devait être devancé par George W. Bush en Floride. Ce qui, selon certains, le mettrait en meilleure position morale pour mener la bataille dans quatre ans. Ainsi le sénateur Robert Torricelli a réclamé une solution aussi rapide que possible : « Je veux qu'Al Gore gagne, a-t-il dit, mais, plus encore, je veux que quelqu'un remporte cette élection. » Ancien candidat à la candidature démocrate, l'ex-sénateur Bill Bradley a ajouté que MM. Gore et Bush « devraient penser à la solidité à long terme de notre démocratie et aux précédents qu'une telle situation pourrait créer (...). Tout retard donnerait l'impression qu'il ne s'agit pas d'un transfert ordonné du pouvoir. Et si cela devait durer longtemps, cela pourrait être très dommageable ».

En tout cas, dans un pays où à peine la moitié des Américains ont voté, cette élection incertaine a suscité un très vif intérêt. Partout, les gens discutent de l'imbroglio Bush-Gore et s'inquiètent de l'image que cela donne des Etats-Unis à l'étranger, soupèsent les chances de l'un ou de l'autre ou l'importance de voter, parce qu'une voix peut faire toute la différence...

Patrice de Beer

La catastrophe du Kitzsteinhorn, en Autriche, a fait au moins 155 victimes

Le plus grave accident dans l'histoire du tourisme alpin

L'Autriche était, lundi 13 novembre, sous le choc de la catastrophe du funiculaire de Kitzsteinhorn dans laquelle ont péri au moins 155 personnes lors de l'incendie

survenu dans le tunnel menant au glacier, samedi. Alors que les secouristes s'efforçaient de ramener les corps des victimes, on ignorait toujours les causes de l'incendie.

KAPRUN (Autriche)
de notre envoyée spéciale

Plus de 48 heures après la catastrophe du funiculaire de Kitzsteinhorn, samedi 11 novembre dans les Alpes autrichiennes, au sud de Salzbourg, on ignorait toujours les causes techniques de l'incendie foudroyant qui a entraîné la mort d'au moins 155 personnes, brûlées vives ou asphyxiées, dans un tunnel qui permettait d'accéder aux pistes de ski sur le glacier. Seule certitude : c'est le plus grave accident à ce jour dans l'histoire du tourisme alpin, un secteur vital pour l'économie et l'image de l'Autriche qui a aussitôt décrété deux jours de deuil national.

Selon le bilan provisoire, le nombre de victimes se situe entre 155 « au minimum » et 175, parmi lesquelles 52 Autrichiens, 42 Allemands, 10 Japonais, 8 Américains, 2 Sloènes et un Croate. Pour quarante autres personnes, on n'avait encore lundi matin aucune indication fiable de nationalité. Ces estimations sont fondées sur divers recoupements (appels des familles, informations recueillies auprès des agences de voyage, immatriculation des véhicules restés sur le parking de la station). Mais l'identité des victimes ne pourra être précisée que grâce à l'examen minutieux des corps par les services spécialisés à Salzbourg où ils doivent être transportés après avoir été photographiés par les quatre médecins légistes présents au sommet du Kitzsteinhorn.

Or les équipes de pompiers, de policiers et de militaires autrichiens n'ont pu commencer que dimanche soir à dégager les corps dans des conditions très éprouvantes : la chaleur de l'incendie qui a fait rage plusieurs heures était si forte qu'elle avait fait fondre et rendu largement inutilisable l'étroit escalier de métal qui borde les glissières du funiculaire. Même lorsque les passagers ont pu s'échapper de la cabine, les cadavres étaient méconnaissables,

réduits à un épouvantable magma de chairs cuites, dans ce tunnel à forte déclivité long de 3 298 mètres qui s'est transformé - sous l'effet de l'appel d'air - en une gigantesque et mortelle cheminée. Dans la nuit de dimanche à lundi, une trentaine de cadavres, parmi les plus reconnaissables, avaient été retirés des décombres. Pour les autres, il sera sans doute nécessaire de procéder à des analyses d'ADN.

Le choc est très profond à Kaprun, une petite station de la région de Zell-am-See, typique de cette Autriche entièrement vouée au tourisme, avec ses alpages et ses auberges cossues prisés par une clientèle en majorité germanique. Le sommet de Kitzsteinhorn - où deux glaciers garantissent un enneigement en toute saison - est le principal atout de la région et ses kilomètres de pistes sont toujours très fréquentés. Samedi 11 novembre, le temps s'annonçait superbe. Une chaîne de magasins de sport avait attiré les foules avec un concours de snowboard : un peu avant 9 heures du matin, beaucoup de jeunes sont montés sans méfiance avec leurs « planches » dans le wagon du funiculaire - sans se douter qu'ils allaient connaître, quelques instants plus tard, une mort atroce.

« EFFET DE CHEMINÉE »

Construit en 1974 mais entièrement refait en 1994, le funiculaire du Kitzsteinhorn comptait parmi les remontées mécaniques les plus modernes en Autriche : il permettait d'emmener les skieurs en huit minutes au sommet, dans une rame analogue à celle d'un métro, entièrement métallique et tractée sur des glissières. « Je l'ai pris des centaines de fois sans jamais avoir la moindre crainte », assure Harald Wimmer, sous-préfet adjoint de Zell-am-See. Un système très semblable fonctionne à Pitztal, au Tyrol, à une différence près : en cas de fumée, une porte s'abatrait devant la rame à l'intérieur du tunnel,

Joëlle Stolz

Les résultats nationaux à ce jour

● **Nombre de voix** recueillies par les deux principaux candidats à l'élection présidentielle du mardi 7 juillet, au niveau national, portant sur 99 % des circonscriptions des Etats de l'Union :
- Al Gore : 49 222 339,
- George W. Bush : 49 124 453,
- avance d'Al Gore : 222 880.
(source AP)
● **Nombre de grands électeurs**, sur un total de 538 :
- Al Gore : 262,
- George W. Bush : 246,
- non-déterminés : 30 (25 en Floride, 5 au Nouveau-Mexique).
Le résultat de la Floride sera déterminant pour la désignation du vainqueur, puisqu'il faut une majorité de 270 grands électeurs au sein du collège électoral pour être

élu à la présidence.

● **Chambre des représentants.** Les républicains conservent leur majorité à la Chambre des représentants, la chambre basse du Congrès américain, dont les 435 sièges étaient en jeu, mardi 7 juillet. Ils obtiennent 220 sièges (-1) contre 211 (+2) aux démocrates ; 2 sièges reviennent à des indépendants et 2 autres n'ont pas encore été attribués.

● **Sénat.** Les républicains conserveraient également leur majorité au Sénat, la chambre haute, où 34 des 100 sièges étaient soumis à renouvellement, mardi. Toutefois, cette majorité sera très courte : ils disposent de 50 sièges (-3) contre 49 (+3) aux démocrates ; un siège demeure non attribué.

Trois équipements français sont de conception comparable

TROIS FUNICULAIRES français ont une conception comparable à celui menant au glacier de Kitzsteinhorn. Il s'agit du Funival de Val-d'Isère (le plus ancien, inauguré en 1988) et du Dôme express des Deux-Alpes, qui effectuent une partie seulement de leur trajet dans un tunnel, et du funiculaire de Tignes, qui fonctionne entièrement en tunnel sur une longueur de 3,5 kilomètres. Construit en 1993, il transporte trois mille cinq cents personnes à l'heure sous le glacier de la Grande-Motte jusqu'à la gare d'arrivée, située à 3 030 mètres d'altitude.

Interrogé par l'AFP, le président du directoire de la société des téléphériques de la Grande-Motte, Bernard Genevray, assure que les mesures de sécurité mises en œuvre pendant la construction de cet ouvrage étaient « draconiennes ». « Le funiculaire autrichien est un appareil ancien [1974], qui n'avait pas les mêmes préconisations de construction », affirme-t-il. Les funiculaires permettent aux stations de faire disparaître les pylônes électriques du paysage.

La catastrophe de Kitzsteinhorn est l'un des accidents les plus meurtriers survenus dans un tunnel depuis une trentaine d'années. Le dernier en date remonte au 24 mars 1999, dans le tunnel du Mont-Blanc, lorsqu'un camion belge a pris feu, provoquant un gigantesque incendie et causant la mort de trente-neuf personnes.

Le plus grave s'était produit le 16 juin 1972 sous le tunnel de Vierzy, près de Soissons, lorsque l'autorail Paris-Laon et l'autorail Laon-Paris étaient entrés en collision à la suite de l'effondrement d'une partie de la voûte du tunnel. La catastrophe avait provoqué la mort de cent huit passagers.

En Europe, les accidents les plus importants se sont produits dans le métro de Londres. Le 28 février 1975, un déraillement, dû à une erreur de conduite, a provoqué la mort de quarante-trois personnes à la station de Morgate. Toujours dans le métro de la capitale britannique, trente et un usagers avaient péri dans un incendie, le 18 novembre 1987, à la station King's Cross.



BREITLING
1884

ALDEBERT
Palais des Congrès
2 place de la Porte Maillot
75017 PARIS
Tél. 01 40 68 23 28

MARLEY
19 rue de la Paix
75002 PARIS
Tél. 01 42 65 68 71

BREITLING FRANCE · TÉL. 01 56 43 67 00
www.breitling.com

INSTRUMENTS POUR PROFESSIONNELS



AEROSPACE

Les nationalistes serbes et croates clament leur victoire aux élections en Bosnie

Les observateurs occidentaux se félicitent que les scrutins parlementaires et municipaux organisés le 11 novembre se soient déroulés dans le calme

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

Tandis que les nationalistes serbes et croates clament leur victoire dans les régions qu'ils ont conquises durant la guerre, la situation reste incertaine au cœur de la Bosnie-Herzégovine « républicaine ». L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), organisatrice des élections parlementaires et cantonales du 11 novembre, prudente, n'avait encore livré, lundi 13 novembre à l'aube, aucun résultat officiel.

Dans les régions qui furent défendues par l'armée bosniaque, la lutte est rude entre le Parti d'action démocratique (SDA, nationaliste musulman) de l'ancien président Alija Izetbegovic, le Parti pour la Bosnie-Herzégovine (SBIH, centriste) de son ancien premier ministre, Haris Silajdzic, et le Parti social-démocrate (SDP, antinationaliste) de Zlatko Lagumdžija. Le SDA et le SDP ont tour à tour revendiqué, dimanche, une majorité relative. Aucun parti n'est en fait en mesure d'affirmer qu'il pourra gouverner l'entité croato-musulmane du pays, le SBIH et d'autres formations plus modestes se retrouvant en position d'arbitres.

Zlatko Lagumdžija, le président du SDP, a reconnu qu'il « espérait de meilleurs résultats », même s'il s'est félicité que « pour la première fois en dix ans, les partis nationalistes musulman, croate et serbe

n'atteignent pas, ensemble, le seuil de 50 % des suffrages exprimés ». Ce qui est probable, mais reste à confirmer dans les prochains jours. Et ce qui ne signifie encore rien en terme de changement de gouvernement, dans l'attente d'éventuelles alliances post-électorales.

« RÉFÉRENDUM » ILLÉGAL

En République serbe (RS, entité serbe de Bosnie-Herzégovine), le Parti démocratique serbe (SDS, nationaliste) de Mirko Sarovic assure avoir largement battu le Parti des sociaux-démocrates indépendants (SNSD) de Milorad Dodik, à la fois pour la présidence et le Parlement de la RS. En ex-« Herzeg-Bosna » (région croate de l'entité croato-musulmane), la Communauté démocratique croate (HDZ, nationaliste) remporterait une victoire en partie plus nette, notamment grâce à l'organisation d'un « référendum » illégal sur les droits politiques et culturels communautaires qui a mobilisé les Croates.

Les diplomates occidentaux, qui ont des pouvoirs considérables en Bosnie via l'OSCE et le haut représentant, Wolfgang Petritsch, ne paraissent pas alarmés, dimanche, par l'ampleur éventuelle de la victoire des nationalistes. Ils se félicitaient que les élections se soient déroulées dans le calme et que les électeurs aient trouvé leurs noms dans les bureaux de vote appropriés, ce qui n'avait pas toujours été le cas lors de précédents scrutins.

Et ils s'accrochaient toujours à l'espoir que le SDP parvienne à trouver, avec d'autres partis, une majorité au sein de l'entité croato-musulmane.

« Ces élections sont un nouveau fiasco pour la communauté internationale », a commenté pour sa part Haris Silajdzic, qui a mené sa campagne sur le thème d'une réforme de l'accord de Dayton et dont le parti (le SBIH) pourrait être l'un des bénéficiaires du scrutin. En République serbe, les Occidentaux ont soutenu le premier ministre de l'entité, Milorad Dodik, qui devrait perdre son poste. Et en Herzégovine, ils ne sont pas parvenus à empêcher le HDZ d'organiser un référendum à tendance séparatiste, en contradiction avec l'accord de paix.

Le président du HDZ, Ante Jelavic, a annoncé, dès samedi, que son parti ne reconnaissait plus l'autorité de la communauté internationale en Bosnie-Herzégovine, sous-entendant qu'il allait créer des institutions parallèles. Wolfgang Petritsch lui a rétorqué qu'« après les changements intervenus en Croatie et en Serbie depuis un an, M. Jelavic est le dernier leader dans les Balkans à s'opposer à l'accord de Dayton ». L'OSCE doit étudier les sanctions qu'elle prononcera, pour non-respect des règles électorales, à l'encontre des nationalistes croates.

Rémy Ourdan

Kosovo : l'ex-UCK, battue aux municipales, doit céder les mairies à la LDK de M. Rugova

Une odeur de revanche flotte sur la ville de Pejë (Pec)

Après leur défaite aux élections municipales du 28 octobre, les partis issus de l'UCK doivent rendre le pouvoir aux élus locaux de la LDK d'Ibrahim Rugova. Dans la ville

occidentale de Pejë (Pec), la LDK savoure sa victoire. Sur fond de vendetta et de trafics, elle s'inquiète toutefois de la réaction des anciens guérilleros chassés des affaires.

PEJË (Pec, ouest du Kosovo) de notre envoyé spécial

La statue de Shkelzem Haradinaj trône sur la place de Pejë (Pec en serbe), bien en vue, trois pas

REPORTAGE

« Notre victoire montre que les gens n'ont pas oublié ce que nous avons fait pendant dix ans »

devant le monument dédié aux autres victimes locales des combats contre les Serbes en 1998-1999. La plupart des habitants n'apprécient guère ce buste clinquant récemment érigé par son frère Ramush, ex-commandant UCK de la zone de Pejë, (jeune) homme fort de la région dont l'aura de héros de guerre s'est quelque peu ternie au gré de ses dérapages. « Pourquoi tant d'honneur si ce n'est parce qu'il s'appelle Haradinaj ? Dès que le nouveau maire s'installera, nous déboulonnerons la statue », s'énerve un passant.

Il flotte au-dessus de Pejë une odeur de revanche après la défaite aux élections municipales du 28 octobre des partis issus de l'UCK (Armée de libération du Kosovo) qui avaient pris, ici comme ailleurs, le contrôle de la ville à la fin de la guerre. A l'ombre des monts Rugova, frontaliers du Monténégro et de l'Albanie, les rumeurs de règlements de comptes courent les rues de cette localité ouverte plus que d'autres aux trafics, terreau de vendettas mémorables.

RETOUR EN GRÂCE

Au siège de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK) d'Ibrahim Rugova, on savoure le retour en grâce après deux années passées au purgatoire. « Nous avons été insultés, traités de collaborateurs des Serbes. Nous nous sommes sentis volés de nos dix années de travail par les structures militaires issues de la guerre. C'est nous, la LDK, qui étions à la tête de la résistance, nous qui avons mis en place le système parallèle d'enseignement, de santé. Notre victoire aux élections montre que les gens n'ont pas oublié ce que nous avons fait », argumente Ymer Muhaxheri, président et fondateur de la LDK de Pejë.

En juillet 1999, Ymer Muhaxheri assiste, impuissant, à l'arrivée des jeunes loups de l'UCK, descendus des montagnes à l'entrée de l'OTAN dans la province. Le choc est rude. Ce professeur de philosophie à la retraite reconnaît ses erreurs : « Les gens avaient besoin d'une résistance plus active », particulièrement les jeunes conquis par le charisme et l'énergie de Ramush Haradinaj. Sans résistance, l'UCK

comble le vide du pouvoir laissé par le départ des Serbes, le silence de M. Rugova et la désorganisation de ses réseaux. « Nous portons une LDK amorphe à bout de bras pour contrebalancer le pouvoir de l'UCK », nous confiait, fin 1999, un responsable de l'administration provisoire de l'ONU (Minuk) dans la ville.

RÈGLEMENTS DE COMPTES

La LDK attend encore beaucoup de la communauté internationale « pour remettre de l'ordre dans la ville », explique Ymer Muhaxheri. « L'UCK a pris le contrôle de toute la vie locale : la mairie, toutes les directions techniques, le business. Elle occupe illégalement des appartements », dénonce un journaliste local sous couvert d'anonymat. « Propagande », réplique Ethem Ceku, qui demande, en retour, où sont passés « les millions collectés par la LDK avant la guerre ».

Il y a un an environ, ce petit homme râblé a remis son uni-



commun, pas de la politique », affirme un policier pakistanais de la Minuk (administration de l'ONU). Un commerçant de Pejë rigole : « La police internationale et celle du Kosovo sont totalement inefficaces. Les premiers ne comprennent rien à la société albanaise, les seconds ont peur des représailles et la justice n'existe presque pas. » « La nuit appartient aux brigands », accuse Ymer Muhaxheri, qui dénonce « certaines méthodes importées par l'UCK d'Albanie » dans un Kosovo traditionnellement plus calme.

En août, Ramush Haradinaj, un de ses frères, Daut (chef local de la TMK, le corps de protection du Kosovo créé par la communauté internationale pour recycler l'UCK) ont ainsi débarqué, armés et entourés d'hommes de main, dans la ferme des Mulaj, à Strallc, pour régler de vieux comptes. « L'expédition punitive a mal tourné. Ramush a été blessé avant d'être évacué et soigné dans un hôpital américain en Allemagne. Aucun des frères Haradinaj n'a été poursuivi », s'étrangle un responsable de la Minuk qui invoque des protections internationales.

BONS PERDANTS

Strallc, village farouchement pro-LDK, était le bastion des FARK, fraction de la guérilla albanaise organisée par la Ligue d'Ibrahim Rugova, mais qui a perdu la guerre fratricide avec l'UCK. « Nous ne sommes pas bien vus par Ramush et Thaci [ex-chef de l'UCK]. Ils voudront nous faire payer leur défaite », commente Avdullah Alimusaj, professeur d'histoire à l'école du village, prompt à donner une explication uniquement politique à ce qui ressemble aussi à une affaire de droit commun et de vendetta familiale.

Ethem Ceku, trente-neuf ans, cousin d'Agim Ceku, le chef d'état-major de l'ex-UCK, ne va en tout cas pas reprendre les armes. « Nous rendrons les clés de la mairie comme n'importe quelle opposition démocratique », affirme cet ancien « collecteur » de fonds pour l'UCK pendant la guerre. David Mitchell, « gouverneur régional » pour la Minuk, se montre aussi optimiste. « Ceku continuera à faire du bon travail dans l'opposition et Ramush a mûri », affirme-t-il.

A Deçan (ville natale des Haradinaj), Istog, Klinë ou Gjakovë, les « maires autoproclamés » de la région se montrent d'ailleurs bons perdants. La lutte sera sans doute souterraine, moins politique que « commerciale ». « Les clans et les groupes sont très puissants. Ils abandonneront leurs fonctions politiques, mais il sera difficile de les déloger des affaires », se plaint Ymer Muhaxheri. « Il n'y a pas les gentils contre les méchants. Les anciens de l'UCK ne s'étouffent pas de scrupules, mais la LDK n'est pas exempte de pratiques féodales et népotiques », relativise un responsable de la Minuk, qui ajoute : « Les uns et les autres ont intérêt à jouer un jeu démocratique dont ils apprennent les règles. »

Christophe Châtelot

Les criminels de guerre sont faciles à localiser...

LES INTERROGATIONS sur le sort de Slobodan Milosevic ont quelque peu détourné l'attention des criminels de guerre de Bosnie recherchés par le Tribunal de La Haye, à commencer par Radovan Karadzic, inculpé pour génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre, et qui court toujours.

A la veille des élections générales en Bosnie, un groupe international d'analystes, l'International Crisis Group (ICG), a publié une étude sur 75 de ces criminels de guerre toujours en liberté, parmi lesquels certains occupent encore des postes en vue ou exercent une forte influence dans la partie serbe de la Bosnie. L'ICG impute au « manque de volonté politique » des Occidentaux le fait que M. Karadzic n'ait pas été arrêté, en dépit de la présence en Bosnie d'une force multinationale de 20 000 hommes, la SFOR, tout à fait en mesure de le localiser.

« La SFOR suit de près les mouvements de Radovan Karadzic depuis l'accord de paix de Dayton [de 1995] et elle sait la plupart du temps où il se trouve », affirme l'ICG. Karadzic n'est pas difficile à localiser : il voyage avec une escorte assez nombreuse et est souvent vu en différents endroits de la République serbe de Bosnie ; il s'est notamment montré publiquement récemment à Lukavica, un faubourg serbe de Sarajevo. » L'ICG indique que, au cours de sa propre enquête, il lui a été facile d'obtenir « des informations complètes sur Karadzic, sur les hommes et les entreprises qui le soutiennent financièrement, sur ses associés et sur les endroits qu'il fréquente ». La SFOR ne peut en savoir moins qu'une ONG, note le rapport. Plusieurs des

personnes interrogées par l'ICG au cours de son enquête ont d'ailleurs exprimé leur désarroi après avoir constaté que la SFOR ne faisait aucun usage d'informations sur M. Karadzic qu'elles lui avaient transmises, en prenant des risques importants sur le plan personnel.

MAUVAISE VOLONTÉ

« Nous n'avons jamais reçu l'ordre de l'arrêter », a déclaré un officier occidental à l'ICG qui lui demandait pourquoi on laissait Radovan Karadzic en liberté. Le groupe d'étude estime que cette mauvaise volonté peut être due en partie au désir de certains pays occidentaux qui avaient envoyé des casques bleus en Bosnie pendant la guerre d'empêcher que certaines informations soient révélées au grand jour ; certains pays veulent aussi protéger les soldats de la SFOR des risques d'une opération d'arrestation, ou encore éviter les complications politiques qui pourraient en résulter dans la République serbe de Bosnie.

M. Karadzic participe activement à la gestion quotidienne du SDS, le parti qu'il a créé, « peuplé de responsables présumés de crimes de guerre qui travaillent contre l'accord de Dayton ». L'ICG estime que ce parti n'aurait pas dû être autorisé à aller aux élections et recommande à la communauté internationale d'imposer à ses élus des normes de conduite strictes.

Claire Tréan

Golf V6 4MOTION.
Ce sera certainement
la plus attachante des voitures.



Transmission intégrale permanente 4MOTION également disponible sur Golf V5, TDI 115 et GTI TDI 115.

Technologie 4MOTION
4 roues motrices permanentes



Espace Suffren

40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00

CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME - PRÉFECTURE DE L'ÈURE - PRÉFECTURE DE CALVADOS

PROJET « PORT 2000 »

Port autonome du Havre

AVIS

Par arrêtés interpréfectoraux en date du 23 octobre 2000, le port autonome du Havre - Terre plein de la Barre - BP n° 1413 - 76067 Le Havre cedex, a été autorisé à faire procéder :

- à la réalisation des installations, ouvrages et travaux prévus dans le cadre du projet d'extension des infrastructures portuaires du Havre, dit « Port 2000 » ;
- à l'immersion des produits de dragage liés à la réalisation du projet dit « Port 2000 ».

Une ampliation des arrêtés précités qui définissent les mesures jugées nécessaires pour assurer la prévention des inconvénients ou dangers que ces travaux seraient susceptibles d'entraîner, est déposée, à la disposition de tout intéressé, dans les mairies de :

- **département de la Seine-Maritime** : Vatteville-la-Rue, Villequier, Norville, Saint-Maurice d'Ételan, Petville, Notre-Dame-de-Gravenchon, Lillebonne, Saint-Jean-de-Folleville, Tancarville, La Cerlangue, Saint-Vigor-d'Ymonville, Sandouville, Oudalle, Rogerville, Gonfrève-l'Orcher, Le Havre, Sainte-Adresse, Octeville-sur-Mer, Cauville, Heuqueville, Harfleur ;
- **département de l'Èure** : Aizier, Vieux-Port, Trouville-la-Haule, Saint-Aubin-sur-Quillebeuf, Quillebeuf-sur-Seine, Le-Marais-Vernier, Saint-Samson-de-la-Roque, Conteville, Berville-sur-Mer, Fatouville-Grestain, Fiquetville-Equainville ;
- **département de Calvados** : Ablon, La-Rivière-Saint-Sauveur, Honfleur, Vasouy, Pennedepie, Cricquebœuf, Villerville, Trouville-sur-Mer, Deauville.

Le Pakistan a fermé sa frontière aux réfugiés afghans qui fuient la sécheresse

Les talibans dénoncent le manque de réponse internationale à l'urgence

Le Pakistan, qui a déjà accueilli 30 000 Afghans fuyant la sécheresse, s'ajoutant au 1,2 million de réfugiés installés sur son terri-

toire depuis des années, vient de fermer sa frontière par crainte d'un nouvel afflux. Les talibans, au pouvoir à Kaboul, critiquent les

instances internationales pour leur lenteur à fournir une aide d'urgence face à une situation critique. La menace de la famine plane.

IBRAHIM KHEIL
(Afghanistan)

de notre envoyée spéciale

De loin en loin, les coups de pioches des paysans qui tentent de préparer leur terre pour les prochaines semences soulèvent de petits nuages de poussière. Les rares arbres qui parsèment cette plaine du Wardak, au sud de Kaboul, ont pris une couleur gris sale. La sécheresse qui frappe les trois quarts de l'Afghanistan, la plus sévère de mémoire d'homme selon les anciens du village, a réduit la rivière toute proche à un lit de pierre dans lequel jouent les enfants. L'eau des puits qui alimentait les canaux d'irrigation est passée de huit mètres à dix-huit mètres sous le sol, et il n'y a plus d'argent pour démarrer le générateur qui fait marcher les deux pompes.

Mohammad Sadek, qui cultive avec ses onze frères deux hectares de terre - où, avant, « poussaient du blé, du riz, des pommes de terre » -, envisage de louer sa terre pour nourrir sa famille. Mohammad Nader, lui, a envoyé son fils de quinze ans en Iran à la recherche d'un travail. « Il est parti ce matin avec des voisins, et moi et ma famille allons nous diriger vers le Pakistan », dit-il. « Je ne sais pas ce que j'y ferai, mais je n'ai pas d'autre choix avec douze personnes à charge », ajoute-t-il. Il ne sait pas encore que le Pakistan, qui a reçu depuis début septembre plus de 30 000 Afghans, s'ajoutant au 1,2 million de réfugiés déjà installés sur son territoire, a fermé sa frontière.

Samedi 11 novembre, des centaines d'Afghans retenus par un cordon de sécurité des talibans étaient massés à la passe de Khy-

ber. Des haut-parleurs avertissaient que seuls les détenteurs de documents de voyage pouvaient traverser. Les forces paramilitaires pakistanaïses déployées de l'autre côté de la frontière veillaient.

DES « DIRIGEANTS AU CŒUR DUR »

A Badam, à une dizaine de kilomètres plus au sud, Sultan Shah, âgé de cinquante-huit ans, mais qui en paraît soixante-dix, enveloppé dans une mince couverture qui le protège du froid matinal, n'a

sonné à sec. Au milieu du bourg, une petite mare d'eau stagnante est la seule source d'approvisionnement pour les 50 vaches et moutons qui restent sur les 7 000 que possédaient les 1 470 familles de Badam. L'autre canal est la source d'eau pour les humains. Les femmes viennent y remplir des seaux d'une eau douteuse. Les cas de diarrhée chez les enfants sont multiples et, sans dispensaire proche, la survie reste « à la grâce de Dieu ».

A Badam comme à Ibrahim

Le pessimisme d'un responsable du PAM

« Les gens se plaignent du manque d'aide, parfois avec raison », doit convenir Peter Goossens, responsable du Programme alimentaire mondial (PAM) à Kaboul. Le dernier appel du PAM pour 200 000 tonnes de blé, 10 % seulement des besoins, n'a pour l'instant été couvert qu'à 70 %, et le PAM prépare déjà un autre appel d'urgence pour tenter de faire face à la situation. « Le mouvement d'émigration dans les régions les plus touchées s'accroît et, malgré la distribution de 8 000 tonnes de nourriture dans la province de Ghor, les gens continuent à partir », affirme M. Goossens. « Nous recevons déjà des informations sur quelques cas de morts de faim ou de faiblesse dues à une sérieuse malnutrition. Et nous ne sommes qu'en novembre », ajoute-t-il. A la fin de l'hiver, selon le PAM, sur les 2,5 millions de personnes les plus affectées, 500 000 risquent la famine.

plus qu'une vache sur les cinquante-sept qu'il possédait. « Beaucoup sont mortes, les autres je les ai vendues à perte au marché de Kaboul, dit-il. J'ai épuisé mes stocks et avec dix-huit personnes à nourrir et un seul fils qui travaille comme chauffeur, qu'est-ce que je peux faire ? Maintenant, je dois partir, mais je n'ai aucun endroit où aller. » Cinquante-cinq familles ont déjà quitté le village vers le Pakistan. Presque tous les canaux qui amenaient l'eau de la montagne

Kheil, les habitants n'ont encore reçu aucune aide. « Des organisations non gouvernementales sont venues, ont étudié la situation, mais depuis, nous attendons », affirme un fermier d'Ibrahim Kheil. Et le gouvernement ? « Le gouvernement n'a pas d'argent, il ne peut rien faire », dit-il. Dans ces deux villages, personne n'a pu encore faire les semences d'hiver et, au printemps, il n'y aura rien à récolter. La situation est d'autant plus grave qu'elle aura des conséquences du-

rables. La plupart des fermiers ont tout vendu ou consommé, graines et animaux. Même si les pluies de cette année sont bonnes, avec quoi redémarreront-ils ?

Le manque de réponse de la communauté internationale à une situation d'urgence, connue depuis plusieurs mois, est amèrement critiquée par les talibans au pouvoir. « Les responsables de l'ONU parlent d'un million de personnes en danger mais dans le même temps ils sont occupés à concocter de nouvelles sanctions contre l'Afghanistan », affirme un responsable taliban. « La communauté internationale n'est pas intéressée à venir en aide au peuple afghan, car ce qu'elle fait est contre le peuple, non contre un groupe particulier », ajoute-t-il en référence aux talibans. « L'aide humanitaire est sous influence politique et malheureusement certains dirigeants ont le cœur dur », conclut-il.

En privé, certains responsables de l'ONU déplorent une situation d'injustice à l'égard d'une population déjà très éprouvée. Comment expliquer qu'un réfugié afghan ne reçoive de la communauté internationale en moyenne que 14 dollars par an, alors qu'un réfugié européen bénéficie de 286 dollars ? En plus de la « fatigue » des pays donateurs face à un conflit qui dure depuis plus de vingt ans, il est clair que les talibans ne font pas recette dans les instances internationales. « L'empressement de la communauté internationale à envoyer de l'argent à l'Afghanistan n'est pas là », constate un responsable de l'ONU. C'est la survie de millions d'Afghans qui est en jeu.

Françoise Chipaux

Côte d'Ivoire : les partisans d'Alassane Ouattara enterrent leurs morts

La foule a rendu hommage à trente « martyrs »

DES DIZAINES de milliers de personnes, 80 000 selon le Rassemblement des républicains (RDR) d'Alassane Ouattara, ont assisté, dimanche 12 novembre, à l'inhumation d'une trentaine de victimes des violences ayant suivi l'élection présidentielle du 22 octobre. Le plus vaste cimetière d'Abidjan était rempli de partisans du RDR, venus assister à cet enterrement, auquel M. Ouattara a participé, ainsi que plusieurs membres de la direction de son parti et de nombreux chefs religieux. Pour la plupart d'entre eux, vêtus de blanc, la couleur du deuil, ils ont attendu sous le soleil et dans la poussière les trente cercueils amenés depuis le funéraire où s'était déroulée, dans la matinée, la levée des corps. Les morts ont été inhumés dans une grande tombe collective appelée « carré des martyrs ».

AU MOINS 171 MORTS

Les trente corps font partie des personnes tuées le 26 octobre, alors que les militants du RDR étaient descendus dans la rue pour réclamer une nouvelle élection, M. Ouattara ayant été écarté du scrutin par la Cour suprême, qui l'avait jugé inéligible en raison de sa « nationalité douteuse ». Cette manifestation, qui s'est soldée par des dizaines de morts lors d'affrontements avec les militants du Front populaire ivoirien (FPI) du président Laurent Gbagbo, soutenus par les forces de l'ordre, s'était déroulée au lendemain d'un vaste soulèvement populaire ayant contraint, le 24 octobre, le chef de la junte, le général Robert Gueï, qui s'était autoproclamé président à l'issue du scrutin, à

abandonner le pouvoir. Selon un bilan officiel, au moins 171 personnes ont trouvé la mort entre le 24 et le 27 octobre.

ENQUÊTES EN COURS

« Les vrais martyrs sont dans notre camp. Le peuple aussi. Regardez cette mobilisation », s'est enflammé un participant à l'enterrement. « Jamais nous n'oublierons ce que les gendarmes et les militaires de Gbagbo ont fait. Je vais pleurer nos morts jusqu'à la fin de mes jours », confiait une femme. « Nous ne pourrions jamais pardonner ; la première fois, ils nous ont pris par surprise et ils ont tué nos frères, mais maintenant nous sommes prêts », a lancé, furieux, un troisième supporter du RDR. Le matin, lors de la levée des corps, Henriette Diabaté, secrétaire générale du RDR, avait déclaré qu'il n'y aurait « pas de réconciliation dans la haine, pas de réconciliation sans justice », ajoutant : « Il ne peut y avoir de réconciliation durable que si chaque Ivoirien se sent intégré, qu'il soit habillé d'un pagne ou d'un boubou, qu'il prie Mahomet ou Jésus. »

Plusieurs enquêtes sur les événements du 24 au 27 octobre ont été ouvertes par la justice ivoirienne, et le gouvernement a annoncé la prise en charge des blessés et des obsèques, ainsi que la mise en place d'un comité de réconciliation composé de religieux, d'universitaires et de figures politiques du pays d'horizon divers. Jeudi 9 novembre, le gouvernement a organisé une journée nationale de deuil en hommage aux « martyrs de la démocratie », au cours de laquelle M. Ouattara a été conspué par la foule. - (AFP)



Pour mieux voir la route, ELF et TOTAL contrôlent gratuitement votre voiture jusqu'au 30 novembre.



Jusqu'au 30 novembre, près de 800 stations ELF et TOTAL contrôlent - gratuitement et sans rendez-vous - 3 points essentiels de votre voiture : **éclairage, visibilité et pneumatiques.** Rien ne sera laissé au hasard

pour que, cet hiver, vous preniez la route dans les meilleures conditions. Retrouvez la liste des stations participant à l'opération sur www.totalfinaelf.com, 3615 ELF ou 3615 TOTAL.



Nouvelles violences israélo-palestiniennes : 8 morts en 48 heures en Cisjordanie et à Gaza

La rencontre Clinton-Barak n'a donné aucun résultat concret

La rencontre, dimanche 12 novembre à Washington, entre le président Bill Clinton et le premier ministre israélien Ehoud Barak a eu lieu sur fond

de violences israélo-palestiniennes qui, en l'espace de deux jours, ont fait huit morts, dont sept Palestiniens. Israël a été vivement critiqué à

l'ouverture, dans la capitale du Qatar, Doha, du sommet de l'Organisation de la conférence islamique, qui compte 56 membres.

LE PREMIER MINISTRE israélien Ehoud Barak a quitté dimanche soir 12 novembre Washington pour Chicago, après une rencontre de trois heures avec le président américain Bill Clinton, au cours de laquelle les deux hommes ont discuté des moyens de mettre un terme à la violence dans les territoires palestiniens.

A Chicago, M. Barak devait prononcer, lundi, un discours devant l'assemblée générale des fédérations juives américaines. Quelque 5 000 dirigeants juifs sont présents à l'assemblée générale ouverte dimanche et qui doit se prolonger jusqu'à mardi. L'ensemble des organisations ont collecté quelque 800 millions de dollars en 1999 en faveur de causes juives.

« Nous nous concentrons d'abord sur l'arrêt des violences qui se poursuivent aujourd'hui à un degré inconcevable et nous considérons cela comme un premier pas vital », a dit Ehoud Barak après son entretien avec M. Clinton. « Israël s'efforce de parvenir à la paix, mais une paix acquise autour de la table de négociations et non en imposant la volonté d'une partie ou par des activités internationales », a-t-il ajouté. Un responsable américain a indiqué qu'il ne pouvait y avoir de solution militaire au problème et que les Etats-Unis resteraient en contact avec les parties pour tenter de faire cesser les affrontements.

Sur le terrain, les heurts entre l'armée israélienne et des Palestiniens ont continué dimanche en Cisjordanie et à Gaza. Un adolescent a été tué par balles et une soixantaine d'autres Palestiniens ont été blessés,

ce qui porte à 211 le nombre de victimes - palestiniennes dans leur écrasante majorité - de la flambée de violence. L'armée israélienne a fait état d'au moins 10 fusillades dans la journée de dimanche en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Shlomo Ben-Ami, ministre israélien des affaires étrangères, a déclaré que l'agitation était devenue une « mini-guerre ».

TIRS D'OBUS

Un Palestinien recherché par les autorités palestiniennes pour « collaboration » avec Israël a été tué en Cisjordanie, d'après un responsable de la sécurité palestinienne. Il aurait aidé les Israéliens à localiser Hussein Abayat, dirigeant du Fatah, tué, jeudi, près de Bethléem au cours d'un raid israélien.

Dans la soirée, des chars israéliens ont tiré au moins une quinzaine

d'obus vers le camp de réfugiés Ahmet Jaber, près de Jéricho, selon des témoins. Des échanges de tirs entre Palestiniens et l'armée israélienne ont également été signalés près de l'entrée sud de la ville. Une porte-parole de l'armée a indiqué que des coups de feu avaient été tirés vers la colonie israélienne Vered Jericho, et que l'armée a riposté en tirant un obus vers le casino de Jéricho.

Par ailleurs, huit obus ont été tirés vers Beit Sahur, près de Bethléem, ont indiqué des témoins, qui ont fait état d'une maison presque entièrement détruite par les flammes. Un porte-parole de l'armée a indiqué que des coups de feu avaient été tirés vers le camp militaire de Sdema, et que l'armée israélienne a riposté en tirant des obus de chars en direction des assaillants.

Même le convoi du haut-commissaire de l'ONU aux droits de

Le voyage d'Ehoud Barak perturbé par un détournement d'avion

Le détournement, dans la nuit du samedi 11 au dimanche 12 novembre, d'un Tupolev russe sur Israël, par un déséquilibré mental russe obsédé apparemment par des problèmes de suprématie raciale, a pris fin, dimanche, sans effusion de sang. Le pirate de l'air avait dans un premier temps été présenté comme un Tchétchène, mais un diplomate russe en Israël a par la suite affirmé qu'il était originaire du Daghestan, République russe limitrophe de la Tchétchénie.

Les forces de sécurité israéliennes ont capturé l'auteur du détournement, présenté comme un déséquilibré mental, et les 48 passagers et 10 membres d'équipage de l'avion ont été libérés sains et saufs. Le pirate de l'air et les passagers de l'avion ont été rapatriés en Russie dans des avions distincts. Ce détournement a contraint le premier ministre israélien, Ehoud Barak, à faire demi-tour alors qu'il était en route pour les Etats-Unis. Apprenant la fin de la prise d'otages, il a finalement repris la direction de Washington. - (Reuters.)

Au sommet islamique de Doha, Yasser Arafat affirme que l'Intifada continuera

DOHA (Qatar)

de notre envoyé spécial

Le sommet islamique de Doha ne pouvait pas faire moins que le récent sommet arabe du Caire. Réunis à partir du 12 novembre dans la capitale du Qatar, les pays présents au sommet de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) n'ont pas tardé à exprimer un soutien univoque aux Palestiniens en multipliant les condamnations d'Israël. Le pays hôte avait donné le signal dès le 9 novembre, en se résignant à fermer la représentation commerciale ouverte avec Israël aux beaux jours du processus de paix.

En 1997, quelques mois après l'arrivée au pouvoir en Israël de Benjamin Nétanyahou, hostile au processus de paix, Doha avait maintenu un sommet économique régional ou-

vert aux Israéliens, en dépit d'un boycottage lancé par la Syrie. Trois ans plus tard, une menace similaire agitée par l'Iran et par l'Arabie saoudite a eu plus d'effet. Après Oman, la Tunisie et le Maroc, le Qatar, *no lens, volens*, s'est conformé à l'invitation de rupture lancée au Caire et le président yéménite, Ali Abdallah Saleh, jamais en manque d'emphase, a pu ainsi saluer la décision « héroïque » de cheik Hamad Ben Khalifa El Thani, l'émir du Qatar qui succède à Mohammad Khatami, pour trois ans, à la tête de l'OCI.

Au Caire, les « modérés » égyptiens et saoudiens l'avaient finalement emporté au moment de la rédaction de la déclaration finale sur les « durs » irakiens et syriens. A Doha, en l'absence du président Hosni Moubarak, qu'une brouille

oppose au Qatar, et du souverain marocain Mohammed VI, ulcéré par les programmes incisés de la chaîne qatarie Al Jazeera, mais représentés tous les deux par de fortes délégations, la diversité du monde musulman a également apporté plus d'une nuance aux discours demandant une stratégie commune à la hauteur des enjeux.

CONTACTS BILATÉRAUX

Après le président iranien proposant, comme si Israël n'existait pas, « le retour de tous les Palestiniens dans leur patrie », « un référendum permettant aux musulmans, chrétiens et juifs de se prononcer sur le type de leur futur Etat indépendant » et l'établissement d'un « Etat palestinien indépendant avec Jérusalem pour capitale », capable de déterminer qui « habitera son territoire », l'émir du Qatar a plaidé plus modestement pour « le retrait d'Israël de tous les territoires occupés en Palestine, sur le Golan et au Liban ». Le président soudanais, Omar El Béchir, et le représentant irakien ont appelé quant à eux au djihad contre Israël.

Au cours de la séance consacrée dimanche soir aux territoires palestiniens et à la nouvelle Intifada, appelée, selon Yasser Arafat, présent à Doha, à « se poursuivre jusqu'à la victoire », les appels à la rupture des relations avec Israël se sont multipliés. L'idée exprimée au Caire avait placé dans l'embarras l'Egypte et la Jordanie, liées par des traités de paix avec Israël, et la Mauritanie, qui a établi des relations diplomatiques avec Israël il y a tout juste un an. A Doha, il a fallu ajouter à la liste la Turquie, qui a engagé depuis plus de cinq ans une coopération militaire très active avec l'Etat juif.

Dans son intervention, le prince

l'homme, Mary Robinson, a essayé des tirs alors qu'elle visitait la ville de Hébron, en Cisjordanie, et affirmé la police palestinienne et des témoins. Une voiture appartenant à une mission internationale d'observateurs a été touchée par une balle, selon ces mêmes sources qui affirment que les tirs provenaient d'une position de l'armée israélienne. Celle-ci assure que les tirs émanaient « des zones sous contrôle de l'Autorité palestinienne ».

Selon des témoins, des journalistes couvrant la visite de M^{me} Robinson ont été attaqués par des colons juifs près de la colonie voisine de Kiryat Arba, dont certains ont été frappés et leurs voitures endommagées avec des barres de fer. Samedi, le convoi de M^{me} Robinson avait été bloqué pendant une heure et demie par des chars israéliens près du bloc de colonies israéliennes de Gush Katif dans la bande de Gaza, à la suite d'un échange de tirs au cours duquel deux Palestiniens ont été tués et deux soldats israéliens blessés. Six Palestiniens au total et un soldat israélien ont été tués samedi en Cisjordanie et à Gaza.

Une photographe américaine, Yo-la Monakhov, âgée de vingt-six ans, a été blessée par balles, samedi, lors d'un affrontement entre lanceurs de pierres palestiniens et soldats israéliens près de Bethléem. Elle souffrirait d'une rupture de la vésicule et d'une fracture du bassin. Deux Egyptiens qui labouraient leur champ ont été blessés par des balles perdues israéliennes dans la ville frontalière de Rafah, l'un des principaux terrains des affrontements israélo-palestiniens. - (AFP, Reuters.)

La question de l'adhésion norvégienne à l'UE est reportée

STOCKHOLM. Divisé sur la question de l'entrée dans l'Union européenne (UE), le Parti travailliste au pouvoir a trouvé un compromis, dimanche 12 novembre, qui rend peu probable tout dépôt de candidature à l'Union avant 2005. Une réévaluation de cette position ne serait d'actualité d'ici là que si l'élargissement devenait réalité et si les Norvégiens changeaient d'opinion de façon significative sur l'adhésion, selon le texte adopté par les délégués du parti réunis en congrès. Son chef, le pro-européen Thorbjørn Jagland, n'a toutefois pas « exclu » qu'un nouveau référendum ait lieu avant 2005, date des élections législatives prévues après celles de l'an prochain, que les travaillistes ne sont pas sûrs de remporter. Après deux refus, en 1972 et en 1994, les Norvégiens demeurent en majorité opposés à l'appartenance à l'UE. - (Corresp.)

EUROPE

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE** : seulement un tiers des électeurs tchèques ont participé, dimanche 12 novembre, aux premières élections de leurs conseillers régionaux. Le Parti démocratique civique (ODS) de l'ex-premier ministre Vaclav Klaus est arrivé en tête, obtenant près du double de voix par rapport au Parti social-démocrate au pouvoir. Le Parti communiste a obtenu un excellent résultat en devenant la troisième force politique du pays, derrière l'ODS et la Coalition des quatre (4K, centre-droit). - (Corresp.)

■ **SLOVAQUIE** : échec du référendum organisé, samedi 11 novembre, à l'initiative de l'ex-premier ministre national-populiste Vladimir Meciar en vue de provoquer des élections anticipées. Seulement 20 % des électeurs slovaques se sont rendus aux urnes (92 % de « oui »), taux insuffisant pour valider la consultation. Ce résultat conforte la position du gouvernement de coalition de Mikulas Dzurinda, partisan du boycottage. - (Corresp.)

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE** : le numéro deux du Front islamique du salut (FIS, dissous) Ali Belhadj, quarante-quatre ans, serait prêt à appeler les groupes armés, encore hostiles à la concorde civile du président Abdelaziz Bouteflika, à déposer les armes, affirme dimanche 12 novembre le nouveau quotidien francophone *L'Expression*. M. Belhadj, actuellement incarcéré au secret, aurait récemment adressé une lettre au président Bouteflika, où il s'engageait, s'il était libéré, à convaincre les derniers groupes armés de cesser le combat, selon le journal. - (AFP)

■ **MAROC** : huit personnes accusées d'avoir aidé un groupe armé algérien à piller un hameau près de la frontière algéro-marocaine ont été condamnées mercredi 8 novembre à des peines allant de six mois à sept ans de prison par un tribunal d'Oujda, a rapporté dimanche le journal *Al Alam*. Elles étaient poursuivies pour « constitution d'une bande de malfaiteurs et complicité ». - (AFP)

■ **SOUDAN** : Khartoum a demandé aux ONG de suspendre leurs opérations dans l'Etat de Kassala (est) jusqu'à l'élimination des « poches rebelles », a déclaré, dimanche 12 novembre, le ministre d'Etat pour la planification sociale, Chuol Deng. « Cette mesure de précaution est requise pour la sécurité du personnel humanitaire à l'est du Soudan », a-t-il dit. La demande est consécutive à une attaque rebelle lancée le 8 novembre contre Kassala, capitale de l'Etat du même nom. - (AFP)

PROCHE-ORIENT

■ **IRAN** : la députée Fatemeh Haghighat-Jou a dénoncé, lundi 13 novembre, les conditions de détention « particulièrement dures et les mauvais traitements qui sont monnaie courante pour les prisonniers politiques détenus dans les prisons en Iran ». M^{me} Haghighat-Jou, qui est députée de Téhéran et membre de la majorité réformatrice, a affirmé que le journaliste réformateur Akbar Ganji, incarcéré depuis le 22 avril, observait depuis jeudi une grève de la faim et qu'« il a été transféré dans une cellule individuelle ». La parlementaire s'en est prise ensuite à la justice et à la direction de la radio et de la télévision d'Etat, proches des conservateurs, en les accusant d'être devenues « de simples outils au service de certaines fractions politiques » du régime. - (AFP)

ASIE

■ **CAMBODGE** : des étudiants de Phnom Penh ont manifesté contre la Chine, lundi 13 novembre, pour son soutien passé aux Khmers rouges, à l'arrivée du président chinois, Jiang Zemin, à Phnom Penh, pour une visite d'Etat de deux jours, la première d'un chef de l'Etat chinois dans ce pays depuis 1963. M. Jiang a été accueilli à l'aéroport de Pochentong par le roi Norodom Sihanouk et le premier ministre Hun Sen, au milieu d'un vaste déploiement de sécurité. Des manifestants ont réclamé des excuses au président chinois pour le génocide de près de 2 millions de personnes durant le règne de terreur de Pol Pot (1975-1979), alors soutenu par Pékin. Sur un campus d'université près de l'aéroport, des étudiants ont déployé des banderoles proclamant : « Le Cambodge n'est pas une province chinoise ». - (AFP)

■ **CORÉE DU SUD** : une centaine de personnes ont été blessées, dimanche 12 novembre, à Séoul dans des affrontements entre la police et des manifestants qui protestaient contre la fermeture d'entreprises sud-coréennes mises en faillite par leurs créanciers. Les bagarres ont éclaté à la suite de l'intervention de milliers de policiers anti-émeutes qui tentaient d'arrêter une marche de 20 000 travailleurs, dont des salariés du constructeur automobile Daewoo Motor, officiellement déclaré en faillite le 8 novembre. - (AFP)

AMÉRIQUES

■ **PÉROU** : le procureur spécial de la République, José Ugaz, vient de demander l'ouverture d'une enquête sur le présumé financement de la première campagne électorale du président Alberto Fujimori en 1990. Dans l'hebdomadaire colombien *Cambio*, Roberto Escobar, frère de l'ancien chef du cartel de la drogue de Medellín, Pablo Escobar, a en effet révélé que M. Fujimori avait bénéficié d'1 million de dollars, pour sa première campagne électorale présidentielle, fourni par le cartel. L'argent aurait été versé par l'intermédiaire de l'ancien bras droit de M. Fujimori, Vladimiro Montesinos, actuellement en fuite. - (AFP)

■ **PARAGUAY** : Luis Rojas, assassin présumé du vice-président Luis Argaña lors d'un attentat en 1999, a été arrêté, samedi 11 novembre, à proximité d'Iguazú, à la frontière avec le Brésil, à la suite d'une fusillade avec la police. Luis Rojas s'était échappé d'un bâtiment de la police fédérale de Buenos-Aires au début du mois de septembre. - (AFP)

Indonésie : grande manifestation pour l'indépendance à Atjeh

BANGKOK. Des dizaines de milliers d'Atjehnaïses se sont réunies à Banda Atjeh, le chef-lieu de la province, samedi 11 novembre, pour y réclamer un référendum sur l'indépendance. Il s'agit de la première manifestation d'une telle ampleur depuis l'élection du président indonésien Abdurrahman Wahid.

Le rassemblement de samedi prouve que la « pause humanitaire » en vigueur depuis le 2 juin, qui avait été négociée entre Djakarta et le mouvement indépendantiste Atjeh Merdeka, n'a guère calmé le jeu dans la province septentrionale du nord de Sumatra. Ces derniers jours, les forces de l'ordre ont tiré sur des véhicules qui tentaient de gagner Banda Atjeh. A Djakarta, le président Wahid a admonesté les forces de l'ordre. « Depuis quand les fusils sont-ils utilisés dans les négociations ? Si vous voulez utiliser des fusils, alors prenez votre retraite ! », a-t-il lancé. Les négociations avec Atjeh Merdeka doivent reprendre cette semaine à Genève. Quelque 230 personnes ont été tuées depuis le début de la « pause humanitaire » dans la région. - (Corresp.)

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT

www.ism-mba.edu

FULLY ACCREDITED*

ISM

Programmes accrédités* USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais avec professeurs américains compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-45 ans, 24 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle.

Admissions : janvier, avril, octobre.

ieMBA International Executive MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ "part-time" sur 12 mois : 10 ou 15 séminaires mensuels à Paris et 1 ou 2 mois à New York, 520 heures plus thèse

DBA DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ pour titulaires d'un MBA ou équivalent, "part-time" sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs, 320 heures plus thèse

MBA MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION In International Management

■ "full-time" : 4 mois à Paris et 6 mois à New York, 520 heures plus thèse

et :

e-PROGRAMS

MBA - ieMBA - DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION

International School of Management :
148, rue de Grenelle 75007 Paris
Tél. : 33 1 45 51 09 09 - Fax : 33 1 45 51 09 08
e-mail : ism.paris@wanadoo.fr
http://www.ism-mba.edu

ISM

Tout sur les élus.
Tout sur les résultats électoraux,
les cartes, les graphiques...

Tout sur le CD Rom
"La France électorale"



www.artique.com
Tél. : (33) 02 47 49 90 49

O I S E

Formation linguistique



L'anglais à Oxford Bristol Dublin
Cambridge Londres Boston Sydney

L'allemand à Heidelberg

L'espagnol à Madrid

Chaque école OISE est spécialisée soit pour adultes, étudiants, jeunes ou enfants.

☎ 0825 00 10 70

www.oise.net

ÉCOLOGISTES Au terme des deux jours de congrès, les Verts ont adopté, dimanche 12 novembre, un texte de synthèse qui regroupe les partisans de Dominique Voynet, ceux

de Noël Mamère et Guy Hascoët et ceux de Maryse Ardit, soit 67 % des mandats. Acquis au terme de deux jours de tractations, cet accord reste cependant fragile. ● LES VERTS ont à

nouveau réclamé à leurs partenaires de la gauche plurielle, notamment au PS, l'introduction d'une dose de proportionnelle dans le scrutin législatif. ● LE CANDIDAT des Verts à

l'élection présidentielle de 2002 sera désigné dans le cadre d'une « primaire ». Conformément au souhait de Noël Mamère et de ses amis, cette désignation devrait faire l'objet

d'une assemblée générale avant l'été 2001. ● LA DIRECTION du mouvement écologiste a été en partie remaniée pour tenir compte de l'accord obtenu à Toulouse.

Dominique Voynet rassemble, au prix fort, la majorité des Verts

La ministre de l'environnement a finalement obtenu l'accord des deux tiers des Verts sur un texte de synthèse. Elle a cependant été contrainte de concéder le principe d'une « primaire » pour désigner, avant l'été 2001, le candidat écologiste à la présidentielle

NE PAS REVENIR de Toulouse « avec un parti en miettes », a dit Dominique Voynet lors d'une des innombrables réunions à huis clos qui ont émaillé le congrès des Verts, samedi 11 et dimanche 12 novembre. La chef de file des écologistes a donc réussi à constituer une majorité, approuvée par 67 % des congressistes, qui ont voté un texte écrit à la sueur de leurs fronts par les courants Ouverts (Voynet), Dynamiques vertes (Guy Hascoët, Noël Mamère, Francine Bavay et Marie-Hélène Aubert) et Vert écolo (Maryse Ardit, Yves Pietrasanta et Marie-Anne Isler-Béguin).

Une majorité, certes, mais payée

au prix fort. Négociant jusqu'au dernier moment des alliances à géométrie variable pour ne pas se retrouver face au tandem Mamère-Hascoët, la ministre de l'environnement a dû céder sur deux points essentiels : l'organisation de primaires pour désigner le candidat des Verts à l'élection présidentielle de 2002 et l'exigence de la proportionnelle pour les législatives (lire page 8). Elle a accepté, aussi, un « contrat d'animation » - qu'elle disait vouloir -, posant les bases d'une réorganisation et d'une redistribution du pouvoir au sein des Verts.

Sur l'échelle des difficultés de la

ministre de l'environnement, le congrès de Toulouse figure en bonne place. Dans un contexte déjà compliqué, après les journées d'été de Larnas, qui avaient offert un spectacle de déchirements peu commun, après la crise des carburants en septembre, où les Verts avaient démontré la maigreur de leur influence, et juste après un sommet de la gauche plurielle qui en avait surtout révélé l'essoufflement, ce congrès a été singulièrement défavorable à M^{me} Voynet. Deux sondages, à la veille et le jour même du congrès, la donnant perdante pour la mairie de Dole (Jura) en mars 2001 et plaçant Noël Ma-

mère loin devant elle pour l'élection présidentielle (Le Monde daté 12-13 novembre) lui ont compliqué la tâche.

Ce n'est donc qu'une demi-victoire qu'elle a pu savourer au terme d'un week-end de folie, ponctué de claquemets de portes et de rendez-vous manqués. Épuisés par deux jours et deux nuits de négociations, les dirigeants des Verts ont aussi beaucoup perdu à étaler leur « immaturité politique », comme l'a dit l'eurodéputé Daniel Cohn-Bendit. L'accord final n'est intervenu qu'au tout dernier moment, après deux prolongations de séance et un coup de théâtre qui a

vu M^{me} Ardit, chef de file des environnementalistes, refuser le texte de synthèse annoncé comme acquis à la tribune, car la formulation de la clause sur la proportionnelle lui paraissait incertaine.

Consciente qu'elle ne changerait pas les Verts en un jour, M^{me} Voynet avait choisi de voir les choses du côté positif : « Quel autre parti que le nôtre peut se permettre de ne pas savoir à l'avance ce qui en sortira ? » a-t-elle demandé à l'ouverture du congrès, habillant une proposition à s'entre-déchirer en public en démonstration de démocratie interne. Elle a aussi multiplié les avertissements : « Ce qui se passe dans le congrès pèsera très lourd sur le poids des Verts dans la gauche plurielle, mais aussi sur leur image dans la société. » « Si l'on ne sortait pas de ce congrès avec un vrai accord sur les orientations, la société aurait le droit de nous reprocher nos querelles d'ego », a-t-elle ajouté. D'autres qu'elle ont lancé des appels au calme, tel Yves Contassot, candidat aux municipales à Paris, qui veut « en finir avec la manie de couper des têtes ».

« NOS RÈGLES SONT DÉBILES »

À la sortie, M^{me} Voynet estimait avoir « fait le liant », tout en admettant : « Nos règles sont débiles, il faudrait éviter ce psychodrame tous les deux ans. » En accord sur les orientations de fond - le transport maritime, la vache folle, « conséquence d'une agriculture productive que nous dénonçons depuis des années », comme l'a rappelé

M. Mamère - et sur les sujets de société, les Verts n'avaient pas besoin d'en débattre de nouveau, a justifié a posteriori la ministre. L'argument est faible et les craintes qu'elle avait exprimées, au début du congrès, pour l'image des Verts, sont justifiées.

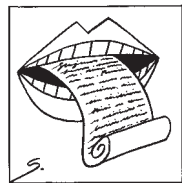
Ce congrès est difficile, aussi, pour les Verts et pour leur chef de file, parce qu'il a produit une majorité fragile, qui laisse la Nordiste Marie-Christine Blandin sur son Avenir, en réserve pour un rôle à définir, sorte de gardienne du temple et de la morale, aux aspirations personnelles inconnues. Si son courant gagne deux postes au conseil exécutif, elle n'a pas joué les arbitres, laissant ce rôle à M^{me} Ardit. Les interrogations persistent aussi sur la solidité du tandem qu'elle a constitué avec Stéphane Pocrain, peu disert pendant ce congrès. Cette majorité laisse aussi de côté, logiquement, la gauche du parti (Autrement les Verts), dont la représentante, Martine Billard, a dit sa « honte pour les Verts » devant le spectacle offert.

Quant à l'attelage « Mamoët », aux aguets sur la redistribution du pouvoir au sein du parti, il peut évoluer de deux manières : éclater sous la pression des ambitions de M. Mamère ou offrir une direction de rechange avec un quatuor mixte assez complémentaire, Hascoët-Mamère d'une part, Aubert-Bavay d'autre part. Pour illustrer la parité si chère aux Verts.

Béatrice Gurrey

Autonomie, proportionnelle et transparence

VOICI les principaux extraits du texte adopté par le congrès des Verts qui s'est achevé le dimanche 12 novembre, à Toulouse :



VERBATIM

● **Bilan.** La stratégie d'« autonomie contractuelle » au sein de la majorité plurielle reste « gagnante » : « Si nous étions restés enfermés dans une logique protestataire, c'est là qu'aurait été notre faillite ». Pourtant, « les faits sont là : nous sommes très en-deça des accords Verts-PS » de 1997.

En effet, « les choix majeurs en matière de développement et de politique sociale ont souvent relevé de l'équilibrisme ou du social-libéralisme, plutôt que d'une vision po-

litique durable d'un point de vue social et écologique ». Et d'ajouter : « "L'équilibre" érigé en méthode de gouvernement a réduit l'ambition de la majorité plurielle à la gestion prudente d'un cartel électoral... »

● **Nouveau contrat.** « Malgré ce bilan en demi-teinte », les Verts réclament « un nouveau contrat pour une majorité plurielle renouée ». La revendication la plus symbolique porte sur le mode de scrutin législatif : « Pour la législature de 2002, les Verts affirment solennellement que le respect des engagements contenus dans l'accord Verts-PS de 1997 sur l'introduction d'une dose de proportionnelle sera une condition préalable à la conclusion des négociations. (...) Sur ces bases, aux législatives, les Verts lieront l'accord programmatique à l'augmentation du nombre de leurs députés à la hauteur de

leur représentativité, avec création d'un groupe parlementaire ».

Les Verts entendent, également, « réduire les inégalités de façon drastique et en finir avec le chômage, par la semaine de 4 jours, (...), la hausse des minima sociaux et des bas revenus (...) ». Ils réclament « une nouvelle politique agricole, recentrée sur la qualité de l'alimentation (...) et débarrassée des risques liés aux OGM (...) » ; une nouvelle politique des transports », prévoyant notamment l'« arrêt des constructions autoroutières » ; « une politique énergétique » prévoyant « la sortie du nucléaire » ; ou encore « la démultiplication des moyens affectés à l'environnement ».

● **Fonctionnement.** Le texte reconnaît que « le fonctionnement et l'animation actuels des Verts ne sont pas satisfaisants au regard de tous ces enjeux et pas assez trans-

parents politiquement pour les militants ». « Une assemblée générale extraordinaire doit décider - avant le 30 juin 2001 - du contenu du programme avec les partenaires potentiels. »

En outre, « le printemps est aussi le moment d'organiser la sélection de la candidature à la présidentielle. Une primaire doit permettre aux candidat-es de présenter leur approche. Elle doit être organisée dans la transparence, après définition d'un code de bonne conduite, qui permette de construire une réelle mobilisation de début de campagne ». Cette primaire sera organisée « en même temps que l'AG », « avant le 30 juin ».

Des « primaires » avant la présidentielle

QUI représentera les Verts lors de l'élection présidentielle de 2002 ? La question avait pourri les journées d'été de Larnas, en août ; elle a pollué le congrès de Toulouse. Entre les deux, Noël Mamère, seul maire écologiste d'une ville de plus de vingt mille habitants, a fait savoir qu'il est candidat à la candidature. Le médiatique député de Gironde s'est enhardi progressivement, encouragé par les sondages et par la faiblesse actuelle de la candidate « naturelle », Dominique Voynet.

Cette question a failli provoquer une rupture au congrès, car, dimanche 12 novembre au matin, lors de la rédaction de la synthèse finale, les amis de M^{me} Voynet, qui avaient accepté le principe d'un congrès extraordinaire, au mois de juin, pour procéder à des primaires, sont revenus sur cette date. Les voynétiens proposaient une fourchette allant du mois de juin au mois d'octobre, pour permettre à M^{me} Voynet de prendre sa décision le plus tard possible. En effet, si la ministre de l'environnement perd les élections municipales à Dole, comme elle le craint, et si elle n'est pas sûre de dépasser les 4 % des voix qu'elle a obtenus en 1995, sa décision n'est pas évidente. La tendance « Mamoët », au contraire, voulait absolument évacuer le problème avant les journées d'août 2001, pour pouvoir les consacrer à autre chose.

M^{me} Voynet affecte de ne pas être passionnée par la question pour l'instant. « C'était important pour certains, nous avons cédé sur une exigence de forme. Pour l'instant, personne n'est en mesure de dire qui sera candidat. J'en déduis que ça préoccupe certains, moi pas encore », dit-elle, mais elle admet que « le printemps va être actif ». Pourquoi M. Mamère arrive-t-il en retard à tous ses dîners de courant ? Parce qu'il ne peut pas s'empêcher de s'arrêter devant les caméras, même les appareils de surveillance des banques... C'est la dernière blague qui court chez les Verts.

B. G.

Equilibres subtils pour la nouvelle direction

« **JE ME TIRE !** » Au bord de la crise de nerfs, Jean-Luc Bennaïm, secrétaire national des Verts, a quitté le congrès de Toulouse, dimanche vers 11 h 50, plusieurs heures avant la fin de ce happening écologiste dérivant. Reconstitué dans ses fonctions après un psychodrame d'une semaine, Jean-Luc Bennaïm a dû renoncer à son poste de conseiller économique et social incompatible avec sa fonction, comme le lui demandaient ses amis. S'il en a admis, bien à contre-cœur, le principe, il n'a pas l'intention de démissionner avant d'avoir retrouvé des moyens de subsistance que ses émoluments de secrétaire national ne lui fournissent pas (Le Monde daté 12-13 novembre).

Contesté par la tendance de Guy Hascoët, pour sa conduite jugée « non démocratique » du mouvement, Jean-Luc Bennaïm a surtout payé d'être un ami de Dominique Voynet, qui l'a pourtant déjà sacrifié lors des élections européennes. Il a donc partiellement fait les frais de la guerre pour les postes que se sont livrés les Verts lors du congrès de Toulouse.

Au cours du Conseil national interrégional, bref faute de temps,

qui a suivi immédiatement le congrès, dimanche, les Verts ont élu un nouveau conseil exécutif. Dans cette instance, Francine Bavay, l'une des représentantes du courant Dynamiques Vertes de Guy Hascoët se voit attribuer l'un des postes de porte-parole, alors qu'elle était secrétaire-nationale adjointe aux problèmes sociaux. Une nouvelle visibilité que Dynamiques vertes a chèrement négociée, tout comme le secrétariat national aux élections que Jean Desessard conserve, alors que les voynétiens voulaient l'attribuer à Etienne Tête, du courant Vert écolo de Maryse Ardit. Encore un *casus belli* qui a failli faire capoter la constitution d'une majorité. Dynamiques vertes gagne deux autres postes, l'un pour Sergio Coronado, délégué aux institutions, l'autre pour Marie Meunier, secrétaire nationale adjointe chargée des « campagnes et actions ».

Les amis de Dominique Voynet obtiennent, hormis le secrétaire national, cinq postes. Denis Baupin et Aline Archimbaud restent respectivement porte-parole et trésorière, Catherine Grèze qui était secrétaire nationale adjointe aux députés verts européens est char-

gée de l'international, et Gérard Peurière, ex-responsable des régions, devient délégué aux journées d'été et à la formation. Pour la troisième composante de la majorité, Vert écolo, Maryse Ardit garde son poste de porte-parole, alors qu'elle ne semblait pas vouloir se représenter avant le congrès. L'un des siens fait son entrée comme secrétaire national adjoint chargé de la communication, Stéphane Poli, tandis qu'Eric Arnou devient délégué à l'environnement.

Le nouveau courant de Marie-Christine Blandin, Maison verte, sauve pour sa part un porte-parole pour Stéphane Pocrain qui occupait déjà cette fonction depuis le congrès de Noisy-le-Grand en 1998, mais pour représenter la tendance de Noël Mamère. M^{me} Blandin devient secrétaire nationale adjointe chargée des régions. L'aile gauche du parti, Autrement les Verts, se réduit désormais à un poste au lieu de deux, la porte-parole Martine Billard devenant simple déléguée aux questions sociales. Quant au petit courant de Françoise Duthu, il disparaît purement et simplement.

B. G.

ÉPARGNE ORANGE

5%
D'INTÉRÊT BRUT*

- Votre argent toujours disponible
- Aucuns frais, aucune commission
- De 100 F à 10 000 000 F d'épargne
- Vous ne changez pas de banque
- Vous épargnez en toute liberté

APPELEZ MAINTENANT
0810 120 000

24 h/24 - N° AZUR - PRIX D'UN APPEL LOCAL

Précisez le code média : 81121

3615 INGDIRECT
8h-19h : 0,45F/mn. - 19h-8h : 0,23F/mn.

www.ingdirect.fr

*5,0% taux nominal annuel brut au 01/09/2000, soit un taux nominal annuel net de 3,75% après prélèvement libératoire et contributions sociales, susceptible d'évolutions.

ING DIRECT
LÀ OÙ VOTRE ARGENT EST HEUREUX

Une « dose limitée de proportionnelle » dans le programme législatif du PS

En réponse aux exigences des Verts, François Hollande s'engage à inscrire une réforme du mode d'élection des députés dans le projet socialiste pour la législature 2002-2007

UN AVEU, et une promesse. Alors que les Verts, à Toulouse, venaient d'adopter un texte affirmant que « le respect des engagements contenus dans l'accord Verts-PS de 1997 sur l'introduction d'une dose de proportionnelle sera une condition préalable à la conclusion des négociations » sur la législature 2002 (lire page 7), le premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande, invité, dimanche soir 12 novembre, de l'émission « France Europe Express », sur France 3, réaffirmait que, « pour la législature à venir, la proportionnelle, c'est impossible ». Sans fausses manières, M. Hollande a confessé – « c'est vrai, je ne le nie pas » – que l'engagement était inscrit dans l'accord Verts-PS, et qu'il n'a pas été tenu. Mais il a aussi promis que « ce sera au moins dans

le programme législatif du Parti socialiste ». « C'est un engagement que je prends pour la période 2002-2007 », a-t-il affirmé.

Tout le week-end, la proportionnelle a occupé les débats des Verts à Toulouse, devenant, au moment de voter la motion de synthèse, un point de fixation symbolique. « Il y aura quand même accord avec le PS si la proportionnelle n'est pas appliquée », s'est agacé Daniel Cohn-Bendit sous les sifflets, samedi. « Pourquoi les Verts font 70 % de leurs listes pour les municipales avec le PS au lieu de faire des listes autonomes ? C'est ça que j'appelle l'hypocrisie. La proportionnelle, pour que ce ne soit pas une manœuvre tactique, il faut la faire avec le centre, avec le PC, avec tous ceux qui veulent, pour forcer le PS », poursuit le député européen. Pour

« Dany », l'objectif, c'est de battre la droite, « alors, le chantage, ça ne peut, ça ne doit, et ça ne marchera jamais. Maryse Arditi, dont le ralliement a finalement permis la synthèse finale, hurle : « Sabotage ! Je ne vois pas pourquoi Jospin se ferait chier à nous donner la proportionnelle après un discours pareil ! »

« Il faut que nos partenaires entendent notre demande d'être mieux respectés. J'aimerais de tout cœur éviter l'exploitation des calelottes et le chantage ; on sait bien que l'on gagnera ensemble », a tempéré Dominique Voynet à l'issue du congrès. Sur France 3, François Hollande a expliqué que la capacité de la droite à « empêcher de faire des grandes réformes institutionnelles » n'avait pas permis au PS de tenir ses promesses. « J'espère qu'en 2002 nous ne serons pas en cohabitation, et que nous pourrions faire valoir qu'il faut de toute façon redécouper les circonscriptions : le recensement nous le permet aujourd'hui », a expliqué le leader socialiste.

Les négociations ont de toute façon déjà commencé. Avant l'été, le premier ministre et le premier secrétaire du PS avaient réfléchi à l'abaissement du seuil d'un groupe parlementaire, aujourd'hui fixé à trente, pour permettre aux Verts d'en constituer un (Le Monde daté 18-19 juin). Les socialistes sont plutôt prêts aujourd'hui à laisser au parti de Dominique Voynet une cinquantaine de circonscriptions, s'ils acceptent de renoncer à se présenter dans une centaine ou deux cents autres où les socialistes sont sortants. Les Verts, eux, en réclament soixante-dix, dont la moitié « gagnables ».

Ariane Chemin

La droite sénatoriale fait ses propositions sur la réforme des finances publiques

La « commission Forni » commence ses auditions jeudi

La commission des finances du Sénat a publié, lundi 13 novembre, ses propositions sur la réforme de l'ordonnance de 1959 sur les finances publiques. Comme

l'explique son président, le centriste Alain Lambert, la droite n'a pas souhaité déposer une proposition de loi concurrente à celle du député PS Didier Migaud.

LES SÉNATEURS, en majorité de droite, ne veulent pas laisser aux députés, en majorité de gauche, l'exclusivité de la préparation d'une réforme importante : celle de l'ordonnance du 2 janvier 1959, qui encadre le budget de la France et prive le Parlement de tout véritable pouvoir de contrôle sur la gestion des finances publiques. Le président de la commission des finances du Sénat, Alain Lambert (centriste, Orne), a rendu public, lundi 13 novembre, un rapport d'information proposant rien moins que de « doter la France de sa nouvelle Constitution financière ». Cette publication intervient alors que la commission spéciale de Raymond Forni, président de l'Assemblée nationale, entre dans le vif de ses travaux, jeudi, avec l'audition de Pierre Joxe, premier président de la Cour des comptes, et de Nicolas Sarkozy, ancien ministre du budget.

La comptabilité de l'Etat est désormais « la plus fruste » de celles de toutes les administrations

Le sénateur ne pousse cependant pas l'audace jusqu'à mettre en concurrence le Parlement et Bercy, puisque ses nouveaux pouvoirs devront s'inscrire « dans le strict respect de l'initiative gouvernementale et de l'interdiction pour le Parlement de dégrader le solde du budget de l'Etat ». Pas question, donc, de supprimer l'article 40 de la Constitution, qui interdit aux parlementaires de voter une mesure alourdissant les dépenses ou amputant les recettes de l'Etat.

La comptabilité de l'Etat est désormais « la plus fruste » de celles de toutes les administrations (communes, établissements publics...), et elle nécessite une modernisation rapide, comme celle qui est intervenue dans plusieurs

pays européens. Le Sénat reprend, en usant d'autres termes, l'une des principales mesures inscrites dans la proposition Migaud : un « budget de missions ». Chaque année, les pouvoirs publics s'engageraient sur des actions lisibles – M. Migaud parle de « programmes » – dans différents domaines (éducation, emploi, sécurité, justice...). M. Lambert estime que les crédits pourraient venir de plusieurs ministères et que « la dimension pluriannuelle des finances publiques doit être mieux prise en compte », chaque ministère devant alors présenter un « plan pluriannuel d'objectifs ».

Au nom de l'« universalité des lois de finances », le Sénat souhaite qu'elles soient « les seules à pouvoir autoriser la perception des impositions de toute nature », même si ces impôts sont affectés à la Sécurité sociale (comme la CSG). Quand certains services sont détachés de l'Etat, leurs dotations (financées par l'impôt) devraient quand même être retracées dans la loi de finances. Le Parlement serait aussi saisi du montant des emprunts de l'Etat, tandis que le gouvernement aurait obligation de faire certifier le budget par la Cour des comptes.

Et le Parlement, dans tout cela ? Les gouvernements se sont trop souvent passés de son autorisation. Le Sénat souhaite, par exemple, que les décrets d'avance soient réservés aux cas d'urgence et que les pouvoirs de contrôle des commissions des finances de l'Assemblée et du Sénat soient mieux reconnus (droit d'accès aux documents, saisine de la Cour de discipline budgétaire...).

Jean-Michel Bezat

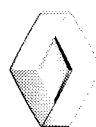
La revendication de la proportionnelle

● **1997.** Dans le texte politique commun rédigé par le PS et les Verts en 1997, dans la perspective des élections législatives, les deux partis étaient tombés d'accord « pour ressourcer la démocratie » sur « une compensation proportionnelle à l'inégalité due aux modes de scrutin majoritaires ».

● **Octobre 2000.** Plus de 60 % des Verts adoptent une motion qui affirme que « la réforme du mode de scrutin législatif, telle que prévue dans l'accord Verts-PS, constitue un préalable à la conclusion de tout accord avec la gauche pour les législatives de 2002 ». « La dose de proportionnelle (...) devra permettre à tout parti politique ayant passé un certain seuil de voix d'obtenir au moins la moitié du nombre de

sièges qu'il aurait obtenu à la proportionnelle intégrale », est-il ajouté.

● **Novembre 2000.** La motion de synthèse adoptée à Toulouse affirme que « le respect des engagements contenus dans l'accord Verts-PS de 1997 sur l'introduction d'une dose de proportionnelle sera une condition préalable à la conclusion des négociations » pour la législature qui commencera en 2002. Le collège exécutif « est chargé de rencontrer le PS pour qu'il prenne la mesure de cette exigence et (...) l'ensemble des autres forces politiques afin de préciser les positions de chacun et de démontrer ainsi le caractère potentiellement majoritaire d'une telle proposition ».



RENAULT Clio Ludo



SÉRIE LIMITÉE CLIO LUDO :
Rien de tel pour rester en forme

Clio Ludo 1.2 RTE 3 portes
69 500 francs

- ABS
- 4 airbags
- Toit ouvrant en verre électrique
- Radio K7 RDS 2x15W
- Double optique et antibrouillard
- Direction assistée
- Condamnation des portes à distance
- Lève-vitres électriques
- Cadres blancs
- Bouclier ton caisse
- Recyclage de l'air

On devrait tous s'offrir
une Cliothérapie.

www.renault.fr

D A N S T O U T L E R É S E A U R E N A U L T

L'armée de terre connaît « une dégradation » de ses matériels, selon un rapport parlementaire

La moitié du parc d'hélicoptères et de blindés légers est immobilisée

Jean-Claude Sandrier, député communiste du Cher, juge « préoccupante » la situation du matériel de l'armée de terre française, notamment

à propos des hélicoptères Gazelle, Puma ou Cougar dont la disponibilité « problématique » handicape certains régiments. La compression des

crédits, la lourdeur des procédures ainsi que le recrutement de personnels civils expliquent cette dégradation.

L'ARMÉE DE TERRE française connaît « une dégradation constante » de la disponibilité de ses matériels sur le terrain des opérations. C'est le cri d'alarme que lance un rapporteur de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, Jean-Claude Sandrier (PC, Cher). Un hélicoptère de transport Puma ou Cougar sur deux et un hélicoptère d'attaque Gazelle sur trois sont cloués au sol. Un véhicule blindé à roues AMX-10RC sur deux est immobilisé. Seul échappe au constat le char de combat Leclerc, encore trop récemment mis en œuvre pour figurer dans ce tableau catastrophique.

Interrogé par les députés, le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Yves Crène, n'a pas démenti ces informations. Il a même ajouté que « ces difficultés ne sont pas sans conséquence sur le moral » de ses troupes à l'heure où, précisément, s'il faut recruter des professionnels de qualité, on doit leur garantir des conditions de travail attrayantes.

Au milieu des années 90, le taux

de disponibilité opérationnelle des matériels avait été fixé à 80 % du parc, pour ce qui est des armements terrestres, et à 70 % pour les équipements aéronautiques, principalement les hélicoptères dans l'armée de terre. Depuis, observe M. Sandrier, la dégradation est permanente.

Moins des trois quarts des véhicules dits de l'avant blindés (VAB) sont disponibles ; les deux-tiers des chars de combat AMX-30 et des lance-roquettes multiples (LRM) et des canons de 155 mm. « La situation est préoccupante », estime le rapporteur, pour les hélicoptères Gazelle, Puma ou Cougar, pour les transports de personnels AMX-10P et les blindés à roues AMX-10RC armés d'un canon, dont le taux de disponibilité opérationnelle varie entre 53 et 57 %.

Des régiments sont ponctuellement handicapés du fait de cette disponibilité « problématique », en particulier les formations d'hélicoptères de manœuvre Puma, qui sont des matériels anciens, ou les unités de blindés AMX-10P, qui

ne sont plus guère à même d'accompagner, comme c'est leur mission, les chars Leclerc.

Il est exceptionnel que des états-majors exposent sur la place publique l'état de préparation ou d'impréparation de leurs forces, surtout quand elles sont amenées à être de plus en plus souvent exposées à l'extérieur. Mais, de fait, l'« opération-vérité » parlementaire a une explication, dès lors qu'elle aboutit à recenser les causes de cette dégradation.

MANQUE D'EXPÉRIENCE

D'une manière générale, la compression des crédits et la lourdeur des procédures qui régissent la passation des marchés se sont conjuguées pour contribuer, depuis plusieurs années consécutives, à limiter, voire à désorganiser les approvisionnements en matière de pièces de rechange.

A ce phénomène, il faut en ajouter un autre, lié à la réorganisation des services du matériel de l'armée de terre qui, suite à des réductions de leur main-d'œuvre (de l'ordre de 30 %) et à des pro-

blèmes de statut du personnel civil, ont aujourd'hui « de nouvelles équipes manquant parfois d'expérience », selon le diagnostic de M. Sandrier. Or un équipement qui vieillit et qui, de surcroît, est utilisé de façon intensive sur autant de théâtres extérieurs a encore davantage besoin de pièces de rechange.

Le général Crène a admis que la disponibilité des matériels était, à l'heure actuelle, « peu satisfaisante » et qu'il faudra attendre fin 2002 pour l'améliorer. Il a reconnu qu'elle a des conséquences directes « sur le moral » des troupes et, singulièrement, sur l'entraînement et les conditions de travail des équipages d'hélicoptères.

Le NH-90, censé relever les Puma et les Cougar au prix de 123 millions de francs pièce, ne sera pas en service avant 2011. Le Tigre, qui doit succéder à la Gazelle, le sera en 2003 et 2011 selon les versions (anti-hélicoptères et anti-chars) pour un coût respectif de 103 et 120 millions de francs.

Jacques Isnard

Philippe Séguin attaque l'entourage de Jean Tiberi

PHILIPPE SÉGUIN a qualifié d'« opération » la polémique sur le carton d'invitation à l'inauguration de la statue du général de Gaulle qui lui aurait été adressé et qu'il affirme n'avoir pas reçu. Vendredi 10 novembre, le maire de Paris avait exhibé, devant les caméras, un carton-réponse au nom de M. Séguin, renvoyé au service du protocole de la Ville. La « tactique de Jean Tiberi est de ramener tous les autres au niveau où il se trouve », a déclaré M. Séguin, dimanche 12 novembre sur Canal+, en mettant en cause le rôle joué par « l'homme qui anime la campagne du maire, un certain Jean-François Probst », directeur de la communication de la Ville. « Les impôts locaux, a poursuivi M. Séguin, servent à payer M. Probst pour qu'il me tape dessus. Je ne suis pas certain qu'il s'agisse là d'un emploi des fonds publics tout à fait conforme à la réglementation. »

CORRESPONDANCE

Une lettre de Pierre Moscovici

À LA SUITE de la publication de nos articles sur la reconnaissance du génocide des Arméniens par le Sénat (*Le Monde* du 8 novembre), nous avons reçu les précisions suivantes de Pierre Moscovici, ministre délégué chargé des affaires européennes :

« Contrairement à ce qui a été indiqué, l'ambassadeur de France à Ankara ne m'a jamais « prié » personnellement d'intervenir auprès de quelque parlementaire européen que ce soit, et le Parlement européen, notamment dans le cadre du rapport de M. Morillon dont il est question, s'est naturellement prononcé sans que moi-même ou l'un de mes collaborateurs directs lui adressent de recommandation.

» En tout état de cause, une

telle intervention de ma part aurait été pour le moins paradoxale. Sur le fond, ma position personnelle est connue puisque j'avais indiqué, en réponse à une question d'actualité posée à l'Assemblée nationale, en avril 1998, qu'à mes yeux, les massacres de 1915 revêtaient le caractère d'un génocide. J'avais exprimé cette conviction avant même l'adoption, par l'Assemblée, en mai 1998, d'une proposition de loi reconnaissant le génocide arménien. C'est pourquoi, contrairement à ce que pourrait laisser entendre l'article du Monde, j'adhère totalement et me réjouis de la position qui a été prise sur cette question par le gouvernement, à l'occasion du débat d'urgence organisé le 7 novembre au Sénat. »

Refondation sociale : le Medef se donne un délai d'un an

C'EST REPARTI. Considérant le dossier de l'assurance-chômage désormais réglé, le Medef qui réunit son conseil exécutif lundi 13 novembre dans l'après-midi, doit maintenant redéfinir le tempo de sa refondation sociale. Et retrouver une « respiration » par rapport au calendrier qu'il s'était lui-même fixé et dont l'échéance était fixée au 31 décembre 2000.

Pas mécontent de la « dynamique » créée par l'accord Unedic, le Medef qui, depuis belle lurette, a remis sa menace de quitter les organismes paritaires à la fin de l'année, compte se donner du temps pour faire aboutir les autres chantiers. Lundi après-midi, les principaux dirigeants du Medef doivent ainsi décider de demander à leur assemblée générale annuelle, convoquée le 18 janvier prochain, de prolonger leur mandat de négociations.

DEUX AUTRES DOSSIERS LOURDS

« Il faut laisser le processus de négociation suivre son cours », explique-t-on avenue Pierre-1^{er} de Serbie, au siège du Medef. En effet, sur les quatre chantiers engagés cette année, un seul, l'Unedic, a pour le moment abouti, tandis que les retraites complémentaires, la santé au travail, ou la négociation collective piétinent plus ou moins. En outre, le Medef s'apprête à ouvrir, dès décembre, deux autres dossiers « lourds » – la formation professionnelle, le 20 décembre, et l'assurance-maladie, pour laquelle aucune date précise n'a encore été fixée. Un nouveau

délai d'un an semble donc raisonnable. Les dirigeants patronaux, par souci d'affichage, hésitent toutefois à solliciter directement douze mois supplémentaires et pourraient décider de ne pas borner strictement la durée nécessaire. Par ailleurs, le président du Medef compte proposer à son conseil de faire le point sur l'ensemble du chantier de la refondation sociale, lors d'une rencontre réunissant tous les partenaires sociaux d'ici la fin de l'année. Cette réunion serait le pendant de celle qui, le 3 février 2000, avait donné le coup d'envoi formel à la refondation sociale.

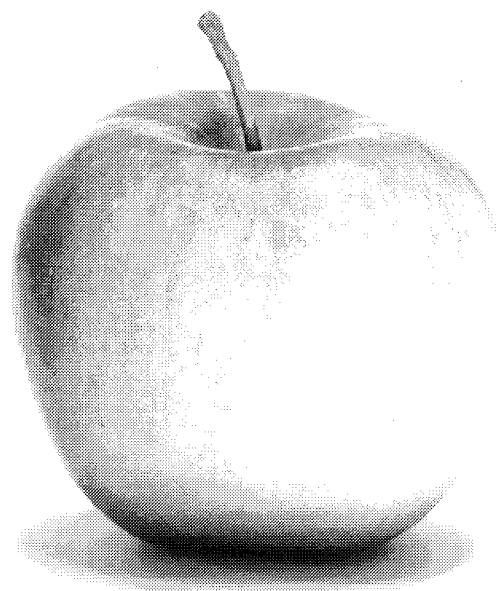
MORATOIRE SUR LES 35 HEURES

Lors du conseil exécutif, Ernest-Antoine Seillière devrait également rendre compte point par point de l'entretien qu'il aura mené quelques heures auparavant avec la nouvelle ministre de l'emploi, Elisabeth Guigou. Cette rencontre s'inscrit dans la série de rendez-vous avec les partenaires sociaux qu'a engagés la ministre depuis son arrivée. A cette occasion, et sans surprise, M. Seillière compte réclamer un moratoire sur l'application des 35 heures. L'organisation patronale entend s'appuyer sur une enquête révélant les pénuries sectorielles et géographiques de main-d'œuvre synthétisée à partir des informations que lui ont fournies ses adhérents.

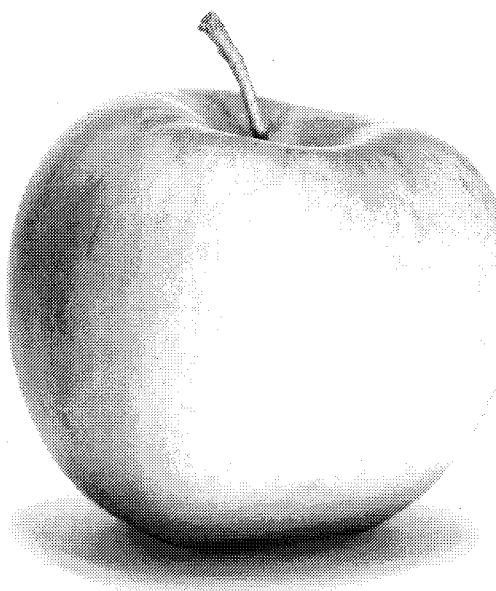
Le dossier de l'Unedic devrait être également au menu de la rencontre avec M^{me} Guigou, dans la perspective de la réunion du Comité supérieur de l'emploi, mercredi 15 novembre, durant laquelle la CGT et FO ont prévu de faire jouer leur droit d'opposition. Ce « veto » ne devrait pas avoir d'incidence sur le fond de la procédure d'agrément lancée par le gouvernement. Seul l'aval définitif sous forme d'arrêté devrait être quelque peu retardé, la ministre de l'emploi prévoyant, dans ce cas, comme le code du travail lui en offre la possibilité, de convoquer une deuxième réunion.

La semaine dernière, l'Unedic a revu ses prévisions en matière de chômage pour 2000 et 2001. Le régime qui tablait sur une diminution de 319 000 du nombre des demandeurs d'emplois, lors de sa précédente estimation, au printemps dernier, estime désormais à 400 000 le décre pour l'année 2000. Plutôt confiante, l'Unedic juge que « la reflux du chômage devrait perdurer l'année prochaine » à « un rythme important en liaison avec la forte croissance de l'emploi ». Elle chiffre à 310 000 personnes le nombre de chômeurs en moins en 2001.

Caroline Monnot



S'IL S'AGISSAIT DE FOURNISSEURS D'ACCÈS INTERNET, VOUS SAURIEZ LEQUEL A UN VER.



Il n'y a jamais eu autant de fournisseurs de services Internet qu'aujourd'hui. Mais dans une telle profusion, comment faire le bon choix ? C'est là qu'intervient NSIratings (labels NSI). Lorsque vous voyez un fournisseur d'accès Internet arborant le

logo NSIrated (labellisé NSI), vous avez la garantie qu'il possède le service, le savoir-faire technique et la stabilité financière qui vous aideront à tirer le meilleur profit de l'Internet, sans mauvaises surprises.



DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

MATELAS • SOMMIERS
VENTES PAR TÉL. POSSIBLE

fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...

CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Duvivier - Coulon - Sulren etc...
5500 m² d'exposition

LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO

• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M^o Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M^o Place d'Italie

01.42.08.71.00
7 jours sur 7

JUSTICE Le mouvement de grève des avocats, lancé le 30 octobre, à Lille, pour réclamer une réforme de l'aide juridictionnelle, rencontre un grand succès dans les différents bar-

reaux de France. ● **LA CONFÉRENCE** des bâtonniers, qui regroupe les avocats de province, appelle à la grève, lundi 13 novembre, à l'occasion du vote du budget de la justice. ● **LA**

PROFESSION dénonce un système qui, destiné à permettre aux plus démunis de financer leur défense, oblige les avocats à travailler à perte. ● **ELLE RÉCLAME** une réforme de

fond, en soulignant que près de la moitié des avocats gagnent moins de 18 700 francs par mois. ● **INVITÉE DU CONGRÈS** du Syndicat des avocats de France (SAF), vendredi 10 novembre,

la nouvelle garde des sceaux, Marylise Lebranchu, a reconnu que le dispositif était « archaïque », mais elle a précisé qu'elle ne disposait que de « peu de moyens d'urgence ».

Les avocats se mobilisent contre la grande misère de l'aide juridictionnelle

Ils dénoncent les insuffisances de ce système de financement de la justice pour les plus démunis, qui les oblige à travailler à perte. Invitée au congrès du Syndicat des avocats de France, la ministre de la justice, Marylise Lebranchu, a reconnu que le dispositif était « archaïque »

MARILYSE LEBRANCHU avait fait préparer un de ces discours qui comprend les « *légitimes inquiétudes* » de la profession, mais s'efforce de gagner du temps et dont on peine après coup à retrouver le sujet. La garde des sceaux, vendredi 10 novembre, devant un congrès du Syndicat des avocats de France (SAF), assez remonté, a compris qu'il n'était plus temps. Elle s'est bravement jetée à l'eau, sans notes, a pataugé un peu mais pris la mesure de la colère des avocats. Il ne s'agit plus de grogne, mais de grève, qui va plus ou moins paralyser les tribunaux à partir de lundi 13 novembre, jour du vote du budget de la justice. Les avocats réclament une réforme de l'aide juridictionnelle, le système d'accès à la justice des plus pauvres, qui met en péril un nombre croissant de cabinets.

L'aide juridictionnelle (AJ) est née de la loi du 10 juillet 1991 et vise à permettre aux plus démunis, grâce à une aide de l'Etat, de choisir librement leur avocat. Il y avait un besoin : l'Etat a consacré 574,7 millions à l'AJ en 1991, 1,54 milliard cette année, soit une augmentation de 128 %. C'est beaucoup et c'est peu : la France y consacrait ainsi 19,91 F par habitant en 1997, la Grande-Bretagne 271,95 F. Pour obtenir l'aide juridictionnelle, il faut remplir un dossier obscur de quinze pages.

PLAFONDS TROP FAIBLES

« *L'Etat peut vous demander de rembourser les sommes par lui exposées au titre de l'aide juridictionnelle, précisez ainsi le formulaire, dans les mêmes proportions que les dépens lorsque la décision passée en force de chose jugée vous a procuré des ressources telles que, si elles avaient existé au jour de la*

demande d'aide juridictionnelle, celle-ci ne vous aurait pas été accordée même partiellement. » Dans 80 % des cas, c'est donc l'avocat qui s'y colle, trie, photocopie et joint les pièces demandées.

783 130 personnes ont demandé l'aide juridictionnelle en 1999, 10 % des demandes ont été rejetées. Huit fois sur dix, « *parce que les plafonds pour obtenir l'AJ sont trop faibles*, explique un rapport de Simone Brunet, du barreau de

Poitiers, et parce que l'examen des demandes est devenu de plus en plus tatillon ».

En 1972, le plafond de ressources pour obtenir l'AJ était supérieur de 35 % au SMIC net. Il est aujourd'hui inférieur de 11 % : il faut, avec 4 965 F par mois, être moins que smicard pour avoir droit à l'aide juridictionnelle complète. Gagner moins de 7 449 F ouvre le droit à une AJ partielle. A ce plafond, l'Etat ne rembourse que 15 % des sommes. Pour l'heure, ce sont les RMIstes qui bénéficient de l'AJ, à moitié pour la justice civile (divorces, tribunaux d'instance, assistance éducative), pour le tiers en correctionnelle.

C'est que la justice est chère, les avocats aussi. Mais paradoxalement, ils ne sont pas riches. Le revenu médian des 31 443 avocats de France était en 1999 de 224 390 F par an, selon la Caisse nationale des barreaux français. C'est-à-dire qu'une moitié des avocats gagnent moins de 18 700 F par mois, avant impôt, et ils sont 84 % à se partager la moitié des revenus. 50 % des avocats ont moins de dix ans de barreau et exercent de plus en plus souvent seuls : nommer à la justice l'ancien ministre du commerce et de l'artisanat était finalement bien vu.

UN « SAMU JURIDIQUE »

Stéphane Maugendre, avocat à Bobigny, a calculé qu'une fois payés la secrétaire, les deux collaborateurs, le loyer, les frais postaux, la comptabilité, la taxe professionnelle, l'Urssaf, les caisses de retraite, d'assurance-maladie et l'ordre, son associé et lui devaient trouver 110 000 F par mois avant de gagner un sou. Ce qui ramène le coût horaire de ces frais à 350 F par associé. Et c'est encore très peu : il est en moyenne entre 500 et 1 000 F. Ainsi un avocat qui accepte des AJ travaille matériellement à perte.

L'AJ est calculée en unité de valeurs, des UV dont les avocats dénoncent le faible niveau. Selon les barreaux, l'UV vaut de 134 à 154 F - 144 F en moyenne. Assister un détenu en maison d'arrêt impose d'aller voir le dossier au tribunal, son client en prison, de préparer sa plaidoirie, éventuellement revenir après un renvoi,

assister à l'audience pour 4 UV, soit 576 F. C'est ce qu'ont touché les avocats du réseau Chalabi pour huit semaines dans le gymnase de Fleury-Mérogis en octobre 1998. Un dossier d'assistés - plusieurs années de travail - vaut 50 UV (7 200 F), sauf en partie civile (8 UV, 1 152 F) alors que la défense peut y être aussi lourde, notamment pour les viols.

Certaines procédures ne sont même pas indemnisées, comme les quatre premières contraventions devant le tribunal de police ou le tribunal des pensions militaires. Mieux, pour les premières comparutions, l'avocat ne touche l'AJ qu'en cas de débat contradictoire : il n'est ainsi payé que si son client est incarcéré. La liste est longue : les décrets de la loi de 1998 sur l'accès au droit ne sont toujours pas tombés, les médiations pénales pour les plus démunis n'ouvrent ainsi pas de rémunération ; l'assistance des détenus dans les prétoires des prisons n'est pas budgétée ; la chancellerie a même estimé que, pour les avocats, à la première heure de garde à vue l'an prochain, la moitié seulement des prévenus appelleraient un défenseur...

Marylise Lebranchu a reconnu que la nomenclature des UV était « archaïque » et qu'il fallait repenser le système. Un groupe de travail va se mettre en place le 23 novembre et doit aboutir à un texte opérationnel en 2003. La Fédération nationale des unions de jeunes avocats (Fnuja) propose de créer un « SAMU juridique » confié à de « jeunes élèves avocats » et un système d'AJ financé par les assurances.

Le SAF, très opposé à « *cette logique libérale* », veut au contraire construire « *un service public d'accès au droit* » avec un établissement public hors du budget de la justice. En attendant, la garde des sceaux a prévenu qu'elle avait « *peu de moyens pour l'urgence* », et le doublement de l'UV réclamé par le SAF est loin d'être acquis. La chancellerie préférerait rééquilibrer la dotation globale des barreaux pour faire taire les plus mécontents, en pariant discrètement sur un essoufflement de la grève.

Franck Johannès

« C'est pour défendre ces gens-là que j'ai choisi ce métier »

SOPHIE SCHWILDEN a arrêté. Dix ans de barreau en Seine-Saint-Denis, associée avec une copine depuis cinq ans, elle travaillait avec une majorité de dossiers à l'aide juridictionnelle (AJ), qu'elle refuse désormais depuis deux mois. « *On était au bord du gouffre*, explique la jeune femme, *on a réinjecté 100 000 F qu'on avait pu économiser avant de s'installer, on a tout bouffé en quatre ans.* »

C'est évidemment temporaire, M^{me} Schwilden ne s'est pas installée par hasard dans un département où la moitié de la population dépend de l'AJ pour avoir accès à la justice. « *C'est pour défendre ces gens-là que j'ai choisi ce métier. Mais on était usées, épuisées, ruinées, on en arrivait même à se déprécier nous-même. Depuis deux mois, je revis, je suis plus disponible, et je ne gagne pas moins.* »

Laetitia Lewi, trois ans de barreau, associée depuis six mois en Seine-Saint-Denis, a 80 % de dossiers d'AJ, gagne moins que lorsqu'elle était collaboratrice. « *Par principe on ne refuse pas un dossier d'AJ, mais on n'y arrive pas, avec dix heures de boulot par jour plus tous les week-ends. Il y a longtemps qu'on n'a plus de femme de ménage, le vendredi avant de partir, il faut encore aller nettoyer les toilettes.* »

C'est du militantisme, mais les militants commencent à en avoir plein les bottes. Laetitia vit grâce à son copain, appelle ses parents à la rescousse, qui ne comprennent pas comment elle se débrouille.

TRAVAILLER À PERTE

Perrine Crosnier, vingt ans de barreau à Bobigny, paie 65 % de charges, 97 000 francs de taxe professionnelle, gagne la même chose depuis dix ans, en 1999 moins que ses collaborateurs et à peine plus que sa secrétaire. « *Si on a un cabinet rentable, on travaille les deux tiers du temps pour les charges fixes, un tiers pour dégager un revenu personnel.* »

Pour l'AJ, on lui demande finalement de travailler à perte pour les plus démunis et de se rembourser sur les autres clients, ce qu'elle a naturellement du mal à accepter. « *Et vous n'imaginez pas le travail en AJ*, reprend M^{me} Lewi. *La majorité des gens ne parlent pas ou peu le français, ils arrivent avec un grand sac plastique dans lequel il y a tous les papiers. Nous, on travaille la tête dans le guidon, on n'a plus le temps de se former. Et la peur au ventre de commettre une faute.* »

F. J.

Chaque fois qu'il perd sa troisième vie, il demande du renfort à ses potes du réseau.

Si sa mère est malade, il peut compter sur une nounou pour venir le garder. Pour les féroces combattants des jeux vidéo, pouvoir compter sur les autres est une force. Pour leurs parents aussi. Afin que votre couverture santé soit encore plus complète, la Mutuelle Générale vous donne automatiquement accès à de nombreux avantages dont l'assistance à domicile et la protection juridique. Vous êtes protégés par la 2^e mutuelle française ouverte à tous les métiers de la communication. 1 200 000 personnes en bénéficient déjà.

La solidarité est une belle entreprise

mg.com.fr

SAF B. 5 - Photo : J. Guerin

Marylise Lebranchu, garde des sceaux, a reconnu que le dispositif était « archaïque » et qu'il fallait repenser le système. Un groupe de travail va se mettre en place le 23 novembre et doit aboutir à un texte opérationnel en 2003.

La France doit juger l'« offense » faite par un auteur à trois chefs d'Etat africains

La procédure ne prévoit pas de débat au fond

A LA DEMANDE de trois présidents africains, l'Etat français a diligencé des poursuites judiciaires contre un auteur ayant commis ce que l'ancien droit royal considérait comme un crime de lèse-majesté. La 17^e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris vient en effet de fixer au 28 février, puis aux 5 et 7 mars 2001, les dates d'un procès intenté à François-Xavier Verschave, auteur du livre *Noir silence. Qui arrêtera la Françafrique ?*, paru en mai, ainsi qu'à l'éditeur de cet ouvrage de dénonciation. A l'origine de la procédure pour « offense à chef d'Etat », les présidents du Tchad, du Gabon et du Congo-Brazzaville, tous représentés par M^{rs} Jacques Vergès, se sont constitués partie civile.

Dans son livre, M. Verschave, président de l'association Survie, qui pourfend les « liaisons incestueuses » entre la France et l'Afrique, qualifie le président tchadien Idriss Déby d'« assassin invétéré », le Gabonais Omar Bongo de « dictateur criminel, corrompu et mafieux » et impute au Congolais Denis Sassou Nguesso, outre sa « complicité » dans l'attentat contre le DC-10 dont l'explosion, en 1989, au-dessus du Ténére, a coûté la vie à cent soixante-dix passagers, des « crimes contre l'humanité » dans l'exercice de son pouvoir, reconquis en 1997.

En juin, chacun des trois présidents africains a écrit, sous la plume de M^{rs} Vergès, au responsable de la diplomatie française, Hubert Védrine, pour lui demander l'application d'une loi de 1881 réprimant l'atteinte à la dignité de chef de l'Etat, que celui-ci soit français ou étranger.

En France, le général de Gaulle s'était servi de cette arme juridique, héritée du droit monarchique, pour récuser des mises en cause, sans débat sur le fond. En effet, contrairement à des plaintes pour diffamation, l'« offense » est jugée sans examen de la véracité des allégations poursuivies, pour peu que la mauvaise foi de l'auteur, l'« intention coupable », soit établie.

De l'étranger, au milieu des années 80, le président algérien Chadli Benjedid s'était ainsi défendu contre son implication dans un trafic de voitures volées. En 1998, de la même manière, le roi Has-

san II avait actionné la justice française contre la mise en cause de son entourage familial dans la culture du haschisch au Maroc. Cette jurisprudence fait l'objet d'un recours contre l'Etat français devant la Cour européenne des droits de l'homme.

En l'état actuel, dès lors que les autorités françaises sont sollicitées par un chef d'Etat étranger, elles ont obligation de saisir le parquet, qui prend ensuite ses réquisitions. Le 19 octobre, cette automaticité a été critiquée à l'Assemblée nationale par Marie-Hélène Aubert, députée Vert d'Eure-et-Loir, qui a demandé à la garde des sceaux l'abrogation d'« un article à la fois désuet et dangereux ». Celui-ci, selon la parlementaire, aurait naguère pu permettre au général

Dès lors que les autorités françaises sont sollicitées par un chef d'Etat étranger, elles ont obligation de saisir le parquet

Pinochet ou au président Milosevic de « faire poursuivre leurs détracteurs en France par les tribunaux français ».

M. Verschave, fonctionnaire dans une petite commune près de Lyon et, en 1998, déjà auteur de *La Françafrique. Le plus long scandale de la République*, est passible d'une amende de 300 000 francs pour chacune des plaintes, et d'éventuels dommages et intérêts qu'il devrait verser aux parties civiles. Il dénonce « une tentative de censure », la volonté de « mettre à genoux » une association et une maison d'édition, Les Arènes, « sans grands moyens financiers ». Alors qu'il qualifie de « livres de mise en perspective » ces ouvrages puisant exclusivement aux sources documentaires, M^{rs} Vergès raille, lui, un auteur « paré de ciseaux, de colle et de bons sentiments, qui ne vérifie pas ce qu'il affirme ».

Stephen Smith

Le dossier du sang contaminé relu à la lumière de la loi sur les délits non intentionnels

Plusieurs avocats entendent demander à la chambre d'accusation de Paris l'abandon des poursuites

La chambre d'accusation de Paris devait débattre, lundi 13 et mardi 14 novembre, des éventuelles incidences que la loi du 10 juillet 2000 pour-

rait avoir sur le volet « non ministériel » de l'affaire du sang contaminé. Plusieurs avocats entendent demander l'abandon des poursuites contre

leurs clients en vertu de ce nouveau texte qui a modifié le régime de la responsabilité pénale en cas de délits non intentionnels.

cats, aucune loi ni règlement n'existait entre 1983 et 1985, ayant permis de clarifier la position du gouvernement sur ce dossier. Il existait bien une circulaire de 1983, édictée par la direction générale de la santé, recommandant une sélection des donneurs de sang : cette circulaire n'a pas été respectée, ce que reprochait notamment la juge

exposait autrui à un risque d'une particulière gravité que ces personnes ne pouvaient ignorer ». Les avocats de la défense, et notamment ceux des conseillers ministériels, estiment que la connaissance que chacun pouvait avoir du sida n'était pas la même en 1983-1985 qu'aujourd'hui. On ne peut donc reprocher à leurs clients

réquisitoire d'une soixantaine de pages, l'avocat général, Jean Martin, reprend point par point les charges retenues contre les mis en examen. Il estime que les dispositions de la loi du 10 juillet ne changent en rien l'analyse du dossier : que ce soit contre les responsables de centre de transfusion sanguine ou les conseillers ministériels, l'avocat général affirme, en citant des notes et des documents de l'époque, qu'ils ont contribué en connaissance de cause à freiner la mise à disposition de produits sanguins non contaminés ou à retarder la mise en place du dépistage systématique du VIH dans les dons de sang. Pour le magistrat, « ces actions retardatrices et dilatoires » et « ces défaillances et négligences graves » sont bien constitutives de « fautes caractérisées », qui justifient le renvoi des mis en examen devant le tribunal correctionnel.

Cette position rejoint celle des parties civiles, qui avaient dénoncé, lors de l'élaboration de la loi, le risque d'une « amnistie anticipée » dans l'affaire du sang contaminé. M^{rs} François Honnorat, conseil de l'Association française des transfusés, estime ainsi que les différents documents et comptes-rendus de réunion découverts lors de l'instruction « attestent que les mis en examen étaient saisis d'éléments précis d'information » sur la réalité des risques de contamination. « La nouvelle loi ne modifie donc en rien les charges initiales », affirme M^{rs} Honnorat. Il revient désormais à la chambre d'accusation de se prononcer sur l'incidence de ce texte afin de débroussailler les responsabilités dans ce dossier complexe.

Cécile Prieur

Trente personnes mises en examen

Trente personnes sont mises en examen dans le volet « non ministériel » de l'affaire du sang contaminé. Des responsables de centres de transfusion sanguine : Michel Garretta, Jean-Pierre Allain, Bahman Habibi, Gérard Jacquin ainsi que Jacques Baudelot, Jean-Jacques Fournel, Nadjib Duedari, Claude Ropartz et Denys Houssay. Des membres de la direction générale de la santé : le professeur Jacques Roux, Jean-Baptiste Brunet et Marie-Thérèse Pierre. L'ancien directeur du Laboratoire national de la santé, le docteur Robert Netter et une ancienne fonctionnaire de l'administration des affaires sociales, Danièle Delepine-Fuchs.

Sont également mis en examen des anciens conseillers ministériels : le professeur François Gros (ancien conseiller de Laurent Fabius), Louis Schweitzer (ancien directeur de cabinet de Laurent Fabius), Claude Weisselberg (ex-conseiller du secrétaire d'Etat à la santé Edmond Hervé), Charles-Henri Filippi (ex-directeur de cabinet du ministre des affaires sociales Georgina Dufoux) et Patrick Baudry (ex-conseiller de Georgina Dufoux). L'ancien PDG de Diagnostics Pasteur, Jean Weber, et dix médecins prescripteurs spécialistes de l'hémophilie : Yvette Sultan, Claire Gazengel, Françoise Verroust, Daniel Vergoz, Françoise Ferrer Le Cœur, Marie-José LARRIER, Yves Laurian, Bernard Boneu, Angèle Eschbach, Geneviève Leroux.

d'instruction aux mis en examen. Mais la défense estime qu'on ne peut en faire grief aux mis en examen puisque ce document n'a pas de valeur réglementaire.

Autre condition pour que la responsabilité pénale des auteurs indirects d'infractions soit retenue : il faut que les personnes aient commis une « faute caractérisée et qui

d'avoir délibérément exposé autrui à un risque qu'ils ne pouvaient ignorer, étant donné, affirmant-ils, que les connaissances sur les risques de contamination par voie transfusionnelle étaient parcellaires et incomplètes.

Cette analyse est battue en brèche par le parquet général de la cour d'appel de Paris. Dans un

CORRESPONDANCE

Une lettre des dirigeants du casino d'Ajaccio

A la suite de notre article intitulé « La justice émet le soupçon d'un blanchiment d'argent autour du casino d'Ajaccio » (Le Monde du 3 novembre), nous avons reçu de François et Edouard Cuttoli, dont la famille gère le casino d'Ajaccio, la mise au point suivante :

Aucun retrait en espèces des comptes du casino d'Ajaccio n'a été fait en dehors du cadre juridique légal et n'est possible, compte tenu notamment de la rigueur du cadre juridique régissant les casinos. Seu-

le la mairie de Saint-Nectaire [Puy-de-Dôme], en 1994, a concédé à la famille Cuttoli l'exploitation du casino de Saint-Nectaire, fermé depuis plus de vingt-cinq ans. Cette concession est intervenue en l'absence de toute opération d'achat. Avec deux autres associés, la famille Cuttoli a, entre 1994 et 1996, investi plus de 4 millions de francs dans la rénovation du casino de Saint-Nectaire. Il n'existait aucun lien juridique entre le casino d'Ajaccio, d'une part, et le casino de Saint-Nectaire, d'autre part. Aucun transfert de fonds, aucune opération de prêt entre ces deux casinos n'est intervenu.

Enfin, la Société d'exploitation du casino d'Ajaccio, société créée en 1937, déjà par la famille Cuttoli, régulièrement agréée par le ministère de l'intérieur, est dénuée de tout lien avec le milieu mafieux ou du grand banditisme. La Société du casino d'Ajaccio, qui a fait l'objet de nombreux contrôles légaux d'usage (impôts, trésorerie, police des jeux, etc.), fonctionne dans la plus parfaite régularité et légalité.

CHAÎNE DE DÉCISION

Les avocats de la défense, qui plaident déjà tous la relaxe de leurs clients, ont trouvé de nouveaux arguments dans l'adoption de la loi. Le texte prévoit en effet deux conditions pour que les personnes qui sont indirectement à l'origine d'un dommage – ce qui est majoritairement le cas dans cette affaire, où l'on reproche aux mis en examen d'avoir participé à la chaîne de décision aboutissant à l'écoulement sur le marché de produits sanguins contaminés – soient pénalement responsables. Il faut ainsi qu'ils aient violé de façon « manifestement délibérée une obligation particulière de prudence ou de sécurité prévue par la loi ou le règlement ».

Or, vont plaider certains avo-

Haut Comité de la Santé Publique

Politiques publiques, pollution atmosphérique et santé

Poursuivre la réduction des risques

280 p., 170 F

Rapport du Haut Comité de la santé publique

Disponible en librairie ou auprès des Editions ENSP

École nationale de la santé publique

Av. du Pr Léon-Bernard - 35043 Rennes cedex

Tél. 02 99 54 90 98 - Fax 02 99 54 22 84

Mél : editions@ensp.fr - http://editions.ensp.fr

ESPRIT Novembre 2000

L'économie, avec ou sans valeurs ?

Renseignements : ☎ 01 48 04 08 33 - www.esprit.presse.fr

apec.asso.fr

Pour prendre la mesure du marché de l'emploi, consultez un spécialiste

www.apec.asso.fr

En toute connaissance de job.

Que vous soyez en recherche active ou en veille, trouvez facilement parmi les 11 000 offres d'emploi cadre celles qui vous correspondent le mieux, et suivez l'actualité des entreprises qui recrutent. Ainsi vous prenez la mesure de votre marché.

Apec

Vache folle : Lionel Jospin doit annoncer mardi la décision du gouvernement sur les farines animales

M. Hollande a indiqué que la France allait « vers une interdiction, un moratoire »

La décision du gouvernement sur l'utilisation des farines animales dans l'alimentation des volailles, des porcs et des poissons sera rendue publique

mardi 14 novembre à 12 heures par Lionel Jospin. Le premier ministre semble s'être rallié à la position de Dominique Voynet, qui prône un moratoire

re immédiat. Le premier secrétaire du PS, François Hollande, a estimé que le gouvernement n'avait « plus le temps » d'attendre l'avis des experts.

LE PREMIER MINISTRE, Lionel Jospin, annoncera mardi à 12 heures les décisions du gouvernement concernant l'utilisation des farines de viandes et d'os dans l'alimentation des porcs, des volailles et des poissons, à l'occasion d'une conférence de presse, précédée d'une réunion de ministres à Matignon.

Le premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande, a d'ores et déjà levé un coin du voile en indiquant, dimanche 12 novembre sur France 3, que la France allait « vers une interdiction, un moratoire » sur l'utilisation des farines. M. Hollande a estimé que face à l'extension de la crise de la vache folle, une prise de position gouvernementale sur cette question était devenue urgente et que le gouvernement n'avait « plus le temps » d'attendre l'avis des scientifiques de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afsa). « Il y a une légitime inquiétude, une pression [de l'opinion française en faveur de cette interdiction], même si c'est irrationnel, même si c'est en décalage avec la réalité, qu'importe, nous allons dans le sens de l'interdiction et du moratoire », a expliqué M. Hollande. « Mais en même temps, prenons conscience que quand même, c'est mieux pour fonder une décision politique d'avoir un avis des scientifiques », a-t-il pondéré pour justifier la saisi-



ne de l'Afsa par le gouvernement. Les scientifiques « ont demandé du temps, mais en l'occurrence, il n'y a plus de temps », a-t-il conclu.

Après les déclarations au Monde de Dominique Voynet, expliquant qu'elle plaiderait en faveur d'un moratoire immédiat sur l'utilisation de ces farines (Le Monde daté 12-13 novembre), celles du premier secrétaire socialiste confirment que Lionel Jospin s'est, en définitive, rangé aux conclusions

de la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Le principe de l'interdiction définitive de l'usage des farines animales étant depuis plusieurs semaines acquis, les derniers échanges interministériels sur cette question portaient sur l'opportunité d'un moratoire, certains ministres – au premier rang desquels Jean Glavany, ministre de l'agriculture – estimant que l'adoption d'un moratoire immédiat équivalait de facto à une interdiction définitive. A l'inverse, le fait de décréter un moratoire dans l'attente des conclusions de l'Afsa offre à M. Jospin la possibilité de répondre favorablement à une forte demande de l'opinion. Il lui resterait alors à expliquer les raisons qui l'ont conduit à bousculer le calendrier initialement retenu et la logique fondée sur une évaluation scientifique du risque indépendant de sa gestion politique.

Le coût du retrait total et définitif des farines carnées de l'alimentation animale serait d'environ 3 à 5 milliards de francs, selon une estimation commune des ministères de l'agriculture et de l'aménage-

ment du territoire et de l'environnement. Signée de Jean-François Collin, directeur de cabinet de M^{me} Voynet, une note adressée ces jours derniers à Olivier Schramek, directeur de cabinet de Lionel Jospin, ne retenait que la fourchette haute de cette estimation (Le Monde daté 12-13 novembre). Une décision urgente concernant l'usage des farines sera-t-elle seule capable de prévenir l'extension de la crise de la vache folle ? M. Hollande ne le pense pas. « Est-ce que créer des stocks [de farines animales], ça enlève le risque ? Non, ça le crée », a-t-il souligné, expliquant qu'« une fois qu'on aura interdit, suspendu la fabrication des farines animales, ce ne sera pas simple, nous aurons collectivement à gérer ».

LES RIS DE VEAU INTERDITS

Dans ce contexte, le Journal officiel, daté du 11 novembre, a publié trois arrêtés du ministère de l'agriculture interdisant notamment la consommation des ris de veau, quel que soit l'âge des animaux dont ils proviennent. Les arrêtés portent, en pratique, sur l'interdiction en France de l'utilisation des ris de veau dans l'alimentation humaine, sur l'importation de ces mêmes matières et sur leur interdiction dans l'alimentation animale.

Alors que Jacques Chirac doit recevoir lundi 13 novembre François Fischler, commissaire européen à l'agriculture et au développement rural, la nouvelle crise de la vache folle a dépassé les frontières de l'Hexagone. L'Espagne a depuis plusieurs jours fermé ses frontières aux bovins français et irlandais, tandis que plusieurs pays européens menacent de faire de même. Nicole Fontaine, présidente du Parlement européen, s'est, dimanche 12 novembre prononcé sur Europe 1, en faveur de l'interdiction des farines animales dans l'ensemble de l'Union européenne.

Jean-Yves Nau et Pascale Robert-Diard

Des fûts de terre toxique auraient été clandestinement enterrés en région parisienne

Un ex-sous-traitant de l'entreprise incriminée accuse

C'EST une histoire de douteux jardinage, sur fond de racket, une affaire de déchets industriels puis réenterrés discrètement. Des versions contradictoires des acteurs ne ressort qu'une seule certitude, établie sur procès-verbal de police : quelque part en région parisienne, peut-être du côté du Bourget, 1 500 tonnes de terre douteuse ont été abandonnées sans que la justice et les services de l'Etat n'y prêtent grand intérêt.

En 1995, la Gerep, une société basée à Mitry-Mory (Seine-et-Marne) et spécialisée dans le retraitement de déchets industriels, décide de construire un nouveau four d'incinération. En creusant les fondations, les ouvriers tombent sur des dizaines de fûts de produits toxiques enfouis sans précaution. Ils contiennent un résidu pâteux, malodorant et toxique. « Ces fûts datent d'avant 1983, époque où notre société a pris le contrôle de l'usine », assure Daniel Baumgartner, directeur de Tredi, société mère de la Gerep et filiale de Vivendi. « Bordereau d'envoi à l'appui », le responsable assure que les fûts ont été traités dans une autre filiale du groupe.

« Le sol n'a pas été contaminé », poursuit le même interlocuteur. Sur les documents, la terre déblayée est classée 3, ou inerte, selon la nomenclature des déchets, comme de simples gravats de chantier. D'après la loi, elle aurait cependant dû être déposée dans une décharge de même classe. Il en aurait coûté au maximum 40 francs la tonne à l'entreprise. La Gerep a préféré disperser cette terre dans la nature. La société ne semble pas avoir procédé ainsi par souci d'économie. Elle a en effet payé un transporteur 800 francs la tonne, soit près de trois fois le prix du marché, pour se débarrasser du fardeau. Pourquoi ?

« La terre était polluée », assure Alain Colland. Cet artisan qui travaillait pour la Gerep affirme avoir été témoin du spectacle. « Les bidons étaient empilés dans la fosse et avaient fui, souillant tout aux alentours », assure-t-il. Ils ont été détruits sur place et sous mes yeux. Certains explosaient au contact du feu. Ils contenaient des acides. Puis la terre contaminée a été évacuée discrètement. » « Faux », assure Daniel Baumgartner, qui met les accusations de l'homme sur le compte de la vengeance.

Alain Colland a en effet un contentieux avec la Gerep. Il avait été embauché par l'entreprise en 1989 comme sous-traitant, afin d'assurer l'entretien des peintures des fours. Ce contrat venait à point nommé pour cet artisan au bord de la faillite. Le directeur de l'usine, Daniel Créquit, avait

cependant exigé que la moitié des sommes payées lui soit restituée en mains propres. Le sous-traitant a accepté ce marché pendant sept ans, reversant 3,5 millions de francs, avant de dénoncer maladroïtement l'escroquerie à la justice dans une lettre anonyme.

L'enquête sur les malversations a confirmé ses dires et le directeur indélicat a été condamné en 1998 à douze mois de prison avec sursis et 200 000 francs d'amende. Mais, lors d'un second procès, en mai 2000, la justice a débouté M. Colland, qui demandait que lui soit restitué le montant qu'il avait perdu.

Entendu par la police, Manuel Vaz, patron de la société de transport Stal, a admis avoir transporté la terre mais a affirmé ne plus se souvenir de l'endroit où il avait déposé son chargement. Il a depuis dissous sa société. Le volet environnemental du dossier est resté sans suite. La justice s'en est désintéressée. La préfecture de Seine-et-Marne a délégué le suivi à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environ-

« Les bidons étaient empilés dans la fosse et avaient fui, souillant tout aux alentours »

nement (Dire), qui explique n'avoir aucun moyen de connaître le lieu où ont été entreposés les débris et de déterminer leur nature.

Ruiné par quatre années de procédures judiciaires, ne vivant que de l'allocation pour adulte handicapé de sa femme, Alain Colland maintient ses accusations. « Un ancien employé m'a affirmé qu'il reste des bidons enterrés sous les constructions de l'usine », ajoute-t-il. L'homme a plus d'une fois perdu pied dans ce combat contre l'indifférence. Il doit passer en procès, le 17 novembre, pour avoir simulé une alerte à la bombe dans les locaux de la Gerep et devrait passer ultérieurement en jugement pour deux autres fausses alertes, à Tredi et à Vivendi. Il suit depuis trois semaines une grève de la faim. « Je veux que l'on me rende mon argent », proteste-t-il, envoyant lettre sur lettre à la direction de Vivendi. Il n'a reçu à ce jour qu'une réponse : une menace de coupure d'eau pour non-paiement de la facture.

Benoît Hopquin

Près de 80 % des Français pour l'interdiction des farines

70 % des Français déclarent être « inquiets » – « très inquiets » (23 %), « plutôt inquiets » (47 %) – des conséquences sanitaires de la maladie de la vache folle, selon un sondage Ifop pour Le Journal du dimanche du 12 novembre, réalisé auprès de 947 personnes, les 9 et 10 novembre. 54 % des Français interrogés disent ne pas avoir changé leurs habitudes alimentaires, 32 % consomment moins de bœuf et 13 % ne plus en manger du tout. Ils sont 79 % à souhaiter une interdiction totale des farines animales sans attendre les conclusions des experts ; 60 % des personnes interrogées sont favorables au retrait de la viande de bœuf des cantines scolaires et 54 % d'entre elles approuvent la position de Jacques Chirac. Selon un autre sondage, réalisé par Ipsos à la demande du service d'information du gouvernement (SIG), les 9 et 10 novembre, auprès de 1 025 personnes, 64 % des personnes interrogées (contre 34 %) font confiance au gouvernement pour assurer la sécurité des produits alimentaires ; 48 % d'entre elles estiment qu'il n'a pas expliqué clairement sa position.

Le recours aux protéines végétales passe par des importations massives

LES VOLAILLES et les porcs devront, tôt ou tard, passer au régime végétarien, ce qui était déjà le cas, depuis plus de dix ans, pour les ruminants, vaches et moutons.

Aujourd'hui, ces omnivores sont nourris avec des aliments qui contiennent entre 2 et 3 % de farines carnées pour les porcs et jusqu'à 5 % pour les volailles. Pour remplacer ces protéines animales, nécessaires à leur développement, les fabricants d'aliments devront faire appel aux protéines végétales : des graines de protéagineux (le pois, les féveroles, le lupin), des fourrages déshydratés comme la luzerne et des tourteaux de graines oléagineuses (obtenus après séparation de l'huile), telles que le soja, le colza ou le tournesol.

De toutes ces cultures, le soja est celle qui contient le plus de matières

riches en protéines. Quand la farine de viande comprend généralement 55 % de protéine assimilable, les tourteaux de soja en apportent 47 %, contre 35 % pour les tourteaux de colza et 23 % pour les graines de pois protéagineux. En théorie, le soja s'impose comme le meilleur substitut à la farine de viande. En pratique, cette plante originaire d'Asie n'est pas cultivée à grande échelle sur le Vieux Continent. L'Europe devrait donc pouvoir augmenter les productions adaptées à son climat, comme le pois, le colza et le tournesol, mais des accords de contingentement, passés il y a des années avec les Américains, bloquent tout développement significatif.

Au point que l'Europe dépend de l'extérieur pour les trois quarts de son approvisionnement en protéi-

nes. « L'Europe est en état structurel de dépendance en matières premières riches en protéines à l'égard du continent américain, nord et sud. C'est un choix fait dès 1962 », souligne Philippe Tillouz-Borde, directeur général de la Fédération des oléoprotéagineux (FOP). Au début des années 90, l'UE avait réduit son taux de dépendance à 65 % environ, grâce notamment au « boom » du tournesol en France. Mais, depuis 1992 (première réforme de la politique agricole commune), ce taux est remonté à 75 % pour les protéines végétales et à 70 % pour l'ensemble des protéines, animales comprises.

Les farines animales représentent l'équivalent de 450 000 tonnes de tourteaux de soja en France et 2,5 millions de tonnes en Europe. Pour substituer des protéines végétales aux protéines animales, il faudrait mettre en culture 800 000 hectares d'oléoprotéagineux en France et 1,7 million d'hectares en Europe, soit une augmentation de 30 % des surfaces actuelles (6,5 millions d'hectares dans l'UE). « C'est un choix politique. Une affaire de 200 millions d'euros de subventions par an pour l'Europe, en compensation du prix mondial », précise M. Tillouz-Borde. Le soja bénéficie actuellement de subventions déguisées versées aux « farmers » américains, qui rendent la bataille autour des protéines encore plus ser-

rée. La politique agricole des Etats-Unis instaurée en 1996 a encouragé les agriculteurs américains à cultiver davantage de soja. Grâce à des paiements compensateurs à l'agriculteur, pour corriger les baisses de prix liées au marché mondial, les Américains n'ont fait qu'aggraver les cours. Le soja arrive en masse, à des prix défiant toute concurrence, dans les ports d'Europe.

L'AUTRE RISQUE DES OGM

Concrètement, si l'Europe décidait d'encourager le développement des pois protéagineux, la première récolte aurait lieu en juillet 2001, ce qui donnerait des aliments pour animaux vers la fin 2001. Un semis de colza ne pourrait se faire avant août 2001, pour une récolte en juillet 2002. Dans l'intervalle, il faudrait avoir recours à un accroissement des importations américaines. Il s'agirait d'importer 8 % de tourteaux de soja en plus des 27 millions de tonnes déjà importées aujourd'hui en provenance des Etats-Unis, mais aussi du Brésil ou de l'Argentine. Le risque est alors grand de substituer un risque sanitaire à un autre : près de 60 % des sojas cultivés en Amérique du Nord contiennent des organismes génétiquement modifiés (OGM).

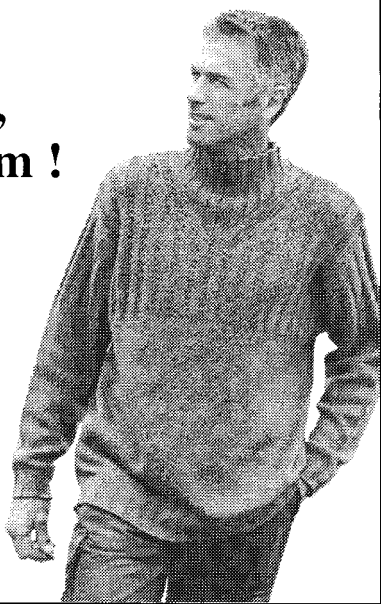
Véronique Lorelle

ERIC BOMPARD

Collection Cachemire

Cachemire, j'aime ton nom !

14, rue de Sévigné, Paris 4^{ème}
46, rue du Bac, Paris 7^{ème}
75, bld. Haussmann, Paris 8^{ème}
6, rue F. Ponsard, Paris 16^{ème}
81, rue Jouffroy, Paris 17^{ème}
28, rue Montrosier, Neuilly



LIQUIDATION TOTALE

IMPORTANT STOCK DE TAPIS D'ORIENT, A DES PRIX EXCEPTIONNELS

Tapis et Kilims des Tribus Nomades. Toutes Tailles. Grand choix de Tapis de grandes et très grandes dimensions. Vente uniquement jeudis, vendredis, samedis de 11h à 19h.

7, rue des Filles du Calvaire (3^e)
Tél. 01 45 89 57 72 ou 06 10 23 63 87

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VÊTEMENT

LEGRAND

Depuis 1894

Tailleur et Chemisier sur mesures

Collections Hommes & Dames

Grand choix de tissus et de prix

27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e
Tél : 01.47.42.70.61

NUMÉRO SPÉCIAL
XX^e ANNIVERSAIRE



132 pages - 25 F chez votre marchand de journaux

Alternatives Economiques

Un autre regard sur l'économie

www.alternatives-economiques.fr

20
1980-2000

Une étude du Credes confirme la crise persistante de la profession d'infirmier

La pénurie de personnel est constatée dans d'autres pays

LA PROFESSION d'infirmier en France est en crise depuis plusieurs années. Revendications financières, malaise concernant les conditions de travail, défaut de reconnaissance des compétences de la profession, extension du domaine de la responsabilité infirmière créent pour le moins de la morosité. Un rapport rédigé par le Credes (Centre de recherche, d'étude et de documentation en économie de la santé) et publié le 2 novembre fait le point sur le contexte dans lequel s'exerce la profession.

La demande de soins infirmiers libéraux s'amplifie, « notamment du fait de la poussée démographique des personnes âgées ; la médecine évolue, du point de vue des technologies mais aussi des mentalités, modifiant ainsi l'offre de soins et les pratiques ». Comme la maîtrise des dépenses de santé est à l'ordre du jour, elle « incite à une organisation plus efficiente des facteurs de production dans le système de soins », lit-on dans le rapport du Credes, signé par Laure Com-Ruelle, Fabienne Midy et Philippe Ulmann.

La question de la revalorisation de la nomenclature des actes infirmiers dans le secteur libéral est au centre des débats soulevés par le projet de soins infirmiers (PSI) qui devrait être mis en œuvre le 13 décembre, actualisant la nomenclature des soins infirmiers et y insérant les actes infirmiers nouveaux. Le PSI ne considère plus le fait d'assister les personnes âgées dans leur toilette et leur vie pratique comme relevant de soins infirmiers mais du secteur de l'aide sociale, ce qui soulève une vive opposition de la part des organisations professionnelles (minoritaires) regroupées au sein du collectif Convergence infirmière.

Comme l'indique le rapport du Credes, « selon les statistiques de l'assurance-maladie, les actes en AIS [soins d'hygiène de la personne] ont représenté un peu plus de la moitié des actes réalisés en 1997, soit 64 % des dépenses de soins infirmiers de ville ». Selon les opposants au projet PSI, « la question se pose de savoir si les structures actuelles de prise en charge sociale sont à même de prendre le relais financièrement ».

La formation d'infirmier diplômé d'Etat en trois ans correspond à une profession avec une formation supérieure. Mais, du fait de la féminisation massive de la profession et de l'arrogance fréquente du corps médical, la profession d'infirmière a longtemps été peu considérée. Aujourd'hui, le champ de ses compétences s'est largement ouvert et les relations entre médecins et infirmiers évoluent.

« Désormais, à partir du diagnostic du médecin, l'infirmier établit un bilan des besoins en soins ou en aide courante de la personne dépendante et définit un programme de soins individualisé », lit-on dans un communiqué du cabinet de la ministre de l'emploi et de la solidarité saluant le 13 octobre la promulgation du PSI. « La mise en œuvre de

cette réforme s'accompagnera d'une meilleure rémunération des soins infirmiers. » Les actes s'inscrivant dans la politique de maintien à domicile seront revalorisés de 3,5 % et le coût total de la mesure pour l'assurance-maladie sera de 400 millions de francs. La montée en charge des soins infirmiers à domicile entraîne, par ailleurs, une croissance importante des postes d'aides-soignants dont la compétence est le *nursing* et dont le travail est coordonné par l'infirmier.

Car les soins infirmiers sont effectués en France par deux catégories distinctes de professionnels, les infirmiers (360 000 environ) et les aides-soignants (330 000), qui représentent ensemble environ 70 % de l'ensemble des professionnels de santé. Les aides-soignants travaillent uniquement à l'hôpital ou en hospitalisation à domicile, alors que les infirmiers peuvent exercer en ville dans le secteur libéral, en plus des structures de soins organisées (hôpital, hospitalisation à domicile, dispensaires, structures communautaires).

Les problèmes de la profession sont aggravés par une pénurie d'infirmiers. Depuis quinze ans, le nombre des infirmiers libéraux (16,8 % des infirmiers diplômés d'Etat) augmente plus vite que celui des infirmiers salariés, surtout à l'hôpital où la rotation rapide des malades entraîne une forte surcharge de travail. Si bien que 15 000 à 20 000 postes hospitaliers seraient vacants, dont 6 000 à 8 000 dans le secteur hospitalier privé, où les salaires sont inférieurs. Devant une telle pénurie, le gouvernement a augmenté de plus de 40 % le nombre de places de formation lors de la dernière rentrée universitaire.

ANGLETERRE ET ALLEMAGNE

Cette pénurie constatée en France est aussi en Grande-Bretagne « au centre des préoccupations de l'ensemble des acteurs, professionnels ou institutionnels », indique le rapport du Credes, qui rapporte une diminution de plus de 53 000 infirmiers en 10 ans qui a contraint les pouvoirs publics britanniques à revoir toute leur politique vis-à-vis des infirmiers, et à embaucher des milliers d'infirmières espagnoles. En Allemagne, ce sont 13 000 postes d'infirmiers qui sont vacants. Par contre, il n'y aurait pas de pénurie d'infirmiers en Suède.

Au-delà des conditions de travail dégradées, les infirmiers souffrent d'une absence de responsabilité dans l'organisation de leur travail. « Plusieurs recommandations s'inscrivent dans cette recherche de reconnaissance : l'autonomie vis-à-vis des professionnels médicaux, l'extension du champ de compétence ou le niveau salarial », conclut le Credes, qui rappelle qu'en France le poste d'infirmière générale existe depuis 1975 mais qu'il a fallu la force d'une loi (1991) pour imposer ce statut de directeur des soins infirmiers dans les hôpitaux.

Elisabeth Bursaux

Le meurtre du jeune Romuald avive les tensions entre les cités de Courcouronnes et d'Evry

Une manifestation a rassemblé huit cents personnes samedi sur les lieux du drame

La marche silencieuse organisée, samedi 11 novembre à Courcouronnes (Essonne), en hommage à Romuald, un adolescent de quatorze ans tué

par balles mercredi 8 novembre, a rassemblé huit cents personnes sur les lieux du drame. Les enquêteurs s'interrogent toujours sur les circonstances

de cette mort, qui pourrait trouver son origine dans une « embrouille » entre la cité du Canal de Courcouronnes et celle des Aunettes d'Evry.

ÉVRY

de notre correspondante

En hommage à Romuald, jeune garçon de quatorze ans tué mercredi 8 novembre au soir dans le quartier du Canal, à Courcouronnes (Essonne), une marche silencieuse a rassemblé huit cents personnes samedi 11 novembre au matin, à l'endroit même du drame. Par le simple effet du bouche à oreille, la population du quartier a répondu à l'appel au calme lancé par la mère de Romuald.

La tension était palpable samedi matin. Les jeunes adolescents, camarades de collèges de Romuald, se murèrent dans le silence. La police craignait que leur soif de vengeance n'engendre une nouvelle flambée de violence. Crainte avérée, puisque trois heures après la marche, quatre-vingts jeunes – quarante d'Evry et quarante de Courcouronnes – se sont affrontés aux abords de la gare de la ville nouvelle.

Un peu plus tard dans l'après-midi, un mineur de seize ans s'est présenté aux urgences d'une clinique d'Evry avec des plombs dans le dos. Aux policiers qui l'ont inter-

rogé, il a opposé ce même mutisme inquiétant.

Les enquêteurs du commissariat d'Evry et de la sûreté départementale s'interrogent toujours sur la cause de la mort de Romuald, qui pourrait trouver son origine dans une « embrouille » entre cités. Une vingtaine de minutes avant l'assassinat, une bagarre avait en effet opposé un adolescent de la cité des Aunettes d'Evry à une bande du Canal. La police soupçonne que, en représailles, trois jeunes d'Evry aient pénétré en voiture dans le quartier rival. Romuald, accompagné de deux camarades, marchait dans la rue quand la voiture est arrivée à leur hauteur. D'un canon de fusil passé à la fenêtre, ont été tirées deux balles de chevrotine qui l'ont atteint au flanc et au visage. Romuald est-il mort par hasard ? A-t-il été pris pour un autre ? La police, qui interroge de nombreux jeunes des deux cités depuis jeudi, ne se prononce pas. Toujours est-il que, samedi, tout le monde parlait de Romuald comme d'« un gentil garçon, souriant, calme, bien scolaire, qui n'a rien à voir avec les histo-

res ». « Sa seule erreur, c'était d'habiter le Canal », déclare en pleurs Leïla, qui le connaissait bien.

« Regardez-les, ces petits cons. Ils sont tous là », crie-t-elle, en désignant un groupe de garçons en retrait. « Qui pleure ? Leurs mères ? Non, c'est celle de Romuald, qui n'était pour rien dans tout ça. » Au silence des garçons s'oppose la colère des jeunes filles. A l'issue de la marche, des adolescentes laissent exploser leur ras-le-bol : « Quand on leur dit quelque chose, ils nous insultent : "Sale pute, t'es pas ma mère !" Qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse ! Ils n'écoutent pas leurs parents, pourquoi voulez-vous qu'ils nous écoutent, nous ? Un séjour d'un an au bled, c'est tout ce qui pourrait les calmer. Ils verraient comme la vie est dure là-bas. »

UNE RIVALITÉ ANCIENNE

Une mère de famille se plaint des assistantes sociales, qui leur reprochent de frapper leurs enfants : « Quand j'étais petite, on me mettait du piment dans les yeux pour me calmer. Ici, on nous l'interdit. Alors, au lieu de trouver un juste milieu entre

les deux cultures, on a baissé les bras. Et aujourd'hui, nos petits de treize ans se mettent à devenir des bandits. »

La rivalité entre le Canal et les Aunettes remonte, dit-on, à une histoire ancienne. Voilà des années, une habitante du Canal avait rapporté du Zaïre un poisson donné à une Africaine des Aunettes. Faute d'avoir été payée, elle aurait demandé à son fils et ses copains d'aller dans la cité d'Evry pour la venger... Les familles concernées sont parties depuis longtemps, mais il reste ce fond de rancœur qui ressurgit par vagues. A l'origine des conflits, ce ne sont souvent que de simples querelles de personnes, des problèmes de vols, d'insultes, sur lesquels vient ensuite se greffer cette vieille rivalité de quartiers... Samedi, vers midi, la mère de Romuald a remercié sobrement les gens d'avoir suivi la marche « pour que cette brutalité disparaisse ». Le cortège s'est dispersé lentement après l'annonce de la date des obsèques : mercredi après-midi, au cimetière de Courcouronnes.

Anne Rohou

Deux demandes de transfert de nationalistes corses

M^r PASCAL GARBARINI a transmis, le 8 novembre, à la ministre de la justice, deux nouvelles demandes de transfert de détenus nationalistes corses dans « le midi de la France ». Cette requête fait suite à la proposition de Lionel Jospin de déplacer les personnes condamnées dans des établissements plus proches de la Corse. M^r Garbarini a demandé le transfert de Jean-Laurent Leca, condamné à dix ans de réclusion pour une tentative d'attentat contre la Chambre de commerce et d'industrie de Corse-du-Sud et actuellement détenu à la maison centrale de Lannemezan (Hautes-Pyrénées). Il avait effectué la même démarche, le 31 octobre, pour Antoine Salasca, qui purge une peine de cinq ans de prison, à Paris, pour une tentative d'attentat à Ajaccio. Par ailleurs, une dizaine de détenus corses de Lannemezan ont affirmé leur intention de refuser les repas servis par l'administration afin d'obtenir leur transfert à la prison de Borgo (Haute-Corse).

DÉPÊCHE

■ RELIGION : les occupants « lefebvrists » de l'église Saint-Louis de Port-Marly (Yvelines) et les catholiques fidèles à Rome ont assisté, samedi 11 novembre, à une messe commune, qui pourrait marquer un rapprochement entre les deux groupes. En novembre 1986, des dizaines de fidèles de Mgr Lefebvre avaient investi l'église, obligeant les catholiques de la paroisse à se replier dans des locaux de fortune.

1. LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Provence-Alpes-Côte d'Azur : les petits rayons du chauffage solaire

Dans cette région pourtant favorisée par le climat, les installations d'énergie alternative restent marginales. Mais les entreprises ou les particuliers qui ont choisi d'utiliser le soleil ne regrettent pas leur investissement

A l'occasion de la conférence des Nations unies sur le réchauffement climatique, qui s'est ouverte à La Haye (lire page 2), nous publions, à partir d'aujourd'hui, une série en cinq volets sur les énergies renouvelables.

NICE

de notre envoyé spécial

« Maintenant, je dois penser à chauffer l'eau de la piscine. » Le docteur Francis Lemoine, directeur du Centre héliomarin de Vallauris (Alpes-Maritimes), est un fervent adepte de l'énergie solaire. Voilà cinq ans que l'eau sanitaire de son établissement de rééducation fonctionnelle, qui accueille 285 patients, est chauffée en grande partie par les panneaux solaires installés plein sud sur le site de cet ancien sanatorium, qui surplombe les baies de Cannes et de Juan-les-Pins.

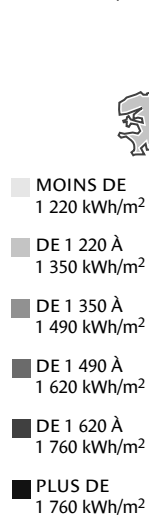
En 1995, l'installation pour la production d'eau chaude est à changer. Le docteur Lemoine se souvient de ses conversations avec un de ses patients, fonctionnaire du ministère de l'environnement, sur les économies d'énergie et l'impérieuse nécessité de combattre les pollutions de toute nature. Il apprend que l'Union européenne, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) accordent des subventions pour le développement de l'énergie solaire. L'opération est réalisée pour 1,5 million de francs, dont 40 % à la charge du centre de soins.

« Aujourd'hui je n'ai qu'à me féliciter de ce choix », affirme le directeur de l'établissement : la production des 30 mètres cubes d'eau

Un potentiel important mais sous-exploité

LE GISEMENT SOLAIRE *

en kWh/m² par an



* Valeur annuelle en kWh de l'énergie reçue par un m² de capteur incliné par rapport à l'horizontale d'un angle égal à la latitude du lieu et orienté au sud

SOURCES D'ÉNERGIE SOLAIRE RENOUVELABLE EN 1997

en milliers de tonnes équivalent pétrole

GRÈCE	114	DANEMARK	7	BELGIQUE	1
ALLEMAGNE	68	ITALIE	7	AUTRICHE	0
ESPAGNE	25	ROYAUME-UNI	6	FINLANDE	0
PORTUGAL	16	PAYS-BAS	5	IRLANDE	0
FRANCE	16	SUÈDE	4	LUXEMBOURG	0

Source : Aeme/EU Annual Energy Review 1999

chaude par jour est assurée à 75 % en moyenne annuelle (90 % en juillet et août) de sorte que celle fournie par la chaudière au fioul est marginale ; la facture énergétique est réduite de 50 000 francs par an ; le dispositif est fiable et la mainte-

nance n'est pas plus onéreuse que pour une installation classique. Mais, pour le docteur Lemoine, le vrai bénéfice ce sont les 70 tonnes de dioxyde de carbone (CO₂) en moins rejetées chaque année dans l'atmosphère. « C'est le moins que je

puisse faire », dit-il en jetant un regard circulaire sur les 36 hectares de pinède qui entourent l'établissement. C'est pourquoi il est déterminé à faire aussi appel à l'énergie solaire pour chauffer l'eau de la piscine (33 °C) pour les soins de balnéothérapie.

Henri Faraud, directeur du Novotel de Sophia-Antipolis, fait également valoir la moindre pollution occasionnée par une installation d'énergie solaire qui produit la moitié de l'eau chaude fournie aux cent chambres de l'hôtel. « Ce n'est pas rien que de rejeter 11 tonnes de CO₂ en moins par an pour un établissement comme le nôtre », annonce-t-il, pas peu fier. Lui aussi estime que c'est un devoir de respecter le merveilleux environnement où la technopole des Alpes-Maritimes est implantée, l'économie (20 000 francs annuels) sur la facture pétrolière lui semblant négligeable.

Cette opération d'installation solaire thermique, en service depuis avril, est une première dans le secteur hôtelier en région PACA. Elle est due à l'accord conclu en 1999 entre l'Ademe et le groupe Accor au titre du programme Hélios 2006, le groupe hôtelier (3 300 établissements dans le monde) s'engageant à multiplier les réalisations et l'Agence gouvernementale assurant une « garantie de résultats ». M. Faraud admet que cette politique aura aussi pour conséquence d'« embellir l'image du groupe Accor ».

Reste que, pour un particulier, l'énergie solaire apparaît aujourd'hui comme un luxe, même si l'Ademe et certains conseils régionaux (PACA, Rhône-Alpes...) accordent des primes pour les instal-

lations thermiques. Mais celles-ci coûtent cinq fois plus cher qu'un ballon d'eau chauffé par une résistance électrique. « Il faut une sacrée conviction pour accepter d'amortir un investissement sur dix à quinze ans simplement pour l'eau chaude », commente Yves Boileau, spécialiste du solaire thermique à l'Agence de l'Ademe à Sophia-Antipolis. En Allemagne, la multiplication des incitations, y compris bancaires, fait

la France : 500 000 mètres carrés seront installés outre-Rhin au terme de cette année contre cent fois moins dans l'Hexagone, selon les chiffres de l'Ademe de Sophia-Antipolis. L'énergie photovoltaïque, très utile pour les habitations trop isolées du réseau de distribution, est surtout installée dans les départements d'outre-mer.

ÉLECTRICITÉ PHOTOVOLTAÏQUE

Mais il en existe aussi en France métropolitaine, comme dans la ferme de l'Embarnier, située à 1 000 mètres d'altitude dans les pré-Alpes au-dessus de Grasse (Alpes-Maritimes). Achetée par la commune de Gourdon au début des années 80, l'exploitation a été louée à Nicole Courron, qui y élève des chèvres et des moutons. En 1986, le groupe électrogène rend l'âme et elle installe l'électricité photovoltaïque pour un montant de 250 000 francs. L'énergie ainsi fournie assure seulement l'éclairage de la maison avec des lampes à basse consommation, « qui à l'époque coûtaient très cher et étaient volumineuses », se souvient la fermière.

Après une dizaine d'années d'utilisation et « de petits pépins réguliers », une nouvelle installation, plus fiable et plus puissante grâce au doublement des panneaux de cellules photovoltaïques, est mise en place, avec l'avantage d'être couplée à un groupe électrogène d'appoint. Désormais, un réfrigérateur à basse tension et un congélateur sont alimentés par l'énergie solaire, comme l'installation téléphonique. Nicole Courron branche même sa machine à café et son fer à repasser lorsque les batteries sont bien chargées : leur capacité de stockage est alors de trois à quatre jours. « Il est vrai que lorsqu'il pleut pendant une semaine comme ce fut le cas récemment, on est obligé de consommer de l'essence », se désolait-elle.

En montrant son nouveau local technique, elle s'enthousiasme presque de la simplicité des contrôles de charge et de stockage à effectuer. Mais elle prévient : « On doit quand même faire attention à la consommation, et s'habituer à faire des économies d'énergie. »

Marcel Scotto

PROCHAIN ARTICLE : La géothermie

L'Italie mise sur les terres arides de la Sicile

ROME

de notre correspondant

Les glorieuses années d'une Italie pionnière en énergie solaire se sont éteintes vers 1995, les initiatives de la décennie écoulée s'étant ensablées dans un attentisme administratif qui fit boire le bouillon à plusieurs PME du secteur. Depuis, le pays se place dans les derniers de la classe européenne, malgré l'avantage d'un ensoleillement record comparé à celui de l'Allemagne, première toutes catégories alternatives. Le 29 octobre, telle une hirondelle annonçant le printemps, Carlo Rubbia, Prix Nobel de physique (1984) et président de l'Enea (entreprise pour l'énergie alternative et l'environnement), révélait dans le quotidien *La Repubblica* un plan audacieux qu'il a préparé à la demande du gouvernement et qui a mis du baume au cœur des écologistes : « Le Sud pourrait devenir notre Arabie saoudite », affirme-t-il.

Ce plan propose d'extraire l'énergie là où personne ne l'a cherchée : dans les terres arides de la Sicile. « La technologie, on l'a, c'est la volonté qui manque : le solaire doit devenir comme le nu-

cléaire en France, une politique d'Etat, dit-il. Je n'annonce pas une grande découverte, Archimède y avait pensé il y a deux mille ans. » Selon lui, l'Italie pourra « disposer d'une grande station de solaire thermique, de 50 kilomètres de côté, qui fournira suffisamment d'énergie pour se passer de charbon, de pétrole et de méthane. Naturellement cette centrale sera divisée en petits centres éparpillés dans les zones désertiques ». « Ainsi, assure-t-il, pourrions-nous faire à domicile ce que nous achetons à l'étranger. » Le prix ne risque-t-il pas d'être prohibitif ? « Pour le moment, nous sommes à 250 dollars le m². En élargissant la production, nous pouvons arriver à 100 dollars/m² », plaide Carlo Rubbia.

« VINGT ANS APRÈS »

Le 9 novembre, le « printemps » annoncé commence à prendre forme. La loi de finances prévoit 200 milliards de lires (700 millions de francs) sur trois ans. « On dirait le roman de Dumas, Vingt ans après, l'énergie solaire démarre enfin », se félicite le groupe parlementaire des Verdi (Verts) au soir du 9. Ces élus rappellent que « l'Al-

lemagne, qui n'est pas bénie par le soleil, produit dix fois plus de panneaux solaires ».

La puissante association écologiste, Legambiente, n'a jamais cessé de ferrailer pour un développement des énergies vertes. Le 31 octobre, elle a présenté ses propositions destinées en particulier à vaincre les blocages dans l'habitat solaire. Son spécialiste, Massimo Serafini, fustige le manque de volonté politique. Ainsi une « carbon tax » avait été instaurée l'an passé : payée par les grosses industries utilisatrices, elle était destinée surtout à financer l'investissement so-

laire des particuliers : « L'argent a été versé aux caisses de l'Etat, mais y est resté », commente M. Serafini. « Le projet annoncé de "Dix mille toits solaires" n'a pas vu l'once d'une application, poursuit M. Serafini. Le public renâcle à avancer un investissement qu'il redoute de ne pas se voir rembourser, vu l'énorme bureaucratie qu'il lui faut vaincre. » Pour lever ce blocage chez les citoyens, Legambiente propose que chacun puisse revendre à l'Enel (équivalent de l'EDF, mais privatisée) l'électricité solaire qu'il fabrique avec sa propre installation. Le compteur pourrait donc tourner

dans les deux sens, et « la facture enregistrera immédiatement l'avantage ! », assure l'association.

Et comme une bonne nouvelle ne vient jamais seule, l'Enel a acheté Chi Energy, le géant américain des sources d'énergie alternatives, via l'Erga, la société spécialisée de son groupe. Ainsi l'Erga peut-elle se vanter désormais d'un potentiel suffisant pour les besoins de trois millions et demi de famille, a annoncé Chicco Testa, le président de l'Enel. « Il était temps », résume Massimo Serafini, de Legambiente.

Danielle Rouard

Les coûts de production des énergies alternatives restent élevés

même en 2020, est dénuée de fondement », rappelle régulièrement le CME.

Malgré les progrès technologiques réalisés dans les différentes filières, les coûts de production restent élevés. Aussi le développement de ces nouvelles énergies ne peut-il se faire que soutenu par des programmes gouvernementaux. Dans le cadre du protocole de Kyoto sur les changements climatiques, l'Europe s'est engagée à réduire de 8 % ses émissions de gaz à effet de serre par rapport au niveau de 1990. L'une des solu-

tions consiste à doubler la part d'énergie renouvelable dans sa consommation d'énergie, de 6 % actuellement à 12 % en 2010. Il faut pour cela que la part des sources d'énergie renouvelables (SER) dans la consommation totale d'électricité atteigne 22 % en 2010. Le conseil des ministres européens de l'énergie devrait adopter en décembre le projet de directive en ce sens.

En matière d'énergie solaire, les Français, pourtant pionniers dans les technologies à développer, sont très en retard. En ce qui

concerne le photovoltaïque, technologie permettant de produire du courant par transformation directe de l'énergie de la lumière en énergie électrique, la France est à la traîne, comparée à ses voisins. Sa politique est de privilégier cette application sur des sites isolés : 60 % des équipements concernent l'électrification rurale (habitats, refuges en montagne), 40 % les télécommunications et la signalisation (balises routières, maritimes, aéroportuaires, relais télécom, horodateurs). Elle n'a pas de grand programme de toits solaires reliés au réseau comme en Allemagne, aux Pays-Bas ou en Italie. En ce qui concerne la production de chaleur, c'est-à-dire le solaire thermique, l'Ademe a lancé en 1999 le programme Hélios 2006, devenu plan Soleil, visant à l'installation de 15 000 chauffe-eau solaires et 500 systèmes de chauffage par an, à l'horizon 2006.

« Les objectifs affichés manquent singulièrement d'ambition », déplore le député vert Yves Cochet dans un rapport sur « la stratégie et les moyens employables de développement de l'efficacité énergétique et des sources d'énergie renouvelables en France » remis à la mi-septembre au premier ministre Lionel Jospin. Cela représente moins de 70 000 m² de capteurs solaires par an en 2006, en comparaison de l'Allemagne qui table sur 2,5 millions de m² dans son plan *Solar na Klar*.

Dominique Gallois

Pour comparer les assurances

vous pouvez aller voir
15 compagnies d'assurance

OU

cliquer ici

www.assurway.com

ASSURWAY.COM

Nous comparons, à vous de choisir.

Une faible part d'énergie verte en Europe

CONSOMMATION TOTALE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES EN 1997

	en % de la consommation totale	en milliers de tonnes d'équivalent pétrole
SUÈDE	26,7	13 416
AUTRICHE	23,3	6 602
FINLANDE	20,9	6 924
PORTUGAL	16,9	3 597
DANEMARK	8,0	1 717
ITALIE	7,9	13 355
FRANCE	6,6	16 020
ESPAGNE	6,4	6 827
GRÈCE	5,3	1 364
ALLEMAGNE	2,3	7 734
PAYS-BAS	2,0	1 492
IRLANDE	1,8	225
BELGIQUE	1,4	758
LUXEMBOURG	1,4	47
ROYAUME-UNI	0,9	2 057
TOTAL UNION EUROPÉENNE	5,8	82 134

Source : EU Annual Energy Review 1999

La Commission européenne souhaite doubler la part des SER (sources d'énergie renouvelable : hydraulique, éolien, géothermie, biomasse) dans le bilan énergétique de l'Union pour 2010, les faisant passer de près de 6 % actuellement à 12 %.

Le chemin à parcourir est encore long pour que ces énergies vertes occupent une part importante dans le « bilan énergétique » mondial. Selon le Conseil mondial de l'énergie (CME), organisation non politique regroupant des représentants d'entreprises et d'organisations professionnelles de cent pays, la consommation mondiale passera de 9 milliards de tonnes équivalent pétrole (TEP) au début des années 90 à 15 milliards de TEP en 2020. Les combustibles fossiles, charbon, gaz et pétrole, resteront dominants, représentant de 80 % à 75 % du total, le reste sera réparti entre le nucléaire et les énergies renouvelables.

La part de l'hydroélectricité progressera de 5 % à 7 %, celle des énergies « nouvelles » de 2 % à 5 %. Dans ce scénario, l'évolution du solaire sera modeste, de 0,8 % à 2,7 %. « L'idée selon laquelle ces énergies pourront remplacer totalement les combustibles fossiles,

SUR sa vie d'artiste majuscule, comme sur le siècle, dont il a vécu les trois quarts, Charles Aznavour pose aujourd'hui un regard de sage d'où les anciens tourments ont disparu. Entre la générale et la première de « son » Palais des congrès, devant ce Tout-Paris qui ne lui fait plus peur – Lionel Jospin, Charles Trenet et l'arrière-ban du show-biz et du média-biz étaient là –, on pensait avoir rendez-vous avec un mythe survolté et fébrile et l'on retrouve un homme paisible, un père presque tranquille (il s'inquiète toujours pour ses quatre grands enfants), un patriarcat discret et détendu qui, loin de mourir de trac (il le réserve pour la page blanche), se consume sereinement d'aimer. La vie, les gens, la littérature, la musique et jusqu'au temps qu'on ne voit pas passer.

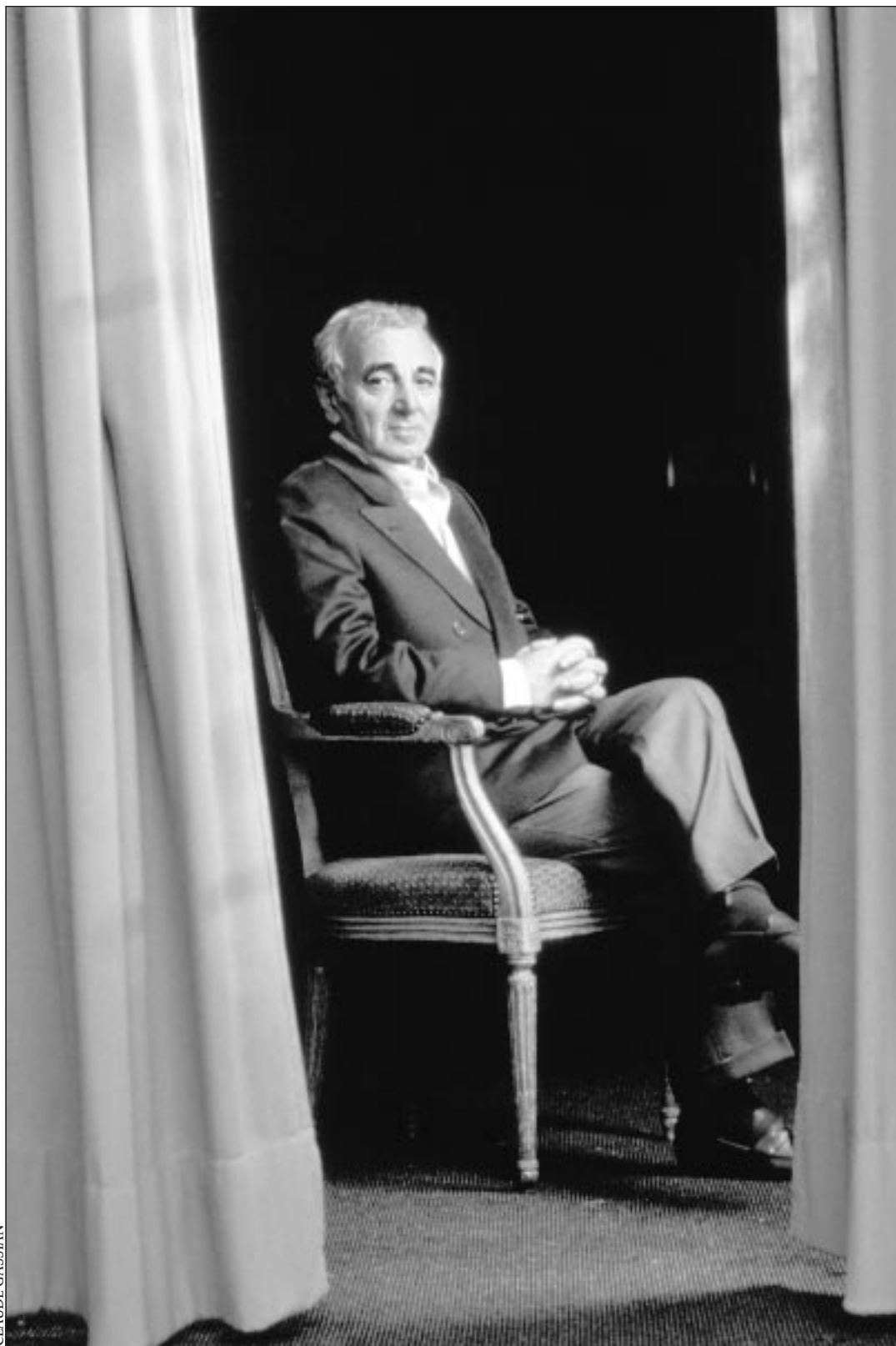
Il a fait l'impasse sur le vin de Toscane et pris un « dé-cappuccino », mais s'autorise un petit havane. Dans ce restaurant italien proche de l'Etoile, comme dans son gigantesque mas des Alpilles (« Trop grand, trop loin », il va encore déménager), l'homme pressé ne regarde jamais sa montre. Il prend tout le temps d'égrener des souvenirs qui « nostalgisent » à peine – Chevalier, Trenet, ses maîtres, et Piaf, qui ne fut pas sa maîtresse mais dont il a été huit ans le régisseur-pianiste-confident, « Edith et moi, nous étions comme frère et sœur » –, refaisant le monde sans désinvolture, redécoupant les tranches d'une carrière pas seulement exceptionnelle par sa longévité.

« Mes traits ont vieilli, bien sûr, sous mon maquillage. Mais la voix est là, le geste est précis, et j'ai du ressort... », décidément, rien à jeter dans les paroles prémonitoires de *Je m'voyais déjà*, écrites avec une dérision rageuse alors que les années de vache maigre tiraient à leur fin. Aujourd'hui, comme jadis, il a des idées, connaît son métier et y croit encore. La star internationale – il s'est produit dans quatre-vingt-deux pays, a chanté dans six langues, et est le seul *french singer* à avoir rempli le Carnegie Hall de New York ou l'Albert Hall de Londres, à être adulé de Buenos Aires à Tokyo – sait retrouver la flamme du saltimbanque de ses débuts. Fred Mella, ancien soliste des Compagnons de la chanson – son ami de cinquante-trois ans ! – témoigne de sa fidélité : « Des galères de nos débuts – nous nous sommes connus sur une tournée de Piaf qui ne marchait pas – au sommet de la gloire, il n'a pas changé. Dans les bons moments comme dans les mauvais moments, il est toujours là. »

Enfant de la balle, personne ne mérite mieux ce titre de roturier. Après avoir cachetonné comme « danseur caucasien » dès l'âge de neuf ans, il en avait onze lorsqu'il fut engagé pour interpréter Henri IV enfant dans *Margot*, au théâtre Marigny. Sa sœur Aïda, qui fut longtemps du métier et dont le mari, Georges Garvarentz, disparu en 1993, composa des dizaines de musique pour Charles, se souvient : « Nous vivions à cinq dans un meublé de 20 m² rue Monsieur-le-Prince, avec l'eau sur le palier et un poêle Godin pour faire la cuisine et se chauffer. Comme nous n'avons que seize mois d'écart, nous avons été élevés comme des jumeaux. Pendant l'Occupation, pour éviter les rafles, Charles et moi allions dormir dans un petit hôtel, mais même dans ces situations-là, il restait optimiste et malicieux. »

Leur père, baryton d'opérette, comme leur mère, qui tenait des petits rôles dans les « Matinées artistiques », parlaient « un français hésitant », mais ils savaient rire et chanter. A quatre heures du matin, ils invitaient parfois les voisins à se joindre à la fête, où le vin coulait à flots : « Aigh rraz, ischô rraz... » (Versez, versez m'en encore). « Nous étions pauvres mais pas miséreux, et si l'on devait parfois porter un samovar ou quelques souvenirs au mont-de-piété, nous n'étions jamais en manque d'amour », martèle Charles.

Son père, Misha, était un arménien de Géorgie, sa mère, Ksar, était née en Turquie. Lorsque la future génocidaire s'abattit sur son village, elle n'était pas là et fut ainsi la seule rescapée avec sa grand-mère. « Je n'ai pas été élevé dans la



CLAUDE GASSIAN

Les bons moments de Charles Aznavour

Son père était baryton d'opérette et sa mère tenait de petits rôles dans les « Matinées artistiques ». Sacré « artiste de variétés du siècle » par un sondage de « Time Magazine », l'auteur de « Je m'voyais déjà » est arrivé. Soixante-cinq ans de carrière, huit cents chansons, autant d'émotions. Itinéraire d'un pur enfant de la balle

haine, souligne Charles, ma mère pleurerait en silence en regardant des photos. » Les Aznavourian avaient fui par la Grèce et étaient arrivés à Paris en 1924, l'année de la naissance de Charles. Ils avaient ouvert un restaurant rue de la Huchette, puis, après la crise, un simple café rue du Cardinal-Lemoine, juste en face de l'« école du spectacle », ainsi baptisée parce qu'on y tolérait les absences des intermittents en culottes courtes. Dès 1935, certifié les absences des intermittents en culottes courtes. Dès 1935, certifié les absences des intermittents en culottes courtes. Dès 1935, certifié les absences des intermittents en culottes courtes.

Durant la guerre et jusqu'en 1950, Aznavour fait ses premières armes de chanteur et d'auteur en

duo avec Pierre Roche, un bachelier, fils de famille, qui compose les musiques : *J'ai bu, Le Feutre taupé, Poker...* Tout en écrivant des dizaines de textes qu'il offrira à Ulmer, Bécud et tant d'autres, Aznavour se lance, en pur autodidacte mais avec bonheur, dans la composition de mélodies. Pourtant, lorsqu'il se risque à chanter seul, il essuie des critiques cinglantes, cruelles. Les chansonniers le baptisent « *Qu'a l'son court* » ou « *le microphage* », raillent sa petite taille, son physique « ingrat ». Sur les conseils de Piaf, il se fait raboter le nez, plus inca que cyranesque, et en fera une chanson-tirade. La voix de son

caresses et les déchirures ; mariant les saisons, floral et brumaire, pastellisant les sentiments entre chien et loup, mêlant les genres (*Comme ils disent*), transgressant le péché à sa manière, par les fiançailles d'Eros et de Tanathos. Au grinçant constat de *Tu t'laisses aller*, il a su répondre par *J'ai tort* et par *Tu n'as plus*, qui s'adresse à un « don Juan mangé aux mites qui ferait mieux de se caser ». Paradoxalement, l'épancheur du verbe aimer, le fouaillier des blessures d'amour-propre, le sensible sensuel est un pudique, voire un pudibond. Au cinéma, même Truffaut dans *Tirez sur le pianiste* n'a pu lui faire jouer une scène déshabillée. « *Je suis resté timide*, admet-il, *heureusement, la célébrité fait que les gens viennent vers moi, brisent la glace.* »

La vague du cinéma l'a emporté sans le broyer dans une soixantaine de films. De *La Tête contre les murs* aux *Fantômes du chapelier*, du *Taxi pour Tobrouk* au *Tambour*, sa vulnérabilité, qui perce dans un regard intense, a fait l'unanimité,

sessif compulsif : la Rolls, le yacht, une entreprise de soixante salariés, les manteaux doublés de vison, les vestes à ramages façon Eddie Barclay (qui ne fut pas pour rien dans son grand décollage), les photos hollywoodiennes et les postures de « cabotin », un tantinet mégalo. D'où ses « emmerdes » : les démêlés douloureux avec les douanes et le fisc, deux procès, une amende colossale, l'exil en Suisse, où il reste « résident » : « *Je compte les jours pour ne pas totaliser plus de cent quatre-vingts journées de travail en France par an.* »

TRAVAIL, famille, patrie : si ce triptyque n'était affreusement connoté, Aznavour l'aurait bien fait sien. Pour lui, « *c'est une bonne base morale* ». Perfectionniste, l'homme affable a cessé depuis longtemps d'être l'homme à femmes dont Jean-Pierre Mocky avait fait l'un de ses *Dragueurs*. Son troisième mariage, en 1967 avec Ulla, mannequin suédois, fut le bon. Dans ce couple

La voix de son mètre-soixante dérange : voilée, écorchée, plaintive – une de ses cordes vocales ne vibre pas. Elle finira par accrocher un public, au mitan des années 50, puis séduira les foules, décennie après décennie

même lorsqu'il s'agissait de nanars. Et, dernièrement, la série télévisée *Baldipata*, avec Annie Cordy, a donné au multimilliardaire la fierté d'être crédible en SDF bougon : « *Je n'ai donc pas trahi mon enfance.* »

Le paysage de ses années d'enfance, dont il n'a jamais guéri, fut habité par un personnage beaucoup plus tragique. Missak Manouchian et son groupe de résistants immigrés (les FTP-MOI) furent, en effet, des proches des Aznavourian. « *C'est Manouchian qui m'a appris à jouer aux échecs*, révèle Aznavour, qui se souvient aussi

exemplairement discret, l'ancien équilibriste a trouvé son équilibre. Finie la frime, c'est juste pour la rime qu'il demandait aux « filles d'aujourd'hui » de lui donner leur seize ans.

Aznavour s'est toujours déclaré apolitique, pas de droite, encore moins de gauche, comme disait Coluche. Naguère, il a donné des galas pour le candidat Giscard d'Estaing, désormais il est beaucoup plus « ami » avec l'actuel président qu'avec son prédécesseur. « *J'aime tout le monde, Jospin, Chevènement, Séguin, Guigou ; je rêve qu'on prenne le meilleur à la meilleure place...* », affirme l'occuménique tout en s'inquiétant de la corruption galopante, sa femme, protestante, lui ayant inculqué quelques bons principes.

Artistiquement, Aznavour est encore plus consensuel : Bob Dylan, Ray Charles et Sinatra faisaient partie de ses fans, et voilà que les rappers et les chanteurs de raï ont adopté cet Oriental qui a su démoder les modes. Aznavour a offert un texte à Cheb Mami, Cheik Farouï reprendra *La Mamma*, d'autres groupes revisiteront *Emmenez-moi* et *Je m'voyais déjà*. Enfant de l'immigration – il ouvre son récital par *Les Emigrants* –, Aznavour a une position très nette sur la question. « *Je suis pour un véritable métissage, je suis prêt à me battre pour quelqu'un qui aime la France et souhaite s'y intégrer en adoptant sa culture et sa manière de vivre. En revanche, je suis totalement contre celui qui vient pour prendre sans rien donner et se permet de critiquer son pays d'adoption.* »

« *Il faut savoir quitter la table...* », même lorsque l'amour n'est pas desservi. Aznavour a commencé sa « dernière tournée » – il sillonna la France en 2001. Mais cette actualité ne doit pas faire oublier l'essentiel : le magnifique voyage dans lequel « l'artiste de variétés du siècle », comme l'a qualifié *Time magazine*, a emmené trois générations, scandant leurs émotions, tricotant le fil de leur quotidien pluriel : passions, désespérances, émois. Il faudrait un fond de musique tzigane, et puis fermer les yeux, pour entendre et voir défiler les « premières » radiodiffusées de l'Olympia, les découvertes haletantes des nouveaux 45-tours sur les juke-boxes ou les tourne-disques des copains, re-savourer les mises en scène pour chansons de gestes : une lippe, un haussement d'épaules ou de sourcils, un tremblement de la main. Dans le cercle magique des projecteurs, le petit Charles nous a transmis sa fièvre, mains battant à l'unisson du cœur, chameade et chair de poule. Grâce à lui, nous avons eu « *des crépuscules clairs, des aubes grises ensemble...* » Et si Aznavour c'était simplement cela : les bons moments.

Robert Belleret

des armes cachées dans des poussettes. Lorsque Manouchian fut arrêté puis fusillé, le 21 février 1944, avec vingt-deux autres « terroristes », c'est chez les parents de Charles que Mélinée, sa veuve, fut cachée jusqu'à la fin de la guerre. Quand Aznavour reprendra-t-il *L'Affiche rouge*, immortalisée par Aragon et Ferré ? « *Ma Mélinée, ô mon amour mon orpheline/Et je te dis de vivre et d'avoir un enfant...* »

« *Je suis un français d'origine arménienne, pas un arménien de France* », ne se lasse de répéter celui qui a été nommé ambassadeur itinérant de la République d'Arménie. En 1964, Aznavour s'était rendu en Arménie soviétique ; pourquoi n'a-t-il pas témoigné à son retour ? « *Je ne voulais pas critiquer le communisme auquel nous avions cru.* » Il est retourné à Erevan après le tremblement de terre de 1988.

AUJOURD'HUI, il regrette que la diaspora ne fasse pas plus d'efforts : « *100 francs par mois, chacun pourrait les donner pour aider un pays qui se débat dans des difficultés extrêmes. Nous devons faire quelque chose pour ceux que nous avons perdus en Turquie ou au goulag.* » Le chanteur n'a rien contre les Turcs d'aujourd'hui, qui « *devraient reconnaître le génocide pour tourner la page.* » Il rêve toujours d'être un médiateur et se déclare prêt à se rendre en Turquie, si on l'y invite « officiellement ».

Personnage possédé, à la Dostoïevski, Aznavour fut aussi un pos-

Il faut saisir la chance de Marseille

JAMAIS, ou presque jamais, la Méditerranée n'a été une frontière aussi étanche qu'aujourd'hui. L'Union européenne paraît chercher une voie continentale incertaine, comme si elle était une île face à d'immenses étendues d'eau. Ce, alors même que la Méditerranée fut le berceau de nos cultures, un véritable monde d'échanges de savoirs, de techniques, de biens et d'hommes. Et alors même que, pour des millions d'entre nous qui sommes nés du Sud, qui avons aimé au Sud, qui parfois nous sommes battus au Sud, le monde méditerranéen reste un monde, celui-là même dont Fernand Braudel restitua si bien les réalités.

Il ne s'agit pas de nostalgie. Il s'agit de dire clairement que l'Union européenne enfin dégagée de son opposition fondatrice avec le totalitarisme soviétique doit chercher sa force et sa cohésion dans des logiques de projet aussi bien vers l'Est que vers le Sud.

L'Union ne peut se construire uniquement autour du repli sur soi et de la concurrence avec les Etats-Unis, car cette logique frileuse ne fait pas sens. Elle ne fonde pas notre aventure dans la réalité de ses mémoires et de ses diasporas ; elle fait l'autruche face à des millions de femmes et d'hommes, souvent jeunes, qui se sentent rejetés derrière un véritable mur d'eau qui n'a rien à envier à d'autres murs. Alors même que nous savons que nous aurons besoin d'une part de cette énergie, si elle est bien formée, pour assurer notre avenir.

Plus, même, cette logique de clôture livre à d'autres intérêts économiques que les nôtres les pays du Maghreb. Elle favorise à nos portes des stratégies économiques américaines ou asiatiques à court terme dont nous savons fort bien que, en

cas de crise, elles ne pourront pas gérer les effets migratoires. Par comparaison, croit-on vraiment que les Etats-Unis auraient fait de tels efforts au Mexique s'ils n'avaient pas dû arbitrer entre migrations et développement ?

Nous allons vers un modèle absurde où l'Europe sera soumise aux crises économiques et démographiques d'un Maghreb de plus en plus intégré dans des cycles économiques non européens. Et cette question posée à nos relations avec le Maghreb vaut tout autant pour l'ensemble des relations euro-méditerranéennes et, plus largement, avec l'Afrique.

Nous allons vers un modèle absurde où l'Europe sera soumise aux crises économiques et démographiques d'un Maghreb de plus en plus intégré dans des cycles économiques non européens

La conférence de Marseille en ce mois de novembre 2000 – qui s'inscrit dans le cycle des conférences de Barcelone aux effets pour le moins contrastés – offre une petite chance de changer de logique. La France, qui a eu une stratégie Sud, jadis, la France, qui est un grand pays de diasporas méditerranéennes anciennes ou récentes, peut contribuer par une action énergique de sa présidence actuelle à ouvrir d'autres perspectives. On peut y définir un socle de valeurs communes – démocratie, organisation de la famille, place des femmes, rôle réciproque des Etats et du marché, respect de la Déclaration universelle des droits de l'homme – à partir desquelles peu à peu devra s'organiser la libre circulation

des savoirs, de la formation, des hommes et des biens.

Ce socle de valeurs communes doit dessiner l'horizon des cadres futurs de relations entre le Maghreb, la rive sud de la Méditerranée et l'Union européenne.

La perspective d'une adhésion à l'Union peut se profiler, on peut inventer une autre organisation, mais dans tous les cas, si nous n'allons pas vers un cadre prévisible et reconnu, nous sommes certains d'avancer tout droit vers des tensions et des conflits encore plus durs, vers des déséquilibres insoutenables, là-bas, mais aussi ici. Car, ne nous leurrions pas, la place dans

l'Union des millions d'habitants issus du Maghreb dépend elle aussi de nos choix au Sud.

Nous qui nous réunissons depuis des années, à Marseille, ville, s'il en est, des diasporas méditerranéennes et de leurs voisinages souvent créatifs, nous qui sommes entrepreneurs, universitaires, militaires ou simples acteurs locaux au sein de ce que nous avons appelé le Club de Marseille, nous lançons ici un appel très solennel à nos dirigeants politiques pour qu'ils reconsidèrent les politiques menées vers le Sud.

La conférence de Marseille est une chance à saisir. Nous sommes convaincus qu'il est possible, et urgent, de prendre l'initiative de réunir des Etats généraux euro-méditer-

ranéens d'ici deux ans avec les pays volontaires du Sud et ceux de l'Union, pour établir une charte de nos valeurs communes incontournables dans le cadre d'une organisation de nos relations économiques et humaines.

L'Union européenne doit se doter vers le Maghreb d'outils comparables à ceux inventés vers l'Est pour peu à peu, mais régulièrement, renouer avec le destin méditerranéen qui est une de ses fondations fortes. Cette politique nouvelle de l'Union, apte à développer les synergies plus que les concurrences, est indispensable aussi pour que, peu à peu, l'Union du Maghreb arabe progresse. Au-delà de ces cadres et de cette logique de projet, nous ne pouvons continuer à investir moins d'un euro au Sud quand nous en investissons dix à l'Est ! Ce déséquilibre est chaque jour plus évident.

Nous sommes convaincus que cette volonté vers le Sud, comme les projets vers l'Est, renforcera le désir d'Europe auprès des citoyens européens par le partage de valeurs et de projets qui soient autre chose qu'une réunion peureuse des pays européens nantis.

Une aventure qui se ferme aux autres finit inévitablement par se détruire elle-même. C'est le risque immense qui nous guette depuis la chute du mur de Berlin. Ayons la volonté qu'il en soit autrement, retrouvons la force de conviction des fondateurs de l'Union grâce à une nouvelle vision de notre destin, de nos responsabilités à l'Est et au Sud, et du sens de notre action.

Bruno Etienne, Thierry Fabre, Jean-Louis Reiffers, Henry Roux-Alezais et Jean Viard sont membres du Club de Marseille.

A quand un procureur européen ?

par Jean de Maillard et Jean-Pierre Mignard

L'A Communauté peut-elle être victime d'infractions qui portent atteinte à son patrimoine et, à travers elle, à tous les citoyens d'Europe ? La réponse est oui.

La Communauté s'est-elle dotée des moyens aptes à lui permettre d'assurer la protection de ses biens et de ses intérêts ? Non, pas encore ou pas suffisamment.

Dispose-t-elle des moyens pour y parvenir et de l'opportunité politique pour réussir ? La réponse est oui, trois fois oui.

Les gouvernements des Etats membres le veulent-ils ? C'est la question qui aujourd'hui se pose.

Dans son rapport annuel relatif à la lutte contre la fraude en 1998, la Commission chiffrerait à un milliard d'euros le montant des fraudes et des irrégularités ayant attenté aux intérêts de la Communauté. Les experts multiplient ce chiffre par dix, pour obtenir une évaluation réaliste de la fraude véritable. Le défi criminel lancé ainsi aux institutions requiert une réponse forte, adaptée aux enjeux.

A de nombreuses reprises et sous des formes solennelles et élaborées, le Parlement européen et la Commission ont proposé que le prochain sommet européen, qui se tiendra à Nice en décembre prochain afin de réviser le traité d'Amsterdam, adopte le projet de création d'un procureur européen. Ce dernier serait chargé d'effectuer, sur l'ensemble du territoire de l'Union, la recherche de faits de fraude et leurs poursuites devant les juridictions nationales.

Cette proposition de la Commission et du Parlement est le résultat d'un long travail qui a encore réuni récemment à Strasbourg une centaine de juristes, théoriciens et praticiens, dans le droit-fil des travaux ayant abouti à la proposition d'un ensemble de règles connues sous le nom de *corpus juris*.

Au cours de ce colloque, onze magistrats de divers pays d'Europe, mais aussi de Suisse et de Pologne, ont lancé un manifeste (page Débats, *Le Monde* du 20 octobre) dans lequel ils appellent les gouvernements et les Parlements de leurs pays à créer un espace judiciaire commun, en instaurant le parquet européen.

On rappellera à ce propos que le comité de surveillance de l'OLAF (Office de lutte antifraude), composé de cinq sages indépendants, et présidé par Mireille Delmas Marty, a lui aussi insisté dans son rapport annuel « sur l'insuffisance du contrôle judiciaire des enquêtes » en l'état actuel et a officiellement soutenu l'initiative du Parlement et de la Commission.

Le sommet de Nice en est ainsi saisi et, de toutes parts, des voix autorisées en expriment la nécessité. De lui dépendra qu'une étape décisive dans la construction de l'Europe de la justice voit le jour.

L'émergence de nouvelles formes de criminalité, la disparition des contrôles aux frontières et le maintien du dogme de la territorialité pénale par les Etats fragilisent les procédures de poursuite. Ils les rendent même le plus souvent inefficaces. L'ampleur des dommages causés à l'Union et à ses habitants ne saurait s'accommoder de cette situation. Les voies explorées jusqu'ici n'ont donné que des résultats médiocres. Les coopérations, dans la lutte contre la criminalité transfrontalière, sont restées partielles et donc limitées, et l'harmonisation des procédures comme des droits se heurte encore à une disparité majeure entre Etats.

C'est pourquoi de nouveaux instruments sont aujourd'hui nécessaires. S'agissant de lutte contre le crime, des garanties sont à offrir simultanément en matière de libertés et de droits et il est donc indispensable qu'un débat démocratique veuille à l'octroi des protections judiciaires. L'Europe est née de la liberté. Elle doit rester pionnière dans ce domaine.

Un parquet européen, assisté de parquets délégués dans tous les pays membres, veillerait ainsi à la répression et à la prévention des infractions commises contre la Communauté. Sans doute le juge national serait-il le mieux placé pour autoriser les actes du parquet susceptibles de réduire les libertés des personnes, comme une perquisition, des écoutes téléphoniques, une détention provisoire, et c'est sous sa compétence que des mandats pourraient être délivrés.

Les infractions portant atteinte aux intérêts de la Communauté figureraient dans un titre du code pénal après avoir fait l'objet d'une définition par voie de directive. La vérification de la conformité à la légalité serait, par conséquent, du ressort du juge national, devant qui les droits de la défense et les principes du procès équitable seraient respectés. La livraison de la personne requise s'effectuerait à la demande du parquet européen avec l'accord du juge, après que tous les moyens de se défendre eurent été offerts à la personne en cause. La

Il serait chargé d'effectuer, sur l'ensemble du territoire de l'Union, la recherche de faits de fraude et leurs poursuites devant les juridictions nationales

future charte des droits fondamentaux, malgré ses limites en l'état de sa rédaction actuelle, le *corpus juris* et le droit de chaque Etat constitueraient le cadre dans lequel les poursuites seraient engagées, acceptées ou refusées. La mission des avocats en serait favorisée, en même temps que la justice verrait ses moyens renforcés.

L'adoption de ce projet constituerait en effet un progrès considérable. L'efficacité de la répression s'appuiera sur l'unité des poursuites sur toute l'étendue du territoire communautaire. L'identification des organes de poursuites, comme la lisibilité des textes sur lesquels elle se fonde, offrira à la défense des moyens nouveaux, que l'enchevêtrement des procédures et des compétences du système actuel ne lui fournit pas.

La libre circulation des juges est pour aujourd'hui. Elle commence avec la défense des intérêts de la Communauté là où ils sont le plus exposés. Une harmonisation du droit, un agencement commun des procédures, même dans un domaine limité, auront valeur d'exemple. Les libertés des personnes et les garanties du procès pénal seront tirées vers le haut et l'effort aux fins de réduire les disparités nocives à la sécurité juridique des personnes sera stimulé.

Aux sceptiques, à ceux qui croient qu'aucun bien ne peut provenir d'un dispositif de protection judiciaire des finances communautaires, nous rappellerons que rien, à l'origine, ne prédisposait le Traité sur le charbon et l'acier, père du traité de Rome, à avoir pour descendance, même lointaine, une charte des droits fondamentaux. Et pourtant !

Jean de Maillard est magistrat.

Jean-Pierre Mignard est avocat.

Relancer le partenariat euro-méditerranéen

Suite de la première page

Car l'objectif de Barcelone est à la fois simple et ambitieux : une région en paix, bénéficiant d'une prospérité partagée, favorisant la vitalité de la société civile dans le respect des droits de l'homme et la compréhension mutuelle des civilisations. Cette triple orientation – politique, économique et culturelle – doit guider nos relations avec les pays méditerranéens. Nous les encourageons à progresser encore sur la route tracée depuis Barcelone, même si certains chemins sont parfois difficiles à emprunter.

L'Union européenne accorde à cette politique un caractère prioritaire. Il faut souligner, à cet égard, que l'attention portée à nos voisins d'Europe centrale et orientale, dans la perspective de l'élargissement de l'Union, ne l'est pas au détriment des relations avec nos voisins du Sud. Les deux mouvements vont de pair et se renforcent. L'élargissement offrira de nouvelles opportunités de coopération avec la Méditerranée : le processus de Barcelone fait partie de l'« acquis communautaire » des relations extérieures, que les nouveaux Etats membres de l'Union auront intégré. En s'étendant à l'Est, l'Union européenne n'oubliera pas le Sud.

Bien au contraire, nous cherchons aujourd'hui à donner une nouvelle impulsion au processus de Barcelone, avec réalisme et ambition. Le réalisme s'impose, en effet, pour prendre acte des résultats obtenus, comme des difficultés rencontrées, depuis 1995.

La procédure de négociation et de ratification des accords d'association (qui fixent le cadre d'un dialo-

gue politique, d'un système de libre-échange progressif et de formes de coopération adaptées) a été plus longue que prévu : à ce jour, seuls les accords signés avec la Tunisie, Israël, le Maroc et l'Autorité palestinienne sont entrés en vigueur ; celui avec la Jordanie s'y ajoutera sous peu.

Le rythme de la transition économique, nécessitant de mener à terme les réformes nécessaires pour promouvoir le développement du secteur privé et encourager l'investissement, a parfois été décevant. Le volume des échanges entre les partenaires méditerranéens, très faible à l'origine, n'a pas augmenté de manière satisfaisante – alors que les progrès du commerce Sud-Sud seront un élément clef du développement d'une région qui n'est pas encore perçue, aujourd'hui, comme une zone émergente intégrée à l'économie mondialisée.

L'esprit de partenariat, en outre, aurait pu conduire à des résultats plus rapides, s'agissant de ques-

Qui pourrait nier, aujourd'hui, que les tensions du processus de paix au Proche-Orient ne font que souligner la nécessité d'un meilleur dialogue entre les pays riverains de la Méditerranée ?

tions aussi importantes que les droits de l'homme, la prévention du terrorisme, les migrations ou l'implication de la société civile dans un processus qui doit lui offrir de larges opportunités.

J'ajoute que nous n'avons pas su pleinement tirer parti de l'effort d'assistance engagé lors des premières années d'application du programme MEDA d'aide aux pays méditerranéens. Sa mise en œuvre est trop longtemps restée entravée par des procédures complexes, relevant à la fois de l'organisation

administrative communautaire et de celle des pays bénéficiaires. Notre ambition, dès lors, doit s'appliquer aussi bien à la dimension économique qu'au volet politique et culturel du partenariat euro-méditerranéen.

Le développement économique, à l'évidence, passe d'abord par la poursuite de réformes permettant de progresser vers le libre-échange. L'intégration du commerce Sud-Sud en est la première condition. L'harmonisation de type « marché unique » au sein de la région méditerranéenne est une nécessité première, qui favorisera, parallèlement, l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce et la convergence avec l'Union européenne. L'horizon est celui d'une zone de libre-échange euro-méditerranéenne en 2010.

Le choix de l'ouverture économique doit s'articuler avec celui de la stabilité démocratique. Le respect des droits de l'homme, la solidarité de l'Etat de droit et la bonne ges-

tion des affaires publiques constituent un cercle vertueux. La coopération euro-méditerranéenne peut encore être améliorée dans cette perspective.

Elle doit également prendre en compte, bien sûr, les questions de sécurité : même si les événements du Proche-Orient risquent d'en retarder l'adoption, la Charte euro-méditerranéenne de paix et de stabilité sera un instrument utile. Aussi devons-nous, dès maintenant, mieux utiliser les outils du processus de Barcelone. Deux points me

AU COURRIER DU « MONDE »

HAUTE COUR

Le président de la République n'est pas au-dessus des lois. Comme garant de l'indépendance de la magistrature, il bénéficie d'un privilège de juridiction qui ne le rend responsable pénalement que devant la Haute Cour de justice. C'est à celle-ci de prendre le relais des juridictions ordinaires. Mais pour qu'elle se charge de juger l'affaire, il faut lancer une procédure longue et incertaine, qui nécessite la présence, à l'Assemblée

et au Sénat, d'une volonté politique de faire respecter la justice. Malheureusement, j'ai bien l'impression que cette volonté manque au Parlement, et que la plupart des parlementaires ne semblent guère pressés de voir cette affaire jugée. Il est possible que la cohabitation comme la proximité d'échéances électorales paralysent les responsables politiques et qu'ils jugent le moment inopportun. Dans ce cas, il serait souhaitable qu'ils l'expriment publiquement (...).

Julien Lecaille
Courrier électronique

Ne commandez pas votre SEAT sans nous avoir rendu visite

SEAT

AUTOGIR, le nouveau concessionnaire SEAT de l'Ouest Parisien

41, bd Gouvion St Cyr, Paris 17^e, Tél: 01 56 68 83 00

2000 UNIVERSITÉ DE TOUS LES SAVOIRS

Mark Levene, historien

Le génocide est l'acte de régimes désespérés

Que les victimes soient tutsies, juives ou arméniennes, elles appartiennent à un groupe perçu par l'Etat criminel comme un corps étranger qui non seulement ne s'insère pas dans la nation, mais dont l'existence même en bouleverse l'équilibre

Dans le cadre de l'Université de tous les savoirs, organisée par la Mission 2000, l'historien britannique Mark Levene, qui enseigne l'histoire contemporaine à l'université de Warwick en Grande-Bretagne, a prononcé, samedi 4 novembre, une conférence sur le thème « Les génocides : une particularité du XX^e siècle », dont nous publions de larges extraits.

Le mot de « génocide » n'a fait son apparition publique qu'en 1944, lorsque le juriste international Raphaël Lemkin l'a forgé. Qu'est-ce qui fait qu'un génocide est un génocide ? Lemkin considérait qu'il s'agissait d'une forme de guerre organisée par l'Etat, mais dirigée exclusivement contre un ou des groupes communautaires plutôt que contre d'autres Etats, et avec l'intention de les anéantir totalement ou en partie.

Cette description soulève immédiatement deux questions particulièrement importantes. Tout d'abord, comment peut-on reconnaître un groupe communautaire ? A cela, je répondrai qu'on ne le peut pas. Le groupe peut s'identifier comme tel en termes ethniques, religieux ou sociaux, mais, pour ce qui est du génocide, ce sont les auteurs de l'acte qui identifient le groupe comme un tout ou, plus précisément peut-être, qui lui donnent une identité fautive. Après tout, lorsque les dirigeants nazis décidèrent de tuer les juifs, ils n'allèrent pas consulter les autorités rabbiniques compétentes ; ils décidèrent par eux-mêmes qu'il était juif. Ainsi que nous le savons, cela leur posa de grands problèmes et la chose se compliqua encore pour les Tsiganes, groupe qui, en dépit de tous les efforts des nazis pour lui donner une réalité généalogique, s'avéra incroyablement difficile à définir. Cependant, un point demeure : si les auteurs de l'acte décident d'exterminer un agrégat de population parce qu'ils considèrent qu'il constitue un groupe, ils le feront quelle que soit l'autorité qui leur démontre le contraire.

Deux autres exemples intéressants viendront renforcer ici notre argument. Entre 1929 et 1932, l'Etat soviétique décida de programmer la destruction d'un segment entier de la paysannerie, au prétexte qu'il s'agissait de « koulaks », groupe dont l'existence et l'identité réelles – à cette date – étaient très discutables. Il s'ensuivit néanmoins une extermination massive de pans entiers de la population rurale. Au Cambodge, en 1978, au summum du régime des Khmers rouges, tous les Khmers ethniques de la zone orientale furent accusés par le pouvoir d'avoir laissé les esprits vietnamiens s'emparer de leurs corps khmers, accusation qui décida de

leur déportation en masse vers d'autres régions où – dûment identifiés par les foudrards bleus qu'ils étaient contraints de porter – ils furent ensuite exterminés.

Ce dernier exemple, particulièrement bizarre, nous conduit inévitablement à la seconde question, de loin la plus critique. Pourquoi des gens – que parfois même on n'aurait pas distingués du reste de la population dominante – se retrouvent-ils étiquetés, non seulement comme différents, mais d'une façon telle que l'Etat, à un certain moment, décide que la seule forme d'action possible est de les éliminer ? L'épisode des foudrards bleus semblerait suggérer une réponse troublante, voire

Ce n'est pas une coïncidence si les premiers génocides authentiquement modernes remontent aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles et à des sociétés qui étaient à l'avant-garde du mouvement vers la constitution d'Etats-nations

inquiétante : que le désir de génocide naît d'une projection phobique, digne de la série « X-Files », d'une crainte d'être envahis et dominés par des étrangers, ou pour employer le terme anglais, des *aliens*. Ce genre de chose est difficilement concevable au XX^e siècle ; cela rappelle davantage les angoisses du Moyen Age, où monstres et démons peuplaient l'univers mental des gens. Comment concilier alors modernité fondée sur l'information scientifique et paranoïa exacerbée, politique



DESSIN MAJA

d'Etat rationnelle et réfléchi se donnant des objectifs précis et hystérie collective, logique et pathologique ? (...)

Il semble que le génocide soit intrinsèquement lié aux efforts des Etats pour organiser socialement des groupes indigènes ou traditionnels, souvent de manière très rapide, voire par de grands bonds en avant de caractère révolutionnaire, et concerne ce qui se passe lorsque, face à la simple magnitude des tâches qu'ils s'assignent, ces Etats font dramatiquement fausse route. Ce n'est donc pas un hasard si les victimes des génocides sont ceux qui se trouvent en travers de la voie, qui s'opposent activement, ou dont les systèmes culturels de croyances remettent en question la plausibilité ou le sens de ces projets eux-mêmes.

Ce n'est pas davantage une coïncidence si les premiers génocides authentiquement modernes remontent aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles et à des sociétés qui étaient à l'avant-garde du mouvement vers la constitution d'Etats-nations. Ainsi, ce furent la France révolutionnaire en Vendée, la Grande-Bretagne aux Amériques et aux antipodes, les Etats-Unis dans leur élan d'hégémonie trans-

continentale qui fournirent les procédures prototypiques du génocide dans leur détermination à ne tolérer aucun obstacle dans leur difficile progression vers la modernité. Et ce qu'ils firent pour s'assurer une puissance à l'échelle mondiale, les bâtisseurs d'Etats et d'Etats-nations plus proches de nous dans le temps s'efforcèrent de l'imiter.

Mais comme les enjeux devenaient plus importants et la compétition plus dure, la nécessité d'accélérer le mouvement ou de trouver un raccourci pour rattraper le peloton de tête, ou simplement pour rester à niveau dans ce monde du développement interconnecté mais toujours plus socialement darwinien, assura la généralisation du phénomène à la planète. Plus la tendance était grande de transcender les limites des réalités politiques et économiques modernes, et plus fortes étaient la potentialité et l'étendue d'un génocide.

Bien sûr, toutes les sociétés n'ont pas, au XX^e siècle, emprunté la voie du génocide. (...) S'il existe dans tous les Etats modernes au moins une potentialité de commettre ce type d'acte, une question demeure : qu'ont donc en commun l'Allemagne, la Russie, la Chine, la Turquie, l'Irak, le Cambodge, l'Indonésie, le Pakistan, le Bangladesh, la Birmanie, l'Ethiopie, le Rwanda, le Burundi, le Soudan et le Guatemala – pour ne nommer que quelques criminels notables ?

A première vue, peu de chose. La diversité de ce groupe en termes de richesse et de puissance, pour ne rien dire de l'arrière-plan politique et culturel, n'offre guère matière à comparaison ; et toute tentative visant à suggérer un lien commun des penchants idéologiques ou des systèmes totalitaires reviendrait à pousser l'argument jusqu'au ridicule ou à imposer une comparaison avec d'autres régimes, idéologiquement forts ou por-

tés à l'autoritarisme, qui ne se sont pas comportés de façon notablement criminelle. Comment établir un lien entre les génocides commis par l'Allemagne nazie et le Rwanda sous pouvoir hutu, en d'autres termes entre un géant industriel moderne, ayant une authentique société civile et une histoire profondément marquée par la philosophie des Lumières, et un Etat lilliputien, post-colonial, sous-développé et épouvantablement pauvre ? (...)

Je qualifierai le Rwanda et l'Allemagne de jeunes Etats anciens et d'Etats à la fois puissants et faibles. Le Rwanda est un Etat qui a dû se redéfinir radicalement afin de s'engager et de survivre dans le monde moderne, mais, de son propre point de vue culturel et politique, il pouvait, avec quelque raison, évoquer un passé précolonial où, non seulement il avait une cohérence politique et territoriale, mais aussi le sentiment de sa propre puissance. Ainsi, les Rwandais sont profondément conscients que, dans leur passé, leur Etat, non seulement comptait au niveau régional, mais que d'autres peuples le considéraient avec respect. Tous les Rwandais de l'époque contemporaine ont été sensibilisés à l'opposition entre le passé et le présent. Jadis nous étions forts. Pourquoi ne le sommes-nous plus aujourd'hui ?

La frustration implicite dans cette question est, bien sûr, toute relative. Personne à l'extérieur de l'Allemagne, après sa création politique moderne en 1871, n'aurait songé à dire qu'il ne s'agissait pas d'un pays très puissant. Mais, pour beaucoup d'Allemands, dans la période qui précéda la première guerre mondiale, c'était là le sentiment commun. Oui, l'Allemagne devait, étant donné son histoire, être forte, mais, d'une certaine façon, elle s'était vu refuser son dû, empêchée d'avancer et d'obtenir sa juste place dans le monde.

L'angoisse semble, à première vue, ne concerner que le sentiment de faiblesse d'une société par rapport au monde extérieur. A cela, la solution manifeste semblerait devoir être une réforme administrative, économique et scientifique radicale et rapide. Mais que se passe-t-il si une telle réforme s'avère difficile, si le processus s'enraye ou s'épuise, si les perspectives de changement s'éloignent ? Toutes les conditions semblent réunies alors pour que le doute de soi s'installe.

Mais les choses se passent rarement ainsi. Ce qui s'instaure le plus souvent, c'est le soupçon que quelque chose empêche l'élément sain et bon de la société d'aller de l'avant ; quelque chose qui affecte sa santé, lui vole sa vertu, ampute son intégrité et affaiblit sa virilité. C'est exactement le type de peur phobique que nous retrouvons à l'arrière-plan des génocides. Que le groupe soit tutsi, juif ou arménien, la description qui en est faite

est toujours celle d'un corps étranger qui, non seulement ne s'insère pas dans le tout national, mais dont l'existence même en bouleverse l'équilibre. Le groupe considéré est également soupçonné de commettre des actes de malveillance, d'agir de l'intérieur pour saboter les avancées, de conspirer avec l'ennemi étranger, de ruiner les chances de progrès et finalement de détruire le peuple lui-même (...)

Quand Hitler se lança dans la « solution finale », à l'été de 1941, alors que l'offensive contre l'URSS ne se déroulait plus selon les plans, ce fut en mettant en avant le souvenir du « plus jamais cela » de novembre 1918, date de la défaite de l'Allemagne lors de la première guerre. L'idée que c'étaient des révolutionnaires juifs qui, dans les rues des villes allemandes, avaient donné le mythe « coup de couteau dans le dos » nous en dit beaucoup, bien sûr, sur l'état d'esprit de Hitler et sur celui de millions d'Allemands, incapables de regarder en face la réalité d'un traumatisme et d'une catastrophe qu'ils s'étaient imposés à eux-mêmes. Le même genre de schéma apparaît dans le massacre des Arméniens en 1915, le « plus jamais cela » des Jeunes Turcs renvoyant, cette fois, à de prétendus complots arméniens visant à subvertir et à détruire l'Etat ottoman dans les années 1890. (...)

Le génocide est l'acte de régimes désespérés dans des sociétés dont la transition vers le monde moderne a été particulièrement difficile, des sociétés qui ont connu un ou plusieurs grands traumatismes collectifs, ou encore qui ressentent quelque frustration ou amertume profonde, généralement partagée par les élites et une part importante du peuple, devant l'inadéquation du monde tel qu'elles le voient et de ce qu'elles pensent qu'il devrait être.

Mark Levene
(traduit de l'anglais par
Jean-François Sené)

Le programme des conférences

Novembre. Le 13, Cemig Atkar, La Turquie. Le 14, Sami Nair, L'Europe et la Méditerranée. Le 15, Marc Fumaroli, Les humanités ou la critique de la spécialisation. Le 16, Marc Augé, Culture et déplacements. Le 17, Yves Bonnefoy, La parole poétique. Le 18, Gilbert Durand, Le retour du mythe : implications d'une résurgence. Le 19, Patrick Mauriès, La mode et les modes. Le 20, Daniel Buren, Le sens de l'art.

Les conférences sont données au Conservatoire national des arts et métiers, 292, rue Saint-Martin, 75003 Paris, à 18 h 30 en semaine, à 11 heures les samedis et dimanches.



MARK LEVENE

■ Né en 1953, diplômé d'Oxford, Mark Levene enseigne l'histoire contemporaine à l'université de Warwick, où il donne des cours sur l'histoire des juifs d'Europe et sur l'histoire des génocides, de l'Arménie au Rwanda. Il s'appuie à rejoindre l'université de Southampton où il sera chargé d'un enseignement d'histoire comparée sur les relations entre juifs et non-juifs. Il s'intéresse tout particulièrement aux relations qu'entretiennent les minorités avec l'Etat moderne. Il a publié notamment deux livres, non traduits en français : *War, Jews and the New Europe : the diplomacy of Lucien Wolf, 1914-1919* (1992) et *The Massacre in History* (avec Penny Roberts, 1999).

Felix Rohatyn, ambassadeur des Etats-Unis en France, au « Grand Jury RTL - "Le Monde" - LCI »

« Dans cette élection, l'Amérique a fini très divisée, mais pas profondément divisée »

« Etes-vous inquiet ou, à tout le moins, décontenancé devant le spectacle offert par votre pays au lendemain de l'élection présidentielle ?

– Ah ! pas du tout. Je suis plutôt fier de mon pays. Ce qui se passe chez nous est assez dramatique, mais ce n'est certainement pas une crise. Je trouve que, dans ces circonstances, la démocratie américaine se montre excellente. Nous avons eu une élection dont le résultat avait probablement une chance sur dix milliards de se produire, c'est-à-dire une élection où cent millions d'Américains ont voté et cela finit, pratiquement, par un match nul. Historiquement, c'est la première fois que cela arrive, et le système marche.

– Comment expliquer que, plus on vérifie les bulletins, plus le score semble bénéficier à M. Gore, c'est-à-dire que les erreurs semblent avoir été commises à son détriment ?

– Il y a toujours des erreurs dans les grandes élections. Lorsque les différentiels sont plus grands, ces erreurs ne sont pas remarquées ; ou

bien elles sont contestées, mais finalement résolues.

– Je suis pour Gore, j'ai voté pour lui, mais je ne crois pas du tout qu'Al Gore même ait dit qu'il y avait eu une sorte de conspiration, en Floride, pour lui enlever le vote. Il est clair qu'il y a eu des erreurs, et c'est pour cette raison que l'on recompte les voix.

– Peut-on imaginer un scénario qui, de recours en recours, ferait qu'au mois de janvier on ne saurait toujours pas qui est président ?

– On peut imaginer toutes sortes d'horreurs dans toutes sortes de directions !... Je peux vous garantir deux choses : premièrement, aujourd'hui, nous avons un président des Etats-Unis qui fonctionne, c'est M. Clinton, et un Congrès qui fonctionne. C'est-à-dire que, s'il y avait une crise, militaire ou financière, nous avons un gouvernement qui fonctionne et qui fonctionne admirablement bien ; et ce serait une énorme erreur, pour qui que ce soit, de croire qu'on ne peut pas réagir à une crise.

– Deuxièmement, je suis persuadé que, le 21 janvier 2001, nous aurons un président, que ce soit M. Bush ou M. Gore. Tous les deux savent très bien que si quelque chose de grave arrivait aux marchés financiers et à l'économie parce qu'ils n'arrivent pas à se mettre d'accord, cela leur ferait beaucoup de tort.

– La leçon à tirer de ce qui se passe est-elle de réformer le système des grands électeurs désignés dans chaque Etat ?

– C'est-à-dire le système fédéral ! Est-ce que vous allez dire aux petits pays européens, à Nice, en décembre : « Vous savez, il faut laisser faire les grands Etats parce que, vraiment, on n'a pas besoin de vous » ? J'ai une maison dans le Wyoming, Etat un peu plus grand que la Belgique, avec cinq cent mille habitants. Si je leur disais : « On va changer le vote pour que le collège électoral ne marche plus, et personne ne viendra vous voir pendant les cinquante prochaines années », il y aurait une révolution !

– Si l'élection était basée sur le

vote « populaire », les candidats auraient passé beaucoup plus de temps dans des Etats comme New York, où personne n'est allé parce qu'il était acquis d'avance que cet Etat voterait pour Gore. En outre, si on passait par le vote populaire, avec une différence aujourd'hui de 200 000 voix, c'est-à-dire 2 %, on devrait recompter tout le scrutin national.

– Que pensez-vous de la manière dont se sont comportés les médias américains ?

– Ce que les réseaux de télévision ont fait chez nous avec cette élection est scandaleux : annoncer Gore, puis, quatre heures plus tard, Bush, avant de dire, une demi-heure plus tard : « Non, on s'est trompé ». Le vrai scandale n'est pas du tout la façon dont on est en train de procéder maintenant, qui est tout à fait constitutionnelle. Le scandale, c'est la conduite des Networks et l'argent qui a été dépensé dans cette élection. Le poison du système, c'est l'argent, qui va d'ailleurs ensemble avec la télévision.

– La Cour suprême a refusé de mettre des limites aux contributions personnelles des candidats. Un ancien associé de Goldman Sachs a ainsi gagné un siège de sénateur, dans le New Jersey, en dépensant 60 millions de dollars personnellement. C'est insensé ! Il y a quelques années, on m'avait sollicité pour me présenter pour le Sénat à New York, et je me suis renseigné pour savoir combien d'argent il faudrait que je trouve. On m'a dit : « Au minimum, 25 millions de dollars. » C'est absurde. Et, aujourd'hui, c'est 60 millions dans le New Jersey !

– Le prochain président, quel qu'il soit, ne sera-t-il pas affaibli ?

– Dans cette élection, l'Amérique a fini très divisée, mais pas profondément divisée. C'était une élection passionnée, mais pas sur des sujets passionnés. M. Bush voulait moins d'Etat et réduire les impôts, financer les écoles et la sécurité sociale d'une façon différente. M. Gore voulait moins de réduction fiscale

– 500 milliards de dollars au lieu de 1 300 milliards – et dépenser plus pour les écoles, pour la sécurité sociale, pour les assurances médicales. Ce ne sont pas des sujets pour lesquels les gens vont dans la rue, comme les droits civiques, dans les années 1960, ou le Vietnam.

– Un de mes vieux amis, Howard Baker, qui était le leader du Sénat républicain sous Reagan, a dit : « A la fin, il y aura un héros et il y aura un président, et ce ne sera probablement pas la même personne. » Finalement, il faudra qu'il y ait un arrangement et, moi, j'ai beaucoup mieux cela que d'avoir un vainqueur et un vaincu. Qui que soit le prochain président, le Congrès sera divisé pratiquement par moitié. Donc, le président n'aura pas le pouvoir de faire passer des lois sans négocier longuement avec le Congrès. »

Propos recueillis par
Patrick Jarreau,
Olivier Mazerolle
et Pierre-Luc Séguillon

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Renouveler les énergies

LES Verts auraient pu en faire un des sujets majeurs de leur congrès de Toulouse, mais ils avaient, à l'évidence, d'autres chats à fouetter. Ce sont pourtant bien eux qui, en France, ont été les premiers, il y a de nombreuses années, à militer, presque dans le vide, pour les énergies renouvelables. Alors on caricaturait ces « professeurs Nimbus » qui voulaient nous faire revenir à l'âge de la bougie.

Les Verts avaient d'autant plus l'occasion de défendre l'un de leurs thèmes fondateurs que s'ouvre, à La Haye (Pays-Bas), la conférence des Nations unies sur les changements climatiques. Beaucoup de scientifiques s'accordent aujourd'hui pour souligner que la pollution atmosphérique n'est pas sans incidence sur le réchauffement de la planète et ses néfastes conséquences. Le parti de Dominique Voynet aurait pu aussi dénoncer la situation française qui, sur ce terrain des énergies douces, est à la traîne des pays européens, loin derrière la Suède, l'Autriche, la Finlande ou le Portugal. Même l'Allemagne, qui n'est pourtant pas réputée pour la chaleur de son climat, utilise plus et mieux l'énergie solaire.

Il y a vingt-cinq ans, après le premier choc pétrolier, la France s'est lancée dans un vaste programme d'énergie nucléaire. EDF y a consacré mille milliards de francs, le prix, disait-on alors, de l'indépendance énergétique. Aujourd'hui, plus de 70 % de l'électricité française provient du nucléaire. Or dépendre dans une telle proportion d'une seule énergie n'est pas sans risque et les centrales ne

sont pas éternelles. Il faut envisager leur remplacement ou la prolongation de leur activité à partir de 2020 pour les plus vieilles, c'est-à-dire demain.

Personne n'affirme que les énergies vertes se substitueront en totalité à la puissance du nucléaire. Mais le solaire, la géothermie, la biomasse, l'éolien ou les micro-centrales électriques peuvent constituer des compléments crédibles. Aujourd'hui ces expériences – auxquelles nous consacrons une série en cinq volets (lire page 14) – restent marginales, faute de réel intérêt politique. Car c'est aux gouvernements de soutenir financièrement des programmes de recherches, manière de préparer l'avenir. En Italie, Carlo Rubbia, Prix Nobel de physique (1984), dans un rapport remis en octobre au gouvernement, préconise que le solaire devienne « une politique d'Etat, comme le nucléaire l'a été en France ». Ce scientifique turbut préconise même de faire de la Sicile une terre de production d'électricité solaire.

En choisissant d'investir sur les énergies renouvelables, comme s'apprête à l'imposer une directive de Bruxelles, les gouvernements offriront un minimum de garanties aux générations futures, réduiront les pollutions des combustibles fossiles qui minent notre atmosphère et permettront aux pays du tiers-monde d'avoir accès à des technologies moins dommageables pour l'environnement. Aujourd'hui deux milliards d'individus n'ont toujours pas accès à l'électricité. Il serait regrettable de leur faire reproduire les erreurs des pays développés.

Unedic : la victoire négociée du contrat sur la loi

EN PASSE D'ÊTRE formellement adoptée, la nouvelle convention de l'assurance-chômage de l'Unedic n'est pas seulement un feuilleton qui dure depuis le mois de mars, digne de Dallas, comme a pu le dire l'un de ses protagonistes. Elle vient illustrer, jusqu'à la caricature, toute la difficulté qu'il y a, en France, à faire sereinement émerger une culture de la modernité. Si l'épilogue est appelé à constituer un vrai tournant de l'approche du chômage, il semble, avec le recul, que le résultat final se devait de passer par des épisodes d'une extrême confusion, y compris avec l'ultime intervention du premier ministre lui-même, pour aboutir à ce qui était l'essentiel. A savoir, la première victoire négociée du contrat sur la loi, puisque tel apparaît maintenant l'enjeu de ce long « happening » social.

Toute comparaison avec l'affaire corse n'est certes pas raisonnable. Mais, comme pour les accords de Matignon, il aura fallu que Lionel Jospin s'empare du sujet, et traite directement par téléphone avec Ernest-Antoine Seillière, président du Medef, au soir du dimanche 15 octobre, pour que l'inflexibilité gouvernementale s'évanouisse comme par enchantement. Martine Aubry devant quitter le ministère de l'emploi, il était certainement logique de voir le chef de gouvernement endosser toute la responsabilité de ce revirement, mais la méthode, une fois de plus, a surpris. Cela laissera d'ailleurs

des séquelles, au sein de la majorité plurielle comme parmi les syndicats non signataires, qui ne comprennent pas pourquoi ce qui était hier inacceptable devient soudainement défendable.

Mais le plus étonnant, à l'heure d'un dénouement attendu, c'est que la perplexité demeure sur les vrais raisons de cette bataille de chiffonniers. Après tant d'arguments échangés à coups de massue et tant de diatribes enflammées, au terme de sept mois d'échanges d'une incroyable nervosité, cela justifie l'interrogation de Marc Blondel qui, ironiquement, se demandait s'il fallait « comprendre que l'accord (...) comptait tellement d'ambiguïtés, de contresens sociaux et légaux que l'on en soit encore réduit à d'interminables divergences d'interprétations ».

« OMERTA SOCIALE »

En dénonçant « un sitcom politico-idéologique », une « forme d'omerta sociale », le secrétaire général de FO laissait supposer que les motifs profonds de la querelle échappaient à l'entendement. De fait, les changements intervenus entre la première, la deuxième et la troisième mouture du texte du 14 juin portent sur des nuances ou des précisions qui n'en modifient pas la philosophie générale. A comparer les points de départ et d'arrivée, tant sur la réforme de l'assurance-chômage que sur le volet financier, les différences ne sont pas telles qu'elles puissent, à

elles seules, justifier l'ampleur et la durée de la crise à laquelle nous venons d'assister.

Ce qui conduit à privilégier une explication, entretenue *mezzo voce* pendant tout le feuilleton et qui n'aura pris consistance et intensité que dans l'ultime ligne droite : en réalité, l'affrontement entre les signataires et le gouvernement portait sur la répartition des rôles entre le pouvoir législatif de l'Etat et la place dévolue à la négociation contractuelle. Et, parce qu'il s'agissait d'une authentique révolution, elle a été la source de toutes les crispations et de tous les entêtements.

En fait, ce sont deux conceptions qui se sont affrontées et qui ont signé une paix armée, en attendant des prochains rendez-vous fixés par les chantiers de la refondation sociale. La première, traditionnelle, exprimée avec force par Martine Aubry, soutenue par Lionel Jospin, veut que l'Etat, « garant de l'ordre public social », décide au nom de l'intérêt général, surtout si les propositions des partenaires sociaux impliquent une modification de la loi. La seconde est plus moderniste et se trouve être défendue par le patronat, la CFTC et principalement la CFDT. Elle s'inspire du précédent européen de subsidiarité où la Commission se borne à reprendre le contenu d'un accord social dans une directive dans le cas d'une négociation réussie, et intervient seule en cas d'échec avéré.

Sur ce thème, dans lequel FO, la CGT, voire la CFE-CGC, partagent l'opinion du gouvernement, le ton s'est largement envenimé. « *Etatis-te* », « *corporatiste* », ont servi de noms d'oiseaux, et c'est Edmond Maire, ancien secrétaire général de la CFDT, appelé à la rescousse, qui est allé le plus loin dans l'attaque. Déplorant que « *l'adaptation du contrat social aux impératifs de notre temps, la modernisation négociée des entreprises, la revitalisation urgente de la société civile [soient] laissées en jachère* », il a reproché à Martine Aubry « une conception archaïque et dirigiste des rapports sociaux », ajoutant que l'ex-ministre de l'emploi « apparaît maintenant comme un des acteurs majeurs de la régression culturelle de la gauche. Une gauche autoritaire qui remet en selle un Etat jacobin. Une gauche politicienne repliée sur elle-même et se coupant de plus en plus des citoyens ».

REPROCHES À LA GAUCHE

Ces reproches s'adressaient en fait « à l'ensemble de la gauche », précisera plus tard Nicole Notat, pour leur faire écho. « *Aujourd'hui, la gauche est tout entière tournée sur la seule action de l'appareil d'Etat dans la manière de penser et de construire les transformations sociales* », affirmera la dirigeante CFDT, alors que « nous, nous sommes depuis longtemps persuadés que les acteurs et les forces de la société civile sont déterminants dans la réussite du changement social ». Certes, reconnaît-elle, « la loi prime sur le contrat collectif, parce qu'il définit les droits fondamentaux et le cadre dans lequel s'organise l'expression de ce contrat ». Mais « si nous sommes conduits simplement à décliner une loi, à ne jamais pouvoir faire aboutir des revendications qui ne sont pas encore dans la loi ou dans le code du travail, nous ne servons plus à rien ».

A ce point de la polémique, les autres voix se sont fait difficilement entendre. Comme celle de Pierre Héritier, secrétaire général de LaSaire (Laboratoire social d'actions, d'innovations, de réflexions et d'échanges), qui pense que « le gouvernement serait bien inspiré de se saisir du conflit actuel... pour légiférer ! », mais « légiférer pour fixer un cadre et les règles du jeu ». D'autres experts, plus inquiets, craignent que le cessez-le-feu ordonné par Matignon, qui ne clôt pas le débat, ne vienne servir les visées du Medef. En réussissant, de haute lutte, à imposer le contrat face à la loi, le patronat aurait enfoncé un coin qui lui permettra de pousser l'avantage sur les autres sujets à venir, dans le cadre de la refondation sociale. La paix des braves n'est pas pour demain, les relations sociales apaisées non plus. A moins que, sur ce sujet aussi, Elisabeth Guigou ne parvienne à calmer le jeu.

Alain Lebaube

Chronique américaine par Patrick Artinian



Il n'y a pas que la Floride. Ici aussi on compte, recompte, tergiverse et on se demande bien ce qu'il va arriver. Ce matin, à la « Court House » (la maison du Comté), on vérifie une énième fois les bulletins de vote afin d'être sûr que tout s'est bien passé. A l'autre bout de la salle, une jeune femme compte des enveloppes officielles, les feuilles d'impôts qui vont partir dans quelques jours vers leurs destinataires.

Retrouvez la chronique de Patrick Artinian dans *Le Monde*

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Directeur artistique : Dominique Royette

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;

Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;

Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;

Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;

partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,

Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La bombe contre la Chine ?

DANS UN EDITORIAL consacré à la situation nouvelle créée en Corée par l'intervention chinoise, le *New York Herald Tribune* pose la question de l'utilisation éventuelle de la bombe atomique contre la Chine.

« Pourquoi, demande-t-on de plus en plus fréquemment, les Etats-Unis ne lancent-ils pas la bombe atomique et n'en finissent-ils pas ainsi une fois pour toutes avec cette affaire ? » Parce que, répond le journal, la bombe atomique « aussi terrible soit-elle » n'est pas une panacée et ne peut produire qu'« un effet militaire, moral ou politique spécifique ». Si la bombe était employée contre la Chine ce résultat ne serait probablement pas atteint, « car en Chine la vie est à bon marché ».

Et le journal suggère pour venir à bout de Mao Tsé Toung le blocus de la Chine, le bombardement des

industries mandchouriennes, etc., tout sauf une guerre d'infanterie, sans pour autant éliminer totalement cependant l'emploi de la bombe atomique. Il souligne que « les Etats-Unis devraient user de beaucoup de prudence s'ils ont vraiment recouru à des bombardements atomiques ».

Cet éditorial est significatif du ton extrêmement violent adopté à l'égard de la Chine communiste par la presse américaine, qui affirme, tel le *New York Herald* que « la situation en Corée ne peut pas durer ». Même le *New York Times*, partisan en général de la politique du département d'Etat, estime que les communistes chinois « n'oseraient s'adresser au Conseil de sécurité dans les termes qu'ils ont employés, sans avoir reçu au préalable des instructions dans les coulisses ».

(14 novembre 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)

ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60

Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Incertitudes politiques et économiques en Asie du Sud-Est

SI LA CROISSANCE a repris, l'insécurité gagne, les investisseurs bouillent et le géant indonésien est loin d'avoir trouvé un équilibre. Sortie de la crise de 1997-1998, l'Asie du Sud-Est, qui accueille cette semaine une belle palette de dirigeants mondiaux, dont un Bill Clinton sur le départ, éprouve du mal à changer de peau pour faire face aux défis du XXI^e siècle.

De la péninsule malaisienne aux Philippines méridionales, des îles et des archipels se retrouvent aux prises avec différentes facettes de l'islamisme. En Malaisie continentale, pour avoir marqué des points aux élections législatives de 1999 face à un pouvoir rétif mais fatigué, l'opposition islamiste donne le ton. Auprès d'une population à majorité musulmane, elle s'est assurée un bon tremplin en gouvernant deux Etats de la fédération. Un gouvernement à court d'idées semble vouloir la contrer sur le terrain religieux, un exercice toujours périlleux.

De l'autre côté du détroit de Malacca, les Atjehnaï ont déjà obtenu, à défaut d'indépendance, le droit d'appliquer la loi musulmane. Dans plusieurs régions de l'Indonésie, dont 85 % des habitants se réclament de l'islam, des groupes d'islamistes profitent de la confusion générale – ainsi que des manœuvres d'opposants – pour entreprendre, aux Molouques, une guerre sainte contre les chrétiens ou s'attri-

buer, ailleurs, des pouvoirs de police. Interdit de politique sous Suharto, l'islam ne pouvait, certes, que rebondir après la retraite forcée du vieil autocrate en 1998. Mais, s'il ne faut pas pour autant surestimer le poids de ces islamistes, ceux qui s'en servent aujourd'hui jouent un jeu plutôt dangereux.

INSÉCURITÉ CROISSANTE

Face aux musulmans du sud des Philippines dont on tient si peu compte à Manille et qui donnent donc dans le séparatisme, le président Joseph Estrada a pris un autre risque en choisissant, cette année, le coup de poing. Faute de la reprise d'un dialogue, les « victoires » remportées par l'armée ces derniers mois contre des musulmans insurgés s'annoncent de courte durée face à une guérilla tenace.

Dans les îles et archipels de la Sonde, une insécurité croissante accompagne ces développements. La piraterie maritime a fait un bond et la contrebande d'armes fleurit. Phénomène récurrent, les milices armées – paramilitaires, civiles ou religieuses – se multiplient à la mesure de la vacuité des pouvoirs centraux.

Sur le plan politique, Abdurrahman Wahid, premier président indonésien élu, est assailli par les mondes parlementaire et médiatique. Il ne parvient, par ailleurs, à se faire respecter ni par les militaires, ni par

l'administration, ni par la justice. Aux Philippines, accusé de corruption, le président Joseph Estrada n'est pas assuré de terminer la moitié de son mandat unique de six ans. Alors qu'en Malaisie, que le Dr Mahathir gère depuis 1981, prévaut l'aigreur d'une fin de règne, la Thaïlande voisine entre dans une étrange compétition électorale : des démocrates essoufflés, qui gèrent une coalition gouvernementale depuis 1997, font face à un ambitieux magnat des télécommunications, Thaksin Shinawatra, qui a créé un parti de toutes pièces voilà deux ans et caracole en tête des sondages tout en étant sous enquête d'une commission officielle chargée de la lutte contre la corruption. Personne ne sait, au juste, ce que peut gagner la gestion d'un royaume qui croule encore sous les dettes dans cet étrange duel en vue d'élections générales fixées au 6 janvier 2001.

Ces incertitudes politiques expliquent, en grande partie, la mauvaise tenue des Bourses, la rechute de certaines monnaies et la méfiance des investisseurs étrangers. Certes, il existe des oasis de bonne santé économique et des taux de croissance encourageants. Mais l'image floue de ces économies émergentes d'Asie du Sud-Est ne s'est pas encore relevée du coup asséné par la crise de 1997. Les restructurations financières n'avancent que lentement dans les pays qui ont été assistés par le

FMI (la Thaïlande) ou le sont encore (l'Indonésie). En outre, tirée pour une bonne part par les exportations, la relance de l'expansion est tributaire de l'évolution des marchés nord-américain, européen et japonais.

L'intégration de la région n'a, de son côté, guère progressé. L'immobilisme de la junte de Rangun demeure un handicap pour l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean), au sein de laquelle la Birmanie a été admise en 1997. L'adhésion, également récente, à l'Asean des Etats indochinois (Cambodge, Laos et Vietnam) ne les empêche pas de demeurer un peu à l'écart ainsi que l'a souligné, l'an dernier, leur silence face à la crise du Timor-Orient. Et comme la formation d'une zone régionale de libre-échange marque aussi le pas, l'Asie du Sud-Est semble en panne.

Jean-Claude Pomonti

RECTIFICATIF

JAPON

Dans l'article intitulé « Grandes manœuvres dans l'assurance dommages japonaise » (*Le Monde* du 4 novembre), la compagnie d'assurance-vie qui a fait faillite le 20 octobre n'était pas Kyowa Seimei, comme nous l'avons écrit par erreur, mais Kyoei Seimei (ou Kyoei Life Insurance).

FINANCE Klaus-Peter Müller devait être désigné, lundi 13 novembre, par le conseil de surveillance de la Commerzbank, pour remplacer Martin Kohlhaussen en mai 2001 à la

tête de l'établissement. ● **CETTE NOMINATION** s'inscrit dans un vaste mouvement de chaises musicales au sommet des banques allemandes. Elle survient après une année marquée

par l'échec des fusions Dresdner-Deutsche Bank puis Dresdner-Commerzbank. ● **L'ÉMERGENCE** de nouveaux dirigeants marque le pouvoir croissant des activités d'investissement et

pose la question de l'avenir de la banque de détail. ● **FAUTE** d'être parvenues à des fusions nationales, les banques allemandes lorgnent hors de leurs frontières. ● **LA RESTRUCTURA-**

TION du secteur bancaire privé intervient au moment même où les banques publiques régionales, comme la West LB, sont contraintes de faire évoluer leur statut.

Les banques allemandes restent sous le choc de leurs mariages ratés

Après les changements à la tête de la Deutsche Bank et de la Dresdner Bank, le conseil de surveillance de la Commerzbank devait à son tour choisir son futur président, lundi 13 novembre. Les nouveaux dirigeants doivent faire oublier l'échec des récents projets de fusions

FRANCFORT

de notre correspondant

Et de trois. Après une année des plus houleuses, la Commerzbank devait à son tour, lundi 13 novembre, désigner son nouveau patron. Sauf surprise de dernière minute, c'est un vieux routier de la quatrième banque privée allemande, Klaus-Peter Müller, qui devait être nommé par le conseil de surveillance. Il remplacera Martin Kohlhaussen en mai 2001.

L'arrivée au pouvoir de ce quinquagénaire s'inscrit dans un vaste mouvement de chaises musicales au sommet des banques francfortoises. En septembre, la Deutsche Bank avait annoncé le choix du Suisse Josef Ackermann pour remplacer Rolf Breuer, en principe en mai 2002. En avril, à la Dresdner Bank, c'est Bernd Fahrholz qui avait pris les commandes après l'échec retentissant de la fusion avec la Deutsche Bank.

Ce renouvellement survient après une année d'extrêmes turbulences pour les banques allemandes. L'échec des fusions Dresdner-Deutsche Bank, en avril, puis Dresdner-Commerzbank, en juillet, a parfois accéléré le passage de relais et va conditionner les premiers pas de la génération montante.

La première mission des patrons désignés dans la foulée des déboires de leur prédécesseur est de calmer le jeu. Bernd Fahrholz a d'ailleurs montré la voix. A peine arrivé à la Dresdner Bank, le successeur de Bernhard Walter s'est attaché à « stabiliser » son éta-

Domination des régionaux et des mutualistes			
RAPPORTS DE FORCES DANS LA BANQUE DE DÉTAIL ALLEMANDE			
	CLIENTS en millions	PARTS DE MARCHÉ (%) COMPTES COURANTS	PARTS DE MARCHÉ (%) ÉPARGNE
COMMERZBANK	3,6	3,3	3,1
HYPOVEREINSBANK	5,0	1,4	1,2
DRESDNER BANK	5,9	2,8	2,5
DEUTSCHE BANK	7,1	6,7	6,2
POSTBANK	10,0	6,1	7,4
BANQUES COOPÉRATIVES	30,0	21,4	20,3
CAISSES D'ÉPARGNE	35,0	54,6	47,7

Sources : Postbank, Deutsche Bank

blissement. Il a fallu fidéliser les salariés de Dresdner Kleinwort Benson, sa filiale banque d'investissement chahutée par les tentatives de fusion, puis recentrer la stratégie de la maison. Sous le regard attentif de l'actionnaire de référence, Allianz. « Tout le monde est plus prudent. Nous sommes dans une phase de repositionnement stratégique, après les grandes visions », observe un expert.

La nouvelle génération n'en est, en fait, pas vraiment une. Les uns et les autres ne sont pas des néophytes sur les bords du Main. Josef Ackermann est en poste depuis quatre ans à la Deutsche Bank. M. Müller a dix ans d'expérience au directoire de la Commerzbank, où il s'occupait des activités américaines et des relations internationales. Les dirigeants qui prennent la relève « comprennent bien la

culture maison, mais le danger est qu'ils n'apportent aucune nouvelle perspective dans une phase d'évolution rapide du secteur bancaire », notent les analystes de la Deutsche Bank.

La montée en puissance de ces hommes marque toutefois un incontestable tournant. Pour la première fois, Deutsche Bank et Dresdner Bank vont être dirigées par des banquiers d'investissement. La promotion de Josef Ackermann illustre à merveille cette évolution. Soutenu par le toujours incontournable Hilmar Kopper, président du conseil de surveillance de la première banque allemande, c'est lui qui a forcé, aux côtés de M. Breuer, le développement dans la banque d'affaires, pilotant la difficile intégration de l'établissement américain Bankers Trust, après son rachat en 1998. Bernd

Fahrholz, aussi, est un spécialiste du secteur.

Au-delà de ces deux personnalités, les banquiers d'investissement sont devenus incontournables au sein des directoires respectifs des deux établissements. A l'instar des deux Américains Edson Mitchell et Michael Philipp, à la Deutsche Bank, et de Leonhard Fischer, à la Dresdner. La mutation des deux maisons va se poursuivre, accentuant le déclin de la banque universelle, alors qu'HypoVereinsbank (numéro deux) et Commerzbank optent pour une approche plus traditionnelle. Si elle veut défendre la place acquise parmi les grandes banques mondiales d'investissement, la Deutsche Bank pourrait être amenée à réaliser une nouvelle acquisition aux Etats-Unis. On la dit intéressée par Merrill Lynch, après que JP Morgan soit tombé

Sous la pression de Bruxelles, West LB envisage de se scinder en deux

FRANCFORT

de notre correspondant

C'est un des serpents de mer de la vie politico-économique allemande. L'hypothèse d'une privatisation des banques publiques régionales refait surface. Le débat a été relancé dans le contexte d'un vaste bras de fer avec la Commission européenne. La scission de la West LB, la plus importante des Landesbanken mises en cause par Bruxelles, est à l'étude.

L'idée est venue des actionnaires de l'établissement, dont le Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, soucieux de donner des gages à la Commission. Ces derniers se sont réunis dimanche 12 novembre pour approfondir leur réflexion. Rien n'est encore décidé, mais une privatisation, même partielle, provoquerait un séisme dans le paysage bancaire allemand.

Le projet fait suite à une plainte de la Fédération bancaire européenne auprès de la Commission. Les établissements privés n'ont de cesse de dénoncer la distorsion de concurrence entraînée par les garanties publiques dont bénéficient les Landesbanken. La scission de la West LB permettrait, selon ses promoteurs, de contourner les accusations, afin de dissuader Mario Monti, le commissaire européen en charge des affaires de concurrence, d'ouvrir une procédure plus formelle.

La banque serait divisée en deux pôles contrôlés par une holding commune : une société de droit privé, regroupant les divisions

commerciales, et un établissement public, où seraient réunies les activités de service public. La société privée serait soumise aux lois de la libre concurrence, voire cotée en Bourse. La Commission n'a pas encore été informée officiellement de cette éventuelle proposition de compromis, mais « suit de près », selon un porte-parole, la réflexion en cours.

SUBVENTIONS ILLÉGALES

Les gardiens de la concurrence sont d'autant plus attentifs que, depuis des mois, ils croisent le fer avec la principale banque régionale allemande. Un autre dossier augmente en effet la pression sur le secteur public. Alerté par une première plainte des banques privées, Bruxelles reproche à la West LB d'avoir bénéficié de subventions illégales lors d'une opération destinée à la consolidation de ses fonds propres.

Devant le refus de la banque de rembourser les quelque 808 millions d'euros incriminés – une aide qu'elle conteste –, la Commission a déposé une plainte auprès de la Cour européenne de justice contre l'Etat allemand, responsable du respect des décisions communautaires. Le dossier est suivi de très près par le gouvernement, car six autres banques régionales sont, pour des raisons similaires, dans le collimateur de Bruxelles.

La privatisation partielle d'un établissement comme la West LB constituerait une révolution dans la banque allemande. Avec un total de bi-

lan de 393 milliards d'euros, et 11 000 salariés en 1999, l'institut se classe dans les cinq premiers allemands, tous secteurs confondus.

Le démantèlement du secteur public est une étape attendue depuis longtemps par les concurrents privés. « Cela lancerait une phase de concentration », dit-on auprès d'un institut francfortois. Les Landesbanken jouent un rôle clé dans l'économie sociale de marché rhénane. Elles sont bien davantage que la caisse centrale des caisses d'épargne. Ces institutions constituent un outil de politique économique à la disposition des gouvernements régionaux. Elles remplissent des missions « de service public », selon leurs partisans, en investissant là où les établissements privés s'abstiennent. La puissance des Landesbanken explique en partie les difficultés des banques de détail privées.

L'éventuelle privatisation de la West LB ne fait pas l'unanimité. Les autres banques régionales, et les Länder qui les soutiennent, dénoncent le cavalier seul des autorités de Düsseldorf.

Le chancelier Gerhard Schröder, qui s'est décidé à prendre le dossier en main, doit rencontrer Mario Monti mercredi 15 novembre pour tenter de trouver une solution acceptable par toutes les banques publiques. Même à petite dose, la privatisation du secteur ne devrait donc pas être immédiate.

Ph. Ri.

Les services financiers sur Internet explosent outre-Rhin

FRANCFORT

de notre correspondant

Malgré les récentes turbulences boursières, les banques en ligne allemandes continuent d'occuper le devant de la scène européenne. Comdirect, le joyau de la Commerzbank dans ce domaine, revendique la première place continentale, avec près de 600 000 comptes. Comme ses homologues germaniques, elle s'est lancée dans une série d'acquisitions hors de ses frontières.

Comdirect, Entrium, Consors, Direkt Anlage Bank, les différentes enseignes, s'appuient sur un marché domestique dynamique. L'émergence de la banque en ligne a eu lieu en Allemagne un peu plus tôt qu'ailleurs en Europe. Les principaux opérateurs sont nés au milieu de la décennie 90. Une quinzaine d'enseignes s'affrontent aujourd'hui ; la dernière initiative

d'envergure a été la création d'EasysTrade, cette année, par la Postbank. Le secteur disposerait d'un potentiel de croissance énorme, bien que la clientèle allemande soit pointilleuse en matière de sécurité des transactions. Selon une étude de JP Morgan, dans trois ans, le nombre de comptes en ligne aura triplé, pour dépasser les 5 millions.

ACTEURS INATTENDUS

Les leaders du secteur (Comdirect, Consors, Direkt Anlage Bank et Deutsche Bank 24) détiennent 85 % des parts de marché. L'irruption d'Internet a suscité la montée en puissance d'acteurs inattendus dans le paysage bancaire allemand. Née en 1990, Entrium est issue de la banque de la famille Quelle, qui a bâti sa fortune dans la vente par correspondance. Consors, filiale d'une petite banque familiale de Nuremberg, la SchmidtBank, est

aussi venue jouer les trouble-fête. Créée en 1994 par l'héritier de la dynastie, Karl-Matthäus Schmidt, la société s'est hissée, contre toute attente, aux premières places. Elle a financé son développement via une entrée en Bourse, en 1999, au moment où les valeurs Internet amorçaient un mouvement de hausse euphorique. Bourse pour les particuliers, banque d'investissement, Consors donne bien souvent le ton en matière d'innovation. Son jeune patron est omniprésent dans les médias : « Les grandes banques freinent leur division online », soulignait-il dans une récente interview. Il est déploré que nos collègues n'aient pas la liberté d'entreprendre dans l'intérêt de leurs clients. »

Si elles représentent une petite moitié du marché, les grandes banques privées ont mieux réagi que le secteur public. Mais de ma-

nière hétérogène. La Commerzbank a pris une longueur d'avance sur la Dresdner et la Deutsche Bank. Comdirect atteindrait 32 % des parts de marché, selon une récente étude de Goldman Sachs.

La Deutsche Bank, dont la prééminence habituelle est bousculée sur ce marché en forte croissance, a depuis rattrapé une partie de son retard, en investissant des millions dans les activités Internet de la Deutsche Bank 24. Celle-ci représente 18 % du secteur. De son côté, la Dresdner Bank est toujours à la traîne. Advance Bank, la filiale qu'elle contrôle à 100 % depuis début 1998, revendiquait à peine 180 000 clients en septembre. Entre les banquiers « historiques » et les nouveaux venus, la concurrence fait rage pour gagner de nouveaux clients.

Ph. Ri.

dans l'escarcelle de la Chase Manhattan. Dans une autre catégorie, la Dresdner Bank vient de reprendre Wasserstein Perella, afin de renforcer son offre dans le secteur des fusions-acquisitions.

Dans ce contexte, quel avenir pour les activités de détail ? Les banques allemandes sont partagées comme jamais. Même la Deutsche Bank, qui semblait au début de l'année avoir tranché la question au détriment de la banque de particuliers, est désormais plus prudente. Certains notent que la première banque allemande n'est pas pressée de clore les pourparlers – toujours en cours – avec Allianz sur l'avenir de sa filiale de réseau Deutsche Bank 24. « M. Ackermann n'aime peut-être pas la banque de détail, mais la discussion n'est pas réglée à la Deutsche Bank, où chacun défend sa vision », croit savoir un analyste.

« Il y a un mouvement de retour perceptible chez nous comme chez d'autres : on réalise que le contrôle d'un réseau est très utile pour vendre nos produits. Il s'agit aussi de ne pas dépendre des seules activités d'investissement, certes très rentables quand tout va bien, mais délicates si la tendance s'inverse », dit Armin Unterberg, de la Dresdner Bank. Toutefois, l'heure est aux restructurations du réseau : on estime que 16 % des succursales des quatre principales banques privées seront fermées entre 1999 et 2001. L'hypothèse d'une mise en commun des activités de détail de l'un ou l'autre des établissements fait partie des solutions imaginées pour réduire les coûts.

En revanche, la perspective d'une fusion interallemande est définitivement écartée, du moins à moyen terme. Toutes les solutions possibles, de l'avis général, ont été tentées... en vain. Désormais, Commerzbank et Dresdner Bank clament leur volonté d'indépendance : la tâche de leurs nouveaux chefs sera de tenter de consolider la position d'enseignes fragilisées par les récentes tempêtes. Même si les repreneurs ne semblent pas se presser au portillon, les deux établissements ne sont pas à l'abri d'une prise de contrôle. La Commerzbank paraît la plus expo-

sée. La position d'Allianz sera déterminante pour la Dresdner.

Faute de fusion nationale, les banques allemandes lorgnent hors de leurs frontières. « Maintenant, il faut plutôt attendre des rapprochements au niveau européen, là où il y a de gros besoins de rattrapage dans les pays importants. Les Allemands doivent procéder par petits pas, prudemment, sans fusion d'envergure, et dans des niches précises », estime un analyste. En juillet, HypoVereinsbank a pris le contrôle de la Bank Austria. La Deutsche Bank s'est convertie à une politique de croissance discrète, comme en témoigne, récemment, l'acquisition de la banque Worms, en France, et

Au niveau européen, « les Allemands doivent procéder par petits pas, prudemment, sans fusion d'envergure, et dans des niches précises »

Un analyste

les 2,5 % pris dans Mediobanca en Italie, une participation qui lui permet de se placer à l'affût dans ce pays.

Pour réaliser leurs ambitions, les nouveaux maîtres de la finance allemande vont disposer d'une arme qui a fait défaut à leurs prédécesseurs. Grâce à la réforme fiscale du gouvernement Schröder, l'exonération des plus-values tirées de participations industrielles va permettre de vendre des actifs pour financer les projets de développement. Des réserves évaluées à plusieurs dizaines de milliards d'euros à la Dresdner et à la Deutsche Bank.

Philippe Ricard

Lloyds TSB pourrait lancer une offre sur Abbey National

LA BATAILLE dans la banque britannique continue. Lloyds TSB s'approprierait à lancer une offre sur l'établissement de crédit immobilier Abbey National, selon le *Sunday Business* du dimanche 12 novembre. Abbey National, numéro deux britannique sur le marché des prêts immobiliers, derrière Halifax, a annoncé le 3 novembre avoir fait une offre sur Bank of Scotland (*Le Monde* du 6 novembre). Lloyds TSB, leader de la banque de détail outre-Manche, a souvent déclaré être à l'affût de toute acquisition. Les analystes de la City seraient favorables à une offre de Lloyds TSB sur Abbey National. Ils estiment qu'un tel mariage générerait deux fois plus d'économies qu'une alliance entre Abbey National et Bank of Scotland (BoS). Cette dernière n'hésiterait pas à lancer une contre-offre si Abbey National lançait une offre hostile, soulignaient des analystes financiers londoniens.

D'autres banques étudieraient une surenchère, notamment Barclays, la quatrième banque britannique, conseillée par Goldman Sachs, indiquait par ailleurs *The Observer* dimanche 12 novembre. Barclays a récemment racheté la banque spécialisée dans l'immobilier Woolwich, pour 3 milliards de livres (9 milliards d'euros).

Le secteur bancaire britannique pourrait donc connaître une nouvelle bataille. Bank of Scotland n'est en tout cas guère disposée à des discussions avec Abbey Natio-

nal. La banque écossaise avait dès le 3 novembre fait part de ses réserves sur une alliance avec Abbey National, estimant qu'elle ne serait guère favorable à ses actionnaires. Les deux banques avaient déjà mené des discussions en vue d'un mariage cet été, en vain. Bank of Scotland veut rebondir après l'échec, il y a neuf mois, dans la lutte avec son homologue Royal Bank of Scotland (RBoS), pour racheter Natwest, alors que c'est elle qui avait lancé les hostilités, en septembre 1999. C'est finalement sa rivale RBoS qui l'a emporté. En faisant pression sur Lloyds TSB, les analystes de la City voudraient éviter une nouvelle bataille avec une banque écossaise.

En tout cas, une fusion entre Abbey National et Bank of Scotland donnerait naissance au numéro cinq du secteur bancaire britannique, avec une capitalisation de 23,5 milliards de livres (39,2 milliards d'euros).

La banque britannique vit une révolution. « De profondes mutations, technologiques et concurrentielles, sont à l'œuvre et constituent autant de défis à relever pour les banques britanniques » qui affichent depuis six ans des records de rentabilité, notait récemment Laurent Quignon, de BNP Paribas. La restructuration va se poursuivre autour des « quatre grandes » (HSBC, Royal Bank of Scotland, Lloyds TSB et Barclays).

Pascale Santi

L'OPEP n'augmentera plus sa production de pétrole et envisage de la réduire à la fin de l'hiver

Le Vénézuélien Ali Rodriguez est désigné nouveau secrétaire général de l'organisation

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), qui a reporté sa conférence à lundi 13 novembre, à la suite de la catastrophe du funiculaire

EN RAISON du deuil national décrété par les Autrichiens à la suite de la catastrophe du funiculaire dans les Alpes (lire page 3), l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a reporté de vingt-quatre heures la tenue de son 112^e sommet, prévu initialement dimanche 12 novembre à Vienne. Les ministres du pétrole des onze pays membres de ce cartel, qui assure près de 40 % de la production mondiale, devaient se retrouver en séance plénière lundi.

Les participants à cette conférence devaient évoquer la situation du marché, et ne décider d'aucun nouveau relèvement de leurs quotas pour tenter de faire baisser les prix du brut, qui évoluent autour de 32 dollars le baril pour le Brent, qualité de référence de la mer du Nord, et 34 dollars pour le light sweet crude, à New York. Ils devaient entériner également la désignation du nouveau secrétaire général pour succéder au Nigérien Rilwanu Luckman, à ce poste depuis janvier 1995. Le choix s'est porté sur Ali Rodriguez, actuel président de l'OPEP et ministre vé-

nézuélien de l'énergie. Quatre candidats étaient en lice, un Irakien, un Iranien, un Saoudien et un Libyen, mais aucun ne faisait l'unanimité. Il fallait trouver un autre candidat pouvant faire le consensus. D'où la désignation de M. Rodriguez, son pays s'étant affirmé depuis quelques mois comme un des acteurs majeurs, sous l'influence de son président, Hugo Chavez. En septembre, à l'occasion du quarantième anniversaire de cette organisation, Caracas, la capitale vénézuélienne, a accueilli le deuxième sommet des chefs d'Etat de l'OPEP, le précédent ayant eu lieu à Alger en 1975. Agé de soixante-trois ans, Ali Rodriguez prendra ses fonctions en janvier. Le Venezuela laissera alors la présidence de l'OPEP à l'Algérie, qui sera représentée par Chakik Khelil, ministre de l'énergie et des mines.

« Je n'ai aucun doute sur le fait que les prix chuteront au deuxième trimestre » 2001, a estimé dimanche soir le président du cartel et futur secrétaire général, reprenant ainsi à son compte les

crainctes de surproduction. Les ministres ont décidé de se revoir le 17 janvier pour évoquer cette situation et envisager une éventuelle réduction du débit pour éviter une chute des prix. « Il y a actuellement un excès d'offre de brut de 1,4 million de barils » par jour, a estimé M. Rodriguez, ajoutant : « Je ne pense pas qu'il y ait dès à présent une crise pétrolière. » Cependant, le ministre du pétrole saoudien, Ali Al-Naimi, a affirmé lundi que son pays, premier producteur mondial, était prêt à relever sa production s'il constatait une pénurie de l'offre pendant l'hiver.

CHUTE DES PRIX REDOUTÉE

Si, traditionnellement, l'hiver est une saison propice à une grande consommation de pétrole, et donc à des tensions à la hausse sur les prix, la situation s'inverse au printemps. Les producteurs redoutent alors, s'ils n'y prennent garde, que la surproduction entraîne une chute des prix. L'Agence internationale de l'énergie, dans son rapport mensuel publié jeudi 9 novembre, estime que la demande de

pétrole progressera jusqu'au premier trimestre 2001 avant de décroître au cours des trois mois suivants.

Après avoir provoqué un redressement spectaculaire des prix en limitant sa production en mars 1999, l'OPEP a depuis par quatre fois cette année décidé de relever sa production pour tenter d'influer à la baisse sur les prix : en mars, en juin, en septembre et tout dernièrement le 31 octobre. La production officielle du cartel atteint désormais les 26,7 millions de barils par jour, sans l'Irak, exclu des quotas en raison de l'embargo imposé par les Nations unies depuis 1990. En incluant les exportations de Bagdad, estimées à 2,3 millions de barils par jour, dans le cadre des accords « pétrole contre nourriture », la production globale avoisine les 30 millions de barils, son niveau le plus élevé. Ces relèvements successifs n'ont pas eu pour l'instant l'effet attendu sur les cours, qui est de les ramener dans une fourchette de 22 à 28 dollars.

Dominique Gallois

Rapprochement entre deux holdings du groupe Lazard

EURAFRANCE, une des holdings du groupe Lazard, a annoncé lundi 13 novembre le lancement d'une OPA sur Azeo, une autre des holdings du groupe, au prix de 90 euros par action. L'opération sera suivie d'une fusion des deux entités. Ce rapprochement vise « à constituer une des premières sociétés d'investissement cotées en Europe », explique Lazard dans un communiqué. Cette offre « représente un investissement de 1,3 milliard d'euros ». Une simplification de la cascade de holdings qui constitue le groupe était attendue de longue date. La banque est confrontée depuis plusieurs mois à une situation délicate, l'homme d'affaires français Vincent Bolloré s'étant invité au capital de Rue Impériale de Lyon (à hauteur de 30 %), autre holding du groupe Lazard. Michel David-Weill, président de Lazard, défend dans un entretien aux Echos du lundi 13 novembre la stratégie d'indépendance de la banque : « Lazard n'a pas besoin de se marier », affirme-t-il. Par ailleurs, la banque d'affaires italienne Mediobanca a annoncé, lundi, avoir conclu un accord de préemption sur la participation de 3,9 % détenue par Eurafrance dans le groupe d'assurances Generali.

Report des enchères en Suisse pour l'attribution des licences UMTS

LES ENCHÈRES pour l'attribution des quatre licences suisses de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS) ont été reportées, lundi 13 novembre. L'Office fédéral de la communication a reporté sine die les opérations en raison de l'annonce de la fusion de DiAx et Sunrise, deux des candidats. Cette opération, ainsi que les nombreux désistements intervenus la semaine dernière, ramènent le nombre de candidats à quatre, éliminant toute compétition. Dans ce cas, la législation prévoit un montant forfaitaire de 200 millions de francs suisses (environ 860 millions de francs) par licence, une somme ridiculement basse par rapport aux attentes du gouvernement. Les Britanniques avaient récolté 250 milliards de francs et les Allemands 333 milliards de francs.

Jusqu'à ce week-end, cinq candidats étaient encore sur les rangs : Swisscom, Orange (groupe France Télécom), l'espagnol Telefonica, DiAx (détenus par les principaux groupes d'électricité suisses et le groupe américain SBC Communications) et Sunrise (Tele Danmark, British Telecom, les chemins de fer suisses et UBS).

Les comptes bancaires pourraient être rémunérés

LA QUESTION de la rémunération des comptes bancaires est politique puisque le gouvernement met en balance l'interdiction de leur rémunération la gratuité de l'usage des formules de chèque. Mais le premier terme de l'équilibre affirmé est juridique. Il résulte de la décision du

Conseil national du crédit du 8 mai 1969. Le texte est sans aucune ambiguïté : « La rémunération des comptes à vue est interdite. » Mais la construction européenne a remis en cause l'efficacité de la disposition, par l'effet du passage à l'euro d'une part, par le jeu des directives bancaires d'autre part. L'interdiction en est devenue très fragile.

En ce qui concerne la monnaie, tout d'abord. Le texte ne précise pas le type de monnaie dont la rémunération est ainsi interdite. Or une ancienne et extensive interprétation a conduit à soutenir que le texte ne concerne que le franc, parce que l'interdiction répondait en 1969 à un souci de politique monétaire. Cela laisse donc libre cours à la rémunération des autres monnaies. Aucune décision n'est venue donner force à cette interprétation mais, dans la pratique, les établissements et les autorités ont admis la rémunération des dépôts en devises étrangères.

Aujourd'hui, l'adoption d'une telle interprétation se retourne, dans un syllogisme parfait. En effet, depuis le 1^{er} janvier 1999, les monnaies nationales sont des subdivisions de l'euro. Donc les dépôts bancaires qui sont comptabilisés en francs le sont substantiellement en euros. Les documents bancaires font généralement état des deux monnaies. Or l'euro est une devise différente du franc. Donc l'exception jadis admise doit s'appliquer à lui : les comptes en euros peuvent recevoir une rémunération. En conséquence, tous les comptes comptabilisés dans cette subdivision de l'euro qu'est désormais le franc pourraient être rémunérés.

Le raisonnement peut paraître extraordinaire puisqu'il conduit à soustraire le franc d'un texte qui le vise et à détruire tout son effet par la généralisation de son exception. De plus, ce résultat repose sur l'interprétation précédemment décrite du texte comme supportant la rémunération des devises autres que le franc, interprétation qui n'a pas force de loi.

Le second argument, touchant non plus au droit monétaire mais au droit bancaire, a davantage de force. Une série de directives européennes, dont la dernière date du 20 mars, organise l'accès à l'activité

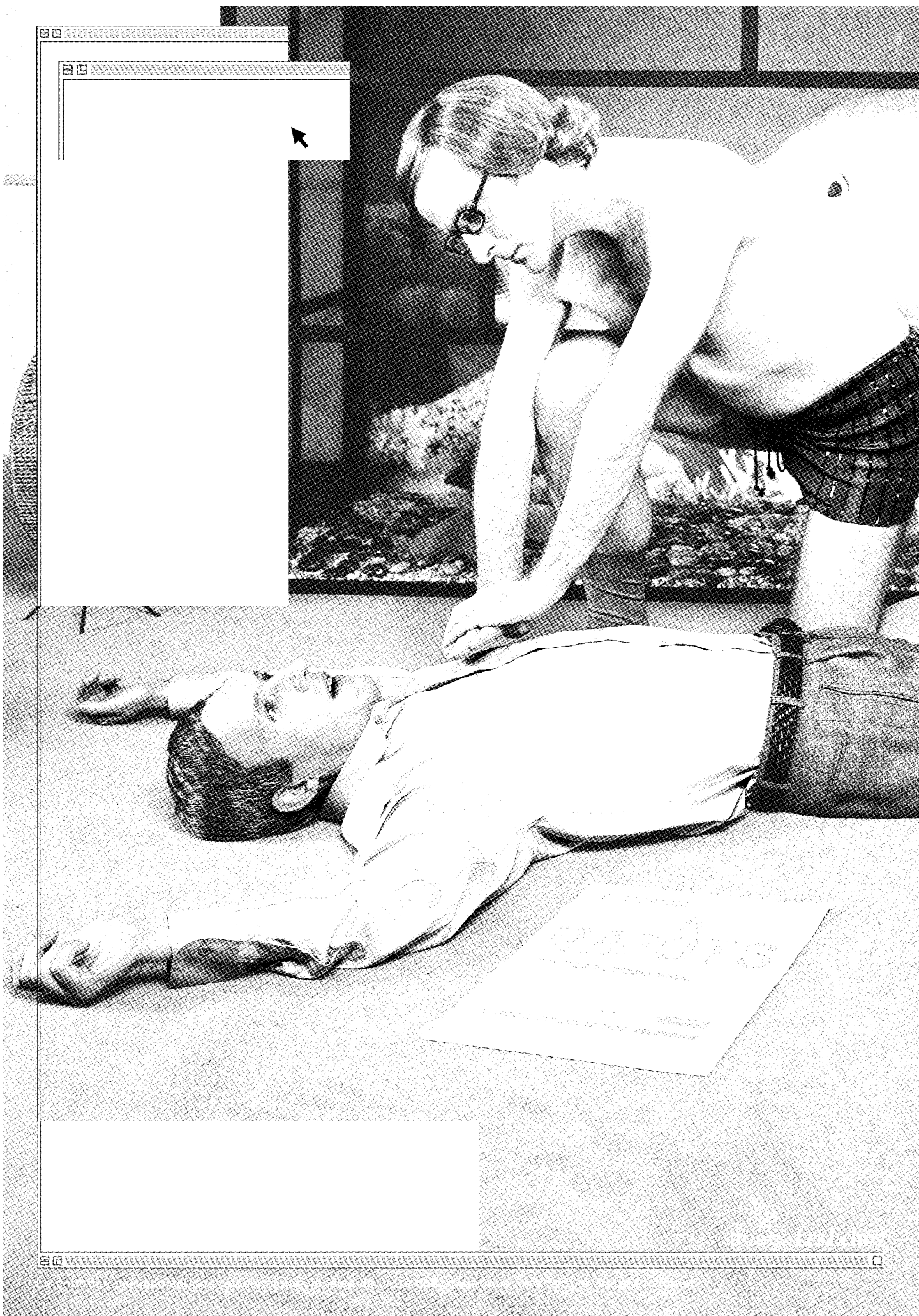
des établissements de crédit, de sorte que le principe communautaire de la liberté d'établissement soit effectif en matière bancaire et que cette activité puisse être exercée sans discrimination dans un Etat membre par un établissement national ou un établissement d'un autre Etat, comme il le ferait dans son Etat d'origine.

DROIT EUROPÉEN

Or l'interdiction de rémunération des comptes à vue constitue une discrimination, puisque ce qui est possible dans d'autres Etats membres ne l'est pas en France, les établissements étrangers devant donc subir une restriction lorsqu'ils choisissent d'exercer leur activité en France. Certes, le droit européen admet le pouvoir d'un Etat membre d'adopter ou de maintenir une mesure restrictive s'il poursuit en cela un objectif d'intérêt général. Avant 1999, l'objectif invocable par l'Etat membre pouvait être la politique monétaire mais l'adoption de la monnaie unique a transféré cette charge à la Banque centrale européenne. Il reste donc l'intérêt général. L'effet principal porte sur la charge de preuve. Antérieurement, l'Etat français pouvait imposer l'absence de rémunération des dépôts à vue sans avoir à le justifier. Aujourd'hui, si cette mesure est contestée au nom du principe européen de non-discrimination, il devra expliciter en quoi la mesure sert d'une façon proportionnée un impérieux motif d'intérêt général, faute de quoi le texte sera écarté parce que contrariant le droit européen sans raison suffisante.

Dès lors, s'il n'était actuellement pas possible de démontrer l'existence de ce motif impérieux d'intérêt général proportionnellement servi par l'interdiction, il faudrait considérer que les établissements gérant des comptes à vue ont d'ores et déjà recouvré le droit de les rémunérer. Aucune autorité française n'aurait plus le droit de le leur interdire. Cela relèverait alors de la liberté contractuelle et de la négociation de chaque établissement avec ses clients. Certes, il pourrait arriver que, par une sorte de discipline ou de respect conservé de la décision de 1969 du Conseil national du crédit, aucun établissement n'accède à une demande des clients dans ce sens. Mais il faudrait alors éviter qu'un tel parallélisme de comportement ne conduise les autorités de la concurrence à poursuivre les banques pour entente, alors même que leur attitude aurait été dictée par le gouvernement français.

Marie-Anne Frison-Roche
(professeur de droit à l'université Paris-Dauphine)



Le Net relance le débat sur les restrictions publicitaires à la télévision

Certains secteurs, qui n'ont pas accès à la publicité télévisée, espèrent contourner cette interdiction en faisant la promotion de leurs sites Internet. Le gouvernement doit statuer avant la fin de l'année sur ce scénario, qui concerne la presse, le cinéma, l'édition et la distribution

LE COMITÉ Pourquoi attend une réponse. Cette association, qui regroupe l'Association des agences conseils en communication (AACC), le Syndicat de la presse magazine d'information (SPMI), plusieurs quotidiens nationaux dont *La Tribune*, *Les Echos* et *Le Monde*, ainsi que des annonceurs de la distribution, milite depuis l'été en faveur de l'accès à la publicité télévisée des sites Internet des secteurs de la distribution, de la presse, de l'édition et du cinéma. Alors que s'ouvrait lundi 5 novembre la cinquième Semaine de la publicité sur le thème « Internet et publicité », l'AACC, organisatrice de cette manifestation, relance le débat.

La loi sur l'audiovisuel de 1986, précisée par un décret du 27 mars

1992, interdit à ces quatre secteurs l'accès aux écrans publicitaires sur les chaînes françaises. Cette restriction répond au souci de protéger les sociétés les plus modestes de la presse, de l'édition et du cinéma. Quant à l'interdiction concernant la grande distribution, l'objectif est de protéger la presse, notamment les quotidiens régionaux dont ce secteur assure 28 % des recettes publicitaires.

RETOUR À LA CASE DÉPART

D'ores et déjà, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a ouvert une première brèche en estimant, le 22 février, qu'Internet est un « secteur économique nouveau et spécifique », permettant ainsi aux sites des secteurs interdits de faire de la publicité à la télévision.

Une interprétation libérale de la loi vigoureusement contestée par les radios commerciales et les syndicats du cinéma, qui demandaient au Conseil d'Etat l'annulation de la décision du CSA pour excès de pouvoir. Ils ont obtenu satisfaction le 3 juillet.

Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, lançait aussitôt une concertation, confiant à Christian Phéline, chef de la direction du développement des médias, le soin de recevoir les intéressés pour permettre à la ministre de prendre une décision avant la fin de l'année. Malgré cette initiative, un certain nombre d'éditeurs de presse, d'agences de publicité et d'annonceurs, irrités par ce retour à la case départ, créaient le comité Pourquoi.

La position des éditeurs de presse est toutefois loin d'être unanime : le Syndicat de la presse magazine d'information (SPMI), qui rassemble les plus grands groupes, comme Hachette Filipacchi Media, Prisma Presse ou Emap, fait partie des fondateurs du comité, tandis que le Syndicat professionnel de la presse magazine d'opinion (SPPMO), réunissant une centaine de titres aussi divers que *Le Nouvel Observateur*, *Le Canard enchaîné*, *Marianne* et *Valeurs actuelles*, s'oppose fermement à une modification de la réglementation.

GRAVES DÉSÉQUILIBRES

Pour François d'Orcival, président du SPPMO, l'ouverture de la publicité télévisée à la presse « éliminera de l'accès au public les plus faibles ressources financières et étouffera la diversité au profit de la concentration ». Un discours auquel le SPMI répond en expliquant que la loi autorise déjà le parrainage des émissions, et que bien des éditeurs, y compris des membres du SPPMO, y ont recours.

Traditionnellement en pointe contre la libéralisation de la publicité, la presse quotidienne régionale a adopté un discours beaucoup plus ouvert que prévu. « Nous sommes prêts à discuter sur la presse et la grande distribution, à condition qu'on nous propose un système de régulation », déclare Bruno Hocquart, directeur général du Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR). Allant encore plus loin, les représentants de la presse régionale demandent que le débat porte sur les secteurs eux-mêmes et non sur les seuls sites Internet. Nombre de quotidiens régionaux envisagent une diversification dans la télévision locale, et leurs chaînes auront besoin de la publicité des grandes en-

seignes commerciales pour équilibrer leurs comptes.

Le clan des opposants à toute forme d'ouverture peut compter sur les représentants du cinéma et de l'édition de livres. Autant le Centre national de la cinématographie (CNC) que le Syndicat national de l'édition (SNE) restent convaincus que la libéralisation entraînerait de graves déséquilibres au sein de leurs secteurs.

La situation est moins nette pour les radios commerciales. Si elles ont

tuation est d'autant plus confuse que des chaînes d'origine étrangère, comme MTV et RTL 9, échappent à la loi française et peuvent donc diffuser des spots pour les secteurs interdits.

Dans ce contexte, Catherine Tasca pourra-t-elle tenir ses délais ? Son cabinet l'assure, tout en reconnaissant que la décision sera particulièrement délicate. Au sein de la direction du développement des médias, on souligne qu'une piste pourrait permettre au gouvernement de trouver une solu-

« Culturepub le magazine » veut décoder la communication

Après treize ans de présence sur les écrans de M 6, l'émission **Culture Pub** donne naissance à une version papier : **Culturepub le magazine**. Pour son fondateur, Christian Blachas, ce titre grand public sera « le journal du décodage de la communication et de l'information ». Vendu 18 francs pour 120 pages (dont une vingtaine de publicité), le magazine est tiré à 180 000 exemplaires, son point d'équilibre étant fixé autour de 70 000 à 80 000 exemplaires, avec pour « cœur de cible les 25-35 ans »

Lancé sur le rythme bimestriel pour les trois premiers numéros, le magazine, qui a vocation à devenir mensuel, est édité par **Culture Mag Editions**, associant à parité CBTV SA, filiale télévision de **CB News** présidée par M. Blachas, et le groupe M 6. Il a le même rédacteur en chef que l'émission de télévision, Vladimir Donn. Au sommaire du premier numéro (novembre-décembre 2000), une enquête sur le sexe dans la publicité, Johnny Hallyday « produit star », et « Comment le Pentagone nous vend la guerre ».

beaucoup à perdre avec la libéralisation de la publicité pour la grande distribution, certaines de leurs régies commercialisent également la publicité de chaînes de télévision. C'est le cas d'IP, régie de RTL, qui commercialise les écrans publicitaires de MTV et Arte. Chez Europe Régies, dont le portefeuille contient aussi bien Europe 1 que RTL9 et les chaînes thématiques du groupe AB, on avoue à demi-mot être prêt à prendre en considération les propositions des pouvoirs publics. La si-

tion médiane : il pourrait, à titre expérimental, autoriser les sites de la presse et de la distribution sur les chaînes thématiques. « Il importe de trouver rapidement une solution avant la fin de l'année, parce que la période électorale qui commence en 2001 n'est pas propice à ce genre de débat. Or Bruxelles risque de se pencher sur la question si nous tardons trop », remarque Christian Phéline.

Frédéric Roy

Eurostar, campagne la plus efficace de l'année

DE NOMBREUX prix et concours récompensent, chaque année, la qualité de la création dans toutes les catégories de publicité – affiches, télévision ou presse. Mais une bonne publicité a d'abord pour objectif d'augmenter les ventes ou la notoriété d'une marque. Créé aux Etats-Unis en 1969 et adapté en France en 1994, le prix Effie prime l'efficacité publicitaire. La sélection est établie sur dossier, les candidats devant préciser les objectifs poursuivis par la campagne, les moyens mis en œuvre et les résultats obtenus.

Cette année, 85 dossiers avaient été adressés à l'Association des agences conseil en communication (AACC), qui organise cette compétition au terme de laquelle sont décernés neuf prix par grands secteurs de consommation et un grand prix. C'est la campagne pour l'Eurostar réalisée par l'agence Young & Rubicam qui a passé le plus brillamment les épreuves et remporté le grand prix Effie 2000. Inaugurée en 1994, la liaison ferroviaire Paris-Londres représente aujourd'hui 80 % du transport de tourisme entre les deux capitales et 50 % des déplacements d'affaires. Young & Rubicam a développé une stratégie reposant sur des campagnes d'affichage renouvelées tous les mois,

ainsi que sur une multitude d'actions ciblées, comme les guides thématiques sur Londres insérés dans les magazines ou des prospectus distribués au cinéma et dans les boîtes de nuit. « Toutes ces actions qui combinaient de la guérilla marketing et de la publicité traditionnelle visaient à donner au public de nouvelles raisons d'aller à Londres », explique Elie Ohayon, directeur général de Young & Rubicam.

L'efficacité publicitaire « tient à la magie qui surgit dans une campagne », affirme Yves del Frate, coprésident de l'agence Euro RSCG Works, qui a remporté le prix de la catégorie automobile pour le film sur la Xsara Picasso. Les robots de la chaîne de montage qui se mettent à peindre à la manière du maître ont permis au monospace Citroën de prendre en trois mois la deuxième place sur son segment, avec 17 % de parts de marché.

Reste que les prix publicitaires ne donnent pas de passe-droit. Malgré plusieurs prix obtenus, le budget Eurostar est remis en compétition, comme c'est le cas tous les trois ans pour des raisons de saine gestion.

F. R.

Le vrai prix de l'école



En novembre

- Dossier : **Le vrai prix de l'école** L'argent de l'école.
- Entretien avec Mireille Delmas-Marty.
- Exclusif : les familles dépensent plus pour les études des garçons.
- Financement des ZEP : le mensonge.
- La vache folle oubliée des programmes scolaires.
- Diwan : l'accord historique.
- Quels journaux lisent les enfants ?

LE MAGAZINE DES ENSEIGNANTS QUI AVANCENT



Le Monde de l'éducation

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

TV. 8 Mont-Blanc renaît grâce à ses téléspectateurs, devenus actionnaires

CHAMBÉRY

de notre correspondant

TV. 8 Mont-Blanc a fait son retour le 23 octobre dans le paysage audiovisuel des départements de Savoie et de Haute-Savoie. C'est la troisième tentative de cette chaîne hertzienne gratuite, créée début 1989 par le journaliste André Campana, puis dirigée à partir de 1994 par les industriels René et Robert Bianco jusqu'à sa cessation d'activité le 31 juillet 1997. Installée sur la commune de Cévrier (Haute-Savoie), TV. 8 Mont-Blanc avait dû interrompre ses émissions pour des raisons financières, après avoir accumulé 35 millions de francs de pertes, malgré un taux d'audience plus que convenable. Selon un sondage Médiamétrie réalisé fin 1995, 600 000 téléspectateurs regardaient la chaîne savoyarde au moins un quart d'heure par jour.

Ce succès explique pourquoi plus de trois ans d'écran noir n'ont pas suffi à décourager les téléspectateurs et personnels de l'ancienne 8, réunis dans une association de 4 000 adhérents. Après avoir remué ciel et terre, cette dernière est même devenue actionnaire de référence de la nouvelle société, dont elle détient 34 % des parts, devant la Caisse régionale de Crédit agricole (22,5 %). « C'était le combat d'une cause. Elle était forte puisqu'elle a abouti à ce que les téléspectateurs deviennent un peu les patrons de leur télé », résume Patrice Mallet, rédacteur en chef de TV. 8 Mont-Blanc et ancien président de l'association.

ÉQUIPE DE TREIZE PERSONNES

L'engagement personnel – et bénévole – de Paul Rivier, ancien PDG du groupe Tefal et président de l'Agence économique de Haute-Savoie, et l'appui financier des conseils généraux de Savoie et de Haute-Savoie, qui accorderont une aide de 2,8 millions de francs sur cinq ans sous forme d'achats d'émissions, ont convaincu le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Ce dernier a accordé, le 26 juillet, les 35 fréquences nécessaires pour toucher un public potentiel de 940 000 habitants. Une

douzaine d'émetteurs permettent, pour l'instant, de diffuser en direction de 850 000 personnes, des zones d'ombre subsistant dans le massif des Aravis et dans les vallées de Chamonix et de Maurienne.

Malgré les inévitables ratés, une petite équipe de treize personnes – dont cinq journalistes – tient l'antenne cinq jours sur sept entre 17 h 30 et 19 h 30, avec des bulletins d'information, de l'infoservice et « La Place du village », émission culte de la chaîne. Si cette dernière donne une vision très rurale, voire passiste des pays de Savoie, le rythme d'« Inforum », direct d'une heure trente consacré à l'actualité, est beaucoup plus soutenu. Le reste du temps d'antenne – ouverte de 7 heures à 23 heures – est occupé par des rediffusions en boucle. « J'espère qu'on pourra, à l'avenir, aller plus loin que ces deux

heures quotidiennes. Mais il ne faut pas sous-estimer les difficultés. Si, d'ici à six mois, nous ne sommes pas parvenus à produire des émissions qui ont du succès et à faire rentrer de la publicité, il sera difficile de continuer », remarque Paul Rivier, président bénévole de TV.8 Mont-Blanc.

Cette dernière prévoit un budget de fonctionnement annuel d'environ 8,5 millions de francs, trois fois inférieure à celle de l'ancienne 8. Grâce au numérique, elle a pu limiter les investissements matériels à 2 millions de francs. La chaîne s'est également dotée d'une charte éthique. « Ce n'est pas une télévision qui parle des gens, mais qui leur donne la parole en leur permettant de se rencontrer », affirme encore Patrice Mallet.

Philippe Révil

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION** : l'allemand Kirch et News Corp. (groupe Murdoch), qui contrôle la chaîne britannique de télévision payante BSkyB, procéderaient à un échange de participations, selon le *Financial Times Deutschland* du 13 novembre. News Corp. céderait TM3 au groupe allemand, en échange de 3,5 % de sa filiale Kirch Media.

■ **PRESSE** : sept sociétés et associations de lecteurs se sont réunies vendredi 10 novembre à Limoges, à l'initiative de l'association Pluralisme, actionnaire majoritaire depuis 1998 de *L'Echo*, quotidien régional (ex-communiste). Étaient présentes notamment les sociétés de lecteurs du *Monde*, du *Monde diplomatique*, d'*Alternatives économiques*, de *L'Humanité*, de *La Vie*. Ces associations ont décidé de s'organiser en coordination et de se revoir régulièrement. – (Corresp.)

La pige des radios et télévisions



l'Argus de l'Audiovisuel

www.argus-audiovisuel.fr

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 14 NOVEMBRE

- FRANCE : prix provisoires à la consommation (octobre).
- GRANDE-BRETAGNE : prix de détail (octobre).
- ÉTATS-UNIS : ventes au détail (octobre).

MERCREDI 15 NOVEMBRE

- ITALIE : production industrielle (septembre).
- GRANDE-BRETAGNE : chiffres du chômage (octobre).
- ÉTATS-UNIS : réunion du comité monétaire de la Réserve fédérale et publication du stock des entreprises.

JEUDI 16 NOVEMBRE

- EUROPE : conseil de politique monétaire de la Banque centrale européenne.
- GRANDE-BRETAGNE : ventes au détail (octobre).
- ÉTATS-UNIS : prix de détail, production industrielle et salaire réel hebdomadaire (octobre) ; publication de l'indice de la Réserve fédérale de Philadelphie.

VENDREDI 17 NOVEMBRE

- ITALIE : prix de détail définitifs (octobre).
- FRANCE : investissements dans l'industrie (octobre) et emploi salarié (septembre).

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **MICROSOFT** : Bill Gates a présenté dimanche 12 novembre, au salon high-tech du Comdex à Las Vegas, un prototype d'ardoise électronique, qui fonctionne comme un ordinateur mais est activé par un stylet. Le « tablet PC » a le format d'une ardoise, les caractéristiques d'un ordinateur personnel (traitement de texte, stockage de documents...) et la mobilité d'un portable, le tout sans fil.

● **EDF/DALKIA** : la CGT a dénoncé le projet d'accord d'EDF avec la société de production et de gestion d'énergie Dalkia (Vivendi Environnement) et lancé une procédure d'alerte avec FO et la CFDT au cours du comité central d'entreprise, a indiqué vendredi le syndicat dans un communiqué.

● **NTT DOCOMO** : le géant japonais de la téléphonie mobile est sur le point d'acquiescer 20 % du capital de l'opérateur taïwanais de

téléphones portables KG Telecom pour un maximum de 60 milliards de yens (659 millions d'euros), selon l'édition asiatique du quotidien britannique *Financial Times*.

● **DÉFENSE** : 30 % du groupe public d'industrie de défense finlandais Patria doivent être rachetés par un groupement d'entreprises formé du géant européen de l'aéronautique et de la défense EADS, du britannique BAE Systems et du suédois Saab, affirme lundi 13 novembre le journal financier finlandais *Kauppa-lehti*.

● **KLOECKNER-WERKE** : le groupe sidérurgique allemand va se concentrer sur son cœur de métier, les feuilles métalliques, et vendre toutes ses autres activités représentant 55 % de son chiffre d'affaires, a-t-il annoncé lundi 13 novembre.

SERVICES

● **SCOTTISH AND NEWCASTLE BREWERIES** : le brasseur britannique devrait annoncer cette semaine la vente du gestionnaire de villages de loisirs Center Parks à un consortium formé de la société française Pierre et Vacances et de DB Capital, affirme dimanche l'hebdomadaire *Sunday Business*. Le montant de la transaction serait d'environ 650 millions de livres (1,07 milliard d'euros).

● **L'ORÉAL** : le numéro un mondial des cosmétiques a conclu l'acquisition de la marque de shampoings scandinave Respons auprès de la société américaine Colgate Palmolive, a-t-il annoncé lundi 13 novembre.

FINANCE

● **BANQUES POPULAIRES** : le groupe bancaire pourrait augmenter à nouveau son capital « le jour venu » si une opportunité d'acquisition se présentait dans la banque d'investissement, de financement ou de service, a affirmé lundi son président Philippe Dupont, dans *Les Echos*.

RÉSULTATS

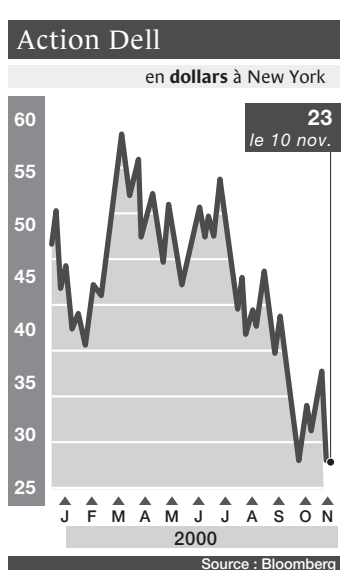
■ **MITSUBISHI** : le quatrième constructeur automobile japonais a enregistré une perte nette semestrielle multipliée par deux sur un an à 75,6 milliards de yens (830 millions d'euros). Mitsubishi subit les conséquences d'une grave affaire de 64 000 plaintes d'usagers pour des défauts mécaniques, dissimulés aux autorités japonaises pendant vingt-trois ans.

VALEUR DU JOUR

Dell en panne

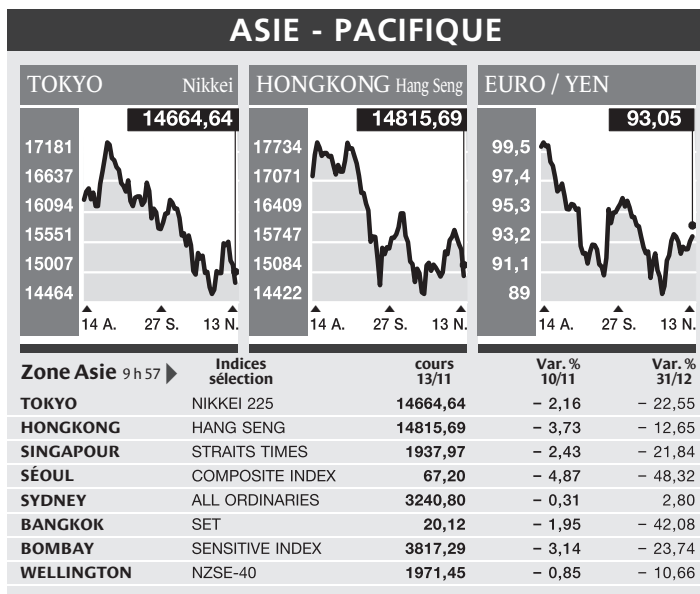
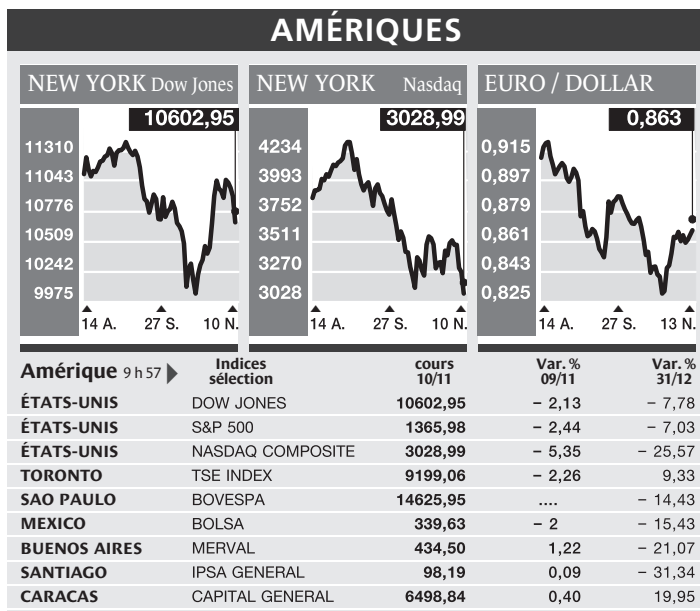
L'ACTION Dell a reculé de 19 % vendredi, à 23 dollars, soit une chute de 60 % depuis son plus haut, le 22 mars. Le deuxième constructeur mondial de micro-informatique avait annoncé, la veille, des résultats trimestriels conformes aux attentes des analystes. Mais les investisseurs ont été plus intéressés par les prévisions de croissance pour l'année 2001. James Schneider, le directeur financier, a fait allusion à un objectif de croissance du chiffre d'affaires de 20 %, contre environ 27 % pour l'année 2000 (à 32 milliards de dollars).

Ces perspectives sont bien loin du rythme de croissance auquel le groupe texan avait habitué ses actionnaires depuis plusieurs années. Jusqu'à l'an dernier, Dell enregistrait une croissance de son chiffre d'affaires d'environ 50 % par an, et une croissance de ses bénéfices de 40 %. Spécialiste de la vente directe par téléphone et Internet et de la fabrication à la demande, Dell a fait une percée fracassante sur le marché de la micro-informatique au cours des années 90. Bénéficiant de coûts de distribution réduits et de stocks pratiquement nuls, Dell a rapidement gagné des parts de marché, grâce à des prix de vente réduits. Au début 2000, il est devenu le premier constructeur aux États-Unis et le second dans le monde, derrière Compaq (*Le Monde* du 11 novembre). Mais plus Dell augmente sa part de marché, plus la croissance de la société se rap-



proche de celle du marché (environ 15 % cette année). Les investisseurs sont aussi inquiets d'un ralentissement de la croissance du marché des ordinateurs personnels. Selon le cabinet d'analyse Dataquest, les ventes devraient ralentir au 4^e trimestre, en raison d'un report vers 2001 des mises à jour du parc des entreprises. Les principaux acteurs de l'industrie du PC sont directement concernés par ce tassement de la croissance. Dell a d'ailleurs entraîné dans sa chute les autres constructeurs. IBM a perdu 6,5 % vendredi, Hewlett-Packard 9 % et Compaq 5 %. Le numéro un mondial des semi-conducteurs, Intel, a également été pris dans la tourmente, perdant plus de 10 %.

Christophe Jakubyszyn



SUR LES MARCHÉS

PARIS

LUNDI 13 novembre, dans les premiers échanges, l'indice CAC 40 était en recul de 0,40 %, à 6 122,66 points. La Bourse de Paris avait terminé en net recul vendredi, fragilisée par la chute de l'indice américain Nasdaq et les incertitudes entourant les élections présidentielles aux États-Unis. Après avoir ouvert en léger repli de 0,15 %, le CAC 40 avait clôturé en baisse de 1,97 %, à 6 147,49 points.

FRANCFORT

À LA BOURSE de Francfort, l'indice de référence DAX des trente valeurs vedettes cédait 0,59 %, lundi en début de séance. Le principal indice des actions allemandes avait terminé en baisse, vendredi, sous l'influence de la chute des valeurs technologiques aux États-Unis. Le DAX avait cédé 1,55 %, à 6 851,69 points.

LONDRES

L'INDICE FOOTSE de la Bourse de Londres a ouvert en baisse de 0,85 %, lundi matin, à 6 345,80 points. Il était parvenu à limiter ses pertes en clôture vendredi, malgré le fort recul des valeurs technologiques. L'indice Footsie avait terminé la journée en repli de 0,65 %, à 6 338,5 points.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a clôturé en baisse de 2,2 %, lundi. L'indice de référence Nikkei a perdu 323,90 points, à 14 664,64 points.

NEW YORK

WALL STREET a clôturé, vendredi 10 novembre, en forte baisse, en raison des incertitudes sur l'issue de l'élection présidentielle américaine et de l'avertissement lancé par Dell sur ses résultats futurs. L'indice Nasdaq a fini en repli de 5,35 %, à son plus bas de l'année. Il a clôturé à 3 028,99 points, tandis que l'indicateur des valeurs industrielles, le Dow Jones, a perdu 231,30 points, soit une baisse de 2,13 %, à 10 602,95 points. L'indice Standard and Poor's, plus représentatif de la tendance du marché, avec 500 valeurs, a également terminé en baisse. Il a abandonné 34,16 points, soit 2,44 %, à 1 365,98 points.

TAUX

LUNDI 13 novembre en début de séance, les marchés obligataires européens étaient en hausse. Évoluant à l'inverse des cours, le taux de rendement de l'emprunt d'État à dix ans se repliait à 5,33 % en France. Le marché obligataire américain avait été très hésitant, vendredi. Le rendement de l'obligation du Trésor à trente ans avait affiché une légère hausse, à 5,87 %, contre 5,85 %, tandis que celui de l'emprunt à dix ans avait reculé à 5,79 %, contre 5,80 %.

MONNAIES

L'EURO s'inscrivait en hausse face au dollar, lundi en début de matinée. Il s'échangeait à 0,8655 dollar. Le billet vert était de son côté en léger recul face au yen, à 107,86 yens.

ÉCONOMIE

Le président de l'OPEP est certain de la chute des cours du pétrole

LE PRÉSIDENT et futur secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), Ali Rodriguez, a affirmé, dimanche 12 novembre à Vienne, être persuadé d'une prochaine chute des prix du pétrole. « Je n'ai aucun doute sur le fait que les prix chuteront au deuxième trimestre » 2001, a déclaré à des journalistes M. Rodriguez, également actuel ministre vénézuélien de l'énergie.

« Il y a actuellement un excès d'offre de 1,4 million de barils » par jour, a estimé le président de l'OPEP, ajoutant : « Je ne pense pas qu'il y ait dès à présent une crise pétrolière » (lire aussi page 21).

■ **LES RECETTES PÉTROLIÈRES** du Koweït lors des quatre premiers mois de l'année fiscale en cours se sont élevées à 6,58 milliards de dollars, dépassant ainsi les 6,27 milliards de dollars prévus pour l'ensemble de l'année, a indiqué, samedi 11 novembre, un institut de conseil financier.

■ **JAPON** : l'excédent de la balance des comptes courants du Japon a fortement progressé de 26,8 % en septembre par rapport au même mois de 1999, à 1 441,4 milliards de yens (15,8 milliards d'euros), grâce à l'appréciation du yen, a annoncé lundi 13 novembre le ministère des finances.

■ **L'ÉCONOMISTE EN CHEF** et responsable de la planification du gouvernement japonais a promis, dimanche, que les mesures de relance de l'économie sur le point d'être adoptées par le Parlement seront les dernières. « Ce sera et cela doit être le dernier » plan de relance de l'économie, a déclaré lors d'une interview à la télévision le directeur général de l'Agence de planification économique (EPA), Taichi Sakaiya.

■ **EURO** : l'euro est de plus en plus utilisé dans les produits dérivés, relève la Banque des règlements internationaux (BRI) dans son étude semestrielle sur le marché libre des produits dérivés, publiée dimanche. Les données collectées auprès des banques et opérateurs du G 10 « montrent une augmentation constante de la proportion des transactions libellées en euros, particulièrement pour les swaps de taux d'intérêt, où l'euro a renforcé sa dominance », relève la banque centrale des banques centrales.

■ **PAYS-BAS** : les prix à la consommation ont augmenté de 0,3 % en octobre aux Pays-Bas, soit une augmentation de 3,1 %

sur douze mois, a indiqué vendredi le Bureau central des statistiques. C'est la première fois depuis 1992 qu'une augmentation des prix à la consommation supérieure à 3 % est enregistrée aux Pays-Bas, précise le CBS.

■ **ALLEMAGNE** : l'Allemagne a enregistré en septembre un excédent commercial de 3,7 milliards d'euros, contre 5,6 milliards d'euros au cours du même mois en 1999, a annoncé vendredi l'Office fédéral allemand des statistiques.

■ **PORTUGAL** : le nombre de chômeurs inscrits dans les centres pour l'emploi au Portugal a baissé de 5,6 % en octobre par rapport au même mois de 1999, pour s'établir à 323 457, selon les chiffres de l'Institut portugais de l'emploi et de la formation professionnelle (IEFP) divulgués vendredi.

■ **IRLANDE** : l'inflation en Irlande a grimpé à 6,8 % en glissement annuel en octobre, après s'être stabilisée à 6,2 % les trois mois précédents, selon les chiffres officiels publiés vendredi. L'inflation a atteint en Irlande son plus haut niveau depuis août 1984, et elle est trois fois plus élevée que la moyenne de l'ensemble de la zone euro.

■ **BULGARIE** : la production industrielle en Bulgarie a augmenté de 3,3 % de janvier à septembre par rapport à la même période de 1999, a annoncé vendredi l'Institut bulgare des statistiques.

■ **CANADA** : l'excédent budgétaire a atteint 13,5 milliards de dollars canadiens (10,3 milliards d'euros) au Canada pour les six premiers mois de l'année fiscale commençant au 1^{er} avril, a indiqué vendredi le ministère des finances.

■ **BRÉSIL** : le rythme de la hausse des prix à la consommation au Brésil s'est rallenti à +0,14 % en octobre, par rapport à septembre, selon l'indice IPCA calculé par l'institut statistique IBGE.

■ **ARGENTINE** : le président argentin Fernando de la Rúa a annoncé vendredi soir une nouvelle série de réformes structurelles pour enrayer la crise que traverse le pays et calmer les marchés (lire aussi page 38).

■ **APEC** : les ministres des affaires étrangères et du commerce des 21 pays du forum de coopération de l'Asie-Pacifique, réunis à Brunei, ont constaté dimanche leurs divergences sur l'ouverture d'un nouveau cycle de négociations commerciales, après l'échec de la réunion de Seattle il y a un an.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS (20037)	4,03399	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND. (5)	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Cours de change croisés					
13/11 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours FR. S.
DOLLAR	0,92782	0,86330	0,13162	1,43355
YEN	107,78000	93,05000	14,19000	154,52000
EURO	1,15835	1,07469	0,15245	1,66065
FRANC	7,59780	7,04970	6,55957	10,89295
LIVRE	0,69757	0,64715	0,60220	0,09185
FRANC SUISSE	1,76510	1,63720	1,52340	0,23225	2,52980

Taux d'intérêt (%)

Taux 10/11	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,82	4,87	5,35	5,72
ALLEMAGNE	4,78	5,11	5,22	5,62
GDE-BRETAG.	5,88	6,01	5,12	4,48
ITALIE	4,78	5,08	5,61	6,08
JAPON	0,31	0,38	1,81	2,84
ÉTATS-UNIS	6,47	6,37	5,81	5,88
SUISSE	2,50	3,40	3,77	4,21
PAYS-BAS	4,75	5,08	5,36	5,70

Matif

Cours 9h57	Volume 13/11	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2000	9047	86,56	86,55
Euribor 3 mois	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 10/11	Var. % 09/11
BRENT (LONDRES)	32,21	+0,59
WTI (NEW YORK)	0,34	+0,68
LIGHT SWEET CRUDE	34,05	+0,53

Or

En euros	Cours 10/11	Var. % 09/11
OR FIN KILO BARRE	9850	-0,51
OR FIN LINGOT	9860	-0,80
ONCE D'OR (LO) \$	266,40
PIÈCE FRANCE 20 F	57	+0,18
PIÈCE SUISSE 20 F	56	-1,23
PIÈCE UNION LAT. 20	56
PIÈCE 10 DOLLARS US	215
PIÈCE 20 DOLLARS US	399,50	-0,37
PIÈCE 50 PESOS MEX.	361,50	-0,48

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde » : www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

L'action du groupe d'édition de musique EMI, qui a annoncé avoir été approché par l'allemand Bertelsmann, a terminé la séance, vendredi 10 novembre, en hausse de 27,5 pence, à 571,5 pence. Le groupe sidérurgique Corus, qui a mis fin à ses discussions avec le polonais Huta Katowice (HK), a très légèrement reculé en Bourse, abandonnant 1 pence, vendredi en clôture de séance, à 58 pence. Le titre Telecom Italia a vu son titre se replier, vendredi à la clôture, de 3,37 %, à 13,21 euros, à la suite de l'annonce d'un recul de 16,2 % de son bénéfice net consolidé sur neuf mois en raison de charges de restructuration. Le cours de l'action T-Online,

cotée sur le Neuer Markt, s'est inscrit en baisse à la suite de nouvelles turbulences au sein de la direction du premier fournisseur d'accès à Internet en Europe. Il a annoncé, vendredi, le départ d'un nouveau membre du directoire, le quatrième en quelques mois. L'action a chuté en clôture, vendredi, de 2,51 %, à 20,60 euros. L'action Deutsche Telekom a abandonné, vendredi en fin de journée, 3,06 %, à 38,95 euros, après avoir renoncé aux enchères pour l'attribution en Suisse de licences de troisième génération de téléphonie mobile (UMTS). L'opérateur Swisscom n'a pas profité de cette nouvelle, reculant de 4,58 %, à 417 francs suisses.

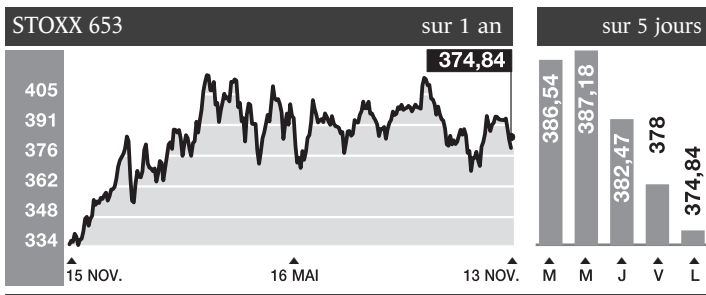


Table with 3 columns: Index Name, Value, Change. Includes WM-DATA-BG, WOLFGANG AT, and DJ E STOXX CYC GO P.

PHARMACIE

Table of pharmaceutical stocks including Actelion, Altana, AstraZeneca, Aventis, BB Biotech, Cambridge Antibody, etc.

Table of other stocks including Kamps, Kerry, Montedison, Nestle, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of equipment and technology stocks including Abb, Adecco, Aeroper, Aggreko, etc.

ÉNERGIE

Table of energy stocks including BG Group, BP Amoco, Cepsa, etc.

Advertisement for Volkswagen Sharan V6 4MOTION 204 ch. Includes an image of the car and technical specifications.

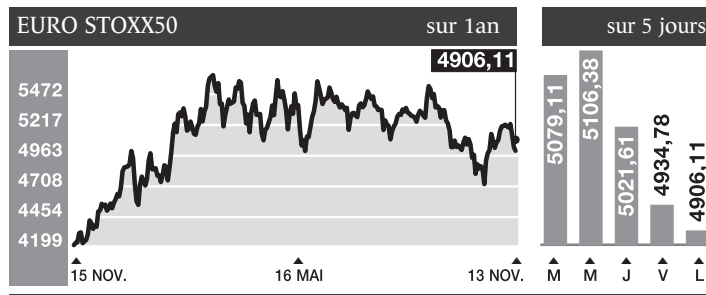
Table of energy and utility stocks including Shell, Total, Engy.

SERVICES FINANCIERS

Table of financial services stocks including 3i Group, Almann, Alpha Finance, etc.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of food and beverage stocks including Allied Domecq, Associated Brit, B&W, etc.



ASSURANCES

Table of insurance stocks including Aegis Group, Aegon, Agf, Allianz, etc.

MEDIAS

Table of media stocks including Mondadori, Bsky B Group, Canal Plus, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of consumer goods stocks including Ahold, Altadis, Amadeus, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of retail and distribution stocks including Alliance Unich, Axa, Bunnings, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of high-tech stocks including Airtrex, Alcatel, Altec, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table of utility and service stocks including Acea, Aem, Anglian Water, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of new market stocks including Airspray, Antonov, C/AC, etc.

BRUXELLES

Table of Brussels market stocks including Arthur, Envicop, Fardis, etc.

FRANCFORT

Table of Frankfurt market stocks including United Internet, Airtrex, August, etc.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

Table with 4 columns: Date, Code, Cours, % Var. Includes 13/11 10h06.

AUTOMOBILE

Table of automobile stocks including Autoliv, Basf, Bmw, Continental, etc.

BANQUES

Table of bank stocks including Abbey National, Abn Amro, Allie & Leics, etc.

PRODUITS DE BASE

Table of commodity stocks including Aceralia, Acerinox, Aluminium, etc.

CHIMIE

Table of chemical stocks including Air Liquide, Akzo, Basf, Bayer, etc.

Table with 4 columns: Index Name, Value, Change. Includes Rhodia, Solvay, Tessenderlo, etc.

CONGLOMÉRATS

Table of conglomerate stocks including D'Ieteren, Azeo, Gbl, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of telecom stocks including Atlantic Teleco, Eircom, British Telecom, etc.

CONSTRUCTION

Table of construction stocks including Acciona, ACS, Aggregate Ind, etc.

CONSOMMATION CYCLIQUE

Table of cyclical consumption stocks including Accor, Adidas, Agfa, etc.

VALEURS FRANCE

L'action Vivendi reculait de 0,71 %, à 83,6 euros, dans les premières transactions, lundi 13 novembre. Selon le Financial Times, British Telecom aurait l'intention de présenter une demande d'indemnité à l'encontre de Vodafone et de Vivendi pour avoir été tenue à l'écart de Vizzavi, fruit de leur alliance dans l'Internet en France.

Le cours de Bourse de Groupe Danone baissait de 1,02 %, à 170,2 euros, lundi matin. La société d'investissement américaine Hicks, Muse, Tate & Furst, qui a racheté, il y a un mois, Burtons biscuits à Associated British Foods, négocierait actuellement avec le groupe français le rachat des biscuits Jacobs, selon le Financial Times.

Le cours de l'action Thomson-CSF était en baisse de 2,53 %, lundi matin, à 54 euros. Le groupe d'électronique de défense a réalisé, au cours des neuf premiers mois de l'année 2000, un chiffre d'affaires de 5,156 milliards d'euros, soit 21,5 % de progression par rapport à 1999.

Le titre Fimalac était en baisse de 0,42 %, à 35,8 euros, lundi matin. Le groupe diversifié a enregistré une progression de 88 % de son chiffre d'affaires sur neuf mois, à 1,062 milliard d'euros.

Geophysique, qui a enregistré une progression de 16 % de son chiffre d'affaires au troisième trimestre, a vu son cours de Bourse reculer de 0,59 %, lundi matin, à 75,5 euros.

PREMIER MARCHÉ

LUNDI 13 NOVEMBRE Cours à 9 h 57
Derrière jour de négociation des OSRD : 24 novembre

Table of market data for France, including ACCOR, AGF, AFFINE(X)MM, AIR FRANCE G, AIR LIQUIDE, etc.

Table of market data for various companies, including ALCATEL, ALSTOM, ALTRON TECHN, ATOS CA, ARBEL, etc.

Table of market data for various companies, including EURAFRANCE, EURO DISNEY, EURO TUNNEL, FAURECIA, FIMALAC SA, etc.

Table of market data for various companies, including Remy Cointreau, Renault, Rexel, Rhodia, Rhodette, etc.

Table of market data for various companies, including Remy Cointreau, Renault, Rexel, Rhodia, Rhodette, etc.

Table of market data for various companies, including Remy Cointreau, Renault, Rexel, Rhodia, Rhodette, etc.

Table of market data for various companies, including Remy Cointreau, Renault, Rexel, Rhodia, Rhodette, etc.

Table of market data for various companies, including Remy Cointreau, Renault, Rexel, Rhodia, Rhodette, etc.

Table of market data for various companies, including Remy Cointreau, Renault, Rexel, Rhodia, Rhodette, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 10 NOVEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 18 h 54

Table of market data for Nouveau Marché, including ABEL GUILLEM, AB SOFT, ACCESS COMM, etc.

Table of market data for various companies, including COHERIS ATIX, COIL, CION ET SYS, etc.

Table of market data for various companies, including COHERIS ATIX, COIL, CION ET SYS, etc.

Table of market data for various companies, including COHERIS ATIX, COIL, CION ET SYS, etc.

Table of market data for various companies, including COHERIS ATIX, COIL, CION ET SYS, etc.

Table of market data for various companies, including COHERIS ATIX, COIL, CION ET SYS, etc.

Table of market data for various companies, including COHERIS ATIX, COIL, CION ET SYS, etc.

Table of market data for various companies, including COHERIS ATIX, COIL, CION ET SYS, etc.

Table of market data for various companies, including COHERIS ATIX, COIL, CION ET SYS, etc.

Publicité for SG Asset Management: Toutes nos valeurs liquidatives sont sur www.sgam.fr

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 10 novembre

Table of market data for SICAV and FCP, including AGIPI, BNP PARIBAS, CDC Asset Management, etc.

Table of market data for various companies, including ÉC. MONÉT.D., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT., etc.

Table of market data for various companies, including ÉC. MONÉT.D., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT., etc.

Table of market data for various companies, including ÉC. MONÉT.D., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT., etc.

Table of market data for various companies, including ÉC. MONÉT.D., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT., etc.

Table of market data for various companies, including ÉC. MONÉT.D., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT., etc.

Table of market data for various companies, including ÉC. MONÉT.D., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT., etc.

Table of market data for various companies, including ÉC. MONÉT.D., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT., etc.

Table of market data for various companies, including ÉC. MONÉT.D., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT., etc.

SPORTS Les rugbymen français ont subi la loi des Néo-Zélandais, qu'ils avaient battus en demi-finales de la Coupe du monde 1999, s'inclinant (26-39), samedi 11 novembre,

au Stade de France. ● **LES BLEUS** ont inscrit deux essais, par Philippe Bernat-Salles (78^e minute) et Fabien Pelous (80^e), répondant à Doug Howlett (49^e) et Christian Cullen (69^e). Les All

Blacks ont fait la différence grâce aux coups de pied de leur demi d'ouverture, Andrew Mehrtens. ● **AU TERME D'UN MATCH** très engagé, les joueurs français esti-

maient : « *Ils ne sont pas plus forts que nous.* » Mais cette défaite est la neuvième des Bleus lors de leurs dix dernières confrontations avec les grandes nations du Sud : Afrique du

Sud, Australie et Nouvelle-Zélande. ● **DANS SA CHRONIQUE**, Philippe Guillard estime que ce match « *désespérant* » est néanmoins porteur d'*espoir* ».

Le XV de France subit une nouvelle fois la loi de l'hémisphère Sud

L'équipe de Bernard Laporte a bien rivalisé avec la Nouvelle-Zélande avant de s'incliner largement (26-39). Si les motifs de satisfaction sont nombreux, il s'agit du neuvième revers des Bleus lors de leurs dix dernières confrontations avec les grandes nations du rugby du Sud

FABIEN PELOUS est un homme heureux. A vingt-sept ans, le deuxième-ligne français a déjà tout connu dans sa carrière sportive : deux titres de champion de France, avec le Stade toulousain (1998, 1999), de nombreuses sélections internationales (55) assorties de grands résultats – deux grands chelems dans le Tournoi des cinq nations (1997, 1998) et une place envieuse de vice-champion du monde, en 1999 –, et des honneurs : il est capitaine du XV de France depuis le début 2000. Fabien Pelous a beaucoup vécu, mais, comme tous les bienheureux, il rêve de choses toutes simples.

A l'issue de la défaite du XV de France face à la Nouvelle-Zélande (26-39), samedi 11 novembre, au Stade de France, il aurait simplement aimé « avoir un magnétophone » dans sa poche. Non pour réécouter le *haka* des All Blacks, que les joueurs français ont une nouvelle fois défié à leur manière, pas très élégante, en faisant cercle, le dos tourné à la parade guerrière de leurs adversaires. Non, Fabien Pelous aurait seulement aimé reproduire en boucle les mots qu'il ne cesse de répéter depuis qu'il a pris ses fonctions de capitaine, il y a un an : les mots de la lassitude, « *ralant* », « *rageant* », « *frustrant* », « *quelques petits détails à régler* », « *on leur tend le bâton pour se faire battre* », « *patience* », « *rigueur* », « *manque d'efficacité* », mais aussi ceux de l'espoir, « *bel état d'esprit* », « *enthousiasme* », « *physiquement au point* ».

Une semaine après sa défaite face à l'Australie (13-18), le XV de France s'est de nouveau incliné face à une équipe de l'hémisphère Sud. Les amateurs de statistiques



Comme Franck Comba face à Jonah Lomu, les Bleus ont fait mieux que se défendre.

retiendront qu'il s'agit là du neuvième revers de l'équipe de France lors de ses dix dernières confrontations avec les grandes nations du rugby du Sud : deux défaites face à l'Afrique du Sud, en 1997 ; cinq face à l'Australie, de 1997 à 2000 ; et deux face à la Nouvelle-Zélande, une en 1999, une en 2000. Vu sous cet angle, la victoire héroïque de Twickenham (43-31), face aux All

Blacks, en demi-finales de la Coupe du monde 1999, a des contours de plus en plus miraculeux ; elle ne survit plus dans les mémoires que comme un joli songe d'une nuit d'automne anglais.

DÉJÀ SOULAGÉS

En revanche, vues sous un angle purement comptable, les deux dernières défaites du XV de France

offrent un peu de réconfort à ses supporteurs, et à son entraîneur, Bernard Laporte, qui redoutait par dessus-tout « *d'en prendre quarante, quarante et quarante* », d'encaisser trois déculottées pour son baptême devant les équipes de l'hémisphère Sud. Avant même la dernière rencontre face aux All Blacks, samedi 18 novembre à Marseille, le coach peut déjà afficher

un certain soulagement. « *Il s'est créé quelque chose dans cette équipe de France au niveau de l'engagement et de l'envie* », assure-t-il.

Pour le deuxième samedi d'affilée, Fabien Pelous et ses coéquipiers avaient quelques raisons de quitter « *frustrés* » la pelouse d'un Stade de France enfin rempli, éclairé par une pleine lune prometteuse : « *Physiquement, techniquement, tactiquement, ils ne sont pas plus forts que nous* », ressassaient les joueurs français, au terme d'un match marqué par un engagement souvent féroce, parfois proche de la haine, de l'avis de certains acteurs. En première mi-temps, les Bleus ont soutenu sans broncher, sans jamais s'énerver, la partie d'échecs imposée par leurs adversaires et par l'arbitrage tatillon de l'Australien Wayne Erickson.

Les deux buteurs, Christophe Lamoison et Andrew Mehrtens, se sont rendus coup pour coup, pénalité pour pénalité, jusqu'à ce que la partie s'enflamme enfin, après une demi-heure de non-jeu : « *un round d'observation* », qui a renvoyé Richard Fourie « *assez épuisé* » aux vestiaires. « *C'était très bizarre*, se souvient le trois-quarts centre de Béziers, le match a pris feu après trente minutes de training, où je n'ai pas eu à effectuer un seul placage ou un seul déblayage sur un regroupement. »

La seconde mi-temps, elle, a démarré à 100 à l'heure. Elle a vu les Français s'installer dans le camp néo-zélandais, dominer territorialement, mais sans en tirer le moindre bénéfice. « *Faute de patience et de maîtrise* », confessaient les Bleus en chœur, comme des communiant pris sur le fait. Fautes dans la conservation du bal-

lon sur les lancers en touche de Fabrice Landreau, fautes de mains aussi, fautes de concentration enfin. « *Les Néo-Zélandais n'ont pas des mecs qui dégoupillent ponctuellement* », constate Fabien Pelous. Les hommes en noir auraient plutôt tendance à attendre ces erreurs, bien sagement.

« *Il nous est arrivé de jouer de manière assez romantique ces dernières années, en courant beaucoup avec le ballon en main* », reconnaît Wayne Smith, l'entraîneur néo-zélandais, afin de mieux souligner combien ce temps est révolu. Aujourd'hui, les All Blacks jouent

L'Australie s'impose aisément en Ecosse

Il a fallu une mi-temps aux Australiens pour prendre la mesure de l'Ecosse, samedi 11 novembre, à Murrayfield : 40 minutes pendant lesquelles John Eales et ses coéquipiers n'ont pu franchir la défense écossaise, bien organisée. En seconde mi-temps, les champions du monde ont décidé de jouer plus simple, plus efficace : l'ailier Joe Roff a signé sa 50^e sélection internationale d'affilée d'un essai (63^e), peu après que son arrière, Chris Latham, eut franchi une première fois la ligne de l'en-but écossais (50^e). Matthew Burke, auteur des 18 points de la victoire australienne à Paris, le 4 novembre, a inscrit un dernier essai (70^e). La tournée des Wallabies s'achève face au XV d'Angleterre, le 18 novembre, à Twickenham. Samedi 11 novembre, dans les autres test-matches, l'Italie s'est inclinée face au Canada (17-22), le pays de Galles a écrasé les Samoa (50-6), pendant que l'Irlande infligeait onze essais au Japon (78-9).

L'espoir et le désespoir vivent au même endroit

IL COMMENCE à devenir légèrement agaçant, ce petit goût de défaite permanente qui nous colle au palais comme de l'ail mal cuit. Parce que, entre nous, l'équipe de France a eu beau se mettre de dos, face au *haka*, et se mettre

ANALYSE

C'est bien plus grave qu'une simple défaite : le Stade de France a sifflé les Néo-Zélandais

en quatre face aux All Blacks, hier encore, le Nord est resté au nord, le Sud au sud, et la victoire est allée à la Nouvelle-Zélande. Ce match, c'est l'histoire de ce chewing-gum que l'on déshabille avec gourmandise, qui livre tout son sucre dans les premiers instants, mais qu'on a beau mâcher ensuite dans tous les sens, et mastiquer pendant des heures, on n'en tire plus le moindre goût. Voilà, le All Black est venu pour punir, et il s'en est fallu de peu pour que l'on en prenne beaucoup, en ayant pourtant tant donné.

Le problème est que l'espoir et le désespoir vivent au même endroit. Qu'il en faudrait si peu pour gagner, et, en même temps, si peu pour prendre une raclée. Il est bien là, le paradoxe de cette rencontre, comme celui du match du 4 novembre, contre les Australiens. Car que pouvons-nous reprocher à cette équipe de France ? Oh, bien sûr, bien des choses, on ne finit pas en quarantaine sur le tableau d'affichage sans rien avoir à se reprocher. Mais, franchement, ce ne sont que des petites choses, qui se corrigent ou se travaillent. Une touche française, un peu trop éloignée de la *french touch*, des petits traits de jeu mal finis, et puis, surtout et encore, d'autres traits de caractère, trop gras, si difficiles à gommer. Un plongeon dans un regroupement, et tac, 3 points ! Une mauvaise humeur collective où l'on pense plus à parler qu'à se replacer, et hop, un essai de 50 mètres !

Pour le reste, l'équipe de France a été à la hauteur de l'événement. A la hauteur dans les défis, physique et moral. Pour preuve, le culot de David Bory, ailier rebondissant et jeune effronté d'Auvergne, venant provoquer avec

succès l'énorme Goliath Lomu, à un contre un, d'entrée de match. Pour preuve, aussi, ces coups d'épée d'un éclatant Xavier Garbajosa dans la défense néo-zélandaise, confirmant que l'on pouvait aussi y rentrer comme dans du beurre. Et même si, malheureusement, ses percées magistrales venaient s'éteindre sur le seuil du bonheur, on pouvait y croire.

MULTIPLES REGRETS

Les All Blacks, bousculés, multipliaient les fautes au sol et les en-avant, et donnaient l'occasion à « Titou » Lamoison de racheter son orgueil de buteur blessé, et à la mêlée française de mériter son appellation contrôlée : « *Cuvée exceptionnelle* ». Seulement voilà, on est bien, on a de l'espoir, on boucule, on domine même, on ne trouve pas ces All Blacks si géniaux que cela, mais, à la mi-temps, on est quand même menés 12-15. On a eu beau partir à la conquête de la terre promise, à grands coups de boutoirs sauce Super-12, infliger aux All Blacks de longues séances de stock-car ainsi que des va-et-vient en continu ou en alternatif, le mur en noir n'a cédé qu'une fois, et a

assouvi son appétit de revanche. 39-26, c'est froid comme un théorème. C'est désespérant.

On ne peut que regretter, outre les petits riens cités ci-dessus, que les Français n'aient pas eu, de temps à autre, la lucidité de donner de l'air au ballon et que l'arbitre n'ait pas assez avantagé l'esprit de conquête. Mais ce que l'on peut regretter le plus, et cela est bien plus grave qu'une simple défaite, c'est que le stade de France ait sifflé les Néo-Zélandais, leur *haka*, puis hué Jonah Lomu. Il n'a rien fait pour mériter cela. Pour mémoire, en 1999, lors de la fameuse demi-finale, il avait été le seul des Néo-Zélandais humiliés à attendre le tour d'honneur des Français pour les applaudir à l'entrée du tunnel. Franchement, il n'y a rien de pire que ce manque de respect, et c'est bien dommage qu'on ait construit un stade de 80 000 places si c'est pour l'ouvrir à des benêts. Il y a tant de gosses qui seraient heureux...

Philippe Guillard

★ Philippe Guillard a été champion de France 1990 avec le Racing Club de France.

Eric Collier

Philippe Bernat-Salles, l'oublié de l'aile

LE TEMPS d'une petite demi-heure, Philippe Bernat-Salles est revenu en équipe de France. Suffisamment pour inscrire le 21^e essai d'une carrière internationale démarrée en 1992 et qui compte désormais 35 sélections. Appelé en catastrophe il y a une semaine à rejoindre les Bleus basés à Enghien (Val-d'Oise) pour jouer les doublures après la blessure de Thomas Castaignède (*Le Monde* du 7 novembre), le Biarrot d'adoption ne doit qu'à la sortie prématurée de l'autre Thomas, Thomas Lombard, trois-quarts aile du Stade français, son entrée en début de seconde période de ce France - Nouvelle-Zélande et son essai de la 78^e minute.

Philippe Bernat-Salles, trente ans, Palois de naissance, est un joueur comme il s'en fait de moins en moins. Le joueur d'un poste. Un ailier pur, élevé dans le plaisir du changement de pied, grandi dans la tradition du débordement, éduqué au goût de la course vers l'essai. Sentinelle du grand large, échouée en bordure de la ligne de touche, où le salut dépend le plus souvent de la seule vélocité et de la force des jarrets. Un de ces joueurs que le rugby applaudit à tout rompre quand – comme ce fut le cas pour Bernat-Salles lors de France-Argentine et de France - Nouvelle-Zélande en Coupe du monde – sa vitesse fige les défenses adverses.

Ainsi, en novembre 1999, le « lévrier d'Ibron » (du nom de son premier club), qui, avec ses modestes 180 cm et 79 kg, avait défié Jonah Lomu, figurait en bonne place sur la liste des héros de la campagne mondiale.

JOUER DANS L'INTERVALLE

Du pinacle à la disgrâce, il n'a fallu que quelques mois. A peine retombées les clameurs de ce dimanche de folie qui fit tanguer Twickenham, Bernard Laporte, le nouvel entraîneur du XV de France, avait tranché : « *S'il veut retrouver le maillot tricolore, Bernat-Salles devra changer sa façon de jouer.* » A l'exception de France-Italie, pour une furtive apparition dans le tournoi 2000, exit Philippe Bernat-Salles, renvoyé aux joies simples du championnat de France et à la douceur d'Aguilera, le stade du Biarritz olympique. « *J'étais déçu, mais de toute manière je ne peux que l'accepter* », commente, philosophe, l'ailier jugé trop traditionnel eu égard aux exigences du rugby moderne.

C'est vrai, ce joueur à l'allure sèche, doté d'une pointe de vitesse et d'une capacité d'accélération capable de semer la panique dans les meilleurs systèmes de défense, cultive les aptitudes des spécialistes chasseurs d'essai. A la différence de ses rivaux – lesquels bénéficient de-

puis neuf mois des faveurs du sélectionneur –, Philippe Bernat-Salles se plaît dans les intervalles délaissés au large. C'est là que s'expriment son élégance et sa rapidité, là que parle son efficacité. Moins fougueux qu'un Christophe Dominici et moins physique qu'un Thomas Lombard, ce Béarnais s'inscrit dans la lignée des finisseurs, doués pour l'esquive et l'évitement, à l'instar du Montois Christian Darrouy, recordman des essais inscrits sous le maillot de l'équipe de France.

« *Lorsque je suis entré à la place de Thomas Lombard, j'ai dit à Xavier Garbajosa qu'il y avait des coups à jouer au large* », dit-il. On ne se refait pas. Malgré les recommandations du coach et les faveurs du moment orientées vers le défi physique, Philippe Bernat-Salles n'a pas changé sa façon de jouer : toujours en quête d'un espace oublié par le quadrillage implacable des défenses. « *Depuis bientôt neuf ans que j'ai découvert l'équipe de France, cela a toujours été la même chose. Un coup j'y suis, le coup d'après je n'y suis pas, lâche-t-il, fataliste. Je n'ai rien à prouver, rien à montrer, je me sens très bien. De toute façon, sur un terrain je n'ai qu'un souci : celui de bien jouer.* »

Yves Bordenave

GAP
Nouvelle adresse Internet
www.gap.fr
Villiers Etoile Concorde

Le Monde des DEBATS

Novembre

Histoire et Nation : le divorce

Michel Wieviorka, Marcel Detienne, Michel-Rolph Trouillot, François Hartog, Dominique Schnapper, Ilan Gellissamer, Marc Ferro, Jan Kren

ISRAËL PALESTINE : TROP TARD ?

Zeev Sternhell / Mahmoud Darwich

RESTAURER LA PRÉSIDENTE AMÉRICAINE

Simon Serfaty

PRÉCARITÉ-CHÔMAGE, SPIRALE SANS FIN

Jean-Michel Belorgey Denis Clerc

TORTURE EN DÉMOCRATIE

Denys Robiliard / Paulo Sérgio Pinheiro

LE PRIX DU SANG

Michael Ignatieff

Sujet philo, Sujet socio

Alain Renaut et Alain Touraine

Mensuel.

En vente 25 F chez votre marchand de journaux

Je m'abonne au Monde des Débats :

M. M^{me} M^{lle}

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

Tél. : Fax :

1 an (11 numéros) pour 209 F, au lieu de 275 F (prix au numéro).
Je bénéficie d'une réduction exceptionnelle de 22 %.
Étranger : 269 F TTC (40,90 euros).

Je joins mon règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : **Le Monde des Débats**
Service Abonnements
70, rue Compans 75019 Paris. Tél. 01 44 84 85 00

Je règle par carte bancaire n° : _____ Date d'expiration : _____

Je souhaite recevoir une facture acquittée. _____ Date et signature : _____

Conformément à la loi sur l'Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

Le Monde des DEBATS

Les échantillons congelés d'urines prélevées pendant le Tour de France sèment la discorde

Les autorités françaises s'opposent à leur destruction, demandée par l'Union cycliste internationale

Mercredi 15 novembre, les classements de la saison cycliste 2000 seront entérinés sans que les contrôles de l'EPO sur les échantillons pré-

levés lors du Tour de France – et congelés depuis lors – aient été effectués. La polémique entre l'Union cycliste internationale (UCI), qui de-

mande leur destruction, et les autorités françaises concernant la propriété de ces 91 échantillons se poursuit.

N'ÉTAIT l'enquête préliminaire ouverte le 18 octobre par le parquet de Paris (*Le Monde* du 8 novembre) sur des suspicions d'usage de produits dopants au sein d'US Postal, l'Américain Lance Armstrong, leader de cette formation, pourrait enfin dormir tranquille. Sa deuxième victoire dans le Tour de France, acquise le 23 juillet sur les Champs-Élysées, sera définitivement entérinée mercredi 15 novembre par l'Union cycliste internationale (UCI) : c'est la date choisie par l'instance mondiale de la « petite reine » pour arrêter ses classements de la saison 2000.



CYCLISME

Au-delà de cette limite, les échantillons d'urines recueillis pendant le Tour de France et congelés depuis – dans l'attente d'une validation éventuelle par le Comité international olympique (CIO) du test français de dépistage de l'EPO – n'auront plus de valeur reconnue dans le cadre d'un contrôle antidopage. Or le CIO ne s'est toujours pas prononcé et il y a peu de chances que la situation évolue dans les semaines à venir, comme l'a pronostiqué, mardi

7 novembre, le prince Alexandre de Mérode, président de la commission médicale du CIO. « Le travail en cours sur le test français, le seul qui offre toutes les garanties (...), va être certainement couronné de succès et devrait être validé dans environ six mois », a-t-il souligné.

« Je doute que le test urinaire soit retenu seul. Les stratégies de lutte antidopage doivent tenir compte de l'arrivée des nouveaux produits, d'où l'intérêt qu'il y a à coupler sang et urine dans les systèmes de détection », note pour sa part Jacques de Ceaurriz, directeur du Laboratoire national de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) et co-inventeur du test. Lancé au printemps par les autorités françaises, le processus de validation de cette fameuse méthode a pris, depuis, des allures de parcours du combattant. « L'objectif défini en juin de faire valider notre méthode de dépistage d'ici à l'automne n'a pas été rempli », constate Jacques de Ceaurriz.

Du côté des autorités françaises, on ne se déclare pas disposé pour autant à répondre à la demande de l'UCI de « restituer les urines afin de les détruire ». « Pas d'accord », rétorquent le ministère de la jeunesse et des sports et le Conseil de prévention et de lutte contre le dopage (CPLD) : « Ces échantillons ne sont pas la propriété de l'UCI ; ils ont

été prélevés en France, selon les lois françaises, et l'utilisation qui en sera faite relève de notre compétence. »

Voilà de quoi nourrir le débat éthique jamais tranché sur la propriété des urines et la polémique entre les autorités françaises et l'UCI. « Il avait été précisé que, si la méthode de dépistage de l'EPO mise au point par le laboratoire français n'avait reçu aucune validation scientifique du CIO à la date du 15 novembre, les urines ne seraient pas conservées. Cette date, proposée par le ministère français, a été approuvée par notre comité directeur du 9 octobre », s'étonne l'UCI.

SOUCI DE TRANSPARENCE

« En l'état actuel, nous ne voulons pas d'une destruction brutale des échantillons, car ce serait vécu comme un échec, précise-t-on au cabinet de Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports. De plus, la décision en la matière revient au CPLD. » De son côté, Michel Boyon, président du CPLD, se veut on ne peut plus clair : « Il serait inadmissible de détruire les échantillons. Mais on ne peut pas les garder des mois et des mois. Il faudrait procéder aux analyses dans les semaines à venir. »

Au plan scientifique, rien ne presse : les 91 échantillons conservés dans les réfrigérateurs de

Châtenay peuvent encore résister à cette attente. « Par convention, on fixe généralement à trois mois les délais de conservation, mais, au-delà de cette période, on obtient toujours des réponses identiques aux analyses », garantit Jacques de Ceaurriz. Mais pourquoi analyser des échantillons dont les résultats ne pourront être utilisés à des fins disciplinaires ? « Cela nous permettrait de poursuivre des investigations complémentaires », dit-on au ministère. « On pourrait ainsi éprouver la méthode et connaître, tout en respectant l'anonymat des échantillons, l'état de la consommation d'EPO au moment du Tour 2000. Tous le monde a le droit de savoir cela », défend Michel Boyon.

Ce souci de transparence n'a pas reçu l'approbation de l'UCI, qui doit regretter de n'avoir pas négocié en juin avec les autorités françaises comme l'avait fait en 1998, avant la Coupe du monde, la Fédération internationale de football (FIFA). A cette époque, l'instance mondiale du ballon rond avait signé une convention qui contraignait le laboratoire national français à détruire les urines dans les quarante-huit heures suivant la fin de l'épreuve.

Yves Bordenave

Vladimir Kramnik, nouveau champion du monde d'échecs

« Ma stratégie a mis Kasparov psychologiquement hors d'état de gagner »

POUR SA PREMIÈRE SORTIE officielle après sa victoire sur Garry Kasparov, à Londres, le 2 novembre, le nouveau champion du monde d'échecs, Vladimir Kramnik, avait choisi Paris. Samedi 11 novembre, au Sénat, le jeune



ÉCHECS

Russe a joué une « simultanée » contre vingt joueurs. « Quel effet cela fait-il d'être champion du monde d'échecs ?

– Que puis-je dire ? Bien sûr, c'est un grand plaisir. Je suis très satisfait parce que j'en ai rêvé toute ma vie et que, depuis deux ans, j'y ai travaillé avec beaucoup de sérieux. Parvenir à accomplir ce à quoi vous rêviez procure un sentiment difficile à mettre en mots.

– Par le passé, bien des observateurs et vous-même disiez que vous n'étiez pas assez ambitieux, « méchant », pour gagner un championnat du monde...

– J'ai mûri. Je voulais y parvenir parce que j'avais remporté de nombreux succès échiquéens et que le titre mondial était la seule chose qui manquait à mon palmarès. J'avais une chance de le décrocher et je me devais de la saisir.

– Quelle analyse faites-vous de votre victoire contre Kasparov ?

– Avant tout, je m'étais très bien préparé. C'est assez compliqué, car vous devez vous préparer sur le plan des échecs, mais aussi psychologiquement et physiquement. Bien évidemment, mon adversaire faisait de même et il est généralement mieux armé que les autres. Mais, cette fois-ci, je suis parvenu à me préparer de façon plus intelligente et la stratégie que j'avais établie l'a énormément surpris. Quand

le match a commencé, il ne savait pas quoi faire, car il s'attendait à quelque chose de tout à fait différent. J'ai changé de style juste avant la rencontre. C'est ainsi que j'ai réussi à l'"avoir". Cela dit, le plus important était de bien jouer et je pense que, dans ce match-là, j'ai simplement mieux joué que lui.

– Comment se prépare-t-on sur le plan psychologique ?

– Il faut anticiper toutes les situations possibles et être prêt à les affronter. Il faut aussi savoir dans quelle situation prendre des risques. Par ailleurs, comme Garry est quelqu'un qui montre beaucoup ses émotions pendant une partie, j'ai décidé de ne pas le regarder pour ne pas que cela me perturbe. La préparation psychologique, c'est aussi ce genre de détails.

« Ce titre va changer beaucoup de choses en moi. Je me sens plus heureux »

– Quelle était votre stratégie avant le début du match ?

– Je connais très bien Garry et je savais qu'il avait des points faibles, très bien cachés : il y a des positions sur l'échiquier qu'il joue particulièrement bien et d'autres dans lesquelles il n'est pas aussi fort. C'est ce genre de positions que j'ai cherché à obtenir. C'est comme cela que j'ai sélectionné la défense berlinoise avec les Noirs contre 1.e4. Bien sûr, ces parties ont pu paraître un peu ennuyeuses, mais, lorsque vous vous disputez un championnat du monde,

l'essentiel n'est pas de produire un jeu excitant ou ennuyeux, mais de gagner. D'ordinaire, mon style est plus agressif, mais, contre cet adversaire-là, j'avais décidé de jouer ainsi, et c'était le bon choix, car il n'est pas parvenu à remporter la moindre partie.

– Beaucoup ont trouvé que Kasparov n'avait pas joué à son véritable niveau. Qu'en pensez-vous ?

– Tout joueur d'échecs sait qu'il joue au niveau auquel son adversaire lui permet de jouer. Bien sûr, Garry n'a pas montré ses meilleurs échecs, mais je ne crois pas que c'était dû à des raisons personnelles, comme il a pu le dire une fois. Je crois qu'il y avait plusieurs causes à cela. D'abord, il n'était pas à l'aise avec les positions qu'il obtenait. Ensuite, il a perdu confiance. Enfin, j'ai pu voir dans ses yeux qu'il ne croyait plus pouvoir gagner une seule partie. Psychologiquement, Garry n'était pas en état de gagner et je crois que c'était dû à la stratégie que j'avais adoptée.

– Maintenant que vous êtes champion du monde, comment allez-vous assumer votre titre ?

– Cela ne m'importe pas tant que cela. Pour moi, devenir champion du monde, c'est le couronnement d'une carrière. Maintenant, je pourrais m'arrêter à l'importe quel moment et je ressentirais une satisfaction totale. Ce titre va changer beaucoup de choses, tout d'abord en moi. Je me sens plus heureux. Maintenant je peux simplement en profiter, simplement vivre. Cela ne signifie pas que je vais cesser de travailler ou de jouer. Mais alors que, avant, beaucoup de tension s'exerçait sur moi, je pourrai désormais le faire avec plaisir. »

Propos recueillis par Pierre Barthélémy

DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILISME** : Peugeot a décroché, à Perth (Australie), le titre de champion du monde des constructeurs en rallyes, avant même l'ultime épreuve de la saison, le rallye de Grande-Bretagne (du 24 au 26 novembre). Ce sacre est intervenu après que les commissaires de l'épreuve eurent disqualifié, lundi 13 novembre, le Finlandais Tommi Makinen (Mitsubishi Lancer), vainqueur la veille à Perth. Le gain de l'épreuve est revenu au pilote finlandais de la Peugeot 206 WRC, Marcus Gronholm. Ce dernier, qui compte neuf points d'avance sur le Britannique Richard Burns (Subaru Impreza), est idéalement placé pour devenir champion du monde des pilotes.

■ **FOOTBALL** : Schalke 04 a battu, samedi 11 novembre, le Bayern Munich (3-2) lors de la 12^e journée du championnat allemand, privant les Bavarois de la place de leader de la Bundesliga. Le Bayern pouvait profiter de la défaite, la veille, du Herta Berlin (2-0 à Dortmund), pour s'emparer seul de la tête de la Bundesliga en cas de victoire.

■ **Manchester United a réussi à déloger Arsenal de la tête du championnat d'Angleterre de football**, en s'imposant 2-1 face à Middlesbrough, lors de la 13^e journée de Premier League, samedi 11 novembre, pendant que les Londoniens concédaient le nul 0-0 à domicile contre Derby County. Les « Red Devils » sont seuls premiers (30 pts), avec deux points d'avance sur Arsenal.

■ **L'AS Roma a repris la tête du championnat d'Italie** grâce à sa victoire 2-1 sur Reggina, samedi 11 novembre, lors de la 6^e journée du Calcio.

■ **Le FC Valence a vu revenir La Corogne à sa hauteur en tête du championnat d'Espagne** au terme de la 10^e journée. Valence a été accroché (2-2) à domicile par Rayo Vallecano, alors que La Corogne s'est imposée (2-0) face à Saragossè.

CALVITIE

Le choix de la compétence.



Première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques, la Clinique du Rond-Point des Champs-Élysées dispose d'un service spécialisé utilisant toutes les techniques modernes permettant la repousse naturelle de vos cheveux.

Compétence et prix calculés au plus juste sont notre recette pour votre bien-être.

Conseil gratuit et documentation au
01 53 77 26 00

Clinique d'esthétique
du Rond-Point des Champs-Élysées

61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpce.com



Pluies soutenues sur l'Est

MARDI. Une zone dépressionnaire se trouve entre l'Ecosse et la Scandinavie. Une perturbation traverse le pays. A l'avant les vents s'orientent au sud et les pluies vont être soutenues sur toute la partie est du pays.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Les nuages vont être nombreux surtout sur les côtes. Ils donneront des averses parfois orageuses. Dans l'intérieur des terres le temps sera plus calme. Les températures seront de l'ordre de 8 à 11 degrés.

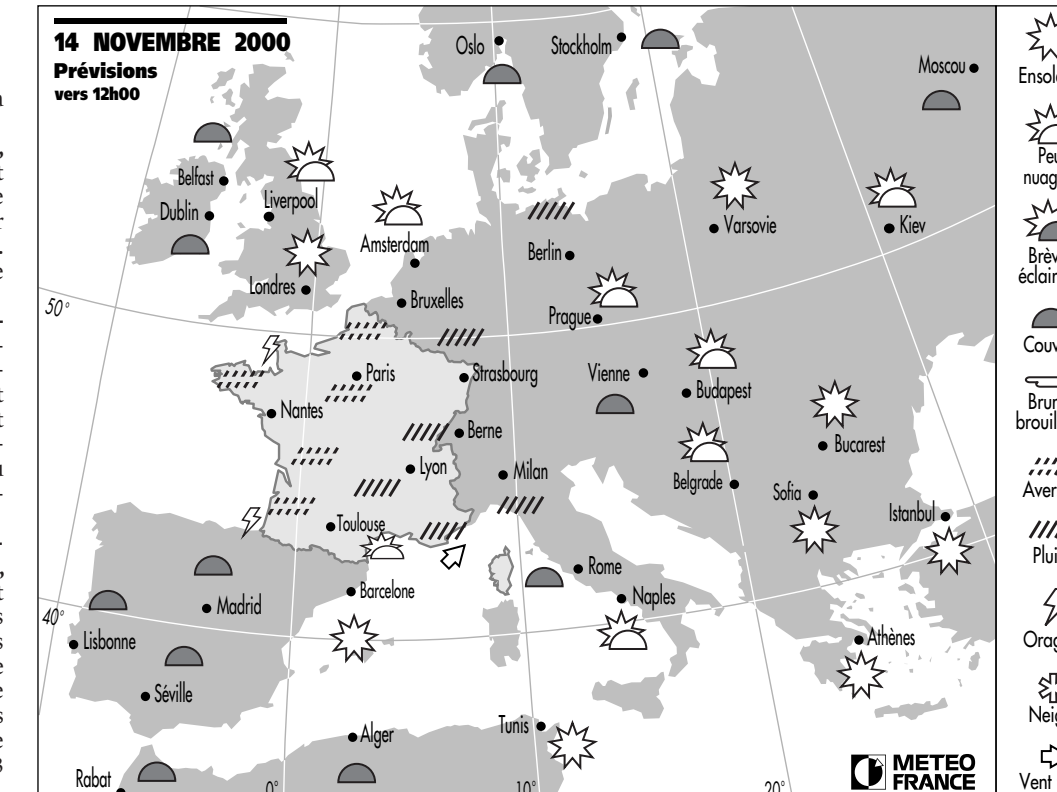
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le ciel sera partagé entre nuages et éclaircies avec des averses orageuses surtout sur les côtes. En fin de journée le ciel se couvrira. Les températures seront fraîches, 3 à 6 degrés le matin et 8 à 10 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le ciel sera couvert avec de la pluie modérée sur le Jura et les Vosges, plus faibles sur

les autres régions. Il fera de 8 à 10 degrés.
Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Les nuages et les éclaircies vont se partager le ciel avec des averses surtout sur les côtes où elles seront orageuses. Les températures seront de l'ordre de 10 à 13 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Sur le Limousin le ciel sera partagé entre nuages et éclaircies. Ailleurs le temps sera couvert avec des pluies soutenues à l'est du Rhône jusqu'en milieu de journée. Il neigera sur les Alpes du nord à partir de 1800 mètres le matin puis 1100 mètres l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Dans la matinée le ciel est très nuageux avec des pluies fortes à l'est du Rhône. Il neigera sur les Alpes du sud au dessus de 2000 mètres. Dans l'après-midi le ciel se dégagera mais quelques pluies tomberont sur la Corse. Le thermomètre indiquera entre 13 et 20 degrés.

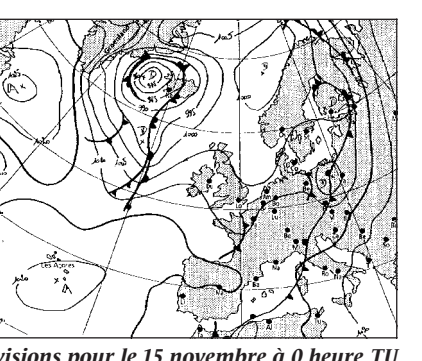
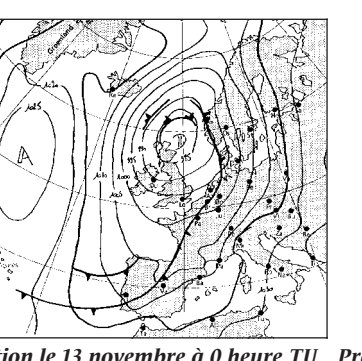


(Publicité)
KELKOO
COMPARE TOUS LES PRIX D'UN COUP
www.kelkoo.com
Votre Guide d'Achat sur Internet

PRÉVISIONS POUR LE 14 NOVEMBRE 2000
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	6/10 P		
AJACCIO	13/21 P	NANTES	5/10 P	
BIARRITZ	6/11 P	NICE	11/16 P	
BORDEAUX	5/11 P	PARIS	5/9 C	
BOURGES	6/10 C	PAU	6/11 P	
BREST	3/9 P	PERPIGNAN	7/15 N	
CAEN	4/9 C	RENNES	2/9 C	
CHERBOURG	5/9 P	ST-ETIENNE	5/10 P	
CLERMONT-F.	5/11 P	STRASBOURG	5/9 P	
DIJON	5/9 P	TOULOUSE	5/11 C	
GRENOBLE	6/10 P	TOURS	4/9 C	
LILLE	5/9 C	FRANCE outre-mer	FRANCFORT	7/13 P
LIMOGES	5/8 C	CAYENNE	24/32 C	
LYON	7/10 P	FORT-DE-FR.	23/29 P	
MARSEILLE	11/15 N	NOUMEA	21/25 S	

25/30 S	KIEV	4/10 S	VENISE	14/17 P	LE CAIRE	16/25 S	
24/30 P	LISBONNE	8/11 C	VIENNE	11/18 C	NAIROBI	16/28 S	
20/26 S	LIVERPOOL	6/10 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	15/24 S	
EUROPE			BRASILIA	20/30 S	RABAT	11/17 C	
AMSTERDAM	6/8 S	LUXEMBOURG	4/9 S	Buenos Air.	8/16 S	TUNIS	17/27 S
ATHENES	13/21 S	LONDRES	4/9 S	MADRID	24/25 P	ASIE-Océanie	
BARCELONE	10/15 S	MILAN	12/18 P	MILAN	1/6 C	BANGKOK	24/31 S
BELFAST	5/8 C	MOSCOW	-3/2 C	LIMA	15/20 S	BEYROUTH	17/24 S
BELGRADE	7/17 S	MUNICH	6/15 C	LOS ANGELES	9/15 S	BOMBAY	22/33 S
BERLIN	7/12 P	NAPLES	17/21 S	MEXICO	13/21 S	DJAKARTA	27/29 P
BERNE	5/13 P	OSLO	3/5 C	MONTREAL	2/9 P	DUBAI	23/30 S
BRUXELLES	5/8 S	PALMA DE M.	11/18 S	NEW YORK	7/14 P	HANOI	17/27 S
BUCAREST	2/14 S	PRAGUE	9/16 S	SAN FRANCISCO	7/11 S	HONGKONG	20/26 S
BUDAPEST	7/16 S	ROME	16/21 C	SANTIAGO/CHI	4/23 S	JERUSALEM	13/24 S
COPENHAGUE	6/9 C	SEVILLE	8/15 C	TORONTO	5/9 C	NEW SALEM	17/29 S
DUBLIN	5/8 C	SOFIA	3/16 S	WASHINGTON	6/14 S	PEKIN	-2/11 S
FRANCFORT	7/13 P	ST-PETERSB.	2/6 P	AFRIQUE		SEOUL	-5/10 S
GENEVE	8/13 P	STOCKHOLM	4/8 C	ALGER	14/22 C	SINGAPOUR	26/30 S
HELSINKI	6/8 P	TENERIFE	13/18 S	DAKAR	24/27 S	SYDNEY	18/22 P
ISTANBUL	10/15 S	VARSOVIE	6/15 S	KINSHASA	21/27 P	TOKYO	11/16 C



ASTRONOMIE

Une fascinante étoile à neutrons, solitaire et voyageuse

CELA FAIT deux fois la taille de Paris, c'est 50 000 milliards de fois plus dense que l'or, cela se promène à plus de 100 kilomètres par seconde. Qu'est-ce donc ? Non, il ne s'agit pas du vaisseau impérial de Star Wars... Les spécialistes auront aisément résolu l'énigme en reconnaissant là un des plus fascinants corps célestes : l'étoile à neutrons.

Ce corps, minuscule à l'échelle astronomique, représente l'état final de certaines étoiles massives. Lorsque celles-ci parviennent en fin de vie, c'est-à-dire lorsque leur cœur s'est transformé en nickel, il n'y a plus de réaction de fusion possible pour générer de l'énergie et

maintenir la pression interne qui s'oppose à la gravité. Le cœur de l'étoile s'effondre alors brusquement sur lui-même. Les atomes sont détruits, les électrons et les protons se transforment en neutrons. Une infime partie de l'énergie issue de cette cataclysmique contraction est transférée aux couches extérieures de l'étoile, qui chutent plus lentement. Cet apport d'énergie suffit à inverser le sens de la chute et à faire « rebondir » ces couches externes dans une explosion titanesque, une supernova (*Le Monde* du 24 octobre). Le centre de l'étoile, quant à lui, continue de se recroqueviller sur lui-même, donnant soit une étoile à neutrons, soit, cas extrême, un trou noir.

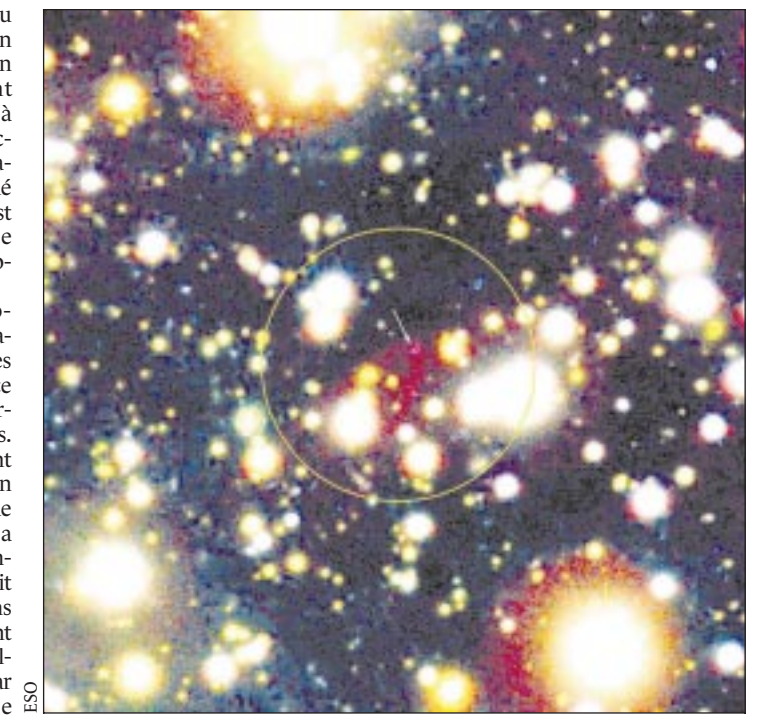
Difficile de concevoir à quoi ressemble une étoile à neutrons. Imaginez pourtant une boule d'une vingtaine de kilomètres de diamètre cachant, sous une croûte de fer, un manteau et un cœur composés presque exclusivement d'un fluide de neutrons. Au centre de cette chose d'une masse au moins égale à celle de notre Soleil, la matière est tellement dense que si l'on pouvait en remplir un dé à jouer de 1 cm d'arête, celui-ci pèserait... 1 milliard de tonnes.

Statistiquement parlant, si l'on se fonde sur le nombre de supernovae observées dans les galaxies proches et la proportion d'étoiles massives présentes dans la Voie lactée, notre galaxie doit compter plusieurs centaines de millions d'étoiles à neutrons. Pourtant, peu ont été repérées, principalement en raison de leur taille lilliputienne. De manière générale, les étoiles à neutrons détectées par les astronomes sont ou bien des pulsars - astres en rotation rapide qu'on apparente volontiers à des horloges ou à des phares en raison des impulsions régulières qu'ils émettent - ou bien un des deux composants d'un système binaire.

100 KM PAR SECONDE
Le télescope spatial américain européen Hubble a néanmoins réussi à capturer et à suivre une étoile à neutrons solitaire et voyageuse, probablement la plus « proche » de notre système solaire. Actuellement située dans la constellation de la Couronne australe, RX J185635-3754 navigue à environ 200 années-lumière de nous. Les différents relevés de Hubble effectués depuis 1996 montrent que ce minuscule point lumineux - presque 100 millions de

fois plus faible que ce que l'œil nu peut percevoir - se déplace. Pour un observateur situé à la surface, son mouvement peut sembler lent puisque, si elle était visible, l'étoile à neutrons mettrait 5 400 ans à effectuer un parcours équivalent au diamètre de la Lune. Mais, étant donné la distance qui nous sépare, ce n'est qu'illusion : en une seconde, ce corps se déplace de plus de 100 kilomètres.

Et, pain bénit pour les astronomes, il se rapproche. Les spécialistes qui le suivent depuis quelques années vont pouvoir profiter de ce cas d'école, que n'agite aucune perturbation, pour tester leurs théories. Une des questions qu'ils se posent concerne sa température - environ 600 000 degrés. Probablement issue d'une supernova ayant explosé il y a quelques centaines de milliers d'années, cette étoile à neutrons aurait dû se refroidir davantage... A moins que RX J185635-3754 ait récemment traversé un nuage de gaz interstellaire dont les atomes, capturés par le champ gravitationnel de ce condensé de matière, se sont précipités à sa rencontre, le gavant de leur énergie cinétique.



Cette photo, récemment prise par le Very Large Telescope de l'ESO, montre une sorte d'onde de choc conique accompagnant l'étoile à neutrons (signalée par la flèche). Cette onde équivaudrait à celle créée par l'étrave d'un navire, l'eau étant ici remplacée par le gaz interstellaire.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 272

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE
• vendredi 17 novembre 2000 (à Paris) •

8 h 05	Lever	Coucher	17 h 06
21 h 39	Lever	Coucher	13 h 32

(le 16/11)

HORIZONTALEMENT
I. Manque de retenue. - II. Grand moyen pour demande spéciale. Sortie après le compte. - III. Crais comme un charretier. Petite quantité. - IV. Beau discours autour du feu. Cité antique. - V. Broyé quand tout va mal. Arrivées de pèlerins en nombre. - VI. Le chlore. Préparation du terrain pour une bonne récolte. - VII. En n'oubliant personne. Négation. Enlèvement. VIII. Met la France en cartes. Tourne la nuit. La musique de Stevie Wonder. IX. Une rumeur plus qu'une infor-

mation. L'eau des poètes. - X. Dignes suivants d'un empereur fou. Bonne carte.
VERTICALEMENT
1. Un ordre qui ne se discute même pas. - 2. S'attaque à tous les problèmes du système. - 3. Fis un nettoyage en profondeur. Joindre les deux bouts. - 4. Producteurs d'hormones. Départ de série. - 5. Arrives en ce monde. Mesure les sensibilités. - 6. Apportent leur chaleur au foyer. Fait partie des premiers confédérés en Suisse. - 7. La moitié de cinq. Qui tient compte des sub-

tilités. - 8. Pour prendre les premières mesures. Tranche historique. - 9. Lance. Lancé avant la fin. - 10. Possessif. Spécialité marseillaise. - 11. Habille les étoiles. Pâte batave. - 12. Sans fins.

Philippe Dupuis
SOLUTION DU N° 00 - 271
HORIZONTALEMENT
I. Non-ingérence. - II. Opinion. Paix. - III. Si. Iago. On. - IV. Onctions. Tag. - V. Pipis. Céline. - VI. Ha. Aéreras. - VII. Otât. Eu. RN. - VIII. Braille. Ut. - IX. Ie. Via. Séide. - X. Essentielles.
VERTICALEMENT
1. Nosophobie. - 2. Opiniâtres. - 3. Ni. CP. Aa. - 4. Initiative. - 5. Niaisé. Lin. - 6. Gogo. Râlât. - 7. Enoncé. - 8. Séreuse. - 9. EPO. Laurel. - 10. Nantis. II. - 11. Ci. An. Rude. - 12. Exigeantes.
Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 197

La pointe du triangle
FABRIQUONS le triangle numérique d'ordre 5 suivant, où chaque nombre est obtenu en additionnant les deux nombres de la ligne supérieure entre lesquels il est placé.

0	1	2	3	4	5
1	3	5	7	9	
4	8	12	16		
	12	20	28		
		32	48		
			80		

Sauriez-vous calculer, de préférence mentalement, le nombre inscrit à la pointe du triangle numérique d'ordre 6 ?
Et, sans le construire, celui qui se trouverait à la pointe du triangle numérique d'ordre 20 ? La calculatrice est cette fois autorisée.
Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 2000
Solution dans Le Monde du 21 novembre.

Solution du jeu n° 196 paru dans Le Monde du 7 novembre.
On peut se servir 1 litre en 9 mouvements.

A	B
7	0
0	7
7	7
4	10
4	0
7	4
1	0

1. A* : Je remplis le bidon A (7 litres)
2. A* → B : Je le vide dans le bidon B (10 litres)
3. A* : Je remplis le bidon A
4. A → B* : Je verse son contenu dans le bidon B jusqu'à le remplir
5. B* : Je vide le bidon B dans la cuve.
6/7. A* → B / A* /
8/9. A → B* / B*

ou le contraire (méthode 2), on obtiendra les nombres entiers dans un ordre inverse. Ainsi, avec la méthode 1, on obtient, dans l'ordre : 7 (1 mouvement), 14 (3 mouvements), 4 (5 mouvements), 11 (7 mouvements), 1 (9 mouvements), 8 (11 mouvements), 15 (13 mouvements), 5 (15 mouvements)... Avec la méthode 2, on obtiendra, dans l'ordre : 10 (1 mouvement), 3 (3 mouvements), 13 (5 mouvements), 6 (7 mouvements), 16 (9 mouvements), 9 (11 mouvements), 2 (13 mouvements), 12 (15 mouvements)... Quant à 17 litres, ils s'obtiennent de manière évidente en deux mouvements.

ARCHITECTURE Sur l'invitation du ministère de la culture, plus d'un millier d'architectes, d'urbanistes, de responsables politiques et d'étudiants se retrouvent à La Villette, à

Paris, du 15 au 18 novembre aux 2^{es} Rendez-vous de l'architecture pour réfléchir sur la question urbaine. ● YVES LION, qui préside ces rencontres baptisées « Transfor-

ma(c)tion », appelle ses collègues à prendre davantage en compte « la mise en relation » de leurs œuvres dans la cité : « Faire un projet, c'est un geste d'amour des lieux », insiste

celui qui est aussi l'un des maîtres d'œuvre de la réflexion urbaine sur la Plaine Saint-Denis. ● A l'occasion des Rendez-vous, un sondage, réalisé par Ipsos pour Le Monde et Le Moni-

teur, a demandé aux Français de juger leur ville. Ces derniers souhaitent que les professionnels s'intéressent davantage à l'aménagement qu'à la création de nouveaux édifices.

Pour 74 % des Français, la ville s'est améliorée

Réalisé à l'occasion des deuxièmes Rendez-vous de l'architecture qui se déroulent à La Villette du 15 au 18 novembre, un sondage Ipsos-« Le Monde »-« Le Moniteur » révèle que les citoyens souhaitent voir les architectes intervenir davantage sur l'aménagement urbain

UN SONDAJE chasse l'autre, et celui-ci est plutôt bienvenu après ceux que nous avons publiés, notamment en 1997, à l'occasion des précédentes grandes messes officielles de l'architecture, avec la Direction de l'architecture (DA) et le Conseil national de l'ordre des architectes (CNOA). C'est avec le groupe Moniteur que Le Monde et la Direction de l'architecture et du patrimoine (DAPA), désormais installée au ministère de la culture, se sont associés pour interroger les Français sur leur perception de la ville. Les précédents sondages révélaient une image brouillée de l'architecture et des architectes au sein de la population française. Notre confrère Le Moniteur a enquêté davantage sur la profession, tandis que Le Monde mettait l'accent plutôt sur les résultats esthétiques.

La question urbaine étant au centre de la seconde édition des Rendez-vous de l'architecture, de nouvelles interrogations sont nées du travail commun, nourries par l'équipe d'Yves Lion, maître d'œuvre de ces Rendez-vous. Et de nouvelles questions ont été formulées, posées par Ipsos aux Français.

Etendu à la dimension urbaine, ce sondage, s'il n'offre plus de possibilités de comparaisons, apporte des informations inédites. Deux points sont d'ores et déjà à noter. D'une part, on remarque la grande homogénéité des réponses, les écarts étant très peu significatifs, qu'il s'agisse des tranches d'âge, des professions ou des lieux de résidence. Il montre d'autre part qu'une part non négligeable de la population a désormais conscience de la dimension urbaine des questions architecturales, légitimant l'importance accordée à ce que les professionnels appellent le « projet » (voir ci-contre notre entretien avec Yves Lion).

Le rôle de l'architecte est non seulement reconnu, mais il apparaît indispensable au travail sur le cadre de vie des Français, la ville. Pour 20 % d'entre eux, il en est le premier acteur, pour 49 %, il en est un acteur important.

Au-delà de ces deux constats, l'enquête ouvre de nouvelles et intéressantes perspectives. Qui est

responsable de l'aménagement des villes ? Réponse sans ambiguïté : les collectivités territoriales, loin devant l'Etat et les associations. La décentralisation est entrée dans les mœurs. Qui devrait être responsable ? Les mêmes, si ce n'est que les personnes interrogées voudraient voir les associations jouer un plus grand rôle. On s'étonnera toutefois que le même échantillon de Français répuge dans sa grande majorité à s'impliquer dans ce travail collectif et effectivement nécessaire : seuls 9 % des sondés déclarent avoir participé à une initiative associative, 20 % ont trouvé le temps de participer à des réunions de quartier et 18 % celui de s'impliquer dans des enquêtes publiques. Les réponses négatives oscillent de 62 % pour l'agglomération parisienne à 65 % pour celles de plus de 20 000 habitants (les citoyens habitant les villes plus modestes n'ont pas été pris en compte pour cette question).

LA RÉNOVATION D'ABORD

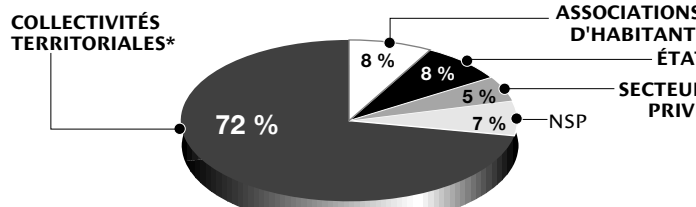
Parmi les acteurs qui fabriquent la ville, le secteur privé apparaît largement oublié, alors qu'il est l'un des principaux moteurs de leur croissance, qu'il s'agisse de la construction d'habitat, individuel et collectif, ou de celle des zones commerciales. Il est vrai que c'est là aussi que se manifeste avec le plus de discrétion le génie architectural et urbain, les professionnels de talent ayant, à tort, abandonné ces secteurs. Le constat peut inquiéter : les Français acceptent-ils vraiment comme une fatalité l'architecture la plus indigente et l'urbanisation des périphéries dans leurs formes actuelles ?

Si les services techniques des collectivités territoriales – auxquelles l'enquête Ipsos a assimilé ceux de l'Etat, dans un deuxième volet de ses questions – viennent largement en tête des acteurs qui contribuent à l'aménagement des villes (51 %), les architectes et les urbanistes suivent en deuxième position (20 %), talonnés, il est vrai, par les associations (12 %). Le classement ne change pas en cas de réponses multiples. L'Etat et les collectivités locales sont toujours

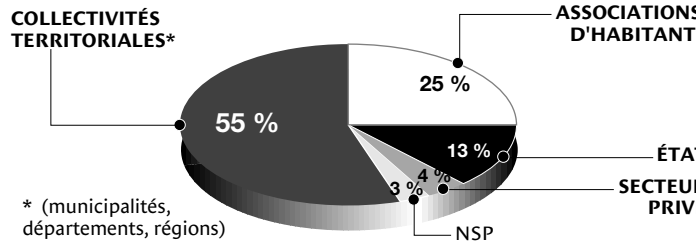
Les décideurs de la ville

Quels sont les intervenants

► qui contribuent le plus à décider de l'aménagement de votre ville



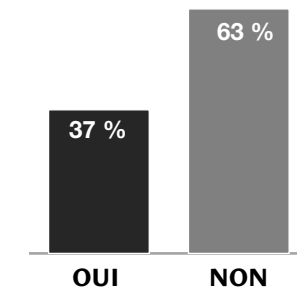
► qui devraient contribuer le plus à décider de l'aménagement de votre ville



* (municipalités, départements, régions)

en % de personnes sondées

► Vous est-il arrivé de participer directement aux réflexions portant sur l'aménagement de votre ville ?



Enquête réalisée auprès des citoyens habitant dans des agglomérations d'au moins 20 000 habitants, soit 57 % de l'échantillon.

devant avec 73 % de réponses, les architectes et les urbanistes suivent avec 49 % et les associations d'habitants avec 31 %.

Qu'est-ce que l'architecture pour nos concitoyens ? Lors des précédents sondages, ils étaient incapables, dans leur écrasante majorité, de citer le nom d'un seul maître d'œuvre, présent ou passé. Ce qui n'est pas étonnant au vu de ce sondage : pour la majorité des Français, le rôle d'un architecte n'est pas, ou plus, de construire des logements, domaine dans lequel se sont pourtant formés la

plupart de nos talents actuels, moins encore ces bâtiments publics qui font la fierté de nos chefs d'Etat et de nos édiles. Non, le fond de commerce des agences doit être les questions urbaines et patrimoniales. Ce qui, en pratique, est évidemment inexact. Sauf si, à travers ces réponses, c'est un vœu qui s'exprime.

Car 24 % des sondés estiment que les architectes devraient se préoccuper d'abord de la rénovation urbaine des quartiers ou de la réhabilitation du patrimoine ancien (même chiffre) et 23 % que leur

rôle est de travailler à l'aménagement de la ville à une grande échelle. En additionnant ces chiffres, on s'aperçoit que cette tâche d'urbaniste est souhaitée par 71 % des Français, alors que 19 % les cantonnent dans la construction des logements et 7 % dans celle des édifices publics.

Surprise ! Les Français sont contents des villes où ils vivent. Expression de satisfaction durable ou allégresse temporaire liée à un état d'esprit général ? Ils sont 74 %, et même 81 %, à se déclarer satisfaits de l'action de leurs édiles en matière

de l'urbanisme. Corollaire de cette béatitude, ils estiment que les questions urbaines joueront un rôle essentiel dans l'orientation de leur vote aux prochaines élections municipales – 72 % pour l'ensemble des Français, ce chiffre grimpe à 75 % pour les Parisiens.

Bonne nouvelle pour les maires entrepreneurs. Une majorité accepte de dépenser autant (43 %) ou plus d'argent (38 %) pour des études préalables aux réalisations urbaines. Seuls 14 % trouvent ces dépenses somptuaires. Optimisme enfin, contrairement au son de cloche général : la ville s'est améliorée ces dernières années, estiment 74 % des Français. Seuls les Parisiens modèrent (un peu) l'enthousiasme général (61 %). Cette confiance témoignée aux élus correspond logiquement, nous l'avons vu, à la très faible capacité de mobilisation personnelle de nos concitoyens dans la vie locale.

Dans le détail, les domaines d'intervention souhaités pour les architectes (séparés pour le coup des urbanistes) concernent là encore les quartiers (33 %), l'aménagement de la ville à grande échelle (30 %) et celle des espaces publics dans le centre-ville (13 %, mais 39 % en cas de réponses multiples). Les lotissements (14 %) et les centres commerciaux (5 %) ne sont pas du ressort des architectes, estiment la majorité des personnes interrogées, ce qui correspond au faible intérêt manifesté par les Français pour l'habitat et plus encore à leur indifférence pour les centres commerciaux, qu'ils fréquentent pourtant en masse et sans états d'âme.

Une deuxième série de questions posées par Ipsos et concernant les équipements urbains permet de constater que les Français restent constants dans leur désintérêt pour les objets traditionnels de l'architecture : immeubles, édifices publics ou maisons.

F. E. et E. de R.

★ Etude réalisée par la méthode des quotas entre le 27 et 28 octobre 2000 auprès de 951 personnes constituant un échantillon représentatif de la population française

Au programme

- **Les Rendez-vous de l'architecture, « transform(ati)ons »** Rencontres présidées par l'architecte Yves Lion. A Paris, Grande Halle de La Villette du mercredi 15 au vendredi 18 novembre. Inscription (gratuite) et renseignements : Tél : 01-40-03-94-70. Fax : 01-42-06-66-06. e-mail : adcep@wanadoo.fr
- **Mercredi 15 novembre :**

« L'intérêt public et le confort urbain ». Journée sous la présidence de Patrick Braouezec et Henry Chabert. De 9 heures à 13 heures : Représentations et stratégies, matinée suivie par la présentation du sondage Le Monde/Le Moniteur. De 14 heures à 18 heures : Espaces publics. Journée clôturée par Catherine Tasca, ministre de la culture.

● **Judi 16 novembre :** « Transformer ». Journée sous la présidence d'Alexandre Chemetoff et Jean Nouvel. De 9 heures à 11 heures : Situations

construites. De 11 heures à 13 heures : Patrimoine De 14 heures à 18 heures : Point de vue et expériences.

● **Vendredi 17 novembre : « Le territoire, un projet collectif ».** Journée sous la présidence de Jean-Pierre Le Dantec et Thierry Paquot. De 9 heures à 13 heures : Exercices démocratiques. De 14 h 30 à 17 heures : Comment continuer.

● **Samedi 18 novembre, Traversée urbaine dans la plaine Saint-Denis** (de 10 heures à 13 heures).



P. GUIGNARD/URBA IMAGES



G. ENGEL/URBA IMAGES



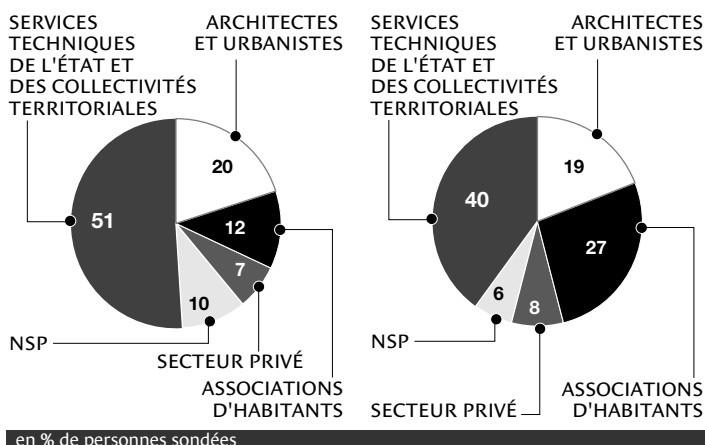
A gauche, de haut en bas : le quartier Euralille à Lille conçu par l'architecte Rem Koolhaas ; la station de tramway de la place de l'Homme-de-Fer à Strasbourg. Ci-dessus : le stade de France à Saint-Denis.

Les acteurs de la ville

Quels sont les intervenants

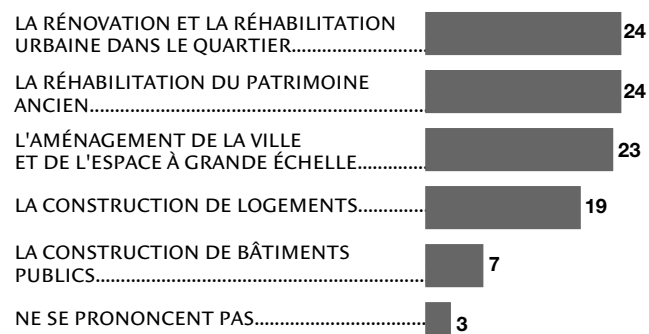
► qui contribuent le plus, sur le terrain, à décider de l'aménagement de votre ville

► qui devraient contribuer le plus, sur le terrain, à décider de l'aménagement de votre ville à l'avenir



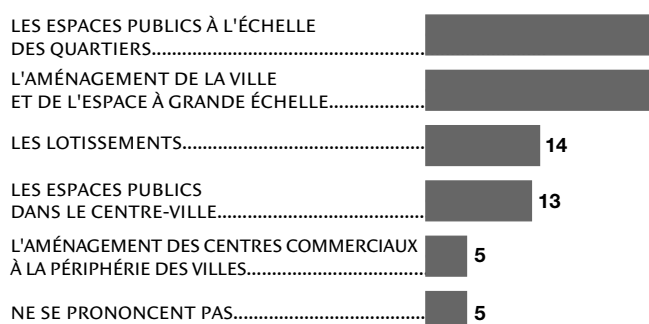
L'architecte et la cité

► Qu'est-ce que l'architecture ?

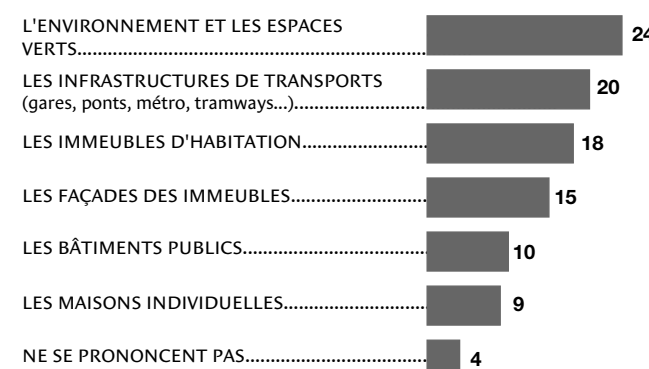


► Quels sont les domaines dans lesquels les architectes devraient intervenir en priorité ?

L'AMÉNAGEMENT URBAIN



LA FORME DE LA VILLE



en % de personnes sondées

Les municipalités devant leurs électeurs

► Etes-vous satisfait ou mécontent de l'action de votre municipalité en ce qui concerne l'urbanisme et l'aménagement de votre ville ?



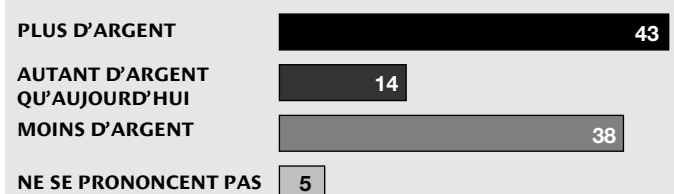
► Pour les prochaines élections municipales, les propositions sur les questions d'urbanisme et d'aménagement de la ville des différentes listes joueront, dans votre choix de vote, un rôle :



► Au cours de ces dernières années, l'aménagement urbain de votre ville s'est :



► Devrait-on, selon vous, consacrer dans les années à venir, plus d'argent qu'aujourd'hui aux études préalables à la réalisation des aménagements urbains ?



Base : citadins habitant dans des agglomérations d'au moins 20 000 habitants, soit 57 % de l'échantillon

en % de personnes sondées

Source : IPSOS



GUILLAUME ZUILLI/AGENCE VU

L'île Seguin, à Boulogne-Billancourt dans les Hauts de Seine, abritait l'ancienne usine Renault.

Yves Lion, architecte urbaniste

« L'espace public doit être l'espace du public »

Yves Lion, architecte urbaniste, préside les Rendez-vous de l'architecture 2000. Il dirige l'Ecole d'architecture de la ville et des territoires à Marne-la-Vallée et est aussi l'un des maîtres d'œuvre de la réflexion urbaine sur la plaine Saint-Denis avec le groupe Hippodamos.

« Quelles sont les questions qui sont derrière le titre de la manifestation Transforma(c)ions ?

— Elles sont nées de notre expérience de la plaine Saint-Denis où le groupe d'architectes, d'urbanistes, de paysagistes, Hippodamos 93, travaille depuis une bonne dizaine d'années à l'aménagement de cette énorme friche industrielle située entre Paris et Saint-Denis. Dans notre pays, nous entendons un très grand nombre de commentaires sur la ville quand nous voyons peu de projets se réaliser. Le but de cette manifestation est de dire maintenant : action !

► Mais je m'intéresse moins à la transformation de l'architecture qu'à celle de l'urbanisme. Notre métier ne peut être réduit à la question du bâtiment. Nous sommes moins créateurs de formes que créateurs d'espaces, mais nous ne pouvons travailler sur l'espace en tant que tel sans penser à l'évolution dans le temps. Aujourd'hui, nous devons prendre en compte l'état des choses et ainsi intégrer une histoire, des exigences, un usage, une certaine mobilité. L'architecture est en train de quitter le purisme. C'est bien.

— Que manque-t-il à l'architecture française qui semble en porte à faux ?

— Il n'y a pas — ou plus — de tradition architecturale continue. L'architecture française, à la différence des architectures néerlandaise, suisse ou espagnole a une histoire semée de ruptures. On est passé des beaux-arts au modernisme, à l'omniprésence et à la révérence d'une pensée unique, celle de Le Corbusier, qui a anesthésié le milieu, à la grosse production puis à la grandiloquence des années Mitterrand. L'architecture française du XX^e siècle est assez schizophrénique, déchirée entre la manifestation de son génie et les exigences de la vie quotidienne, tiraillée entre l'urbain et l'objet unique, partagée entre la *tabula rasa* et le respect des manifestations du passé. Pendant ce temps-là, les Pays-Bas ont aménagé leur territoire avec une vraie constance, une grande sérénité, même dans l'épreuve.

— Vous dirigez l'école d'architecture de Marne-la-Vallée, qu'essayez-vous d'y enseigner ?

— Nous tentons de former des architectes, assis sur une culture plus ouverte au monde — on doit s'intéresser aux creux autant qu'aux pleins, aux milieux vivants, aux arbres autant qu'aux bâtiments, à l'architecture banale, vernaculaire, aux maisons individuelles, au périurbain, au tracé des routes, tous éléments qu'il est facile d'énoncer mais beaucoup plus difficile d'aborder, car ils forment des enchaînements très complexes.

► Comment expliquer ce qui se passe dans la périphérie des villes françaises, cet entassement chaotique de constructions commercia-

les ? La notion de ville émergente, inventée en France, est un constat et suppose la fin d'une certaine planification. Dans ce cas, il faut accepter que les bâtiments ne soient pas déterminants et que l'espace public soit aménagé de manière satisfaisante. Car si le territoire n'est pas marqué par l'aménagement, ce sont ces bâtiments souvent bâclés qui vont seuls occuper l'espace. Hélas !, de nombreux architectes se désintéressent de ce genre de problème et se réfugient dans le goût, dans leur monde.

— Comment expliquez-vous cela ?

— L'architecture publique peut apparaître comme un havre de paix : on peut s'y réfugier mais ça ne produit pas le territoire. L'architecture privée a ses logiques économiques, mais ne doit plus renoncer à un certain engagement culturel, à des responsabilités évidentes. On n'est pas obligé de faire aussi pauvre pour gagner de l'argent. Regardez l'industrie où on rivalise pour le meilleur produit ! Nous exprimons les antagonismes entre le public et le privé, nous devons maintenant trouver un compromis.

— Qu'avez-vous pensé de la Biennale architecturale de Venise ?

— Je n'y suis pas allé. Le thème proposé, « Plus d'éthique et moins d'esthétique », ne me paraît plus pertinent. L'architecture ne peut s'installer perpétuellement dans la rupture, appeler tous les matins à un avenir radieux en choisissant cette année l'éthique comme nouvelle tendance. Finalement, ce qui m'intéresse, c'est le consensus et la mise en évidence de quelques certitudes partagées. L'idée que l'espace public est le point de départ dans l'aménagement urbain — avant le bâti.

► Je pense que l'espace public doit être l'espace du public et pas celui du designer de corbeille à papier. Que le seul bon système pour faire un quartier c'est de faire des rues pour passer de la ville ancienne à la ville moderne mais que le problème des rez-de-chaussée est à résoudre au moment où les commerces disparaissent. Que le problème de la circulation est essentiel, que la voiture ne peut plus être la solution dominante et qu'il faut s'atteler à une politique de transport en commun — elle commence d'ailleurs à être visible grâce aux tramways, etc. Ce qui compte dans une agglomération, c'est la mise en relation. L'isolement est un drame — celui des « cités » est à cet égard exemplaire.

— Ce consensus suppose une certaine concertation, d'autres comme l'architecte néerlandais Rem Koolhaas, le créateur d'Euralille, se font les apôtres d'un libéralisme pur et dur.

— Rem Koolhaas est le héros du libéralisme absolu, mais son système ne peut fonctionner que sur le thème de l'excellence. Or celle-ci est rare. Alors, on continue d'ignorer la Grande Borne, les Minguettes. Sans doute, dans la congestion, un bâtiment singulier apporte une note esthétique positive : ce qui est bon pour l'égo de l'architecte qui en est l'auteur. A Berlin, on a ainsi

une assez belle collection d'architectures. Est-ce suffisant pour faire des villes ? Je ne le crois pas : ce qui est entre les bâtiments compte tout autant. A Euralille, on rectifie aujourd'hui le tir. On se donne la peine de relier le nouveau quartier au vieux pôle lillois. A Boulogne-Billancourt, les architectes ont d'abord été placés au centre de la rénovation des terrains Renault, ce qui a provoqué chez eux une sorte de mégalomanie : il fallait les plus beaux projets pour ce beau site. L'échec était prévisible.

► Aujourd'hui, plus modestement, les édiles demandent aux équipes d'urbanistes de réfléchir partie par partie, ce qui me semble une approche plus raisonnable. Dans l'intérêt de l'ensemble de la profession, il faut calmer le jeu, être plus nombreux sur ce genre de travail et oublier le sauveur suprême : les démiurges sont rares. Tous les maires de France veulent leur Frank Gehry, mais lui ne veut pas, car il a vraiment du talent et sait quelle énergie il faut pour développer un projet.

— Doit-on faire une différence entre urbanistes et architectes ?

— Les urbanistes sont souvent issus de l'architecture, mais il n'est pas inutile de mêler des personnalités différentes autour des questions urbaines. Ce qui est impor-

tant, ce n'est pas l'origine de ceux qui ont à travailler sur un projet, c'est le projet lui-même. Alors, architectes, urbanistes, paysagistes peuvent fusionner dans ce travail pourvu qu'ils dessinent. Ils sont aussi des aménageurs.

— Qu'est-ce qu'un projet ?

— Il s'agit de s'inscrire dans un état d'esprit : voici une surface, une aire géographique et, là-dessus, on va fabriquer quelque chose. Projet et transformation sont synonymes. Le projet ne se fait pas à partir d'une *tabula rasa*, mais d'une juste mémoire des lieux, comme disait Paul Ricœur. Il faut donc une attention, une maîtrise des lieux et oublier le fameux « jeu savant, correct et magnifique des volumes assemblés sous la lumière », définition corbuséenne qui devient prétexte à toutes les pâtisseries ornementales. Prenez Bobigny, vous pouvez combattre la « théorie urbaine » qui s'y attache, mais vous ne pouvez pas ignorer, dans sa rénovation, le capital humain qui s'y trouve et la quantité de béton construite sur lesquels il faudra s'appuyer pour travailler. Faire un projet, c'est un geste d'amour des lieux. »

Propos recueillis par Frédéric Edelmann et Emmanuel de Roux

LES BEATLES SONT SUR peoplesound.fr

SUR PEOPLESOUND.FR GAGNEZ DES INTÉGRALES DES BEATLES DES LIVRES "BEATLES ANTHOLOGY". DES COMPILATIONS "ONE". DES LITHOGRAPHIES DE RICHARD AVEDON. SORTIE DE L'ALBUM LE 13 NOVEMBRE

peoplesound.fr est le site internet qui permet aux artistes de demain de présenter leur musique à 200 millions d'internautes. Sur peoplesound.fr les visiteurs peuvent télécharger des milliers de titres gratuitement (format MP3). Plus de 8 000 nouveaux talents vous y attendent déjà. Plus de renseignements tapez : www.peoplesound.fr ou écrivez-nous : peoplesound.fr 8, rue des Acacias 75017 Paris - Tél. 01 58 05 20 60.

EMI

www.peoplesound.fr

NE LAISSEZ PAS LA RÉVOLUTION CONTRÔLER VOS VOIES

EMMAUS

PYRAMIDE présente
PRIX DE LA CRITIQUE
 TORONTO
MEILLEUR REALISATEUR
 SAN SEBASTIAN
MEILLEUR FILM & PRIX DU PUBLIC
 THESSALONIQUE
MEILLEUR FILM & MEILLEUR REALISATEUR
 SEATTLE
PRIX DU PUBLIC
 ROTTERDAM

Entre tradition et modernité,



un rituel millénaire...



Shower



un bain de bonheur !



Un film de Zhang Yang

LE 15 NOVEMBRE

www.pyramidefilms.com



LE FIGARO

Le français langue vivante au programme de l'an 2000

En partage avec Bruxelles, Dakar et Québec, Lyon présente un parcours-spectacle intitulé « Tu parles ! ? », au Musée d'art contemporain

LYON

de notre envoyée spéciale

Le travail à Forbach, la beauté à Avignon, bientôt l'urbain à Bordeaux, événements labellisés « 2000 en France »... A Lyon, qui vient d'accueillir l'Ecole normale supérieure et envisage de jouer un rôle permanent comme carrefour francophone, revient le thème, noble et quotidien, historique et international, de la langue française. Mais comment montrer le langage ? Comment imaginer la rencontre des hommes et des mots, un patrimoine que l'on croit menacé tandis qu'il s'enrichit ?

L'exposition-spectacle, inaugurée au Musée d'art contemporain le 10 novembre par Raymond Barre, maire de la ville, et Jean-Jacques Aillagon, président de la Mission 2000 en France, répond avec vivacité à la question. Scénographiée par Philippe Délis (Intégral concept) avec la participation décisive de Nicolas Frize, compositeur de partitions pour instruments inusités (de la gifle au froissement de la feuille de papier) et grand collectionneur de voix, elle déploie, souvent avec

magie, en sons et en images, un propos : celui du commissaire, Benoît Peeters, ancien élève de Roland Barthes, auteur avec le dessinateur François Schuiten de la série des *Cités obscures*. Après deux années de travail avec les scientifiques qui ont contribué à un brillant livre-catalogue (Flammarion, 90 F) il estime qu'il faut ouvrir le champ, se départir d'une attitude « paternaliste » et aider « le francophone à sortir de sa terreur de l'écart ». « Où est cette langue pure que l'on croit défendre ? », dit-il. Il n'y a que des états du français. La langue est d'abord un acte relationnel. Créons plutôt une Académie francophone. »

SAVANT EN VERLAN

Voix anonymes et voix d'écrivains, jeux de mots et plongées dans l'histoire de la langue, l'exposition, ouverte sur le monde, est proposée sous la même forme à Bruxelles et à Dakar, tandis qu'à Québec le Musée de la civilisation présente sa propre version, pour une durée plus longue. Sans entrer dans les arcanes de la francophonie institutionnelle, qui soutient



L'exposition de Benoît Peeters et Philippe Délis donne à voir et à entendre le français de France et d'ailleurs.

évidemment le projet, on imagine qu'une telle manifestation est déjà en soi un pari, une langue en commun n'étant pas toujours le meilleur moyen de s'entendre... Ici, point de querelles, mais des sujets de curiosité, de surprise ou de réflexion. Pour tous publics.

Si les jeunes des banlieues pratiquent quotidiennement l'aphérèse en prononçant ciné, télé, et l'apocope en disant « leur » pour contrôleur et « zique » pour musique, ils seront peut-être surpris d'entendre ce professeur à la Sorbonne, savant en verlan, décomptant les années qu'il faut pour aller de femme à « feum » en passant par « meuf » et autres culbutes syllabiques. Si les visiteurs qui préfèrent « aller au dictionnaire », lecteurs de Bossuet, de Flaubert ou d'Amélie Nothomb, s'installent autour de la table où leur sont proposées de nombreuses éditions, pour faire la

différence entre « galapiat » et « chenapan », ils verront aussi sur un écran la grande prêtresse du Robert dévoiler le rituel de l'entrée des mots nouveaux (*week-end* en 1906, *start-up* cette année) dans l'ouvrage de référence d'une langue en mouvement.

Anglicisme ou pas, africanisme pourquoi pas, tout le propos de l'exposition, c'est son grand mérite, est d'observer sans porter de jugement. Elle a déjà fort à faire, et elle le fait bien, pour souligner les richesses (mots régionaux, argot classique, et argot d'aujourd'hui), les rebonds (ordinateur, venu du vocabulaire de l'église, et réinventé pour nommer ces machines qui nous obsèdent), les images (vert de rage, blanc de colère, rouge de honte, blanc comme neige ou fleur bleue) regroupées dans des boîtes de couleur.

La naissance, l'école, la rue, le rap, l'arbre à contes, en première partie. En seconde partie, le français de France et d'ailleurs, celui qu'on cause, que l'on déclame, ou que l'on chante. Ici, l'animation sonore s'enrichit (propos chinois dans des bistrot ou des cabines téléphoniques par Nicolas Frize); fragments d'Afrique, de Québec ou de Louisiane; Claudel, Sartre, ou Gide *in vivo* à la radio; et un ambitieux complexe virtuel monté par l'artiste Maurice Benayoun qui met en relation par écran géant les visiteurs de Lyon avec ceux de Bruxelles et du Sénégal... quand il y a assez de « jus » à Dakar.

Brigitte Breuillac

Michèle Champenois

A Dakar, l'écho africain d'une exposition en multiplexe

DAKAR

de notre correspondante

Agglutinés devant les écrans des machines, les élèves d'un collège de Dakar découvrent l'interactivité à l'exposition « Tu parles ! ? » ouverte depuis le 2 novembre dans la capitale sénégalaise. Ils ont, pour la première fois, l'occasion d'utiliser un ordinateur. Et ils s'amusent bien. Tandis que les filles naviguent sur le « clip littéraire » et cliquent finalement sur le roman *Cœurs croisés*, à côté, des garçons optent, parmi les divers mots-clés proposés en poésie, pour le « désir ». Et les commentaires vont bon train... en wolof, leur langue maternelle.

« ON EN REDEMANDE ! »

Le français a beau être, au Sénégal, la langue d'enseignement et la langue officielle, le wolof reste la langue de communication. « *Le français se limite à l'école* », constate une enseignante qui collabore à l'exposition comme guide. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que l'Association sénégalaise des professeurs de français soit associée aux animations culturelles qui agrémentent l'exposition. Et y organise des ateliers d'écriture pour familiariser les élèves avec la création. Le ministère de l'éducation met à la disposition des écoles un car qui amène des élèves du secondaire au centre culturel. Situé dans un cadre de verdure au cœur de la capitale sénégalaise, devrait accueillir un public plus vaste : représentations théâtrales, concerts, conférences sur le rap et poésie sont également au programme.

Quelques regrets notés par les premiers visiteurs : « *Le public n'est pas au courant, il manque un travail de promotion* », note un comédien ; « *aucun ténor sénégalais n'est impliqué alors que nous avons de grands écrivains* », remarque un enseignant dont la déception est cependant à la

mesure de son enthousiasme. « *Des manifestations comme celles-là, on en redemande* », assure-t-il, en espérant que les enfants, après cette promenade, auront envie d'ouvrir un livre.

Une pléiade de dictionnaires peuvent en effet être consultés, ainsi que quelques classiques de BD. Et les collégiens sont nombreux à prendre des notes. Dans une autre salle, c'est la parole qui est à l'honneur. Des téléviseurs distillent des extraits de spectacles très divers, sketches de Raymond

Devos, pièces jouées par des troupes africaines... Dehors, des conteurs assis sous les arbres préparent la nuit du conte. Et au fond du jardin, l'on aperçoit le Mur des graffitis. « *Que nous le voulons ou non, nous vivons le néo-colonialisme* », peut-on y lire. Voilà qui n'était sûrement pas venu à l'esprit des organisateurs de l'exposition quand ils l'ont intitulée : « Le français dans tous ses états ».

“Un pur régal !”

La jeunesse passe...
 Les souvenirs restent.

un film de BARRY LEVINSON
 le réalisateur de “Rain Man”.



WARNER BROS. PICTURES PRESENTE
 UNE PRODUCTION BALTIMORE/SPRING CREEK PICTURES UN FILM DE BARRY LEVINSON
 "LIBERTY HEIGHTS" ADRIEN BRODY BEBE NEUWIRTH ET JOE MANTEGNA MUSIQUE ANDREA MORRICONE
 MONTAGE STU LINDER PRODUCTION DES BROS VINCENT PERANO DIRECTEUR DE LA PHOTOGRAPHIE CHRIS DOYLE H.K.S.C. PRODUCTEURS PATRICK MCCORMICK
 FINANCÉ PAR BARRY LEVINSON ET PAULA WEINSTEIN LE FILM PAR BARRY LEVINSON RÉALISÉ PAR BARRY LEVINSON

BALTIMORE SPRING CREEK
 www.liberty-heights.com

15 NOVEMBRE

NOSTALGIE
 La Légende

Les meilleures intentions d'Elton John rattrapées par son amour du kitsch

Derrière un redoutable piano électrique, le chanteur a sombré dans une grandiloquence de mauvais goût

ELTON JOHN, Olympia, Paris, le 11 novembre.

Elton John, seul en scène, avec ses meilleures chansons. L'occasion était trop belle et trop rare, samedi 11 novembre, d'oublier pendant une soirée les deux décennies que le chanteur et pianiste britannique vient de traverser, au service de la variété internationale la plus insipide et de Disney.

En dépit de tarifs prohibitifs (de 450 à 700 francs), ce concert unique à l'Olympia était complet avant même que les affiches n'apparaissent en ville. Après les Rolling Stones (dans ce même lieu) et David Bowie (à l'Élysée-Montmartre), Réginald Dwight offre l'excitation peu démocratique d'entendre dans un lieu à taille humaine une superstar habituée aux stades. Les absents pourront se consoler avec le disque de cette tournée, *One Night Only*, à paraître le 14 novembre. En attendant Bercy, où Elton John jouera, le 3 avril 2001, avec un groupe et un nouvel album studio à défendre,

dont il a présenté une chanson, *American Triangle*, évoquant le sort de Matthew Shepherd, jeune homosexuel battu à mort dans le Wyoming, en 1998.

A l'Olympia, le frisson est immédiat avec la mélancolie rêveuse de *Your Song*, premier tube de l'artiste, en 1970. Costume rouge, pendentifs aux oreilles pour rappeler le grain de folie rock qui l'animaient autrefois, avant qu'il ne soit anobli et ne devienne l'ami des grands de ce monde, Elton John reprend les choses là où elles avaient idéalement commencé pour lui.

RAVAGES DU TEMPS

Pendant deux heures et demie, il se concentre sur ses meilleurs albums, *Elton John* ou *Goodbye Yellow Brick Road*, reconnaissant implicitement que sa période la plus inspirée est derrière lui : sur les vingt-cinq titres interprétés, dix-huit datent des années 70. La voix, rauque, voilée, lutte contre les ravages du temps, se replie sur l'octave inférieure, dès qu'elle ne peut plus monter. On retrouve un instrumentiste

sensible et explosif, formé à la Royal Academy of Music, qui caresse ou écrase les touches, joue du piano debout. Son charisme, son entrain, sa bonne humeur sont intacts, augmentés du plaisir de jouer dans cet Olympia où il ne s'est jamais produit. Affable, charmant et charmeur, Elton John présente ses chansons en faisant l'effort de s'exprimer en français. Énoncé ainsi, ce concert devrait être magique, simple et de bon goût.

Mais simplicité et bon goût n'ont jamais été les vertus cardinales d'Elton John. Ce qui, sur scène, ressemblait à un piano à queue est en fait un redoutable piano électrique, à la sonorité clinquante. Pis, le diabolique instrument permet à son utilisateur de faire surgir au second plan des nappes synthétiques qui vont savonner la plupart des titres, en évoquant, au choix, des claviers de supermarché ou la muzak diffusée dans les restaurants chinois. Des chansons aussi belles et innocentes que *The Greatest Discovery*, *Someone Saved My Life Tonight* ou *Rocket Man* sombrent rapidement dans une

grandiloquence hollywoodienne. Seul, Elton John réussit l'exploit de donner une version de *Philadelphia Freedom* plus chargée encore que l'originale, pourtant noyée de cordes. Emphatiques et mortellement ennuyeux, les deux instrumentaux tirés de l'album *The Fox*, semblent se référer à Richard Clayderman.

C'est d'autant plus rageant que les chansons qui échappent à ce traitement ravivent régulièrement l'espoir : *Border Song*, restituée dans toutes ses saveurs gospel, *Honky Cat*, embrasée par un piano bastringue et téméraire, ou le rugueux *Take Me to the Pilot*. Schizophrène, ce récital ne cesse d'alterner éclats grandioses et kitsch, pour un même accueil : *standing ovation*. Sur scène, Elton John se prête à une séance d'auto-graphes précédant des rappels qui résument à eux seuls la situation : un *Bennie and the Jets* d'anthologie, avec une furieuse improvisation boogie sur le thème d'*In the Mood*, de Glenn Miller, suivie d'un *Candle in the Wind* à l'eau de rose.

Bruno Lesprit

Une création de Ligeti célèbre le retour joyeux aux origines

PORTAIT DE GYÖRGY LIGETI. Création de Sippal, Dobbal, Nadihegedüvel, sur des poèmes de Sandors Weöres, par Katalin Karoly, mezzo-soprano, et l'Amadinda Percussions Group. Arsenal, Metz, le 10 novembre.

METZ

de notre envoyé spécial

« Mon évolution ne résulte pas d'une démarche préméditée : quand j'ai terminé une œuvre, je me vois lancé, pour la suivante, dans une direction que je n'imaginai pas », dit György Ligeti. Le compositeur hongrois, toujours en porte à faux avec le courant dominant de l'avant-garde et toujours novateur cependant, reste donc imprévisible. En témoin Sippal, Dobbal, Nadihegedüvel, commandé par la ville de Metz pour la mezzo-soprano Katalin Karoly et le remarquable Amadinda Percussions Group de Budapest, dont le titre, emprunté à une comptine hongroise (*Sifflets, tambours, violons, roseaux*) porte en lui les promesses de la plus joyeuse fantaisie. D'un retour à l'enfance, plutôt, car c'est le seul regard vers le passé que Ligeti s'autorise :

retour vers la langue maternelle, vers la musique si particulière du hongrois par le biais du poète Sandors Weöres, véritable magicien des rythmes et des sonorités verbales, pratiquant le pastiche, l'aphorisme, le non-sens avec une profondeur paradoxale et qui ne pèse jamais. Avant de quitter la Hongrie en 1956, Ligeti avait déjà mis en musique des poèmes de son ami, quand Weöres, dont les écrits étaient condamnés pour formalisme, était simple magasinier à la bibliothèque de Budapest.

Ce cycle de sept mélodies, dont la force de séduction immédiate, l'espèce d'évidence tonique, rejoint les *Chansons russes* de Stravinsky ou les *Folk Songs* de Berio, est comme une main tendue par-delà la mort. Cela commence par une *Fable cynique* – deux montagnes qui marchent, insoucieuses d'écraser les animaux – chantée d'une voix gutturale et ponctuée par la grosse caisse... Suit un *Air de danse*, en faux hongrois, animé par la polyphonie des marimbas. *Temple chinois*, où des monosyllabes hongrois parodient la langue du Céleste Empire, est une sorte de choral en valeurs longues soutenu par les résonances mystérieuses des instruments

métalliques. Chanson expressionniste, *Coolie* confie à quatre marimbas, traités harmoniquement pour imiter l'orgue, l'évocation du travailleur qui, n'ayant pas même le temps de mourir, devient une figure éternelle. Pas d'apitoement, mais une dignité musicale très éloquente.

FAUX EMPRUNT AU FOLKLORE

Le cinquième poème, *Rêves*, renoue avec la douceur du troisième : tendresse, ingénuité, fraîcheur, tels sont les mots qui viennent à l'esprit à l'écoute de cette mélodie si simple soutenue par les frottements irréels de quatre harmonicas. Faux emprunt au folklore, *Doux-amer* sollicite les ornements du chant traditionnel que Katalin Karoly connaît bien, et la *Peruche* finale, à la rythmique insaisissable, glissante, comme le rugissement du lion qui survient à la fin, referme le cycle sur une pirouette. C'est un peu magique, naturellement. La salle a demandé un *bis* mais c'est l'ensemble qu'on aurait voulu réentendre. Cela n'arrive pas si souvent.

Gérard Condé

Des acteurs-mécaniciens s'emparent d'Ibsen

FESTIVAL D'AUTOMNE. JDx, UN ENNEMI DU PEUPLE, d'après « Un Ennemi du peuple », de Henrik Ibsen. Adaptation et mise en scène : Tg STAN. Avec Franck Vercauteren, Jolente de Keersmaecker, Sara de Roo, Damiaan de Schrijver, Natali Broods. Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14^e. RER : Cité-Internationale. Tél. : 01-43-13-50-50. Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30 ; dimanche à 17 h 30. 55 F (8,38 €) à 110 F (16,77 €). Durée : 1 h 45. Jusqu'au 18 novembre.

Comme son nom l'indique, la compagnie flamande Tg STAN (Stop Thinking About Names) est une entreprise de démolition. « Arrêtons de Penser Aux Noms », avec des majuscules, cela veut dire : « Cassons la façade du théâtre. Allons voir derrière comment ça se passe. » Eh bien, ça se passe de la manière suivante : vous vous asseyez face à une scène où il n'y a rien, sinon cinq petites tables. Cinq comédiens sont là. Deux hommes et trois femmes, ils vont et viennent, en costumes de ville. Une jeune femme s'assied, pose devant elle le texte d'une pièce, observe la salle un moment. Puis elle lève les yeux vers la régie : « Thomas ? », dit-elle. « Ok », répond Thomas. C'est parti. La jeune femme donne le titre de la pièce, *Un ennemi du peuple*, d'Ibsen, puis elle lit les indications de décor. Dès qu'un personnage est annoncé, un comédien s'avance et dit son texte.

Ça va vite : un quart d'heure pour le premier acte. Comme il y a beaucoup de personnages, les comédiens tiennent plusieurs rôles, sauf Franck Vercauteren qui joue Thomas Stockman, celui par qui le scandale arrive. Thomas Stockman est médecin dans une petite ville norvégienne qui crouissait jusqu'à l'installation d'un établissement de bains. Il se rend

compte que l'eau soi-disant guérissante est empoisonnée. Il part en guerre contre les autorités locales, dont le maire (son frère), qui veut étouffer l'affaire. Il devient l'*Ennemi du peuple* – le banni d'une société guidée par l'intérêt. Tg STAN expédie la pièce comme s'il envoyait un courrier postal urgent. Les comédiens ne perdent

pas une minute. Au début, ils donnent l'impression de ne pas jouer. En fait, ils ne cessent de jouer, avec les situations, les conventions et l'imprévu. Exemples : l'un d'entre eux bute sur un mot. Au lieu de « faire comme si de rien n'était » – l'usage habituel – il s'amuse avec des bruits de langue. Un autre, doutant de ce que lui dit

son partenaire, interpelle la comédienne qui a le texte. Le public est mis à contribution, avec des adresses directes.

Qu'est-ce qu'un comédien ? Comment ça marche ? Par quels procédés passe-t-on de la vie « réelle » au théâtre ? La compagnie Tg STAN n'est pas la première à travailler ces questions qu'on croit réservées aux écoles primaires. Mais elle le fait avec une vitalité et un esprit sportif qui mettent en joie. La représentation d'*Un ennemi du peuple* ressemble à un passage de relais. Chaque comédien connaît à son tour des baisses de régime et des accélérations victorieuses. Tous sont fair-play, allant jusqu'à féliciter le camarade qui a réussi une bonne passe. Ibsen sort vainqueur. Sa pièce reste une charge contre la société. Mais elle devient drôle.

Brigitte Salino

CONCERTS

Auditorium du Musée d'Orsay
Y. Bashmet
vendredi 17 - samedi 18 à 20h
renseignements
01 40 49 47 50 / 57

ensemble inter contemporain
Dimanche 26 novembre à 16 h 30

Concert pour les jeunes

Igor Stravinsky
Suite - Miströve du soldat (extraits)

Iannis Xenakis
Psappira, pour percussion et électronique

Daniel Ciampolini, percussion et présentation

Ensemble Intercontemporain direction **Jonathan Nott**

cité de la musique
01 44 84 44 84
tarif unique 40 F

cité de la musique
musée, concerts, centre d'information

Kagel

Mitternachtsstück
Kidnapping au concert

Reinhert de Leeuw, directeur
Nederlands Kamerkoor
Schoenberg Ensemble
Christoph Homberger, ténor
21 novembre > 20h

www.cite-musique.fr
01 44 84 44 84

BRAHMS
REQUIEM ALLEMAND
PHILIPPE HERREWEGHE
SALLE PLEYEL

21 NOVEMBRE A 20 H
0 825 000 252 (0,99 F/min)

Théâtre de la Ville
PARIS

DANSE AU THEATRE DE LA VILLE
14, 15, 17, 18 NOV.

JAN FABRE
As long as the world needs a warrior's soul création

DANSE AUX ABESSES
DU 22 AU 25 NOV.

LYNDA GAUDREAU
Still Life n° 1

DANSE AU THEATRE DE LA VILLE
DU 28 NOV. AU 2 DÉC.

EDOUARD LOCK
LA LA LA HUMAN STEPS
Solf reprise

2 PLACE DU CHÂTELET, 4^e
31 RUE DES ABESSES, 18^e
01 42 74 22 77

SORTIR

PARIS

Triptyque Tchekhov
Eric Lacascade, directeur du Centre dramatique national de Normandie à Caen, présente aux Gêmeaux (Grand Théâtre) de Sceaux (92), sa trilogie consacrée à Tchekhov. Eric Lacascade, passionné par l'écrivain et auteur dramatique russe, invite les spectateurs à le découvrir autrement. Le triptyque, fondé sur un travail de « théâtre-laboratoire », se compose d'*Ivanov*, créé en 1999 à la Cabane de l'Odéon, et de *La Mouette* et *Cercle de famille pour trois sœurs*, présentées pour la première fois à Avignon cet été. Les Gêmeaux/Scène nationale, 49, avenue Georges Clemenceau, Sceaux (92). « Triptyque Tchekhov », jusqu'au 26 novembre, du jeudi au samedi, 20 h 45 ; dimanche, 17 heures. « Ivanov », du 16 au 26 novembre ; « La Mouette », du 23 au 26 novembre ; « Cercle de famille pour trois sœurs » sera présenté début 2001. Tél. 01-46-60-05-64.

La Belle Société

Cynisme et humour font bon ménage dans les chansons de ce trio formé autour d'Etienne Grandjean, l'un des accordéons diatoniques les plus vifs et réjouissants des pays de Bretagne. Ambiances de cirque, de fête foraine, échos chaleureux des musiques de Nino Rota. Sentiers des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2^e. Les 14 et 15 novembre, 22 heures. 50 F à 80 F. Tél. : 01-42-61-89-96.

LYON

Guy Villerd « Ayler Project »
Membre très actif de l'Association à la recherche d'un folklore imaginaire (ARFI), le saxophoniste – et à l'occasion acteur – Guy Villerd a pour la musique d'Albert Ayler une passion sans faille. Avec un quartette de grande tenue (Xavier Garcia aux machines, Jean-Jacques Avenel à la contrebasse et Christian Rollet à la batterie), il joue la lettre et l'esprit d'un des grands « maudits » du jazz, retrouvé noyé le 25 novembre 1970 dans l'East River. Sans nostalgie, avec respect, pour cette musique continue de tutoyer les anges et les fantômes. Café Myzik, 20, montée Saint-Sébastien, Lyon (69). Le 14 novembre, 21 heures. Tél. : 04-72-07-04-26. 40 F.

Jazz au fil de l'Oise

Un festival qui se déplace dans diverses communes des bords de l'Oise, dont la direction artistique a été confiée à Isabelle Mechali. Programmation de belle tenue, avec notamment le trio HUM, Front Page, les formations de Jef Sicard, François Couturier, Manuel Rocheman, Kenny Werner, David Linx et Diederik Wissels, Georgui Kornazov, nouveau venu et tromboniste au sein de l'ONJ de Damiani, Louis Winsberg... Soit une attention marquée aux artistes français et européens. Jusqu'au 2 décembre, dans dix communes du Val-d'Oise (95). Renseignements et tarifs au 01-30-37-28-12.

(Publicité)

eAuctionRoom
www.eauctionroom.com

VIVEZ LES SALLES DES VENTES EN DIRECT SUR LE NET

Information : 01 58 36 41 06

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Roberto Zucco
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de François Bergoin. Cantine corse à partir de 20 heures.

Manufacture des œillets, 25-29 rue Raspail, Ivry-sur-Seine (94). Du mardi au samedi, 21 heures ; le samedi, 15 heures. Jusqu'au 9 décembre. de 25 F à 100 F. Tél. : 01-46-71-71-10.

Agathe Blondel (alto), Irène Blondel (piano). Roslavetz : *Sonate pour alto et piano n° 1*. Stravinsky : *Élégie*. Glazounov : *Élégie op. 44*. Vieuxtemps : *Sonate pour alto et piano op. 36*.

Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7^e. Le 14 novembre, 12 h 30. Tél. : 01-40-49-47-57. De 40 F à 80 F.

Claire Brua (mezzo-soprano), Jean-François Heisser (piano). Œuvres de Gounod, Saint-Saëns. Bibliothèque nationale de France (site Tolbiac), quai François-Mauriac, Paris 13^e. Le 14 novembre, 19 heures. Tél. : 01-53-79-59-59. 100 F.

Ensemble orchestral de Paris
Bach : *Suite pour orchestre BWV 1068*, Cantate BWV 82. Mozart : *Symphonie KV 543*. Klaus Mertens (basse), Ton Koopman (direction).

Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8^e. Le 14 novembre, 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

Ensemble baroque de Limoges
Desmarest : *Te Deum*. Bach : *Magnificat*. Ensemble vocal de Bourgoigne, Christophe Coin (direction).

Versailles (78). Chapelle royale du château. Le 14 novembre, 21 heures. De 50 F à 130 F.

Jérôme Bel : Nom donné par l'auteur
Centre national de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris 4^e. Les 14, 15 et 16 novembre, 19 heures ; le 17 novembre, 18 heures. Tél. : 01-42-74-06-44. De 50 F à 60 F.

Casse-noisette
Ballet de Tchaïkovski. Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11^e. Les 14, 15, 16, 17, 18, 22, 25 et 28 novembre, 19 h 30 ; jusqu'au 24 décembre. Tél. : 08-36-69-78-68. De 50 F à 395 F.

Zizi Jeanmaire
Roland Petit : chorégraphie. Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11^e. Les 14, 15, 16, 17 et 18 novembre, 20 heures. Tél. : 08-36-69-78-68. 150 F.

Jan Fabre : As Long as the World Needs a Warrior's Soul
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4^e. Les 14, 15, 16, 17 et 18 novembre, 20 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

French Amsalem trio
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1^{er}. Le 14 novembre, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

Paul Motian trio
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. Le 14 novembre, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Belmondo & Dal Sasso Big Band
Sunset (Sunset), 60, rue des Lombards, Paris 1^{er}. Le 14 novembre, 21 heures. Tél. : 01-40-26-21-25. De 80 F à 100 F.

Stan Lafférière Tentet
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1^{er}. Le 14 novembre, 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Scrobbledehobble
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. Le 14 novembre, 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Taj Mahal
Le Trabendo, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. Le 14 novembre, 20 heures. Tél. : 01-49-25-89-99. 159 F.

Britney Spears
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. Le 14 novembre, 20 heures. Tél. : 01-42-08-60-00.

Chanson plus bifluorée
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9^e. Le 14 novembre, 20 h 30 ; jusqu'au 31 décembre. Tél. : 01-42-46-84-47. De 110 F à 150 F.

Roberto Iglesias
La Coupole, 102, boulevard du Montparnasse, Paris 14^e. Le 14 novembre, 21 h 30. Tél. : 01-43-27-56-00. 100 F.

RÉGIONS

L'Avare
de Molière, mise en scène Gérard Gélas. Théâtre du Chêne noir, 8 bis, rue Sainte-Catherine, 84 Avignon. Les 14 et 20 novembre, 14 heures ; le 16 novembre, 19 heures ; le 17 et 18 novembre, 20 h 30 ; le 19, 16 heures. Jusqu'au 20 novembre. 110 F et 130 F. Tél. : 04-90-82-40-57.

La Vie de Gallée
de Bertolt Brecht, mise en scène de Jacques Lassalle.

Le Théâtre du Nord, 4, place du Général-de-Gaulle, 59 Lille. Les 14, 15, 17, 18 novembre, 20 heures ; le 16 novembre, 19 heures. Jusqu'au 18 novembre. De 40 F à 170 F. Tél. : 03-20-14-24-24.

DISPARITIONS

Leah Rabin

Veuve d'ltzhak Rabin, obstinée à défendre sa mémoire et la paix

LORSQUE, le 4 novembre, sa fille Dalia, aujourd'hui députée du Parti du centre, était venue dire aux dizaines de milliers de personnes rassemblées à Tel-Aviv pour honorer la mémoire d'ltzhak Rabin, que Leah ne serait pas présente ce soir, la foule avait compris. Dans un pays où peu de choses demeurent longtemps secrètes, tout le monde pressentait que Leah Rabin, hospitalisée quelques heures auparavant, s'était engagée sur son dernier chemin. Dimanche 12 novembre, cinq ans presque jour pour jour après l'assassinat de son époux, Leah Rabin, soixante-douze ans, est décédée à l'hôpital de Petakh Tikvah, des suites d'un cancer du poulmon. Depuis, toute la société israélienne, gauche et droite confondues, lui rend hommage.

Et, pourtant, Leah Rabin les écrivait tous. Grande et belle, elle incarnait jusqu'à la démesure le rôle de la gardienne du temple que lui avait légué l'Histoire, vestale à l'antique du souvenir d'un époux assassiné cinq ans plus tôt par un extrémiste juif pour avoir osé tenter la paix. Ses traits acérés et ses commentaires parfois contradictoires n'épargnaient personne : ni les ennemis politiques de son mari, devenus les siens, ni ses amis, dont elle fustigeait souvent la tiédeur, voire l'infidélité au souvenir du grand disparu. A gauche, Leah Rabin le censeur exaspérait ; à droite, ses allures de grande bourgeoise bien née irritaient le petit peuple séfardite, prompt à voir en cette femme élégante et mondaine l'archétype de cette aristocratie ashkénaze détestée que s'était donnée le jeune Etat d'Israël. Lorsqu'en 1999, après sa victoire, Ehoud Barak avait envisagé de nommer Leah Rabin ambassadeur d'Israël aux Nations unies, le tollé avait été général et le projet avait été promptement retiré. Née Schlossberg, Leah Rabin avait

vu le jour le 8 avril 1928, à Königsberg (aujourd'hui Kaliningrad), dans cette Prusse-Orientale allemande attribuée à l'Union soviétique par les accords de Potsdam, après la seconde guerre mondiale. La famille avait émigré en Palestine en 1933, quelques mois après l'arrivée d'Adolf Hitler au pouvoir. Dans son autobiographie, Leah Rabin expliqua que son père, épicière aisé et sioniste convaincu, avait décidé de ne prendre aucun risque avec un pays qui avait porté à sa tête un « *fou furieux* ».

Elle n'avait que quinze ans lorsqu'elle rencontra, en 1943, dans le salon d'un glacier de Tel-Aviv, Itzhak Rabin. Cinq ans plus tard, en avril 1948, en pleine guerre avec les armées arabes coalisées contre le plan de partage de la Palestine, elle l'épousait. Entre-temps, elle avait rejoint les rangs du Palmach, corps d'élite de la future armée d'Israël, dont Itzhak Rabin, kibboutznik timide et rugueux, était l'un des plus célèbres officiers. Un an plus tard naissait leur fille Dalia, suivie, en 1956, par un fils, Youval.

RANCUNIÈRE, GÉNÉREUSE PARFOIS

Pour Itzhak Rabin, qui s'était fait un nom dans la sanglante bataille menée pour accéder à Jérusalem encerclée par la Légion arabe de Glubb Pacha, la voie était toute tracée : la construction de la jeune armée israélienne, dont dépendait si fort la construction du jeune Etat. Un à un, il en gravit tous les échelons. En 1967, lorsque Israël gagna la guerre de six jours, il en était le chef d'état-major depuis trois ans. Jeune retraité de quarante-cinq ans, issu du sérail pionnier qui gouvernait alors l'Etat, Itzhak Rabin commença ensuite, comme ses prédécesseurs, une carrière politique, qui débuta à Washington, où, en 1968, son pays le nomma ambassadeur. C'est là que

Leah Rabin accéda à la notoriété, figure élégante et distinguée des salons de la capitale américaine, représentante surprenante d'un pays peu connu pour la distinction de ses mœurs.

En 1974, Itzhak Rabin était nommé premier ministre. S'il dut démissionner trois ans plus tard, il ne le dut pas à ses piètres performances, mais à son épouse, engluée dans un scandale financier bien véniel comparé à ce que l'on a vu depuis : Leah Rabin avait gardé de son séjour aux Etats-Unis un compte bancaire. « *Simple négligence* », expliqua-t-elle lorsqu'elle fut sommée d'expliquer cette entorse à la loi fiscale, qui imposait alors de déclarer tout compte détenu à l'étranger. Le scandale, énorme, poussa son mari à la démission. Il lui fallut plus de dix ans pour remonter à la surface.

En 1992, un Itzhak Rabin nouveau revenait à la tête de son pays, promettant la paix et lançant les premières lignes de ce qui allait devenir les accords d'Oslo. Leah Rabin était à ses côtés, inchangée, mondaine, ran-

cunière, généreuse parfois, toujours obstinée à défendre la politique de « son homme ». Pour répondre à la droite qui l'accusait de brader la sécurité d'Israël, Leah Rabin n'hésita jamais à contre-attaquer en termes aussi peu mesurés que ceux utilisés par ses adversaires. Après l'assassinat d'ltzhak Rabin, elle accusa la droite d'avoir armé la main de l'assassin, ne pardonnant jamais à Benyamin Nétanyahou d'avoir surfé sur la vague de la haine pour se faire élire premier ministre, et à la gauche de ne s'être pas mobilisée plus tôt pour empêcher le crime.

Lorsqu'en 1996 Benyamin Nétanyahou fut élu premier ministre, Leah Rabin menaça de s'exiler. Elle n'en fit rien. Ambassadeur de facto de la mémoire de son époux, elle parcourait le monde, gérant avec brio son souvenir politique, appelant à la paix et n'hésitant pas à distribuer les bons comme les mauvais points à ceux qui se réclamaient de son héritage.

Georges Marion

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

MC, Sunn, Wheeler, Rataouille, Daisy et Ciboulette souhaitent la bienvenue à leur nouvelle compagne de jeu.

Cécile,

née le 11 novembre 2000.

Anne CHEMIN, Thierry PECH et Augustin

ont la joie d'annoncer la naissance de

Lucien,

le 9 novembre 2000.

59, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75011 Paris.

Anniversaires de naissance

– De la Seine au Lez,

Ta vie est un beau fleuve, qui coule généreux dans sa vallée.

Bon anniversaire,

Michel.

Nous t'aimons.

Décès

– M^{me} Jacques Chaban-Delmas, son épouse,

M. et M^{me} François Schneider, M. et M^{me} Christian Delmas, M. et M^{me} Badaoui Elmabous, M. et M^{me} Jean-Jacques Chaban-Delmas, ses enfants,

Aurélia, Jean-Olivier, Hélène, Yahsou, Emmanuel, Satchi, Bruno, Leila, Youssef, Eléonore, Jacques-Olivier, Guillaume, ses petits-enfants,

Luc, Thomas et Missa, ses arrière-petits-enfants, M. et M^{me} Thierry Moulouguet, M^{me} Véronique Moulouguet, M^{me} Isabelle d'Hauteville, Le docteur et M^{me} Antoinette Moulouguet, ses beaux-enfants,

M. et M^{me} Olivier Baudry, Camille, Victor, Nicolas, Maya, Arthur, Stéphanie, Thomas, Pierre, Clara, ses petits-enfants, Victoire,

son arrière-petite-fille, M. et M^{me} André Schmit, sa sœur et son beau-frère, ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques CHABAN-DELMAS, compagnon de la Libération.

Les obsèques seront célébrées le mardi 14 novembre 2000, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

Ni fleurs ni couronnes
(Le Monde daté 12.13 novembre)

– M^{me} Jacques Roquebert, Marie-Dominique, Laurent et Sonia, Charline, Benjamin, Léa, ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques ROQUEBERT, croix de guerre 1939-1940, officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le vendredi 10 novembre 2000, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

La célébration aura lieu en l'église de Boissy-sous-Saint-Yon, lundi 13 novembre, à 15 h 30.

1, rue Louise-Michel, 92300 Levallois-Perret.

– Gisèle Salomon-Koechlin, sa tante,

Isabelle et René Passeron, leurs enfants et petits-enfants, Brigitte et Guy Faure, leurs enfants et petits-enfants, Sylvie Maury, sa belle-fille, ont le chagrin de faire part du décès de

Jean-Claude SALOMON-KOECHLIN,

le 9 novembre 2000.

L'inhumation aura lieu au cimetière Montmartre, le mercredi 15 novembre, à 14 h 30, dans le caveau familial.

Champrond, 89140 Vinneuf, 67 bis, quai des Vallées, 77590 Chartrettes.

Anniversaires de décès

– Il y a un an, le 20 novembre 1999,

Andrée DELAGRAVE, née GUILLAIN,

« **Dd** » pour sa famille et ses proches,

nous quittait.

Une messe sera dite à son intention le mardi 21 novembre 2000, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy (10, rue de l'Annonciation, Paris-16°).

Gilles et Chantal de Cambronne.

– Il y a trois ans, le 14 novembre 1997,

Mélina FOISSY née SAINTE-MARIE,

Le temps...

– En ce douzième anniversaire de la séparation, souvenons-nous de

Christiane GALLENCA, professeur des universités.

Que son souvenir reste vivant !

« *Why didst thou promise
Such a beautiful day...* »

– Bruxelles.

Samedi 14 novembre 1998, le jour de trop qui a bouleversé nos vies, et demeurera à jamais un mystère.

Moulay MAZOUZ, 30 juin 1973 - 14 novembre 1998.

Ceux qui l'aiment.

– Il y a dix ans,

Catherine PERERA, épouse GUENOUN,

nous quittait.

Son courage et sa dignité dans la maladie ont fait notre admiration.

Elle nous manque.

Marcel et Gaële.

– Il y a sept ans,

Laure TAMALET

était arrachée à la vie à l'âge de vingt ans. Une messe sera célébrée à son intention le samedi 18 novembre 2000, à 17 heures, en l'église Saint-Séverin.

Anniversaire

– Ce 13 novembre 2000,

Augustin POSTEL-VINAY

aurait eu trente ans.

Messes anniversaires

– A l'occasion du premier anniversaire du rappel à Dieu du

baron ORDIONI,

une messe sera célébrée le samedi 18 novembre 2000, à 11 h 15, en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, Paris-5°.

Communications diverses

M^{me} Violette Attal-Lefi, vice-présidente de l'association Pour un judaïsme humaniste et laïque, organise un cercle de lecture de l'écrivain Albert Memmi, notre président national, « Le Nomade immobile », le mardi 14 novembre 2000, à 20 heures, dans les salons de la mairie du 3^e arrondissement de Paris, 2, rue Eugène-Spüller. Portes ouvertes. Renseignements : 01-46-08-45-40. Boulogne 92100

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 heures Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

Conférences

« **Le virtuel : enjeux pour la psychanalyse** », avec le professeur Sherry Turkle (Massachusetts Institute of Technology) le samedi 18 novembre 2000, de 15 heures à 19 heures, à l'association Notre-Dame-des-Champs, 92 bis, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris (entrée libre). Renseignements : **IV^e groupe, organisation psychanalytique de langue française,** tél. : 01-55-04-75-27 e-mail : **quatrieme-groupe@wanadoo.fr** Site Site Site Site Site Internet : **http://quatrieme-groupe.org**

LES CONFÉRENCES DU SALON DE LA COPROPRITÉ

Jeudi 16 novembre 2000

– Les comptes de la copropriété ;
– La copropriété de demain ;
– Sachez lire un contrat de syndic ;
– Le nouveau protocole ravalement élargi aux travaux d'entretien ;
– L'aggravation des charges par les impayés.

Pour obtenir une invitation gratuite aux conférences du Salon de la copropriété (du 16 au 18 novembre), Paris Expo, porte de Versailles, hall 4-3, adressez votre demande à : SQUAD international, 17, rue de Choiseul, 75002 Paris. Téléphonez au : 01-47-42-79-09.

– A l'invitation du Bné Brit Ben-Gourion, le professeur Maurice-Ruben Hayoun traitera du thème suivant : « **La symbolique de l'âme et la vie dans l'au-delà dans la kabbale. La transmigration des âmes (Gilgoul) et leur évocation (yskor)** ». Le jeudi 16 novembre 2000, à 20 h 15, mairie du 16^e arrondissement, 71, avenue Henri-Martin, Paris-16°. Renseignements et inscriptions, tél. : 01-40-82-26-02. E-mail : mrh@consistoire.org.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

Séminaires

Claire Beyssade, Anne Garreta, Christine Montalbetti, Catherine Perret et Tiphaine Samoyault : « **Cinq essais sur la fiction** ».

20 et 27 novembre, 4 et 11 décembre, 18 heures-20 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Stéphane Arguillère : « **Atelier de traduction : aperçu de La liberté de l'esprit de Klong-chen rab-'byams (Tibet, XIV^e siècle)** ».

18 novembre, 2 et 16 décembre, 6 et 20 janvier, 9 heures-11 heures, salle Vignaux, section des sciences religieuses, Sorbonne, 45-47, rue des Ecoles, Paris.

Bernardo Correa, Eric Lecerf, Georges Navet : « **Les dialogues philosophiques** ». 21 novembre : avec Rut Diamint « La défense et la paix en Amérique latine », 12 décembre : « Modèle de la démocratie et modèle de l'université », 16 janvier avec Maria del Pilar Diaz Castanon et Marial Iglesias « Anarchisme et marxisme à Cuba », 18 h 30-21 heures, Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris.

Colloque

Roland Barthes après Roland Barthes, sous la responsabilité de François Gaillard et François Noudelmann.

23 novembre, 9 h 30-17 heures, salle F. Billetdoux, Société des gens de lettres de France, hôtel Massena, 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques, Paris, et 24 novembre, 9 h 30-13 heures, amphi Poincaré, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).

Renseignements sur salles, répondeur : 01.44.41.46.85. Autres renseignements : 01.44.41.46.80.

Franck Pourcel

Un grand spécialiste de la musique légère

LE CHEF D'ORCHESTRE, compositeur et arrangeur Franck Pourcel est mort, chez lui, à Neuilly (Hauts-de-Seine), dimanche 12 novembre, des suites de la maladie de Parkinson.

Né le 14 août 1913 à Marseille, Franck Pourcel fait ses études au Conservatoire de cette ville. Il se spécialise rapidement dans la musique légère et fonde en 1953 un grand orchestre à cordes avec lequel il enregistre de nombreux disques, au programme desquels il inscrit des pages classiques, arrangées ou transcrites, de Bach, Mozart, Beethoven, Schubert, Dvorak, Vivaldi, Chopin, Liszt, ou des orchestrations de chansons françaises et étrangères. Son succès discographique est immédiat, bientôt rehaussé par de nombreuses apparitions dans les studios de la RTF, puis de l'ORTF.

Enregistrés pour EMI, ses disques remportent un immense succès, en France bien sûr, mais aussi au Japon, et aux Etats-Unis où ce type de formations est entretenu, parallèlement à leurs activités « sérieuses », par des orchestres prestigieux, et où les solistes les plus célèbres n'hésitent pas à donner des concerts et enregistrer en studio avec ces orchestres de musique légère (Boston Pops, Hollywood Bowl). Il n'était pas rare que les ventes des nouveaux albums de Franck Pourcel atteignent, voire dépassent un million d'exemplaires.

VINGT FOIS LA TOUR EIFFEL

On peut voir dans le phénomène actuel que représente le violoniste et chef d'orchestre néerlandais André Rieu un avatar contemporain du phénomène musical et commercial incarné par Franck Pourcel du début des années 50 au milieu des années 70, époque qui vit le déclin d'un genre bientôt incarné, en France, avec beaucoup moins de

bonheur et de sérieux musical, par Richard Clayderman.

Franck Pourcel était l'un des musiciens français les plus connus à l'étranger. EMI avait coutume d'assurer que si on empilaient tous ses disques vendus dans cinquante-trois pays, la pile ferait vingt fois la hauteur de la tour Eiffel. Discret, affable, Franck Pourcel obtint de nombreuses récompenses pour ses enregistrements : trois Disques d'Or au Japon, le prix Edison aux Pays-Bas, le grand prix du disque de l'académie Charles-Cros en France. Son succès et l'estime des musiciens classiques l'amènèrent à diriger l'Orchestre symphonique de Londres, celui de Berlin et la Société des concerts du Conservatoire, au sein de laquelle il recrutait des musiciens qui jouaient dans son orchestre. Ce n'était que justice, car les millions de disques vendus par Franck Pourcel permirent de financer de nombreux enregistrements classiques plus difficiles à vendre.

Alain Lompech

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 11 novembre sont publiés :

● **Premier ministre** : un décret définissant les missions de la direction des services administratifs et financiers du premier ministre.

● **Visas** : un décret instituant une commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France.

● **Vache folle** : trois arrêtés relatifs à l'interdiction de l'importation et de l'utilisation du thymus – communément appelé ris de veau –, des amygdales et des intestins des bovins « *quel que soit leur âge* » dans l'alimentation humaine et dans l'alimentation animale.

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
LITTÉRAIRES

Prévert
ou l'éternelle enfance
Populaire plus qu'aucun poète de ce siècle,
Jacques Prévert se lit dès l'enfance
et ne s'abandonne jamais

Les sources
antiques
Un dossier sur l'héritage des Anciens

M **UNE PUBLICATION DU MONDE**
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

CARNET DU MONDE
TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE,
ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 140 TTC - 21,34 €
TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18,29 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES,
MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
550 F TTC - 83,85 € FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €
THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96
Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr.

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

EN VUE

■ Deux urnes électorales, qui depuis le mardi précédent traînaient l'une dans un hôtel l'autre dans une église, ont été rapportées, samedi 11 novembre, à la police de Miami en Floride.

■ Les retraités juifs de Century Village en Floride, une « gated community » (communauté fermée), ghetto doré, ne supportent pas l'idée d'avoir pu voter par erreur pour le candidat **Pat Buchanan**, souvent accusé d'antisémitisme.

■ Bien qu'« ouvert aux œuvres de rupture », **Abilio Hernandez**, président de l'Institut portugais du cinéma, regrette d'avoir subventionné *Branca de Neve* (Blanche Neige), le film en noir et noir du réalisateur **Joao César Monteiro**, « premier "blackout" du cinéma lusitanien ».

■ Les pompiers de Châlons-en-Champagne ont trouvé le 11 novembre, dans la grange en flammes d'un agriculteur de Saint-Germain-la-Ville, dix engins de la première guerre mondiale appartenant à la collection de son père, mort en manipulant des obus.

■ Les autorités françaises refusent, au nom du « caractère inaliénable des collections nationales », de restituer aux Khoïsans, peuple sud-africain, **Saartjie Baartman**, la « Vénus hottentote » exhibée nue de son vivant, curiosité du Musée de l'Homme, qui longtemps conserva ses organes génitaux.

■ Le ministre du travail thaïlandais, qui, à l'occasion d'un voyage officiel, réclamera aux autorités israéliennes des abris pour les immigrés asiatiques au cas où le conflit s'amplifierait au Proche-Orient, apportera en attendant 20 000 amulettes bénies aux ressortissants de son pays.

■ Après les écarts de conduite de « *Cyril le cygne* » et une bagarre entre « *le P'tit Loup* » de Wolverhampton et les Cochons roses de Bristol City, des sanctions disciplinaires pour « *comportement obscène* » pourraient frapper un supporter déguisé en **Angus**, singe mascotte de la ville d'Hartlepool depuis le naufrage au XIX^e siècle d'un navire français dont le seul rescapé avait été un chimpanzé déguisé en marin, jugé pour espionnage et pendu haut et court.

■ Il manque trois centimètres pour devenir hôte de l'air, son rêve, à **Emma Richards**, adolescente britannique de 1,44 mètre, clouée au lit pendant quatre mois, les fémurs cassés puis rallongés avec des plaques de métal.

■ Vendredi 10 novembre, le tribunal d'Orkda a débouté de sa plainte contre un producteur de tabac **Robert Lund**, fumeur norvégien, mort la semaine précédente d'un cancer du poulmon.

Christian Colombani

« Courrier international » fête ses dix ans

Pour son dixième anniversaire, le magazine qui traduit les journaux des cinq continents s'amuse à décliner le chiffre 10, des dix événements qui ont marqué la décennie aux cent mots, « drôles, tragiques, poétiques, parfois pompeux »



« Dès janvier 1992, Courrier international attirait l'attention sur le sort de Sarajevo, qui allait être assiégé, écrit Philippe Thureau-Dangin. En

juin de la même année, il titrait de façon prémonitrice : « Aujourd'hui la Bosnie-Herzégovine, demain le Kosovo ». » Deux semaines avant les élections en Yougoslavie, il était le seul à « prévoir la défaite de Milosevic », ajoute le directeur de la rédaction dans un éditorial qui n'omet pas non plus comme faits de gloire une anticipation sur le « "politiquement correct", le multimédia, l'essor d'Internet » ou encore le développement des « OGM et autres "poisons" pour l'environnement ». Dans un souci d'objectivité, il ne voile pas non plus quelques ratés, comme la « une » prématurée intitulée « Le pape se meurt » en novembre 1994. Pour cet anniversaire, *Courrier International* a sélectionné dix événements qui ont marqué l'actualité depuis 1990, du début de la guerre

du Golfe au scandale du « Monica-gate », en passant par la destitution de Mikhaïl Gorbatchev et l'élection de Nelson Mandela.

« RÊVES OU CAUCHEMARS »

A noter également « Les cent mots de la décennie ». Dans ce florilège tour à tour drôle et sérieux, on trouve « *airbag* », un mot brésilien apparu en 1995, « *une métaphore plaisante par laquelle les Brésiliens désignent les implants mammaires en silicone qui font fureur depuis que les stars de la télé (...) exhibent des poitrines de plus en plus opulentes* ». Figure aussi dans la liste l'incontournable « *annus horribilis* », qui désignait l'année particulièrement éprouvante pour la famille royale britannique marquée par la séparation de Charles et Diana, le divorce

de Fergie et Andrew, et l'incendie du château de Windsor... Dans un autre registre, on note aussi « *Dolly* » – le premier mammifère cloné –, l'expression « *dommage collatéral* » utilisée pendant les récents conflits, les « *balseros* » – les Cubains qui tentaient de traverser le détroit de Floride sur des radeaux de fortune pour trouver refuge aux États-Unis –, mais aussi le sinistre « *karoshi* », un nom japonais qui désigne la mort par excès de travail, ou encore l'étonnant « *zrakomlat* », qui signifie en croate « celui qui bat de l'air ». Inventé pour remplacer le mot d'emprunt « *helicopter* », « *zrakomlat* » a tant amusé la population qu'il désigne désormais ironiquement « tout objet qui vole et, par extension, une personne dont les projets ne sont pas réalistes ».

Courrier International joue avec le nombre 10. Il publie dix superbes photos inédites, commentées par leurs auteurs, puis dix « Regards d'ailleurs », dix cartes pour demain, ou encore dix histoires insolites. Retour sur le métier, le magazine du Groupe Expansion, (Havas Vivendi) fondé par Jean-Michel Boissier, Hervé Lavergne, Maurice Ronai et Jacques Rosselin, publie dix scénarios sur l'avenir de la presse. Il n'omet pas non plus dix « rêves ou cauchemars », parmi lesquels « *les départs pour Mars à prix cassés* », « *ce que les scientifiques chercheront dans vingt ans* » ou encore « *nous sommes en 2010 : l'homme est devenu immortel, enfin* ».

Nicole Vulser

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION

Gérard Dupuy

■ Si quelque chose montre les limites de la mondialisation actuelle, et donc les impératifs de la mondialisation future, c'est tout simplement l'air du temps, celui que nous aspirons et rejetons de notre première à notre dernière heure. Car il est fort à craindre que cet air du temps devienne de plus en plus un air de mauvais temps. Six milliards de bipèdes (compte très provisoire) sont concernés par cet avenir inquiétant. Parce que l'effet de serre menace la planète dans sa totalité, il ouvre l'horizon d'une politique mondiale, ce que les États actuels et leurs égoïsmes

divers ne sont pas vraiment prêts à prendre au sérieux. (...) Le rêve d'une humanité réunie au-dessus et en dépit de ses différences n'est plus seulement une utopie de bon aloi, mais de plus en plus une nécessité pratique et aussi peu romantique que des fumées d'usine qui bouchent le ciel en même temps que les bronches des petits enfants.

RTL

Alain Duhamel

■ Si les Verts avaient voulu correspondre, trait pour trait, aux pires caricatures que l'on fait d'eux, ils ne s'y seraient pas pris autrement... Palabres infinies, renversements d'alliances, rendez-vous boycottés, cris et fureur, lutte acharnée pour

le pouvoir et querelles d'appareils, tout le registre des batailles lilliputiennes y est passé. Le paradoxe, c'est que l'actualité donne souvent raison sur le fond aux écologistes, en tout cas pour les questions qu'ils soulèvent, sinon pour les réponses qu'ils apportent.

THE WASHINGTON POST

■ Il importe de répéter que les enjeux dans cette affaire sont énormes, et plus importants même que de savoir qui entrera à la Maison Blanche. Un scrutin incroyablement serré fait sentir son poids sur la nation, son système électoral et ses deux partis. La manière dont le pays relèvera ce défi dépend en grande partie de la conduite des deux candidats. S'ils tordent en

tous sens et manipulent le système pour obtenir le moindre avantage qui se présente en leur faveur, ils n'attendent pas seulement à leur propre place dans l'histoire américaine : celui des deux qui parviendra en titubant à franchir la ligne d'arrivée aura mis à mal ses chances d'effectuer avec succès son mandat présidentiel. S'ils restent à l'écart tandis que leurs substituts intriquent à leur place, le résultat sera tout aussi mauvais. Est-ce vraiment trop demander que de suggérer qu'Al Gore et George W. Bush s'engagent personnellement l'un et l'autre à laisser la Floride recompter ses bulletins de vote ; à respecter le résultat ; et à s'abstenir, en attendant celui-ci, de toute revendication incendiaire ?

www.flipside.fr

Quarante jeux de société en français, gratuits et ouverts à tous



damiers (échecs, dames, backgammon, reversi...), dominos, yam, jeux d'arcade divers et même jeux de casino comme la roulette, le jackpot et le black jack, avec des mises fictives.

Flipside propose aussi des créations originales, mais inspirées de

soirs, 500 joueurs en simultané. Viennent ensuite des jeux d'arcade comme Flipman, fils spirituel du célèbre Pacman.

Le modèle économique choisi par Havas Interactive est lui aussi très classique : Flipside France va rester gratuit et devra vivre uniquement de la publicité et du sponsoring. Selon M. Gibelin, ce scénario est réaliste, car le site américain est déjà largement bénéficiaire. En outre, des jeux sponsorisés et très ciblés, « *répondant aux besoins spécifiques d'un annonceur* », pourraient être mis en ligne prochainement sur l'ensemble des sites. Pour fidéliser son audience, Flipside mise également sur la distribution de cadeaux. Les joueurs les plus assidus gagnent des « *flips* », monnaie virtuelle échangeable contre des billets de tombola ou des objets tels que livres, disques, tee-shirts, baladeurs, sacs à dos, montres et même des bouteilles de vin et d'armagnac, petite *french touch* supplémentaire.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

NOMS ASIATIQUES

■ La société américaine Veri Sign Global Registry Services, qui contrôle le registre central des noms de domaine en .com, .net et .org, va accepter les noms écrits en caractères chinois, japonais et coréens. Internet abandonne ainsi son langage à 37 caractères (les 26 lettres de l'alphabet anglais, les 10 chiffres et le tiret) pour passer d'un seul coup à un système comportant 40 282 signes. D'autres alphabets, notamment l'arabe, pourraient bientôt être ajoutés. Des dizaines de milliers de serveurs de noms de domaines dans le monde entier devront être équipés de logiciels spécifiques. De nombreux experts d'Internet ont émis des réserves sur la faisabilité d'une telle réforme, à ce stade de développement du réseau, et craignent des incidents techniques. – (AP.)

TIMBRES

■ La Poste organise jusqu'au 31 décembre un « *scrutin online* » qui permettra aux internautes de choisir les thèmes d'une prochaine série de timbres consacrés aux grands progrès de la science et de la communication.

www.laposte.fr/philatel/tp2000

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173^F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :

LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature : []

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :

Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{TTT}/min)

Le Monde (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Petites questions

par Luc Rosenzweig

EN CE DIMANCHE de la Saint-Christian (bonne fête, voisin !), notre bain rituel dans le flux des images de la télé a laissé derrière lui quelques interrogations, pas fondamentales, certes, mais auxquelles nous aimerions bien trouver, un jour, une réponse.

Pourquoi Thomas Hugues porte-t-il deux micros bien visibles sur le revers de son blazer alors que son épouse et coprésentatrice de « Sept à Huit » sur TF1, Laurence Ferrari, se fait entendre alors qu'aucun objet semblable n'est décelable sur sa robe ? Notre solution : couper le son à ce petit couple charmant, bien propre sur lui et parfaitement gnan-gnan.

Est-il bien vrai que le pilote britannique de remorqueur interviewé dans un sujet sur la navigation en Manche dans le JT de TF1 s'appelle réellement Sam Bott ? Si c'est exact, notre tête sera bientôt couverte de cendres. Mais, si comme nous le soupçonnons à la

lumière de notre expérience de téléspectateur salarié, nous avons là affaire à une incrustation posée à la hâte sur des images après perte de la note indiquant le patronyme réel de ce brave homme, en prenant le premier nom à consonance british qui vous passe par la tête, nous criions alors au scandale !

Comment fait donc Noël Mamère pour trouver toujours l'expression qui fait mouche ? Nous l'avions déjà remarqué récemment comme redoutable fleur de métaphores, mais avouons qu'il s'est surpassé lors de cet épique congrès des Verts de Toulouse. Deux échantillons de « mamèries » préférées ce week-end devant les micros : « *Je ne tomberai pas dans la marmite de la balkanisation !* » et « *Nous ne sommes les strapontins de personne !* » Sans nous prononcer sur le contenu politique de la pensée du maire de Bègles, constatons seulement qu'il est en bonne voie de devenir le Hector Rolland

de la gauche plurielle. Pour nos jeunes lecteurs, précisons qu'Hector Rolland fut un député gaulliste de l'Allier dans les années 70 célèbre pour son éloquence de comptoir.

Comment désigner enfin, en français et en restant poli, le phénomène historique qui s'est produit dimanche soir sur France 3, avec la promotion de « C'est mon choix » en émission vedette de première partie de soirée, un dimanche de surcroît ? Les gens du métier diront, l'air dans le coup : « *Bof, c'est de la trash TV en prime time...* » en jetant un cil concupiscent sur l'Audimat. Tout en préparant un attentat contre les locaux de Réservoir Prod, l'entreprise de Jean-Luc Delarue qui a commis cette émission, nous proposons à l'ami Bernard Cerquiglini, grand manitou du Haut Comité de la langue française, d'admettre la sentence suivante : « *France 3, qui nous reflète de la trache en prime soirée est une grosse chaîne dégueulasse !* »

LUNDI 13 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 11.10 Le Monde des idées. Le devoir de résistance. Invité : Germaine Tillion. LCI
20.45 et 1.00 Le Club LCI. Comment éviter la mer poubelle ? Invités : Jean-Claude Gaysot ; Philippe de Villiers ; Corinne Lepage ; Bruno Rebelle ; Denis Baupin ; Christian Buchet. LCI
21.00 Communication, politique et propagande. Forum
22.00 Les Raz de marée. Forum
23.00 1914-1945, de Sarajevo à Auschwitz. Forum

MAGAZINES

- 21.00 La Route. Avec Michel Boujenah et Olivier Bensimon. Canal Jimmy
21.05 Le Point. Familles d'accueil : les parents de remplacement. Big Brother : télé poubelle. TV 5
22.30 Mots croisés. Vache folle, psychose ou vrai danger ? Avec Jean Glavany ; José Bové... France 2
23.25 A notre santé ! Mal de dos, mal du siècle. Invités : Patrick Gepner ; Catherine Allégret. France 3
0.30 Strip-tease. Petite sœur. Le mari de la femme du banquier. En attendant Van Damme. France 3

DOCUMENTAIRES

- 18.30 L'Actors Studio. [1/2] Billy Joel. Paris Première

Le Monde TELEVISION

LA CINQUIÈME

14.40 Les Gardiennes de la mémoire. Aides ménagères, gardes-malades, auxiliaires de vie..., grâce à elles, des personnes du troisième âge peuvent continuer de vivre dans leurs murs. Devant la caméra de Jacqueline Gozland, ces femmes qu'on n'entend jamais parler de leur relation avec des vieux, tandis que des responsables de services sociaux ou d'associations plaident pour une formation spécifique et un statut de la profession.

- 19.05 Hiroshima, les dix secondes fatales. Odyssée
20.05 La Quête du futur. [19/22]. Planète
20.15 La Vie en feuilleton. Music-hall Berlin. [1/5] Felix en solo. Arte
20.30 La Mort du dernier tsar. Planète
22.40 Un Américain en Normandie. Le Jour] de Samuel Fuller. Odyssée
23.00 Cartoons en guerre de 1941 à 1945. Planète
23.45 Collection Glenn Gould. [7/12]. L'intermède russe. Mezzo
23.45 Frédéric Dard. Festival
0.30 Passion Callas. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

- 20.00 Tennis. Open de Paris (1er jour). Pathé Sport
0.00 Tennis. Championnat du monde féminin, à New York (1er jour). Eurosport

MUSIQUE

- 19.55 Haydn. Symphonie n° 97. Interprété, en 1975, par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Leonard Bernstein. Mezzo
21.00 « Flight », de Jonathan Dove. Mise en scène d'April de Angeli. Enregistré à Glyndebourne, lors du Festival d'opéra. Muzzik
22.25 Erich Leinsdorf dirige Wagner. Interprété, en 1984, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk de Baden-Baden. Mezzo

- 23.15 Carl Philipp Emanuel Bach. Sonate pour viole de gambe et continuo en ut majeur. Avec Davitt Moroney, clavecin ; Christophe Coin, basse de viole. Mezzo
0.10 Duets 1. Charlie Mariano et Wolfgang Dauner. Muzzik
0.55 Jazz 6. Tony Bennett, le dernier des crooners. M 6

TÉLÉFILMS

- 17.40 L'Île aux trente cerceaux. Marcel Cravenne [2/3]. Festival
18.15 Le Fils de Paul. Didier Grousset. TV 5
19.00 Les Enfants du chemin de fer. Catherine Morshead. Disney Channel
20.50 Les coquelicots sont revenus. Richard Bohringer. France 2
22.15 Le Petit Voleur. Erick Zonca. TV 5
0.35 Warriors, l'impossible mission. Peter Kosminsky [2/2]. Arte

COURTS MÉTRAGES

- 22.35 Court-circuit 1. Lundi. Emmanuel Finkiel. Arte
0.10 Court-circuit 2. Love. Patrick Orth et Henrike Goetz ; Route 69. Anja Friehoff. Arte

SÉRIES

- 20.55 Un homme en colère. L'Ange déchu. TF 1
21.45 New York Police Blues. Dans la galère. Canal Jimmy
23.45 The Practice. Paroles d'enfant (v.o.). Série Club

Inédit en France, Warum Läuft Herr R. Amok ? (titre original, 1970) est une suite de séquences en couleurs volontairement délavées sur la banalité oppressante, terrifiante, de la vie petite-bourgeoise allemande. Les interprètes (Kurt Raab, Lilith Ungerer...) portent leurs vrais noms et improvisent leur texte, ce qui provoque des moments d'une vérité et d'un naturalisme hallucinatoires. L'ambiance finit par tellement imprégner le spectateur qu'il est capable, lorsque éclatent les scènes finales, de répondre à la question posée par le titre. En v.o.

FILMS

- 20.30 Harry dans tous ses états. Woody Allen (Etats-Unis, 1997, 95 min). Ciné Cinémas 2



- 20.55 Les Liaisons dangereuses. Stephen Frears. Avec Glenn Close, John Malkovich (Grande-Bretagne, 1988, 120 min). France 3
21.00 La Prise du pouvoir par Louis XIV. Roberto Rossellini (France, 1966, 120 min). Histoire
21.00 Deux. Claude Zidi (France, 1988, 95 min). Cinéstar 2
22.05 Poussière d'ange. Edouard Niermans (France, 1987, 90 min). Ciné Cinémas 2
22.15 La Leçon de piano. Jane Campion (Fr. - Austr., 1992, v.o., 120 min). Ciné Cinémas 1
22.30 Les Vestiges du jour. James Ivory (Etats-Unis, 1993, 135 min). Téva
22.35 Happy Hour. Steve Buscemi (Etats-Unis, 1996, v.o., 90 min). Cinéfaz
22.40 Pourquoi M. R. est-il atteint de folie meurtrière ? Rainer Werner Fassbinder et Michael Fengler (Allemagne, 1970, v.o., 90 min). Arte
22.40 Showgirls. Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1995, 135 min). M 6
0.15 Kika. Pedro Almodovar (Fr. - Esp., 1993, 110 min). Ciné Cinémas 1
0.20 Sans retour. Walter Hill (Etats-Unis, 1981, 100 min). Cinéstar 1
0.25 Blow Up. Michelangelo Antonioni (Grande-Bretagne, 1966, v.o., 110 min). Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- 18.58 Etre heureux comme... 19.00 Le Bigdill. 19.55 Hyper Net. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Un homme en colère. L'Ange déchu. 22.40 Ya pas photo ! 0.10 Exklusif. 0.40 TF 1 nuit, Météo. 0.50 Notre XXe siècle. A votre santé. 1.45 Reportages. Les derniers bistros.

FRANCE 2

- 18.05 70's Show. 18.35 JAG. 19.20 Lundi, c'est Julie. 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo. 20.50 Les coquelicots sont revenus. Téléfilm. Richard Bohringer. 22.30 Mots croisés. 0.10 Journal, Météo. 0.30 Tennis.

FRANCE 3

- 18.15 Un livre, un jour. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.10 Tout le sport. 20.15 Le Journal du tennis. 20.25 C'est mon choix... ce soir. 20.55 Les Liaisons dangereuses. Film. Stephen Frears. 22.55 Météo, Soir 3. 23.25 A notre santé ! Mal de dos, mal du siècle. 0.30 Strip-tease. En attendant Van Damme. Le mari de la femme du banquier. Petite sœur.

CANAL +

- 16.20 Pleasantville. Film. Gary Ross. En clair jusqu'à 20.40
18.20 Daria. 18.50 Nulle part ailleurs. 20.40 Le Masque de Zorro. Film. Martin Campbell. 22.50 Extension du domaine de la lutte. Film. Philippe Harel. 0.53 Pin-up. 0.54 Surprises. 0.55 Boxe hebdo.

ARTE

- 19.00 Nature. Les Faiseurs de bébés. 19.45 Météo, Arte info. 20.15 Music-hall Berlin. [1/5]. 20.45 Leaving Las Vegas. Film. Mike Figgis (v.o.). 22.35 Court-circuit. Lundi. Emmanuel Finkiel (2000). 0.10 Love. Patrick Orth et Henrike Goetz (v.o.). 0.20 Route 69. Anja Friehoff (v.o.). 22.40 Pourquoi M. R. est-il atteint de folie meurtrière ? Film. Rainer Werner Fassbinder et Michael Fengler (v.o.). 0.35 Warriors, l'impossible mission. Téléfilm. Peter Kosminsky [2/2] (v.o.).

M 6

- 19.00 Charmed. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.05 Une nounou d'enfer. 20.40 Décrochages info, Cinésix. 20.50 Breakdown, point de rupture. Film. Jonathan Mostow. 22.40 Showgirls. Film. Paul Verhoeven. 0.55 Jazz 6. Tony Bennett.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Décibels. 22.12 Multipistes. 22.30 Surpris par la nuit. 0.05 Du jour au lendemain. 0.40 Chansons dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Hommage à Leonard Bernstein. Par l'Orchestre national de France, dir. Yutaka Sado, June Anderson, soprano, Fazil Say, piano ; Œuvres de Bernstein. 22.30 Jazz, suivez le thème. Blues in the Night. 23.00 Le Conservatoire. En direct.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir. Cycle Pierre Boulez, de la Libération à l'an 2000 une histoire musicale. Symphonie n° 2, de Honegger ; Visions de l'Amen & Livre d'orgue, de Messiaen, Yvonne Loriod ; Œuvres de Stravinsky, Berg, Schoenberg, Bartok, Stockhausen, Berio, Ligeti, Varèse, Carter, Höller ; Œuvres de Boulez. 22.35 (suite). Œuvres de Mendelssohn, Schubert.

MARDI 14 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 20.45 et 1.00 Le Club LCI. LCI
21.00 Les Bâtisseurs de l'Égypte. Forum
22.00 Réves de foot. Forum
23.00 Tourisme, destination danger. Forum

MAGAZINES

- 14.15 et 18.15 Comme au cinéma. Qu'est-ce qui pousse les chanteurs à faire du cinéma ? Invités : Antoine de Caunes ; Emmanuelle Seigner ; Rona Hartner ; Jean-Pierre Daroussin. TV 5
14.35 La Cinquième rencontre... De la difficulté de plaider les affaires familiales. La Cinquième
18.15 et 23.45 Procès Barbie. Histoire
19.00 Archimède. Arte
20.55 Vie privée, vie publique. Eric, secret et transparence. Invités : Philippe Bouvard ; Charles de Castres ; Nick Heys ; Franck Lebeuz ; Jean Yanne ; Sylvie Angel ; Jean Arthus ; Gilles Legendre. France 3
21.00 Le Gai Savoir. Passions intimes. Invités : Bruno Cremer ; Nathalie Rheims ; Agnès Desarthe ; Laure Buisson ; Jacqueline De Romilly ; Marcel Germon. Paris Première
21.05 Temps présent. Adof Ogi, notre président bien-aimé. TV 5
22.15 Ca se discute. Artistes, sportifs, anonymes : comment gère-t-on une célébrité soudaine ? Invités : Brahim Asloum ; Julie Snyder ; Satya Oblet ; Louba. TV 5
23.25 Les Dossiers de l'Histoire. Les grandes erreurs de l'Histoire. Israël-Palestine, une terre deux fois promise [1/3] ; les rendez-vous manqués. France 3

DOCUMENTAIRES

- 17.15 Kashima Paradise. Planète
17.50 Le Dernier Chant d'Orphée. Muzzik
18.30 Le Monde des animaux. Les Secrets d'une forêt. La Cinquième
18.30 L'Actors Studio. [2/2]. Billy Joel. Paris Première
18.30 La Dernière Forteresse des balbutzards. TMC
19.05 Le Qat. Drogue légale du Yémen. Planète
20.15 La Vie en feuilleton. Music-hall Berlin. [2/5]. Pas de deux. Arte
20.30 Les Splendeurs naturelles de l'Afrique. [9/12]. Les petits animaux. Planète

Le Monde TELEVISION

CANAL +

22.05 Histoires de corruption « Payer pour vendre, dans le commerce international, c'est banal », commente Pierre Abramovici. Son film, La Corruption internationale, ou le beurre et l'argent du beurre, livre une vision globale et didactique de cette hydre qui gangrène l'économie mondiale et ruine les économies nationales. Une enquête suivie du magazine « 90 minutes » : Argent sale : traque chez les criminels en col blanc.

- 20.30 Koledu. Muzzik
20.45 La Vie en face. La Quatrième Partie du cerveau. Arte
21.00 René Magritte. Mezzo
21.25 Mystérieuses civilisations disparues. L'énigme de l'obélisque. Planète
21.41 Théma. Dieu est-il encore parmi nous ? La raison et la foi. Arte
21.50 Paul Morand. [1/4]. Histoire
22.10 Histoires de corruption. Corruption internationale ou le Beurre et l'Argent du beurre. Canal +
22.15 La Quête du futur. [19/22]. Planète
22.15 Les Grands Parcs canadiens. Parc provincial du lac La Ronge. Odyssée
22.45 La Mort du dernier tsar. Planète
23.40 L'Égypte. [2/5]. Pyramides, machines d'éternité. Odyssée

- 0.40 Un Bunuel mexicain. Ciné Classics
0.45 Portrait of Africa. Muzzik
0.50 La Case de l'oncle Doc. Les Malgré-Elles. France 3
0.50 Cartoons en guerre de 1941 à 1945. Planète
0.55 Moscou, ville sans foi ni loi. 13ème RUE

SPORTS EN DIRECT

- 13.30 Tennis. Open de Paris (2e jour). Pathé Sport
17.00 et 0.00 Tennis. Championnat du monde féminin (2e jour), à New York. Eurosport

MUSIQUE

- 18.30 « Hands Across the Sea ». Par l'Ensemble des Grenadiers de la Garde, dir. P. E. Hills. Mezzo
20.05 Dvorak. Quatuor à cordes « Américain ». Par le Quatuor Prazak. Mezzo
21.55 Ravel et Franck par Pasquier et Ivaldi. Mezzo
22.40 Mozart. Concerto pour basson et orchestre. Par l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, dir. Zubin Mehta. Mezzo
22.45 Oregon. Concert. Avec Ralph Towner, piano et guitare ; Paul McCandless, saxo et hbois ; Glen Moore, basse ; Trilok Gurtu, percussions. Muzzik
23.15 « Alceste », de Gluck. Théâtre du Châtelet 1999. Par les English Baroque Soloists et le Monteverdi Choir, dir. John Eliot Gardiner. Mezzo
23.45 Gary Burton et Eddie Daniels. Muzzik

TÉLÉFILMS

- 21.20 Un pique-nique chez Osiris. Nina Companeez [2/2]. RTBF 1
22.35 Le Jeu de la vengeance. Jack Egersd. M 6

SÉRIES

- 17.00 Arabesque. Le fils. RTBF 1
17.15 Simon et Simon. Quatre ans après. 13ème RUE
17.40 Code Quantum. La crème des hommes. Série Club
17.50 Qui n° 1. Le Père fouettard. Festival
18.05 70's Show. Le vide-grenier. France 2
18.20 Daria. Les autres, la nature et moi. Canal +
18.30 Dharma & Greg. En « Kitty-mini ». M 6
18.35 JAG. La jungle des miroirs. France 2
19.00 Charmed. Ange ou démon. M 6
19.30 Les Rues de San Francisco. Un bon policier mais... TMC
20.00 Falcon Crest. La vague de chance. Téva
20.30 La Crèche. La faute des autres. Festival
20.30 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Chérie, le futur me rattrape. Disney Channel
20.40 Le Visiteur. Le retour. O. Série Club
20.45 Invasion planète Terre. La face cachée de la Lune. O. 13ème RUE
20.50 La Vie à cinq. Les voies du destin. Téva
21.30 Friends. The One on the Last Night (v.o.). Canal Jimmy
21.35 First Wave. L'antre de la bête. 13ème RUE
21.40 Sarah. Passé imparfait. O. Téva
22.00 It's Like, You Know... On cause, on cause (v.o.). Canal Jimmy
22.15 Harsh Realm. Three Percenters (v.o.). Série Club
22.30 Ally McBeal. The Blame Game (v.o.). Téva
22.55 Sex and the City. Politically Erect (v.o.). Téva
23.20 Dharma & Greg. Joyeux anniversaire (v.o.). Téva
23.45 The Practice. Cadavre gênant (v.o.). Série Club

FILMS

- 14.05 Du côté d'Orouet. Jacques Rozier (France, 1973, 160 min). Cinétoile
14.40 Beau-père. Bertrand Blier (France, 1981, 120 min). Ciné Cinémas 3
15.25 La Maison dans l'ombre. Nicholas Ray (Etats-Unis, 1951 N., v.o., 85 min). Ciné Classics
17.20 Les Sentiers de la gloire. Stanley Kubrick (EU, 1957, N., v.o., 85 min). Cinéfaz
18.15 Wild Man Blues. Barbara Kopple (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min). Ciné Cinémas 1
20.30 Cadet d'eau douce. Charles F. Reisner (EU, muet, 1928, N., v.o., 70 min). Ciné Classics
20.30 The Gingerbread Man. Robert Altman (Etats-Unis, 1998, 110 min). Ciné Cinémas 2
20.55 Le Rouge et le Noir. Claude Autant-Lara (France, 1954, 195 min). TMC
21.00 Kika. Pedro Almodovar (Fr. - Esp., 1993, v.o., 110 min). Ciné Cinémas 3
21.40 Sherlock Junior. Buster Keaton (EU, muet, 1924, N., v.o., 50 min). Ciné Classics
22.30 Fiancées en folie. Buster Keaton (Etats-Unis, muet, 1925, N., v.o., 55 min). Ciné Classics
22.35 Batman, le défi. Tim Burton (Etats-Unis, 1992, 125 min). RTL 9



- 22.45 Il faut sauver le soldat Ryan. Steven Spielberg. Avec Tom Hanks, Tom Sizemore (Etats-Unis, 1998, v.o., 170 min). Cinéstar 2
22.50 La Fleur de mon secret. Pedro Almodovar (Fr. - Esp., 1995, v.o., 105 min). Ciné Cinémas 3

- 23.20 Le Sacrifice. Andreï Tarkovski. Avec Erland Josephson, Susan Fleetwood (Suède - France, 1986, v.o., 145 min). Arte
23.20 Will Hunting. Gus Van Sant (Etats-Unis, 1998, v.o., 120 min). Ciné Cinémas 1
23.25 Le Dernier Round. Buster Keaton (Etats-Unis, muet, 1926, N., v.o., 75 min). Ciné Classics
0.25 Rome, ville ouverte. Roberto Rossellini (Italie, 1945, N., v.o., 95 min). Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- 13.55 Les Feux de l'amour. 14.50 Rick Hunter, inspecteur choc. 15.45 Les Dessous de Palm Beach. 16.35 7 à la maison. 17.30 Sunset Beach. 18.20 Exklusif. 19.00 Le Bigdill. 20.00 Journal, Tiercé, Météo. 20.55 Oscar. Film. Edouard Molinaro. 22.30 Le Temps d'un tournage. 22.35 Ciel mon mardi ! 0.55 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

- 13.55 Rex. 15.40 Tiercé. 16.00 La Chance aux chansons. 16.55 Des chiffres et des lettres. 17.25 et 23.05 Un livre. 17.30 Qui est qui ? 18.05 70's Show. 18.35 JAG. 19.20 Mardi, c'est Julie. 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo. 20.50 Complots. Film. Richard Donner. 23.10 On a tout essayé.

FRANCE 3

- 14.58 Questions au gouvernement. 16.05 Les Pieds sur l'herbe. 16.35 MNK. 17.35 A toi l'actu@. 17.50 Les Pieds sur l'herbe. 18.15 Un livre, un jour. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.10 Tout le sport, Journal du tennis. 20.25 C'est mon choix... ce soir. 20.55 Vie privée, vie publique. Eric, secret et transparence. 22.55 Météo, Soir 3. 23.25 Les Dossiers de l'Histoire. Les grandes erreurs de l'Histoire. Israël-Palestine, une terre deux fois promise [1/2] ; Les rendez-vous manqués.

- 0.25 Europees. Enfant-roi, enfant martyr. 0.50 La Case de l'oncle Doc. Les Malgré-Elles.

CANAL +

- 13.45 Extension du domaine de la lutte. Film. Philippe Harel. 15.40 Les Chutes du Niagara. 16.40 La Malédiction de la statue noire. Téléfilm. Ronald Eichhorn. En clair jusqu'à 20.40
18.20 Daria. 18.50 Nulle part ailleurs. 20.40 Madeline. Film. Daisy von Scherler Mayer. 22.05 Histoires de corruption. 22.10 La Corruption internationale ou le Beurre et l'Argent du beurre. 23.15 90 minutes : Argent sale, traque chez les criminels en col blanc. 23.55 Fait d'hiver. Film. Robert Enrico.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 14.35 La Cinquième rencontre... De la difficulté de plaider les affaires familiales. 16.05 Le Cadre dans tous ses états. 16.35 Les Ecrans du savoir. 17.30 100% question 2e génération. 17.55 Mise au point. Les marins-pêcheurs. Que deviennent les déchets de l'Erika ? 18.30 Les Secrets d'une forêt. 19.00 Archimède. 19.45 Météo, Arte info. 20.15 La Vie en feuilleton. Music-hall Berlin [2/5]. 20.45 La Vie en face. La Quatrième Partie du cerveau. 21.40 Théma. Chacun cherche son Dieu. 21.41 Dieu est-il encore parmi nous ? 22.20 Le Sacrifice. Film. Andreï Tarkovski (v.o.). 1.45 L'Adventure humaine. Le Naufrage de la Belle.

M 6

- 13.35 Quinze ans de silence. Téléfilm. Mimi Leder. O. 15.20 The Practice. O. 16.10 M comme musique. 17.40 Kid et compagnie. 18.30 Dharma & Greg. 19.00 Charmed. 19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo. 20.05 Une nounou d'enfer. 20.40 E=M 6 décoverte. 20.50 Grand Nord. Film. Nils Gaup. O. 22.35 Le Jeu de la vengeance. Téléfilm. Jack Egersd. O. 0.20 Two O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30 In vivo. L'atome [2/4]. Invités : André Comte-Sponville ; Marc Lachizette-Rey ; Gilles Cohen-Tannoudji ; Jean-Marc Cavedon. 20.30 Comédie française. Empereur et Galilée, d'Ibsen. 22.12 Multipistes. 22.30 Surpris par la nuit. Les poisons. 0.05 Du jour au lendemain. Michel Pastoureau (Bleu).

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Un mardi idéal. Invités : Henri Demarquette, violoncelliste ; Juliette Hurel, flûtiste ; Hélène Couvert, Giovanni Belucci et Brigitte Engerer, pianistes ; Thierry Péala et ses musiciens de jazz. 22.30 Jazz, suivez le thème. Can't We Be Friends. 23.00 Le Conservatoire. Invité : Bernard Fabre-Garrus. 0.00 Tapage nocturne. Invité : Christophe Roy.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir. Le violoniste Isaac Stern. Œuvres de Beethoven, Mozart, Dvorak. 22.45 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Couperin, Ravel, Rameau, Debussy.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte
Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans

- Les cotes des films
■ On peut voir
■ A ne pas manquer
■ Chef-d'œuvre ou classique
Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Serial trieurs

par Pierre Georges

ET ILS COMPTAIENT, comptaient, comptaient. En ce feuilleton électoral asolument inédit, Miami Vice, les scrutateurs scrutaient. Trou, pas trou ? Demitrou, ébauche de trou, intention de trou ? Trou où ? Trou démocrate, trou républicain, trou Buchanan ? Troulala itou !

Formidable élection, l'an 2000 revisité poinçonneur des Lilas. La machine à voter étant érayée comme antique machine à laver, on en est donc revenu aux méthodes à l'ancienne : le comptage, comme le lavage, à la main. C'est-à-dire essentiellement à l'œil. Spectacle réjouissant. Il s'agit de prendre, un à un, les bulletins de vote exprimé dans le comté de Palm Beach, charmante plage. De les tourner vers la lumière, pour que la lumière soit. De bien vérifier deux choses sur lesquelles les assesseurs démocrates et républicains, qui se marquent à la culotte, se sont, semble-t-il, mis d'accord. Pour qu'un trou soit un trou valide, valable, et donc un choix exprimé, il faut : 1) que le dit trou laisse passer un filet de lumière. Ce qui tendrait à prouver qu'il s'agit bien d'un trou percé ; 2) que, nonobstant, et puisque la machine à percer les trous qui font les présidents a connu quelques ratés – soit que les électeurs n'aient pas eu la main assez ferme, soit que la pince à trous n'ait point les quenottes assez aiguës – il est nécessaire que ce trou imparfait soit accompagné, comme son ombre et son vide, d'un confetti de papier nettement détaché. Car, sinon, sans confetti pendouillant, l'intention de percer ne saurait être démocratiquement validée.

Bref, après examen scrupuleux et exténuant de 4 500 bulletins de vote, soit 1 % des suffrages exprimés là-bas, les agents électoraux

de la brigade des trous qui ont passé dix heures sur ce parcours de golf ont constaté qu'entre les trous supplémentaires accordés à MM. Bush et Gore, ce dernier l'emportait de dix-neuf trous. D'où la décision des autorités électorales de passer de 1 % à 100 % de vérifications « manuelles » pour le seul comté de Palm Beach. C'est-à-dire que, sauf décision contraire, ce lundi, d'un juge saisi par le camp républicain, les scrutateurs vont avoir à mirer 462 657 bulletins de vote.

Bonne chance et courage à eux ! Le monde entier peut envier à la superpuissance démocratique cette performance high-tech, cette démonstration hilarante de serial trieurs et de comptables de lentilles de papier. La démocratie et la technologie américaines en sortiraient ainsi nettement confortées, faisant l'envie et l'admiration universelles. Car pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? Il n'y a aucune raison que les mal-perceuses de Floride aient mieux percé ailleurs. Donc aucune raison qu'en ces longues soirées d'automne, les Etats-Unis entiers ne s'adonnent, à la veillée, à ce sport convivial et domestique, le tri entre le bon grain et l'ivraie, le blé électif et le charançon incivique.

En quelques mois ce serait chose faite. Et l'addition des trous finirait bien, si l'on autorise cette audace, par combler un vide. Bon, cessons de moquer. Scrutateurs, scrutez à en devenir bigleux ! Et la prochaine fois reprenez cet amical conseil d'un ami cartésien qui vous veut du bien : c'est très pratique une élection présidentielle avec des bulletins de vote à un seul nom. Et encore plus pratique de déclarer vainqueur celui qui a le plus de voix en son pays entier !

L'annonce d'un plan économique d'urgence provoque une violente explosion sociale en Argentine

Le FMI va débloquer un « méga-prêt » qui pourrait atteindre 20 milliards de dollars

BUENOS AIRES

de notre correspondante

« L'Argentine va mal », a admis sur un ton dramatique le président Fernando de la Rúa (radical) en annonçant un plan économique d'urgence pour éviter « une véritable catastrophe » ; le gouvernement a déclaré, dans la nuit du dimanche 12 novembre, qu'il allait engager des négociations pour mettre fin aux violentes manifestations et au blocage des routes dans le nord du pays. Les mesures drastiques annoncées par Buenos Aires ont reçu l'appui des banques locales et du Fonds monétaire international (FMI), qui devrait accorder à l'Argentine un « méga-prêt », dont le montant n'a pas encore été fixé, mais qui pourrait être de 15 à 20 milliards de dollars.

M. de la Rúa a notamment annoncé des réductions massives sur cinq ans des dépenses de la nation, dont l'abolition du système étatique de la sécurité sociale, la révision du système des retraites des employés publics, l'extension de l'âge de la retraite pour les femmes de 60 à 65 ans, la dérégulation des services de santé et la privatisation de certains services de collecte des impôts pour tenter d'enrayer l'énorme évasion fiscale.

Le chef de l'Etat a lancé un appel à l'ensemble de la classe politique, et notamment à l'opposition péroniste, pour qu'elle soutienne ce plan de sauvetage. Soulignant lui aussi la gravité de la situation, le ministre de l'économie, José-Luis Machinea, a précisé que, si ces mesures d'austérité n'étaient pas approuvées par le Parlement, elles seraient imposées par décret présidentiel.

Pour sa part, le ministre de l'intérieur, Federico Storani, a accusé cer-

tains groupes économiques de vouloir « déstabiliser » le ministre de l'économie pour promouvoir « une plus grande dépendance vis-à-vis des Etats-Unis ». Il faisait allusion à l'ancien président péroniste Carlos Menem (1989-1999), qui s'est prononcé en faveur d'une dollarisation de l'économie argentine.

Dans un discours diffusé vendredi 10 novembre à la radio et à la télévision, le chef de l'Etat avait brossé, vendredi, un sombre tableau de la situation du pays, dont la croissance économique est de 0,7 %, soit l'une des plus basses d'Amérique latine, où sévissent un chômage et un sous-emploi dépassant les 30 %, des indices de pauvreté croissants, une grave crise politique ainsi que de sérieuses turbulences financières dues au manque de confiance des marchés dans la capacité de l'Argentine d'honorer ses dettes. « Ce manque de confiance fait perdre au pays plu-

sieurs millions de dollars par jour », a souligné M. de la Rúa. Le risque a grimpé en flèche au cours des derniers jours et les taux d'intérêt sont passés de 13 % à 16 %.

UN MORT À TARTAGAL

Le discours du président de la Rúa est intervenu alors que de violentes manifestations secouent depuis plusieurs jours le pays, en particulier la province de Salta (Nord-Ouest), où l'on a compté des dizaines de blessés. A la suite d'une dure répression policière, la mort d'un chauffeur d'autobus de trente-sept ans, père de cinq enfants, et qui n'avait pas touché son salaire depuis près d'un an, a entraîné vendredi 10 une véritable émeute, des centaines de manifestants incendiant plusieurs bâtiments officiels et pillant la ville de Tartagal. Les manifestants avaient pris en otage quatre policiers qui ont été libérés

en fin de journée et se sont emparés d'armes dans des commissariats.

« Le gouvernement ne pense qu'à payer la dette extérieure alors que le peuple crève de faim », a lancé un syndicaliste. Ces révoltes populaires accompagnées de coupures de routes se sont multipliées ces dernières semaines dans toutes les provinces, notamment celle de Buenos Aires où vit plus du tiers de la population. Les trois principales centrales syndicales ont annoncé des grèves et de nouvelles manifestations dans les prochains jours. Soulignant l'énorme dette sociale du gouvernement et l'écart de plus en plus grand entre riches et pauvres, l'Eglise catholique a affirmé, le 11 novembre, que l'Argentine « ne pouvait plus se résigner à accepter la tyrannie des marchés ».

Christine Legrand

Les derniers jours d'un Shanghaien en direct sur le Net

PÉKIN

de notre correspondant

Lu Youqing vient d'achever son *Journal de mort* sur le Net. Sa dernière page date du 23 octobre, jour du « dernier anniversaire de sa vie », le trente-huitième. « Je coupe le cordon », écrit-il avant de conclure par un vibrant « Je vous aime ». Depuis, c'est le silence.

Le *Journal de mort* de Lu Youqing est devenu un véritable phénomène de littérature électronique en Chine. Quand il apprit qu'il était condamné, ce jeune agent immobilier de Shanghai – « mari et père ordinaire » – avait décidé de faire partager à ses contemporains sa lutte contre le cancer de l'estomac qui le mine. Cet été, un site a accueilli le bloc-notes de son agonie. L'impact a été profond au sein de la communauté des internautes chinois (près de 3 000 visiteurs par jour sur le site). « Dans ce monde vide, nous avons établi un lien réel et merveilleux », écrit Lu Youqing. Il a reçu une multitude de messages, la plupart louant son courage, certains s'irritant de l'exhibition de sa déchéance.

Ce *Journal* est la chronique au fil des jours de ses humeurs de sursitaire. Il réagit à tout et à rien, à la météo, à l'actualité. On le lit énérvé, fâché même, contre le typhon d'automne qui cingle Shanghai de ses rafales de pluie noire. Quand il apprend l'écrasement du Concorde près de Roissy, il sursaute comme à regret : « Si j'avais pu me trouver dans l'avion ! » Surtout, il dévide avec mélancolie le film

d'un passé qu'il dit plutôt heureux. Ah, ce club de photos qu'il avait monté à l'université ! Et ce père, guerrier amoureux, dont il est si fier : blessé sur le front de la guerre civile début 1949, il fila une secrète idylle avec la villageoise qui l'avait hébergé ! L'histoire l'a fasciné.

Lu Youqing célèbre ainsi les fragments d'un menu bonheur. Les escapades avec ses copains du côté de Suzhou la littéraire l'accablent de mélancolie. « On récitait des poèmes en buvant du vin et en grignotant des cacahuètes. » Pourquoi faut-il donc que cela cesse ? Pourquoi aujourd'hui cet oxygène qui se tarit, ces forces qui se dérobent ? « La vie est un jardin d'enfant », répond Lu Youqing. Dieu vous reprend le soir les jouets qu'il vous a donnés le matin. »

Ce *Journal de mort* est sur le point d'être publié. Un contrat a été signé avec une maison d'édition. Lu Youqing souhaite que sa femme et sa fille (dix ans) puissent vivre des ventes de l'ouvrage. L'affiche publicitaire est déjà prête. Elle s'étale sur l'écran de son ordinateur, mais Lu Youqing est si faible qu'il ne quitte plus son lit. Alors, il l'a examinée en « s'aidant d'un miroir ». Sa femme a rapporté la scène par voie électronique. Peut-être faut-il souhaiter que le goût du détail s'arrête là. Faute de quoi, la « merveilleuse » famille cybernétique risquerait de déchoir en attroupements de badauds. Lu Youqing ne mériterait sûrement pas cette ultime infortune.

Frédéric Bobin

Bonjour, déshabillez-vous !



Michel Cymes et Marina Carrère d'Encausse

DÉPÊCHE

■ PHILIPPINES : la procédure en destitution du président Joseph Estrada, pour corruption, a été engagée par la Chambre des représentants, lundi 13 novembre. La Chambre a adopté une motion en ce sens, et l'affaire doit maintenant être portée devant le Sénat. M. Estrada est accusé d'avoir empoché des pots-de-vin évalués à des dizaines de millions de francs. Toutefois, samedi 11 novembre, des centaines de milliers de gens se sont réunis dans le centre de Manille pour acclamer le président élu en 1998. Ce dernier a réitéré son refus de démissionner, de se défendre devant le Sénat et sa volonté de terminer son mandat unique de six ans. – (Corresp.)

LOTO

■ Résultats des tirages n° 91 effectués samedi 11 novembre. Premier tirage : 14, 16, 31, 38, 44, 45, numéro complémentaire le 4. Pas de gagnants pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 1 231 665 F (187 766 €) ; 5 numéros : 9 030 F (1 377 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 334 F (51 €) ; 4 numéros : 167 F (25,5 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 34 F (5,2 €) ; 3 numéros : 17 F (2,6 €). Second tirage : 2, 20, 22, 27, 33, 47, numéro complémentaire le 45. Pas de gagnant pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 109 170 F (16 643 €) ; 5 numéros : 6 660 F (1 015 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 306 F (46,6 €) ; 4 numéros : 153 F (23,3 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 30 F (5,57 €) ; 3 numéros : 15 F (2,29 €).

Tirage du Monde daté dimanche 12-lundi 13 novembre 2000 : 554 078 exemplaires. 1-3

La mort de Leah Rabin : « une femme de courage », selon Jacques Chirac

DE TRÈS NOMBREUX dirigeants ont exprimé leur tristesse après le décès, dimanche 12 novembre, de Leah Rabin, la veuve de l'ancien premier ministre israélien, Itzhak Rabin (lire page 35). Le président Bill Clinton et son épouse Hillary se sont dits « profondément attristés ». « Nous avons perdu une amie qui nous était chère, et le Proche-Orient a perdu une amie de la paix, a déclaré M. Clinton. Mais le travail auquel Itzhak et elle avaient consacré leur vie doit bien sûr continuer. »

Ayant appris avec une « immense tristesse » le décès, le président français, Jacques Chirac, a rendu hommage à « la femme de courage et de conviction, résolument engagée en faveur de la paix ». « Elle avait jusqu'à ses derniers jours poursuivi le combat de son mari pour la compréhension réciproque des peuples israélien et palestinien », a ajouté M. Chirac. Le premier ministre, Lionel Jospin, a de son côté rendu « hommage à [son] engagement en faveur de la réconciliation et de la paix ». « Les idéaux qu'elle a par-

tagés avec Itzhak Rabin (...) doivent inspirer l'action de chacun », a-t-il estimé. Le président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni, a exprimé sa « profonde émotion », après le décès d'« une des grandes voix de la paix, une voix inflexible, une voix indispensable ».

Le président allemand, Johannes Rau, et le ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, ont exprimé leur « tristesse ». Le chancelier Schröder a fait part de sa « compassion profonde ». Elle a « continué à porter de façon inébranlable et passionnée le legs politique » de son mari après sa mort et « restera dans toutes nos mémoires comme une avocate engagée de la paix », a ajouté M. Schröder, pour qui Leah Rabin « devrait être un exemple pour tous ».

Le ministre italien des affaires étrangères, Lamberto Dini, a exprimé son « désarroi » et sa « tristesse ». La présidente du Parlement européen, Nicole Fontaine, s'est déclarée « profondément attristée ».

LA MAISON DU LODEN

HOMME - FEMME

du lundi au samedi de 10h00 à 19h00



6, rue de Rome - 75008 PARIS (angle Bd. Haussmann n° 57) - Tél. : 01.43.87.60.58





AU PAYS DES ILLUSIONS

« En réalité, c'est une boîte faussement cool... ». Déçus ? Beaucoup de candidats le sont (page 2)



LANGAGE ET MESSAGES

Au fil des ans, les mots changent. « Profit » est passé de mode ; « groupe » est préféré à « filiale » (page 6)



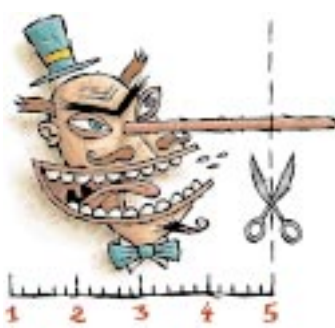
CANDIDATS ET FAUX-SEMBLANTS

Ils se proclament baroudeurs mais réclament la chaleur d'un grand groupe (page 13)



DÉCODAGE ET ANALYSES

Les slogans renverraient à la thématique révolutionnaire... mais dans une optique libérale (page 16)



STRATÉGIES ET RÉGULATIONS

Pour couper le nez de Pinocchio, il faut intégrer mieux les jeunes et jouer la transparence (page 23)

Illustrations Benoît Dahan.



Diplômés-entreprises : cessez de vous mentir !

D'un côté, il y aurait le « gentil » candidat, de l'autre la « gentille » entreprise. Et tous deux vivraient heureux... Arrêtons de rêver ! La réalité du recrutement n'est pas celle promise par les campagnes de publicité. Tout le monde le sait bien. Le recruteur se vend, le jeune diplômé aussi, c'est entendu, et de bonne guerre. Mais encore faut-il, qu'il n'y ait pas tromperie sur la marchandise. Pour Jean-Pierre Le Goff, philosophe et sociologue, là où le fantasme est passé maître, c'est dans le domaine de la communication liée aux nouvelles technologies et à Internet. Les formules sont redoutables, note-t-il, l'imagination apparaît sans limites. Il suffit de choisir l'un ou l'autre slogan : « Pour les visionnaires comme vous, nous offrons le monde de tous les possibles ». Mieux : « Construisez la société de demain, la révolution a commencé ! »...

Ce décalage entre promesses et attentes n'est pas nouveau. Seulement la reprise et la pénurie de main-d'œuvre qui se fait jour poussent à la surenchère, qui, elle-même, provoque davantage de déconvenues. 23 % des jeunes cadres de moins de 35 ans ont changé d'employeur au cours de l'année dernière. Ils n'étaient que 11 % en 1997. 40 % de ceux qui ont moins de deux ans d'ancienneté disent vouloir changer d'entreprise, 34 % l'envisagent et... 62 % épluchent les annonces d'offres d'emploi ! Ce claquement de portes n'a pas pour seul motif l'attrait d'une meilleure rémunération. Les diplômés revendiquent aussi une bonne ambiance au travail, de l'autonomie, du temps libre, et des carrières à l'international qui ne relèveraient pas du pur fantasme.

Les jeunes cadres n'hésitent plus à claquer la porte quand leur employeur les déçoit. Et un recrutement qui échoue peut coûter 500 000 francs

Cette poussée de fièvre du turnover devrait inciter à la prudence. Mais rien ne semble y faire. Comme si l'ensemble des acteurs, conscients pourtant des dangers de ce poker menteur, faisaient du surplace. Les grandes écoles alertent contre les dérives possibles, mais ne vont pas jusqu'à tancer les entreprises, des partenaires indispensables puisqu'elles accueillent leurs étudiants. Les cabinets de recrutement aimeraient bien aussi, parfois, ramener à la raison leurs clients quand ils enjolivent trop les postes à pourvoir. Quant aux publicitaires, ils surfent sur la vague, conscients, disent-ils, de capter les évolutions en cours, et notamment ce « nouvel individualisme » des jeunes.

L'expérience de leurs parents inciterait, en effet, les 25-35 ans à prendre de la distance vis-à-vis de l'entreprise. Ils ne veulent pas y sacrifier leur vie. Mais là encore, comment faire la part entre le discours en vogue et les envies réelles ? Si les diplômés cherchent l'aventure, pourquoi plébiscitent-ils, dans leurs palmarès, les grands

groupes ? Ils réclament de l'autonomie, mais ne se précipitent pas - et c'est un euphémisme - pour devenir leur propre patron. Selon l'Insee, les 18-24 ans ne représentent que 7,4 % des créateurs d'entreprise. Pourtant, la vague des start-up est passée par là. Justement... Parlons-en ! La crise financière d'avril, qui a ramené à de plus justes mesures les valeurs boursières de la Netéconomie, a également fait rentrer dans le bercail des cabinets de conseil et des banques beaucoup des jeunes diplômés qui s'étaient précipités chez les jeunes pousses !

Comment venir à bout de toutes ces contradictions, fantasmes et jeux de miroir ? D'autant plus dangereux qu'ils coûtent cher : à en croire les calculs de Jean-Marie Peretti, professeur à l'Essec, le départ d'une jeune recrue représente la perte - partielle ou totale, il dépend - d'un investissement de l'ordre de 500 000 francs ! Sans parler, bien sûr, des effets indirects, en termes de ressources humaines, d'une désillusion.

Des régulations existent. Un certain nombre d'entreprises, parmi celles qui ont tiré les leçons des années 80 où il fallait aussi courir après les candidats, soignent davantage leur processus d'intégration. D'autres se refusent à mentir. Preuve que le phénomène intéresse, certaines organisations syndicales disent vouloir se saisir de la question, en partant à la rencontre des jeunes diplômés qu'elles ont plutôt eu tendance à négliger jusqu'à maintenant. La prise de conscience se lit aussi sur le Net. Avec Tchooze.com, un site pionnier qui recueille les contributions de tous ceux qui ont envie de témoigner sur leur entrepri-

se - anonymat et confidentialité garantis - les candidats à l'embauche peuvent se faire une idée de la réalité de la vie active au quotidien. Signe prometteur : parmi les visiteurs, des directeurs des res-

sources humaines qui cherchent à mieux comprendre les attentes des salariés.

Marie-Béatrice Baudet et Antoine Reverchon

TEMPLE UNIVERSITY - IGS
MBA INTERNATIONAL
AACSB ACCREDITED

INTERNATIONAL, GLOBAL, ENTREPRENEURIAL

Le MBA International IGS/Temple est le seul programme accrédité AACSB qui vous permet :

- d'étudier en anglais sur trois continents : Europe, Amérique, Asie et d'obtenir votre MBA en 11 à 14 mois, développant ainsi une réelle compétence globale,
- de suivre des cours spécifiquement conçus avec une approche multinationale de l'administration des affaires,
- de travailler sur des 'start-up' high tech réelles et lever des fonds pour leur financement,
- d'être en contact individuel avec des cadres dirigeants des secteurs qui vous intéressent.

Les statistiques d'admission et de placement du International MBA valent largement ceux des meilleurs "business schools".

Contactez-nous ou renvoyez le coupon réponse ci-dessous :

Admissions IGS Temple IMBA 12, rue Alexandre Parodi 75010 Paris, France	info@groupe-igs.org www.groupe-igsasso.fr/imba tel + 33 (0)1 40 03 15 04 fax + 33 (0)1 40 03 15 05
---	---

Nom	Prénom
Adresse	
CP	Ville
Téléphone	Email



Quand l'entreprise déçoit, les jeunes cadres n'hésitent plus à claquer la porte

Reprise et surenchère salariale poussent les diplômés à être plus mobiles. Mais un premier poste qui ne correspond pas aux attentes et aux promesses apparaît comme un motif de rupture

Après plusieurs années d'attentisme, pendant lesquelles beaucoup ont rongé leur frein, la reprise, en multipliant les opportunités, redonne de l'allant aux salariés. En 1999, selon la dernière enquête Cadroscope-Mobilité réalisée par l'Association pour l'emploi des cadres (Apec), 10 % des cols blancs ont changé d'entreprise, soit deux fois plus qu'en 1997. Et cette frénésie du mouvement est particulièrement vive chez les plus jeunes d'entre eux.

Certes, jeunesse et mobilité vont souvent de pair. C'est donc parmi les moins de 35 ans que la mobilité externe a le plus progressé : en 1999, 23 % d'entre eux ont changé d'entreprise, contre 11 % en 1997. Les plus volontaires ont moins de deux ans d'ancienneté : 40 % d'entre eux avouent chercher

à changer d'entreprise, tandis que 34 % ne font que l'envisager.

Voilà pourquoi l'Apec envisage, aujourd'hui, d'ouvrir ses sessions « Perspectives » pour jeunes cadres à ceux qui ont deux années d'expérience. Actuellement, ces journées de bilan pour cadres en activité qui s'interrogent sur leur évolution de carrière sont proposées aux trois ans d'expérience et plus. « Mais trois ans, c'est déjà trop long. Un certain nombre des participants sont là parce qu'ils ne sont pas arrivés à bouger plus tôt », constate Caroline Durand, responsable de l'unité « Perspectives ».

« Les jeunes aujourd'hui, observe cette consultante de l'Apec, sont beaucoup plus exigeants à l'égard de l'entreprise que leurs aînés. Ils veulent acquérir des compétences et évoluer plus vite. L'entreprise est, pour eux, un moyen d'ex-

pression, de développement. Ils ont conscience d'avoir une valeur qu'ils peuvent monnayer. » « Et, insiste-t-elle, pas simplement sur le plan financier, mais aussi en termes de progression de carrière. »

Les jeunes cadres sont, c'est un fait, beaucoup plus actifs dans la gestion de leur parcours professionnel. Et « ils se tiennent beaucoup plus en veille que leurs aînés », appuie Claude Marchal, un des responsables du centre Apec de Paris-la Défense. Ainsi, si 48 % des cadres disent aujourd'hui maîtriser leur carrière et préparer leur avenir professionnel, lorsqu'ils ont moins de deux ans d'ancienneté, ils sont 60 % à le faire véritablement... et 62 % à regarder les petites annonces. Bref, ils sont aux aguets et n'hésitent pas à bouger quand bon leur semble.

Bien sûr, la surenchère salariale à laquelle commencent à se prêter certaines entreprises confrontées à des difficultés de recrutement, n'est pas sans aiguïser les appétits. Dans le secteur des technologies notamment, la flambée des salaires en fait « craquer » plus d'un. « Dans les SSII, en particulier, des jeunes cadres ont été recrutés à des niveaux de salaire assez bas, l'employeur s'étant engagé à les former. Mais souvent, l'attrait d'une meilleure rémunération l'emporte sur la fidélité à l'entreprise », observe Claude Marchal, en charge de ce secteur, dans son agence Apec.

Le salaire est loin cependant d'être le seul motif de mobilité externe. Beaucoup changent d'entreprise parce qu'ils sont tout simplement déçus par leur premier job. C'est le cas des jeunes diplômés qui sont entrés il y a deux ou trois ans sur le marché du travail, années où lorsque l'on décrochait un emploi, on se gardait bien de faire la fine bouche. Mais les

déceptions existent aussi chez ceux qui ont intégré plus récemment une entreprise.

« Les jeunes sont déçus parce que l'univers dans lequel ils pénètrent ne correspond pas à leurs attentes. Ils sont frappés par les exigences en matière de productivité, par le stress, par la répétitivité du travail et ils ont l'impression de ne pas s'enrichir, si ce n'est de se dévaloriser », explique Claude Marchal, qui note que ces désillusions sont aujourd'hui plus fréquentes qu'hier. « Les courtisant beaucoup, les entreprises leur font miroiter un certain nombre de perspectives : 35 heures, progression de carrière, mobilité... Perspectives qui, observe-t-il, confortent l'image idéale qu'ils se font de l'entreprise - celle d'un univers où l'on peut s'épanouir -, mais suscitent des déceptions lorsqu'ils sont confrontés à la réalité. »

MOYENS DÉMESURÉS

L'apprentissage du monde du travail réserve toujours des surprises. Mais aujourd'hui les déconvenues sont d'autant plus fortes que « les entreprises utilisent des moyens démesurés pour attirer les jeunes diplômés, qui n'ont rien à voir avec la réalité des emplois proposés », appuie André Satin, président de l'association des ingénieurs de l'Institut catholique des arts et métiers (ICAM). « Quel sens cela a-t-il d'inviter pendant un week-end des candidats à faire du char à voile en Picardie ?, s'interroge-t-il. L'entreprise cherche de cette façon à se faire passer pour une boîte jeune et dynamique. Mais c'est une impression contraire que les jeunes en retirent lorsqu'ils y entrent, car ils découvrent évidemment tout autre chose. Résultat, au bout de six mois, ils décident de bouger », s'inquiète-t-il, frappé par le nombre de jeunes qui reviennent

vers son association quelques mois à peine après avoir pris leur premier poste.

Toutes les entreprises, bien sûr, ne déploient pas de tels fastes pour attirer les candidats. Néanmoins, « nombre d'entre elles font maladroïtement des promesses à l'embauche qu'elles ne tiennent pas par la suite », constate, elle aussi, Caroline Durand. Elles affichent un discours attractif que le jeune entend comme une promesse. Elles insistent par exemple sur leur dimension internationale ; et qui dit société internationale, dit mobilité, mais les propositions en la matière tardent à venir.

« Le discours que les entreprises tiennent n'est pas forcément faux. Mais sa traduction concrète ne vient pas tout de suite. Or le jeune a des attentes qu'il voudrait satisfaire rapidement, poursuit-elle. Même s'il n'est appelé à bouger qu'au bout de trois ou quatre ans, il faut lui prouver qu'on s'occupe de lui. Sinon il suffit qu'une autre entreprise lui offre une perspective concrète d'évolution pour qu'il s'en aille. » « Si l'employeur, insiste André Satin, ne s'attache pas dès le départ à expliquer à ses recrues leur mission et, une fois qu'elles sont en place, à faire régulièrement un bilan, il y a de fortes chances pour que le malentendu se développe... »

Or, aujourd'hui, si les 25-30 ans se sentent incompris, si l'entreprise ne répond pas à leurs attentes, ils n'hésitent plus à la quitter. D'autant qu'ils savent qu'il n'est plus question, désormais, de faire toute sa carrière chez un seul et même employeur. Et que la mobilité, pourvu qu'elle soit bien pensée, n'est plus systématiquement perçue comme un signe d'instabilité mais au contraire peut être une preuve d'adaptabilité.

Laetitia Van Eeckhout

Le malentendu mesuré par un sondage...

L'hiatus entre entreprises et candidats à l'embauche se reflète clairement dans un sondage croisé, réalisé par l'institut CSA, auprès de jeunes diplômés et de responsables du recrutement. L'enquête a été menée entre mars et avril 1999 et concerne 1 000 jeunes de vingt à trente ans, d'un côté, et 200 responsables du recrutement, de l'autre.

Le malentendu apparaît une première fois, lorsque jeunes et responsables du recrutement doivent étalonner un certain nombre d'items, les premiers au nom de leurs attentes à l'égard du travail et les seconds en fonction de ce qu'ils ont à offrir en matière de gestion du personnel. Ces rubriques, au nombre de neuf, touchent au salaire, à la sécurité de l'emploi, à la formation, à la valorisation de l'expérience professionnelle, etc.

Première constatation : alors que les jeunes votent massivement (83 %) « pour la possibilité d'équilibrer vie professionnelle et vie privée », les responsables du recrutement, eux, ne placent cette possibilité qu'en queue de leurs préoccupations (34 %). Les recruteurs préfèrent valoriser en pre-

mier la « possibilité de continuer à se former » (55 %), alors que cette dimension n'est citée qu'en cinquième position (71 % néanmoins) par les jeunes cadres d'aujourd'hui.

La place accordée au salaire est une preuve supplémentaire du décalage. Plébiscitée en deuxième position (80 %) par les jeunes, la question du « bon salaire » n'est citée qu'en avant-avant-dernière position par les managers d'entreprise (32 %) !

Le sondage CSA (publié dans la revue *Autrement* : *Travailler, premiers jours*, collection « Mutations », n° 192, avril 2000, 120 F, 18,29 €) révèle aussi que les jeunes sont majoritairement attachés au contrat à durée indéterminée (79 %), qu'ils souhaitent un parcours professionnel diversifié où périodes de formation alternent régulièrement avec périodes d'activité (80 %). Ils acceptent toutefois très bien de changer plusieurs fois d'entreprise au cours de leur vie professionnelle (70 %).

Yves Mamou

« En réalité, c'est une boîte faussement cool... »

Elle avait lu beaucoup d'articles sur cette entreprise de produits diététiques, des reportages « dithyrambiques », dit-elle, donnant « l'impression que l'on pouvait s'y épanouir, concilier vie professionnelle et privée », raconte Sylvie, diplômée de Sup de Co Toulouse, embauchée comme commerciale dans la société, voici un an. Une image véhiculée en permanence par le discours du PDG. Cette entreprise n'avait-elle pas été parmi les premières à adopter les 35 heures ?

Mais la réalité était tout autre. « Le choc a été violent. Sur le terrain, la somme de travail à accomplir est incommensurable », constate-t-elle. En fait de 35 heures, c'est plutôt 50 à 60 heures par semaine, en travaillant à l'heure du déjeuner - ce qui est préconisé par la direction -, et le soir à la maison. Même si nous avons deux semaines de congés supplémentaires grâce aux 35 heures, c'est un rythme infernal. » Et cela a commencé dès le début. Sylvie a d'abord pensé qu'il en était ainsi parce qu'elle découvrait l'entreprise et le poste. Peut-être était-elle « mal organisée. Mais en fait, tout le monde bosse énormément ». Les rémunérations sont, dit-elle, inférieures à celles pratiquées dans les entreprises du même secteur d'activité. « Cela nous est justifié par le fait qu'on a les 35 heures, une bonne ambiance, du temps pour soi. Et on l'accepte. En réalité, c'est une boîte faussement cool. »

Au bout de quelques mois, Sylvie comprend qu'elle a été « grugée ». « Je pense que le PDG est sincère. Mais je crois qu'il ne sait pas exactement comment le personnel vit sur le terrain. Derrière les belles phrases, il y a la direction générale qui nous fixe tous les six mois des objectifs de plus en plus serrés. » Sylvie « espère » quitter ce poste et se promet d'être « vigilante » dans sa prochaine recherche d'emploi. « Mais comment l'être ? », se demande-t-elle.

Titulaire d'un DEA de littérature et d'un DESS en sciences de l'information, Léa avait été recrutée voici

Un supérieur hostile, des horaires chargés, des contrats flous... les déconvenues peuvent être fortes une fois dans la place

quatorze mois dans une agence de communication, filiale d'une banque. Sa fonction : gérer la base documentaire de cette structure ainsi que son site Internet, un projet présenté comme « vital » lors de l'entretien d'embauche. On lui vante aussi les avantages de la convention collective de la banque. Mais l'argument qui la séduit, c'est la « taille humaine » de cette agence de vingt salariés. « On m'a dit que les gens s'entendaient bien. J'ai pensé que dans une petite structure, la hiérarchie serait moins prononcée que dans un grand groupe, que les décisions y seraient prises plus rapidement. »

OPPOSITION FAROUCHE

Mais finalement, il n'y avait « rien d'humain » dans cette société. On lui avait dissimulé lors de l'entretien d'embauche, l'opposition farouche de la directrice générale au projet Internet et au recrutement de Léa. Et celle-ci va lui « mener une vie d'enfer. » La DG était une personne très dure, pas franche, qui ne voulait absolument pas que je prenne des initiatives. Elle fliquait tout le monde, à longue journée. » Pendant les trois premiers mois, elle n'adresse pas la parole à Léa. Au début, la jeune femme pense que tout est de sa faute. Au bout de quelques mois, elle prend des anxiolytiques. Elle a envie de fuir, mais « je ne voulais pas partir sur une impression d'échec, en laissant un projet inachevé ». Elle le mènera donc à son terme, puis, après avoir « compris que le problème ne venait pas d'elle »,

elle a recherché un autre poste, avant de démissionner de l'agence. Le directeur marketing n'ignorait pas ce qui attendait Léa. Mais il avait besoin de quelqu'un ayant « de la personnalité pour pouvoir tenir tête à la DG », a-t-il expliqué à Léa. « Et ça a marché, puisque j'ai mené le projet. Il a bien calculé son coup, mais je l'ai payé très cher. »

La déception intervient parfois avant même que le jeune diplômé ait franchi la porte de l'entreprise. Architecte et docteur en sciences de l'ingénieur, Laurent est contacté par une société de services en ingénierie et informatique (SSII) qui a relevé son CV sur Internet. Echanges de mail et de coups de téléphone : les deux parties se mettent d'accord sur un poste d'assistance technique dans la conception de sites Web. Lors de l'entretien d'embauche, l'employeur « élargit la palette des activités du poste, en y ajoutant la suivi de l'assurance qualité, etc. Cela devenait de plus en plus intéressant. Nous nous sommes quittés très contents, en convenant que je commencerais à travailler le mois suivant. » Peu après, il demande à avoir son contrat de travail avant d'entrer en fonctions. Déception : « Le poste était défini de façon floue - ingénieur d'études - sans aucune description de l'activité. » Laurent demande des explications ; un nouveau contrat lui est adressé, « mais il est presque identique au premier ». Cette fois, lorsqu'il téléphone, on lui répond qu'il aura à travailler dans le domaine de e-commerce, qu'il ne connaît pas. Les choses en sont restées là...

« En fait, analyse Laurent, les SSII gèrent leurs recrutements au gré des contrats qui arrivent et les personnes doivent être très adaptables. C'est pourquoi ces sociétés n'ont pas intérêt à préciser le poste dans le contrat de travail. » Cette mauvaise aventure l'a rendu « méfiant : si une entreprise est capable de faire ce genre de chose au moment de l'embauche, de quoi est-elle capable une fois qu'on est recruté ? ».

Francine Aizicovici

Le coût de l'échec d'un recrutement ? 500 000 francs au pire

Un recrutement raté peut coûter très cher, car le « capital humain » s'amortit sur la durée comme tout autre investissement. Jean-Marie Peretti, professeur en sciences humaines à l'Essec, a ainsi décorqué le coût de l'échec de l'embauche d'un jeune diplômé.

D'après ses calculs, l'engagement financier de l'entreprise pour une jeune recrue s'élève à environ 500 000 francs, que l'entreprise récupère partiellement, ou pas du tout. Les coûts engagés se répartissent en différents postes. D'abord, le coût préalable à l'embauche : à savoir les dépenses engagées pour attirer les candidatures. Elles représentent de 100 000 à 150 000 francs et vont de l'appointement d'un campus manager en charge des relations avec les universités et les grandes écoles au coût généré par un site Internet.

Deuxième poste de dépenses : les coûts du recrutement proprement dit, souvent confiés à un cabinet spécialisé. Ces derniers temps, les tarifs ont plutôt tendance à grimper et seraient compris entre 18 % et 22 % du salaire annuel brut du jeune diplômé (soit 40 000 à 50 000 francs). Des frais internes à l'entreprise (entretiens, tests d'aptitude, frais de déplacement...) font doubler la facture finale de 80 000 à 100 000 francs.

Troisième poste : le coût lié à l'arrivée de la jeune recrue jusqu'à ce qu'elle soit pleinement productive. Ces coûts d'intégration sont évalués à environ un an de salaire, charges comprises, soit plus de 300 000 francs. Ils comprennent le salaire pour la période de considération, auquel s'ajoute le coût du tuteur, de la formation, de l'équipement mis à disposition (ordinateur, portable, voiture...).

Mais quelle sera la facture pour l'entreprise en cas de départ prématuré du jeune diplômé ? « Il faut distinguer plusieurs cas de figure : le départ a-t-il lieu pendant la période d'essai - à savoir trois mois renouvelables une fois - ou après ? Est-ce un départ voulu par l'entreprise ou par le salarié ? », développe Jean-Marie Peretti.

L'amortissement des sommes engagées par une entreprise pour accueillir un nouvel arrivant se fait au-delà de dix-huit mois

Premier cas de figure : le départ a lieu dans les trois premiers mois. La perte financière se chiffrera en moyenne entre 250 000 et 300 000 francs. Elle sera d'autant moins forte que le départ intervient rapidement : en raison de coûts salariaux plus faibles bien sûr, mais aussi à cause d'une économie sur le futur recrutement. En effet, l'entreprise peut avoir en réserve d'autres candidats, ce qui lui évitera de repartir de zéro. Si le départ est à l'initiative du salarié, l'entreprise risque toutefois d'être prise de court.

OPÉRATION BLANCHE

Deuxième cas de figure : le jeune diplômé part lors de la deuxième période d'essai, entre le troisième et le sixième mois. L'entreprise perdra en moyenne les trois quarts de son investissement. Ensuite, entre six mois et un an, elle aura grosso modo tout perdu. Au-delà, le « retour sur investissement » commence et au bout de dix-huit mois on peut considérer que c'est une « opération blanche ».

Mais il existe un coût supplémentaire qui n'a pu être chiffré : c'est celui de l'impact à l'externe et en interne de cet échec. Car, s'il est possible pour le jeune diplômé de faire l'impasse sur une expérience malheureuse de deux mois, il est plus difficile d'expliquer un « trou » de cinq ou six mois dans un CV. Dans ce cas, le salarié a intérêt à faire connaître ses déceptions, quitte à noircir le tableau. Ce qui risque d'avoir un impact auprès des anciens élèves et de décourager les candidatures. Il arrive que certaines entreprises, du

fait de l'échec d'un recrutement, peinent à trouver un candidat dans l'école d'origine du partant.

Enfin, il y a l'impact sur ceux qui restent. Sentiment d'échec, de frustration, de gaspillage d'énergie : l'équipe va devoir faire « le deuil » du candidat au départ. Ces échecs peuvent engendrer des discours très critiques sur les jeunes diplômés, voire problématiques lorsque arrivera un nouvel recrue.

L'étude de Jean-Marie Peretti ne s'applique pas aux start-up, un univers à part. Dans les jeunes pousses, le taux de rotation est sans commune mesure avec les entreprises classiques. Les jeunes s'y donnent à 200 % et le retour sur investissement est rapide. « Chez nous, si les jeunes restent un an ou un an et demi, c'est bien », explique cette responsable de recrutement dans une grosse start-up.

A l'extrême, il existe des entreprises qui investissent énormément dans leurs jeunes cadres. C'est le cas par exemple de la SNCF. Cette année, quelque 3 000 candidats ont ou feront l'objet d'un entretien avec un consultant en recrutement, suivi d'un bilan d'aptitude comprenant mise en situation collective, test d'aptitude, de personnalité, entretien avec un psychologue. Viendra ensuite un entretien avec un gestionnaire de carrière, soit au total un coût compris entre 20 000 et 25 000 francs par candidat. Au détail près que l'entreprise ne recrutera que 600 jeunes cadres.

Une fois intégrées, les nouvelles recrues de la SNCF vont faire l'objet d'une attention toute particulière. Elles recevront notamment une formation sur les stratégies de l'entreprise dispensée par les dirigeants eux-mêmes et d'une formation au métier lui-même. Cette dernière peut atteindre dix mois pour les métiers très ferroviaires, soit un montant de 95 000 à 120 000 francs. Depuis le début de l'année, 16 jeunes diplômés sur 450 recrues ont quitté l'entreprise. Un taux de rotation de l'ordre de 4 % qui reste modeste mais inédit...

Martine Laronche

Louis-René de Gigord, directeur du recrutement Groupe Société générale

« Nous retrouvons les comportements qui étaient ceux des années 80 »

« Constatez-vous, sous l'effet de la reprise du marché de l'emploi, des modifications dans le comportement des diplômés que vous recrutez ?

« Le niveau d'exigence des jeunes diplômés à l'égard de l'entreprise est beaucoup plus fort, car ils sont infiniment plus sollicités que par le passé. Leur recrutement est vraiment plus complexe qu'au milieu des années 90. Il n'en reste pas moins que leurs critères de choix demeurent les mêmes qu'autrefois. La Société générale ne doit pas se tromper : ce n'est pas parce qu'il y a plus de choix que les raisons d'opter pour une entreprise vont changer de nature. C'est pourquoi nous cherchons, certes, à séduire les diplômés mais sans leur mentir et sans agiter des paillettes. C'est la valeur intrinsèque de la Société générale sur son marché qui doit être le fil conducteur entre eux et nous.

« Nous estimons que nous sommes en présence d'une population qui a la maturité et la clairvoyance pour centrer ses critères de choix sur l'essentiel, c'est-à-dire sur le contenu des métiers offerts et non sur l'emballage dans lequel il leur est présenté. Nous avons recruté, en 1999, toutes catégories confondues, 4 500 personnes dans l'ensemble du groupe, dont 2 000 uniquement en France. Cette année, ces chiffres seront encore supérieurs.

« Quels types de profils recherchez-vous ?

« Les profils sont extrêmement diversifiés, car nous regroupons nos activités au sein de trois grandes branches : la banque de détail, la banque d'investissement et de financement, la gestion d'actifs. Disons que, dans l'ensemble, nous recherchons les profils les plus évolutifs possibles.

« Prenons, par exemple, notre réseau métropolitain qui va connaître, comme toute la banque de détail, de profonds bouleversements. Certes, la banque « en dur », celle que l'on trouve au coin de la rue, et le conseil à la clientèle demeureront, mais nous allons assister à l'avènement d'une banque multicanal qui associera Internet, la télévision interactive, le Wap et le Minitel. Pour cela, nous avons besoin de profils issus des écoles de commerce, des troisièmes cycles universitaires de marketing ou de la gestion de patrimoine, mais capables de faire la synthèse entre l'approche classique de la clientèle et les nouvelles technologies. Car nous sommes au confluent de la nouvelle et de l'ancienne économies. Nous conservons la relation de personne à personne, tout en animant quatre-vingts sites Internet. Chez nous, la nouvelle économie n'est pas un vain mot. Nous avons créé un incubateur pour les « e-initiatives ». Tous nos collaborateurs peuvent dépo-

ser leurs projets sur Intranet SG et si ceux-ci présentent un intérêt suffisant, l'entreprise épaulera leur initiateur. En six mois, quarante projets ont été ainsi proposés et une demi-douzaine d'entre eux ont vu le jour. Nous aidons ainsi nos salariés à devenir des acteurs d'un business qui leur est propre.

« Il y a une extraordinaire attirance pour les start-up, mais il faut ramener les choses à leur juste proportion ; l'important est de faire comprendre aux jeunes diplômés qu'ils ont intérêt à opter pour les entreprises où leurs compétences seront valorisées dans le temps. Un horizon purement franco-français et un seul métier ne sont pas des gages d'avenir. Notre banque couvre, elle, tous les métiers et l'international.

« Qu'est-ce qui leur prouve qu'ils ne seront pas enfermés, malgré tout, dans une spécialité ?

« Parce que nous avons réalisé plus de 5 000 mutations en 1999, sur 30 000 salariés. Parce que 3 600 de nos collaborateurs ont bénéficié d'une promotion à l'intérieur du groupe. Parce que nous recrutons tous azimuts : des ingénieurs des grandes écoles pour les marchés pointus des « dérivés actions » ; des femmes et des hommes ayant une double culture ou une double formation, par exemple franco-américaine ; des informaticiens spécialistes de la banque d'investissement. Nous embau-

chons à l'international : 260 personnes à New York, 250 dans les pays d'Asie et 130 à Londres. Et de toutes les nationalités.

« Remarquez-vous une montée des insatisfactions de vos nouvelles recrues ?

« Le taux d'échecs est en légère augmentation et cela nous paraît tout à fait naturel, parce que la multiplication des opportunités fait choisir notre entreprise par des jeunes qui conservent un doute sur leur orientation. Ils maturent leur décision et il arrive qu'ils nous quittent. Nous nous rendons compte, au moment de la séparation, qu'il n'y avait pas une conviction profonde de leur part. Nous retrouvons là des comportements que nous avons notés à la fin des années 80, qui avaient été également des années difficiles.

« Quelles explications formulez-vous pour les démissionnaires ?

« Ils s'imaginaient autre chose. Ils n'avaient pas compris à quel environnement et à quel type de métiers ils étaient voués chez nous. Dans certains cas, la déception et la démission viennent de l'ambiance du « village », de la cellule dans laquelle l'intéressé travaille. Il peut y souffrir d'un stress particulier lié à une multitude de facteurs.

« Ce marché de l'emploi plus difficile vous amène-t-il à modifier votre « marketing social » ?

« Une entreprise performante se bat tous les jours sur un marché diffi-

cile parce que concurrentiel. Il nous faut recruter les meilleures compétences et les plus fortes énergies. Notre approche est donc fondée sur l'expertise qui est gage de développement et promesse d'avenir. Notre rôle est de dire aux jeunes : « Nous allons vous accompagner pour que vous alliez au bout de vos compétences. » Accompagner veut dire for-



Louis-René de Gigord

● Né le 17 janvier 1945, Louis-René de Gigord entre à la Société générale en 1969. De 1976 à 1987, il est affecté au service des relations sociales.

● Il prend la direction du service du recrutement en 1987, avant de devenir superviseur des ressources humaines de la direction clientèle individuelle, en 1994, puis directeur de la formation. Il dirige le recrutement du groupe.

mer, car cela fait partie de notre contrat social : plus de 80 % de nos collaborateurs ont suivi, en 1999, un moins une action de formation. Notre budget de formation représente 3,70 % de la masse salariale au sens strict. Du point de vue de la formation, nous nous adressons aussi bien aux non-cadres (bac + 2) qu'aux ingénieurs ou aux diplômés d'école de commerce ou d'universités. Nous proposons également des formations spécifiques, comme c'est le cas par exemple, de la vingtaine de collaborateurs recrutés chaque année sur concours et qui suivront un cursus d'intégration très orienté vers l'audit et l'inspection générale. Dans le domaine des conditions de travail, nous ne sommes pas mal placés non plus. Nos jeunes cadres travaillent au forfait sur la base de 208 jours par an et disposent de 53 jours de repos et de congés par an.

« Je rappellerai aussi que nous faisons partie des entreprises mondiales qui ont le plus fort pourcentage de salariés détenant une part de capital, soit 8 %. Quant à notre plan d'épargne entreprise, l'avoiron moyen par salarié s'y élève à plus de 300 000 francs. Si les salariés en place avaient le moindre doute sur la validité du contrat social dont je parlais tout à l'heure, ils ne conserveraient en l'état ni ces actions ni cette épargne.

Alain Faujas

D'où vient le déficit de fidélité ?

Individu et entreprise : le lien défait ? Quel symbole que le choix du grand amphithéâtre de l'ESCP-EAP, l'une des écoles de commerce les plus cotées sur le marché du recrutement, pour traiter un tel thème lors d'un débat organisé avec la revue *Sciences humaines* le 26 octobre.

Jean-Michel Saussois, professeur de cette même école, constatait que les jeunes diplômés n'ont plus guère d'illusions sur l'entreprise : leurs parents ont vécu, au début des années 90, des plans sociaux qui venaient brutalement démentir « l'adhésion aux valeurs de l'entreprise », tarte à la crème de la décennie précédente. « Eux-mêmes, ajoute-t-il, se disent souvent déçus par les expériences vécues au travers de stages ou de l'alternance », de plus en plus régulièrement intégrés aux cursus des écoles.

Conjuguée avec un marché de l'emploi devenu aujourd'hui favorable, cette déception engendre un fort *turnover* en début de carrière. Mais ce déficit de fidélité trouve aussi sa source dans l'évolution des organisations : l'affaiblissement du lien juridique à coups de contrats précaires, l'organisation en réseaux des sous-traitants et des fournisseurs, la valse des fusions-acquisitions ont créé la figure de l'entreprise étendue, aux frontières floues, poreuses et changeantes.

GÉRER LA MOTIVATION

Le risque de perdre, dans ce processus, l'engagement des salariés n'est pas négligeable pour l'entreprise dans la mesure où, observe Renaud Sainsaulieu, sociologue à l'Institut d'études politiques de Paris, « un individu reste là où il peut construire son identité professionnelle, où il se socialise ». Pour Mickael Hoffmann-Hervé, DRH d'Euler-Sfac, « plus que le recrutement ou la carrière, le DRH doit désormais gérer la motivation. Auparavant, il se contentait d'ajuster la rétribution (monétaire et symbolique) du salarié à sa contribution personnelle, au travers d'instruments collectifs. Mais les jeunes diplômés répondent de moins en moins aux appels à la mobilisation : chacun veut décider de la contribution qu'il apporte, et négocier la rétribution qu'il en attend. »

Michel Moullet, partenaire associé chez Andersen Consulting, distingue la loyauté du salarié - sur laquelle l'entreprise ne pourrait donc plus guère compter - de son engagement, parfois mis à mal par l'absence de reconnaissance de sa contribution, et

L'expérience malheureuse de leurs parents pousse les jeunes à prendre de la distance par rapport à l'entreprise. L'attachement à un métier pourrait aider à reconstruire le lien

surtout de son attachement à un métier, sur lequel se construirait l'identité professionnelle. Le lien, poursuit Jean-Michel Saussois, ne se situerait donc plus entre l'individu et l'entreprise, mais entre l'individu et son activité professionnelle. L'entreprise n'est plus alors qu'un support, un « nœud de contrats » où se négocient les transactions entre acteurs du réseau professionnel, qu'ils soient internes ou externes à l'entreprise.

A cet égard, l'entreprise « étendue » constitue, selon Michel Moullet, un théâtre d'opportunités pour les salariés : la gestion par projet, le fonctionnement en réseau renouvellent l'identité des interlocuteurs et des collaborateurs ainsi que la liste des tâches, au sein d'un territoire bien plus vaste que celui de l'entreprise.

Dans ces conditions, estime Daniel Atlan, responsable de la prospective sociale du groupe Usinor-Sacilor, l'engagement des salariés ne peut être envisageable qu'à l'échelle de groupes professionnels de proximité. « Il n'y a pas tant de cynisme ou d'individualisme que cela ; ce n'est pas "moi tout seul", mais plutôt "moi et mes potes". » Mais pour que vivent de tels groupes, « le travail, y compris ses objectifs, doit être un processus d'élaboration collective, ajoute Renaud Sainsaulieu, et doit constituer pour chaque individu un parcours professionnalisant : pour faire du stable avec des gens mobiles, il faut que tous bougent ensemble. C'est en définitive la qualité de la socialisation qu'elle est en mesure de proposer qui représente pour l'entreprise d'aujourd'hui le meilleur avantage concurrentiel. »

Antoine Reverchon



OÙ SEREZ-VOUS ?

POUR LA REVOLUTION DES E-SERVICES

Ne passez pas à côté des grands événements qui vont marquer ce nouveau millénaire. Au cœur de la révolution technologique des systèmes d'information, Sema Group ne marque aucun des rendez-vous qui permettent à ses clients d'accroître leurs performances. ■ Où serez-vous pour accompagner les grands mouvements du monde des télécommunications et de l'Internet, de l'industrie, des services, ou de la finance ? Rejoignez Sema Group, acteur phare des technologies de l'information. Nous nous engageons autant à réussir les projets les plus complexes qu'à assurer le succès de nos collaborateurs. ■ Avec 20 200 personnes dans le monde et un chiffre d'affaires de 14 milliards de francs, Sema Group met son ambition au service des enjeux stratégiques de ses clients... et de votre avenir. ■ Ingénieurs, consultants, débutants ou confirmés, vous allez vous surprendre en venant vivre avec nous les révolutions technologiques de demain. La diversité de nos projets constituera pour vous autant de nouveaux défis pour exprimer votre enthousiasme et vos talents. ■ Merci d'écrire à Claire Barnier, Sema Group, 16 rue Barbès, 92126 Montrouge ou d'envoyer un mail à recrut.press@sema.fr, en mentionnant la réf. 1311/LM.

Partout où le monde change.

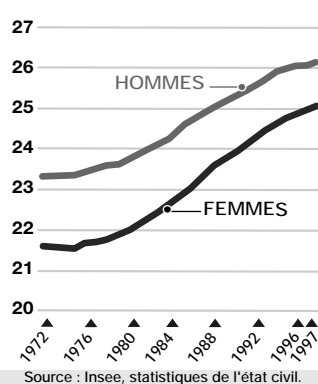
recrut.press@sema.fr

www.sema.fr

SEMA GROUP

Les 15-29 ans se marient de plus en plus tard...

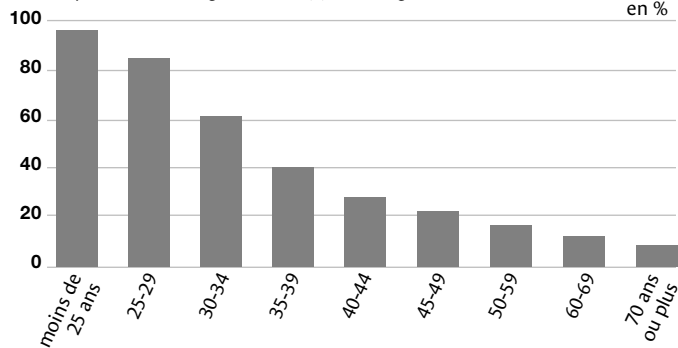
Evolution de l'âge moyen au premier mariage



Source : Insee, statistiques de l'état civil.

... sont ceux qui déménagent le plus...

Proportion de ménages mobiles (1) selon l'âge



(1) Ménages ayant déménagé au moins une fois entre début 1993 et fin 1996.

Source : Insee, enquête Logement 1996

■ En 1996, 88 % des ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans ont emménagé dans leur logement depuis moins de quatre ans, 42 % lorsque le « chef de famille » a entre 30 et 44 ans et 12 % au-delà.

■ Ces déménagements sont, pour la plupart, liés à des événements familiaux ou professionnels qui se produisent le plus souvent avant l'âge de 30 ans : entrée dans la vie active, installation en couple, etc.

■ La mobilité professionnelle des cadres est plus forte, surtout en début de carrière : 53 % des cadres de 25 à 29 ans ayant déménagé entre 1992 et 1996 l'ont fait pour des raisons liées à leur entreprise alors que seulement 14 % des ouvriers et 26 % des employés sont dans ce cas. Les cadres sont d'ailleurs plus souvent locataires dans le secteur immobilier privé (68 % en raison de leurs fréquents déménagements), alors que les ouvriers, plus stables, se tournent vers le secteur HLM ou l'accès à la propriété.

... lisent des BD et écoutent des disques

PERSONNES QUI ...	15-29 ans		30-44 ans		Ensemble des 15 ans ou plus	
	1989	1997	1989	1997	1989	1997
LISENT UN QUOTIDIEN	74	68	79	72	79	73
LISENT DES LIVRES	82	79	78	75	75	71
LISENT DES BD	65	53	47	39	41	32
REGARDENT LA TÉLÉVISION	94	97	95	94	95	94
ÉCOUTENT LA RADIO	90	93	88	91	85	88
REGARDENT DES VIDÉOS	32	79	31	75	25	62
ÉCOUTENT DES DISQUES OU DES CASSETTES	92	96	82	89	73	77

Source : ministère de la culture et de la communication, enquêtes sur les pratiques culturelles des Français

■ Depuis les années 70, les jeunes ont tendance à délaïsser la lecture de quotidiens et à lire moins de livres que leurs aînés au même âge. En revanche, ils sont amenés à lire sur d'autres supports que le livre : les 15-29 ans sont des amateurs de magazines, de bandes dessinées, mais ils sont aujourd'hui les plus nombreux à lire sur l'écran d'un ordinateur dans le cadre de leurs loisirs.

■ Concernant la télévision, leur durée d'écoute moyenne est de dix-huit heures par semaine, soit six heures de moins que les 55-64 ans et dix heures de moins que les 65 ans et plus.

■ 54 % des 15-29 ans écoutent des disques ou des cassettes tous les jours ou presque, près de la moitié regardent une vidéo par semaine. L'intérêt des jeunes pour la musique s'exprime d'abord à travers leur engouement pour les variétés internationales, mais se traduit aussi par une très grande diversité de goûts, du rap à la techno en passant par le rock.

RÉUSSIR

HEC-ESSEC-ESCP/EAP (1^e et 2^e année)

Classes préparatoires annuelles "pilotes" voie Scientifique et voie Economique
Voie S : de 95 à 100% d'intégrés à HEC-ESSEC-ESCP/EAP • Voie E : de 70 à 80% d'intégrés à HEC-ESSEC-ESCP/EAP-EML
Stages intensifs à Noël, février, Pâques • Stage de pré-rentree

Math Sup - Math Spé

Classe Math Spé PC* "pilote" réservée à des 5/2 • ENS, X, Mines-Ponts, Centrale-Supélec : plus de 80% d'admis
Stages intensifs (février, Pâques) pour Sup et Spé. Stage de pré-rentree Math Sup/Spé, (de TS vers Sup et de Sup vers Spé)

Sciences Po

Classes préparatoires annuelles "pilotes"
De 35 à 40% d'amis à l'IEP de Paris, plus de 70% d'admis aux IEP de Paris+province
Stages intensifs à Pâques ("bac+1") et en été ("bac+0")

Baccalauréat

Terminales ES "pilotes" orientées HEC ou Sciences Po • De 97 à 100% de réussite, de 56 à 82% de mentions
Stages de révision et perfectionnement à Noël, février, Pâques • Stage "spécial Sciences Po" à Pâques
Stages de Préparation en Français et Maths
Stages de préparation des concours des écoles de commerce accessibles après le bac

Médecine - Pharmacie

Encadrement scientifique annuel
De 35 à plus de 60% d'admis, des taux de succès de 2 à 3 fois supérieurs à la moyenne
Stages de soutien et perfectionnement • Stage de pré-rentree

Droit - Sciences économiques

Encadrement annuel • De 70 à plus de 90% d'admissibles en juin
Stage de pré-rentree • Stages intensifs à Noël, à Pâques et en août-septembre

IPESUP • PRÉPASUP

18, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris
01 43 25 63 30 www.ipesup.fr

Enseignement supérieur et secondaire privé

« Entrepreneuriat », « qualité de la vie », « citoyenneté » : trois tartes à la crème du recrutement

Entreprise leader sur son marché, innovante, disposant d'une bonne santé financière, située dans une région attrayante ; respectueuse de la préservation de l'environnement, ses missions profitent à la société ; elle offre une bonne ambiance de travail et une organisation peu hiérarchisée ; elle propose aux débutants des responsabilités importantes et variées, des postes à l'étranger et des occasions de formation. Grâce à des horaires réguliers, elle respecte l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. En plus, elle paie bien... ». Pour rédiger une telle annonce, il suffit au directeur des ressources humaines (DRH) avisé de coller bout à bout les réponses obtenant les meilleurs scores dans divers sondages sur les attentes des jeunes diplômés à l'égard de la vie professionnelle.

Comme le notent les auteurs d'un de ces sondages, réalisé par la Sofres auprès des étudiants d'HEC en octobre 1999, « les résultats confirment un certain désinvestissement par rapport au travail, remarqué dans d'autres études : l'importance accordée à l'ambiance de travail, à la qualité de la vie en général, devient une revendication des jeunes diplômés exigeants, prêts à s'investir pendant une durée limitée et soucieux avant tout de leur bien-être personnel ».

Arrivent en tête des critères de choix d'une entreprise, l'ambiance de travail (71 %), la possibilité de prendre rapidement des responsabilités (58 %) et même... « un travail pas trop accaparant » (45 %). Les recruteurs notent ainsi qu'il est beaucoup plus facile qu'autrefois d'attirer des jeunes diplômés vers les entreprises de province en invoquant la « qualité de la vie » qui y prévaudrait. Si l'on en croit le sondage réalisé en 1999 auprès de 5 000 étudiants européens par Universum, les diplômés suédois ou néerlandais invoquent encore plus que leurs

La communication des entreprises tente de répondre aux aspirations des diplômés. Mais la réalité n'est pas toujours au rendez-vous

collègues hexagonaux l'utilité sociale de l'entreprise (27 % en Suède contre 19 % en France), sa structure peu hiérarchisée (31 % contre 18 %), la variété des fonctions occupées (48 % contre 20 %) ou son engagement pour l'environnement (25 % contre 7 %).

A ÉCHELLE HUMAINE

Les entreprises sont donc tentées de jouer deux cartes vis-à-vis de telles attentes. La première est de « se faire passer » pour un réseau de PME ou d'« équipes de projet », entreprenantes et à échelle humaine. Mais la tarte à la crème du *small is beautiful* doit être nuancée par l'observation de la réalité.

Premièrement, « le dynamisme attribué aux PME repose en grande partie sur un effet d'optique », note Frédéric Boccard, responsable des études à l'Insee, dans *Economie & Statistique* (n° 319-320, 1998). Si l'on compare les effectifs de la catégorie PME (de 20 à 500 salariés) de 1992 à celle de 1984, ceux-ci augmentent de 56 % sur la période, ce qui semble confirmer l'impression que les PME créent plus d'emplois que les grandes entreprises. Mais si l'on observe cette fois ce qui sont devenus les effectifs des PME existantes en 1984, on constate cette fois une baisse de 28,4 %. Car entre-

temps, nombre de ces PME ont fait faillite, ont été rachetées, ou ont tout simplement franchi le seuil des 20 ou des 500 salariés.

En définitive, l'accroissement des effectifs des PME entre 1984 et 1992 est surtout le fait... de celles qui ont été absorbées par des groupes. Parmi les entreprises ayant appartenu à la catégorie des PME pendant au moins un an entre 1984 et 1992, celles qui étaient indépendantes en 1992 ont perdu 270 000 emplois sur la période, alors que celles qui appartiennent à un groupe en 1992 ont gagné 300 000. Frédéric Boccard remarque qu'« on peut se demander dans quelle mesure la locution "PME" est applicable à des unités de 20 à 500 salariés contrôlées par un groupe ». Lorsque l'actionnaire principal, le contrôleur financier et bien souvent le client sont une seule et même entité extérieure à l'entreprise, de surcroît maître de sa disparition ou de sa revente à une autre entité, on peut effectivement se demander de quel degré d'autonomie disposent ses « responsables ».

Les « équipes de projet », au sein des grandes entreprises, disposeraient-elles en revanche de plus d'autonomie ? Alain Bloch, professeur au CNAM, a montré, dans son livre *Déjouer les pièges de la gestion de projet* (Ed. d'Organisation, 2000) que le chef de projet doit négocier pied à pied les moyens financiers et humains de son autonomie ; les évaluations périodiques du projet sont autant d'occasions de « reprise en main » ; la participation à une équipe projet est rarement rémunérée de façon spécifique, et rarement valorisée dans la suite de la carrière.

On comprend, dans ces conditions, que les diplômés préfèrent s'en tenir à un emploi traditionnel dans une grande entreprise. L'Association pour l'emploi des cadres (APEC) constate que la

part des jeunes diplômés recrutés dans les grandes entreprises est passée, à la faveur de la reprise, de 33 % en 1997 à 50 % en 2000, tandis que la part de ceux embauchés dans les entreprises de moins de 20 salariés a diminué de 20 % à 15 %.

QUALITÉ DE VIE

Deuxième carte jouée par la communication d'entreprise, la promesse d'une « qualité de vie » et d'expériences « enrichissantes ». Là encore, la réalité commande la prudence. Alors que 44 % des étudiants d'HEC interrogés par la Sofres en 1999 souhaitaient obtenir dès la fin de leurs études un emploi à l'étranger, l'enquête de la Conférence des grandes écoles (CGE) sur l'insertion professionnelle des diplômés de 1999 montre que 11 % seulement d'entre eux réalisent ce désir. De même, 50 % de leurs emplois se trouvaient en région parisienne et 39 % en province. La capitale continue à jouer le rôle d'aspirateur des plus qualifiés.

Quant à la « responsabilité sociale et citoyenne », Michel Moulet, *associate partner* chez Andersen Consulting, constatait lors d'un récent débat organisé à l'ESCP-EAP sur le lien entre individu et entreprise que « l'incertitude quant à l'impact de leur activité a rendu les entreprises très prudentes ». Elles préfèrent réserver le traitement de la question à la gestion de crises telles que celle de l'*Erika*, du *Ievoli-Sun* ou de la vache folle. Imprévisibles mais appelées à devenir de plus en plus fréquentes, ces crises empêchent toute communication qui viserait à attirer vers « les missions » de l'entreprise les jeunes diplômés. Quitte à laisser sans réponse la préoccupation apparemment croissante de ces derniers quant au « sens » de leur engagement...

Antoine Reverchon

Ulrike Funke, coordinatrice à l'Agence fédérale pour l'emploi

« Les désillusions existent en Allemagne, comme ailleurs »

FRANCFORT

de notre correspondant

« Les entreprises allemandes investissent dans l'accueil des jeunes diplômés. Les étudiants multiplient les expériences professionnelles durant leur cursus. Ces éléments réduisent-ils les risques de déception après l'embauche ?

— Pas du tout. Les désillusions existent en Allemagne comme ailleurs. Les étudiants ont souvent une idée

très vague de la réalité de la vie active. Quand on voit les brochures des entreprises, il me semble qu'il y a une sorte de hiatus entre leurs promesses et la réalité. La période d'essai, qui dure en principe six mois en Allemagne, est souvent déterminante. C'est un moment très important, qui permet aux deux parties de s'évaluer.

— Quelles sont les principales causes de déception ?

— J'en vois trois grandes : la première concerne les évolutions salariales, et la deuxième, les perspectives de carrière. Enfin, le climat dans l'entreprise est également très influent. Surtout depuis quelques années, où nous assistons au développement du « *mobing* », comme on dit ici pour parler du harcèlement moral. Ce troisième facteur a gagné en importance depuis quatre ou cinq ans. Les jeunes diplômés ne s'attendent pas à vivre des situations difficiles sur le plan humain, tel que l'exclusion des plus faibles dans un environnement de concurrence.

— Comment expliquez-vous ce genre de malentendu ?

— En Allemagne, les débuts professionnels d'un jeune diplômé ne sont pas du tout, ou très peu, du ressort de l'université. Les jeunes sont livrés à eux-mêmes dès lors qu'il s'agit de chercher du travail. Les professeurs ne se sentent pas concernés par la recherche d'emploi de leurs étudiants. C'est une grande différence avec les Etats-Unis, le Canada et la Grande-Bretagne.

« L'idée de mettre en place des « services carrières » susceptibles d'aider les jeunes diplômés est assez récente. Il y a quelques initiatives, mais encore exceptionnelles, dans certains établissements. Les étudiants, surtout ceux issus de formation littéraire, traversent une phase d'interrogation sur ce qu'ils peuvent apporter à une entreprise : ils ont besoin d'être accompagnés pour peaufiner leur candidature et éviter les déconvenues après l'embauche.

— Stages et petits boulots suffisent-ils pour se faire une idée ?

— 80 % des étudiants allemands

ont, en effet, accumulé les expériences professionnelles lors de leurs études. Mais cela ne leur suffit souvent pas. Ils sous-estiment la charge qui les attend. Par rapport à un job, un contrat à durée indéterminée demande un effort plus régulier. L'employeur exige davantage en quantité et en qualité de travail. L'embauche entraîne donc des changements dans le mode de vie du jeune. Il a moins de temps libre, moins de possibilité de contacts sociaux.

— Comment éviter ce genre de déconvenues ?

— Si les universités demeurent en retrait, quantité d'autres acteurs, privés ou publics, cherchent à faciliter les premiers pas dans le monde du travail. On peut même dire que la concurrence s'est fortement développée sur ce créneau dans les années 90. L'agence pour l'emploi allemande, dont nous dépendons, étoffe son dispositif d'accompagnement. Nous disposons d'une équipe « Etudes supérieures » dans chaque site universitaire de plus de 20 000 étudiants. De nouvelles méthodes se sont largement développées. Les centres d'évaluation, les ateliers proposés aux étudiants pour préparer leur dossier, les Salons de recrutement, sont désormais monnaie courante.

— Que font les entreprises allemandes pour tenter d'éviter les mauvaises surprises ?

— Beaucoup d'entreprises cherchent à améliorer l'intégration des jeunes diplômés, car elles savent qu'une erreur de recrutement coûte cher. Un grand nombre de sociétés ont mis en place des *trainee-programs*. En Allemagne, plus d'un

Ulrike Funke

● Depuis 1991, Ulrike Funke, 49 ans, est coordinatrice de la *Hochschulteam* de Francfort. Ce service de l'Agence fédérale pour l'emploi accompagne les étudiants vers le monde du travail.

● L'ensemble de sa carrière, depuis la fin de ses études littéraires, a été dédiée à l'orientation des jeunes.

jeune diplômé sur trois commence sa carrière par ce biais. Il s'agit d'une période d'acclimatation de douze à vingt-quatre mois, pendant laquelle le jeune embauché va séjourner dans chaque secteur de l'entreprise.

« Cette opportunité existe surtout pour les étudiants issus de filière économique, susceptibles d'exercer des fonctions de management. Elle s'est d'abord développée dans les grands groupes, les PME s'y sont mises plus tard. A l'issue de cette période de prise de contact, le jeune diplômé est affecté à un poste, en fonction de ses aptitudes techniques, humaines et de ses choix. En outre, un étudiant sur quatre bénéficie d'une formation spécifique pour l'emploi où il est affecté. L'existence de ces programmes démontre que les employeurs prennent le sujet très au sérieux, et qu'ils ne sont pas toujours satisfaits de la formation initiale de leurs salariés débutants.

— La reprise simplifie-t-elle les débuts professionnels ?

— Avec le retour de la croissance, les employeurs ne peuvent plus choisir, comme il y a quelques années, entre les meilleurs candidats. Ils sont obligés d'embaucher des jeunes qui n'ont pas forcément eu un cursus excellent ni beaucoup d'expérience. Cette évolution peut compliquer l'intégration. D'un autre côté, on observe une nette tendance à la hausse des salaires à l'embauche, surtout depuis un an, qui va dans l'intérêt des étudiants.

— L'irruption d'Internet change-t-elle la donne ?

— Le développement d'Internet est très fort en matière de recherche d'emploi, même en Allemagne, où les annonces dans la presse jouent un rôle important. Toutefois, à mon avis, ce nouveau médium ne change rien. Il est utile pour prendre connaissance de nouvelles offres, mais rien ne vaut, avant une embauche définitive, les discussions qui vont permettre de réduire les risques de désillusions. »

Propos recueillis par Philippe Ricard



Les campagnes de publicité se développent, mais manquent souvent de crédibilité...

Les leitmotivs de la communication recrutement changent. Logique, puisque les envies et les demandes des jeunes diplômés bougent, elles aussi. Mais tout de même... Faut-il aller si loin dans les images choisies ? « Les salariés présentés sont tous beaux, sportifs, branchés et souriants », s'exclame un publicitaire. « Comme si les entreprises n'avaient pas de super-ingénieurs de 45 ans qui regardent Téléfoot en pantoufles ! » Qui peut être dupe, en effet ?

Les campagnes fleurissent dans la presse, professionnelle ou non, sur les murs, à la radio, voire parfois à la télévision. Sur le thème : « Vous êtes jeune, beau et talentueux, rejoignez-nous, nous sommes les meilleurs et vous découvrirez le monde merveilleux du travail... ». La technique n'a rien de nouveau mais elle prend de l'ampleur. Les entreprises en mal de recrutement investissent de plus en plus dans la publicité. En temps de crise, elles se contentaient souvent de passer des petites annonces. Aujourd'hui elles participent davantage à des forums, multiplient les événements et s'offrent de pleines pages de publicité. Sur lesquelles elles promettent, en sus d'un travail, de l'aventure, des voyages, des formations, la passion, l'accomplissement de chacun et beaucoup de temps libre...

Florilège de messages lancés telles des bouteilles à la mer en direction des jeunes diplômés : « Vous avez toute votre place dans notre société », « aucun de nos clients ne ressemble à un autre. Normal aucun de nos collaborateurs ne ressemble à un autre », « que tous ceux qui veulent partir à la conquête du client lèvent le doigt », « des opportunités pour révéler vos talents », « tout un monde à conquérir pour les meilleurs jeunes diplômés », etc. Bien en peine celui qui serait capable de mettre des noms sur ces campagnes et d'identifier les entreprises demandeuses.

« Il faut décrypter les messages. L'époque est paradoxale en termes d'emploi, constate Anne Saindreu, directrice de la Maison de la publicité. On vous promet une nouvelle galaxie, mais c'est souvent un leurre total car, entre l'intérêt du recruteur et celui du recruté, il y a un monde. »

Car même si les entreprises réfléchissent sérieusement à

Le décalage est grand entre les slogans accrocheurs des annonces et la réalité de l'entreprise. Les jeunes préféreraient que l'employeur se sente responsable de l'avenir qu'il leur prépare

leurs pratiques – pénurie de main-d'œuvre oblige –, il y a souvent malentendu entre le profil idéal vanté par la direction des ressources humaines, les candidats potentiels et la réalité de l'entreprise. « Comment une banque qui affiche un jeune homme sportif en roller-skate peut-elle espérer attirer de futurs chargés de clientèle ? », s'interroge Pierre-Yves Freiaux, directeur adjoint de BDDP Corporate. De même, comment ce grand groupe qui affiche l'emploi du temps merveilleux d'une de ses jeunes cadres – lundi à Calcutta, mardi au Kosovo, mercredi à Paris, jeudi à Johannesburg, vendredi à Fontainebleau et samedi cours de plongée avec l'élu de son cœur – espère-t-il réellement convaincre des métiers passionnants qu'il a à offrir ? « Les personnages qui apparaissent sont tous beaux, sportifs, branchés et souriants, constate Pierre-Yves Freiaux, comme si les entreprises n'avaient pas de super ingénieurs de quarante-cinq ans qui regardent « Téléfoot » en pantoufles... »

Au hit-parade des carottes tendues par l'entreprise aux jeunes diplômés : des carrières internationales – mais tout le monde souhaite-t-il voyager ? – et le temps libre – qui croit encore qu'un cadre ne travaille pas ou peu ?

« Vendre du boulot, résume le directeur adjoint de BDDP Corporate, n'est donc pas forcément facile : il ne faut pas plaisanter. Il s'agit d'embauche, de sérieux, pas d'un produit à bulles. Il faut réussir à donner envie de travailler, et tout le monde sait que ce n'est pas forcément drôle... »

« Le statut de l'entreprise a changé au début des années 80, affirme Philippe Legendre, directeur de l'Association des agences de conseil en communication (AAC). Avant on magnifiait le succès. Aujourd'hui les jeunes ont leur opinion. Ils veulent que les entreprises se sentent responsables de l'avenir qu'elles leur préparent. Elles doivent donc communiquer de façon plus prudente, moins hypocrite... »

RETOUR DE BÂTON

Et si, comme pour n'importe quel produit, il faut faire mémoriser la marque comme référence et obliger le candidat à s'arrêter sur son annonce grâce à un visuel situé parmi des monceaux d'autres – faire de la pub en somme –, le retour de bâton est rapide. Une bonne campagne de recrutement se mesure (au cours de la semaine d'affichage) au nombre de CV reçus ou au nombre de nouvelles connexions sur les sites Internet des annonceurs.

Signe des temps, la communication de recrutement prend de plus en plus d'ampleur. « Les budgets sont devenus tellement importants qu'ils justifient l'existence d'agences qui ne font que cela », constate Philippe Adenot, directeur associé de Strateus, spécialiste de la communication des entreprises et des institutions. Et celles qui ne se lançaient jusque-

là que dans des campagnes de petites annonces, complètent aujourd'hui leurs actions. Malgré le conformisme des messages glanés en feuilletant la presse, nombreuses sont aujourd'hui les agences qui cherchent à sortir des sentiers battus du message de recrutement.

SOURIRES HOLLYWOODIENS

« Quand nous préparons une campagne, nous ne rencontrons pas seulement le directeur des ressources humaines mais nous réalisons des enquêtes internes pour avoir nos propres idées sur les atouts de l'entreprise afin d'optimiser les visions », affirme Eric Brac de La Perrière, PDG de The Link, qui prône « une transformation de la communication de recrutement ». Dans cette toute jeune agence spécialisée (fondée en 1997), les sourires hollywoodiens sont bannis des campagnes et c'est le capital humain qui est privilégié. « Dès le début nous avons affirmé qu'une campagne de recrutement doit être pluridisciplinaire, s'appuyer sur la publicité, la technologie, la création. Il y a plusieurs

niveaux : les relations avec la presse, l'image de marque, le relationnel, etc. Il faut rapprocher les différents modes de communication de l'entreprise », explique-t-il.

Les sites Internet – dont l'adresse s'affiche sur les annonces publicitaires – deviennent ainsi le complément indispensable des campagnes de recrutement car ils permettent de développer à la fois les postes offerts, les activités de l'entreprise et de proposer de véritables rencontres. En somme, il faut être crédible. Quitte à ne pas hésiter à dire à l'entreprise : « Avant de faire une pub, refaites votre hall d'accueil » car le candidat se fait une opinion lors du premier entretien. Ou à lui faire comprendre qu'il vaut mieux s'abstenir de faire des grands encarts dans les journaux sur le thème « chez nous tout va bien » quand, dans les mêmes journaux, des articles relatent des difficultés liées à une introduction en Bourse, ou annoncent des suppressions de postes liées à une fusion.

Anne Proenza

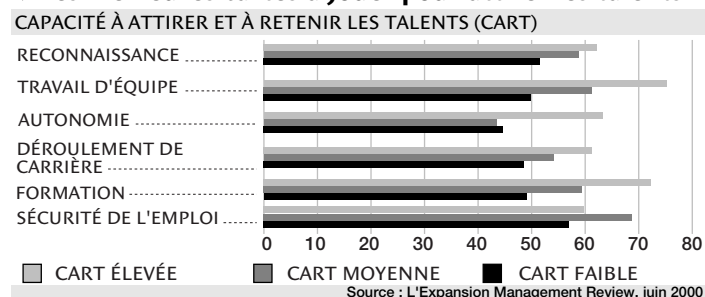
Les agences aussi doivent séduire

En temps de crise, le premier budget qu'une entreprise réduit est celui de la publicité. Avec la reprise, les entreprises connaissent à nouveaux des difficultés de recrutement et lancent des campagnes de communication. Devant la montée de la demande, les agences de communication doivent s'étoffer. Logique ! Effet de chaîne, c'est maintenant à ces agences de rechercher désespérément des collaborateurs.

« La publicité était un secteur très attirant et séduisant pour les jeunes diplômés il y a vingt ans, mais ça ne l'est plus. Dans les années 80, les jeunes qui sortaient des grandes écoles voulaient travailler dans la pub. Mais aujourd'hui ce n'est plus vrai », constate Pierre Ferrer, de l'Union des annonceurs.

« Les start-up nous piquent des collaborateurs. Entre agences, on se les arrache. Le turnover est très important, les chasseurs de tête vous sollicitent tous les jours », remarque Alain Madenot, de Strateus. Du coup, certains décident de lancer... leur propre campagne ! C'est le cas de l'agence The Link, qui affiche – dans la presse professionnelle – les avantages et les intérêts de « la multidisciplinarité » du métier afin d'attirer au moins quinze jeunes talents.

Les meilleures cartes à jouer pour attirer les talents



■ Selon l'enquête publiée par L'Expansion Management Review (« La gestion des talents », n°97, juin 2000, 180 F, 27,44 €), il existe bien une corrélation entre les pratiques des directions des ressources humaines et la capacité des entreprises à attirer et retenir les jeunes talents.

■ Parmi les facteurs les plus importants : la formation et le travail d'équipe.

Le langage des annonces de recrutement vante les « qualités humaines » des sociétés

Avec la reprise, les lecteurs assidus des offres d'emplois ne sont plus nécessairement au chômage. Situés dans la tranche d'âge des 25-35 ans, ce sont aussi des jeunes diplômés avec ou sans première expérience professionnelle, courtisés, devenus plus exigeants, moins sur le salaire que sur la réalité du projet et

du parcours professionnels promis par l'entreprise en mal de talents. Les recruteurs ont dû s'adapter à cette nouvelle grille des mots et des lettres.

« Auparavant, les entreprises se contentaient d'une présentation en trois lignes. Avec un langage convenu. Elles étaient présentes sur tel marché, voire leaders, on vantait leur dynamisme, et puis c'était tout. L'essentiel de l'annonce portait sur le candidat et sur les critères exigés : diplômes, âge, expérience professionnelle... Aujourd'hui, la communication porte essentiellement sur l'entreprise. C'est à elle de justifier qu'on veuille bien recourir aux services qu'elle offre », explique un professionnel du marché. « A présent, il faut se distinguer, ce qui explique le discours de plus en plus « corporate » axé sur la performance de l'entreprise, technologique, boursière, mais surtout sur les éléments qui peuvent favoriser l'épanouissement du candidat potentiel : la formation, la nature des missions, l'ambiance générale, les facteurs humains », ajoute-t-il.

« En revanche, on n'ira pas jusqu'à valoriser, par exemple, la politique de l'entreprise sur les 35 heures. Certaines sociétés ont envisagé, à un moment, de la faire figurer dans le contenu de l'annonce, mais toutes ont renoncé, à l'exception, peut-être d'une société en services informatiques à l'occasion d'une parution dans une publication spécialisée », précise encore ce familier du recrutement.

Les candidats à un emploi se préoccupent non seulement du rôle qu'ils peuvent être amenés à jouer dans leur future entreprise, de l'environnement dans lequel ils vont travailler mais aussi de l'avenir de la société et du secteur dans lequel elle opère. A cet égard, le « coup de torchon » essuyé depuis quelques mois par les firmes high-tech a conduit à une exigence renforcée sur ce dernier facteur. « Les start-up,

Le mot « usine » a été remplacé par celui de « site », le terme « profit » est passé de mode, « groupe » est préféré à « filiale »

c'était motivant jusqu'à ce qu'elles tombent en faillite. Les stock-options c'était sympa, jusqu'à ce qu'on en ait marre d'être sous-payé. Désormais, on veut davantage d'assurance, une certaine sécurité, d'où la nécessité de convaincre de la pérennité à moyen terme de l'entreprise et pas seulement du poste convoité », souligne Stéphane Wahnich, directeur général de Sondages-Etudes-Conseils (SCP), une société spécialisée dans l'étude des offres d'emplois des cadres, et notamment dans leur contenu lexical.

DISCOURS TESTIMONIAL

La sémantique, comme la mise en scène, a été obligée de s'adapter, dans un souci renforcé de cohérence entre d'une part les mots, les slogans, les illustrations et de l'autre l'image que veut offrir l'entreprise. « Quand le message est trop décalé, les gens n'adhèrent pas à son contenu », constate-t-il, estimant que « l'époque des champs de blé », allusion aux photographies qui avaient accompagné une importante campagne de recrutement, est à présent révolue. En revanche, « on va communiquer sur la qualité de vie à l'intérieur de l'entreprise, sur tout ce qui est susceptible d'humaniser au mieux la candidature, en recourant par exemple au discours testimonial, à savoir des individus bien identifiés

qui, à titre personnel, peuvent témoigner de la réalité du discours », ajoute Stéphane Wahnich. Avec une limite, toutefois, celle de la sphère privée dont la préservation est une exigence nouvelle des candidats.

Résultat de cette évolution du langage, dictée par des motivations nouvelles, la terminologie trop technique ou trop économiciste s'est estompée au profit du verbe et de l'adjectif synonymes d'épanouissement. Ainsi le mot « usine », qui était encore très présent en 1988, a presque disparu en 1998 au profit du terme « site » moins connoté. De même pour le terme de « profit », désormais passé de mode. Sur la même période, « filiale » reste stable mais perd de l'importance par rapport à « groupe », qui déterritorialise la notion d'entreprise en la fixant du côté de sa réalité financière plutôt que de sa réalité matérielle.

UN VRAI CONTRAT

Encore faut-il que cette recherche hédoniste repose sur des faits tangibles. « Il ne suffit pas de dire combien il est agréable de travailler dans telle entreprise, mais il faut aussi préciser combien des gens sont recrutés chaque année, quelle est la part de rotation des cadres, quelles sommes sont consacrées à la formation », souligne-t-il. « Il faut aussi assurer au candidat que son poste, pour intéressant qu'il soit, n'est pas appelé à disparaître du jour au lendemain, pas plus que l'entreprise qui l'a embauché. C'est surtout vrai dans le secteur informatique, où l'obsolescence est particulièrement rapide. C'est un vrai contrat qu'il faut dorénavant passer avec le candidat et que ce soit perceptible dans l'annonce. C'est là une exigence nouvelle dont l'entreprise doit tenir compte ». Toutes ne s'y sont pas encore bien préparées.

Serge Marti

LÉONARD DE VINCI
PÔLE UNIVERSITAIRE

Les formations supérieures Léonard de Vinci

vous ouvrent leurs portes
le samedi 2 décembre 2000 de 13 h à 17 h
et le samedi 3 mars 2001 de 10 h à 17 h

**Vous cherchez votre orientation,
venez nous parler de vos projets**

- après Bac :
 - École Supérieure d'Ingénierie Léonard de Vinci
 - Filière Commerce et Gestion
 - Filière Européenne de Gestion et Technologie
 - Institut International du Multimédia
- 3^{ème} cycle :
 - Calcul Scientifique/Conception Intégrée
 - Contrôle de Gestion
 - Entreprendre sur le Net
 - Ingénierie et Négociation Commerciales Interentreprises
 - Internet : Programmation et Applications
 - Management des Affaires Européennes
 - Marketing/Commerce sur Internet
 - Préparation aux concours administratifs de catégorie A

**2 rentrées par an :
septembre
et février**

Pôle Universitaire Léonard de Vinci
ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TECHNIQUE PRIVÉ
92916 PARIS LA DÉFENSE CEDEX - TÉL. : 01 41 16 70 00 - FAX : 01 41 16 70 99
Minitel : 36 15 DEVINCI - Internet : http://www.devinci.fr

Les mathématiques sont-elles neutres ?

par Philippe Mongin

La question est si ancienne qu'on aurait pu la croire sinon tranchée, du moins trop éculée pour intéresser encore. Mais voilà qu'elle agite une poignée d'élèves d'une institution sélective. Ces jeunes gens raniment la querelle des mathématiques en économie (« Lettre ouverte des étudiants en économie aux professeurs et responsables de cette discipline », mai 2000).

Par un effet de ricochet que l'on n'aurait guère anticipé, les économistes français sont en passe aujourd'hui de réexaminer la lancinante question. Les universitaires se préoccupaient déjà de la décrire des effectifs en premier cycle ; voilà qu'ils affrontent désormais l'insatisfaction de leurs meilleurs éléments. Or l'économie est une discipline encore très mal fixée, où, il convient de le répéter sans cesse, l'expression de « science » ne s'applique authentiquement qu'à certaines poches d'activité spécialisées ; ailleurs, c'est-à-dire en général, l'expression ne peut désigner au mieux qu'une espérance, qu'un objectif de longue haleine. Compte tenu de ces incertitudes, on comprend que des préoccupations d'abord pratiques riment certaines interrogations fondamentales et que le débat sur la mathématisation, inauguré il y a cent trente ans, ressurgisse.

La « Lettre ouverte » mêle une affirmation raisonnable avec une protestation qui confine à l'idée fautive. L'affirmation, presque banale, est que la mathématisation, dans une discipline empirique et même appliquée comme l'économie, ne doit intervenir qu'à titre instrumental. La protestation est dirigée contre l'absence de pluralisme, de perspectives et d'ouverture que manifesterait l'économie contemporaine. L'intention paraît bonne, mais voici l'idée fautive qui semble malheureusement l'accompagner : la mathématisation (identifiée au passage avec la démarche particulière qu'est l'axiomatique) encouragerait l'unilatéralité du discours économique. Elle reviendrait à poser « LA VÉRITÉ », elle serait naturellement dogmatique. Rien n'est plus absurde que cette idée.

L'extension des méthodes mathématiques en économie ne coïncide pas avec la théorie qui sert d'axe ordinaire à l'enseignement, celle qu'on appelle néoclassique. L'économie « dominante » mobilise également l'expression non mathématique, et différentes méthodes forma-

lisées ont servi à d'autres écoles, « dissidentes » ou « hétérodoxes ». Il est vrai que les toutes premières critiques de la mathématisation s'exprimèrent à l'encontre de cette théorie particulière qu'était la théorie néoclassique ; en fait, de deux de ses fondateurs, Walras et Jevons.

Mais il faut rappeler que le troisième inventeur de la théorie, Menger, n'était pas un adepte du calcul différentiel et des systèmes d'équations simultanées. Il est à l'origine du courant « autrichien », toujours vivace même s'il est minoritaire, qui emploie les grands concepts néoclassiques – offre, demande, concurrence, anticipation, équilibre, dynamique –, sans pour autant leur faire correspondre un symbolisme. Si, malgré le nom de Hayek, on jugeait cette tendance insuffisamment représentative, il ne serait pas difficile de citer des contemporains de premier plan qui se rattachent à l'école néoclassique et, pour autant, ne formalisent leurs conceptions qu'avec parcimonie. Le meilleur exemple reste Coase, hissé après les autres au pinacle suédois pour avoir établi un « théorème » qui s'écrit... sans une seule ligne de mathématiques !

En sens inverse, des tendances minoritaires en théorie économique se sont régulièrement exprimées à l'aide d'une mathématisation explicite et parfois élaborée. Les néomarxistes et les néoricardiens ont hérité de Marx lui-même l'intérêt que celui-ci, avant Walras, s'était découvert pour les systèmes d'équations simultanées.

Nous pourrions citer bien d'autres cas où des économistes originaux, porteurs des stigmates avantageux de l'hétérodoxie, emploient et parfois même inventent des procédés mathématiques. Le *Journal of Economic Behavior and Organization* propose volontiers des développements techniques sur l'idée de « rationalité limitée », laquelle s'oppose à la « rationalité absolue » des néoclassiques. Sans renier aucunement le rapport privilégié qu'elle instaure avec l'histoire des faits économiques, la « théorie de la régulation » recourt désormais au langage des systèmes dynamiques. Et cette autre école française, la « théorie des conventions », récuse la théorie néoclassique du marché du travail en vertu de l'idée que, précisément, ce marché n'existe pas ; elle ne conteste pas l'expression mathématique retenue

pour l'offre et la demande, mais le fait que ces concepts s'appliquent.

On doit enfin rappeler que l'économie mathématisante, aujourd'hui, s'appuie massivement sur deux disciplines auxiliaires, la théorie de la décision et la théorie des jeux, qui n'ont pas spécialement partie liée avec la théorie néoclassique. Au niveau d'abstraction où elles se formulent, ces théories ne supposent pas que les relations sociales soient structurées d'une manière particulière, et elles ne charrient pas même de connotations économiques. En accord avec les idées de von Neumann, elles se sont présentées d'emblée comme des axiomatiques.

Le mot étant cette fois-ci appliqué à bon escient, l'occasion est venue de faire justice d'une autre confusion. Que la « méthode axiomatique » consiste à partir de principes certains (« LA VÉRITÉ »), c'est là une épistémologie bonne pour Euclide, mais complètement dépassée. Au sens moderne, celui des géométries non euclidiennes et de von Neumann, la méthode sépare absolument le signe, comme marque physique, des significations, a priori multiples, qu'il peut recevoir ; elle se libère donc de tout engagement en faveur de la vérité des axiomes. On peut contester l'éloignement volontaire de l'axiomatique à l'égard du réel, on ne peut pas dénier sa neutralité.

Dans ce texte, l'assimilation des procédés mathématiques à une forme de pensée unilatérale fait craindre qu'elle obéisse à une intention d'amalgame. Il serait gravement irrationnel que le conflit national entre économistes « orthodoxes » et « hétérodoxes » se fixe là-dessus. Pour tous ceux qui attendaient leur revanche doctrinale, la controverse actuelle est évidemment pain béni.

Elle est d'ores et déjà remontée jusqu'aux hauteurs ministérielles, avec cette conséquence heureuse que l'on s'apprête à réexaminer, peut-être à réformer, les programmes de l'enseignement ordinaire. On se prend à espérer que les doctrinaires intéressés n'auront pas, alors, le monopole des propositions. On aimerait que l'indispensable réflexion collective sur l'enseignement de l'économie prenne pour acquise cette vérité simple : les mathématiques sont un instrument d'analyse et d'exposition, et non le vecteur d'une intention particulière. On peut douter des théories économiques, mais il n'y pas lieu de soupçonner les mathématiques qui les charpentent.

Philippe Mongin est directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et Lachmann Visiting Professor, The London School of Economics.

LIVRES

par Daniel Urbain

Insertion et « workfare »

LES LOGIQUES DE LA RÉCIPROCITÉ. LES TRANSFORMATIONS DE LA RELATION D'ASSISTANCE AUX ÉTATS-UNIS ET EN FRANCE, de Sylvie Morel, Presses universitaires de France, 2000, 328 p., 198 F, 30,18 €

Cet ouvrage est une bonne analyse comparée des politiques américaine et française d'assistance sociale et de retour à l'emploi des chômeurs en situation de pauvreté. Comme dans beaucoup d'autres pays, ces politiques ont promu des mesures « actives » dépassant la seule indemnisation, mais elles l'ont fait selon des principes et des modalités différents en raison de spécificités nationales profondément ancrées. Le texte développe cette idée à la lumière de la théorie « institutionnaliste » de l'économiste John Commons, qui assimile les relations économiques à une série de transactions.

La tendance actuelle est de « transformer la relation assistancielle en relation de réciprocité ». Mais cette évolution ne prend pas la même forme dans chacun des deux pays. En France, on privilégie l'insertion et aux États-Unis, le « workfare ». Cette imbrication des termes « work » et « welfare » signifie que le bénéficiaire d'une aide sociale a des devoirs (travail ou recherche active d'emploi) assortis de sanctions éventuelles.

L'auteur, enseignante à l'université de Laval (Québec), cerne les origines de cette différence. Dans le sillage de la conception britannique, les États-Unis ont proportionné l'assistance au mérite personnel (il y a ainsi des pauvres « méritants » et d'autres non). La mise en place de politiques d'ampleur en ce domaine se heurte donc toujours à la notion de responsabilité individuelle.

En France, le devoir de la collectivité envers les plus démunis s'enracine dans le pacte républicain de 1789. Dès lors, « la stratégie des réformateurs sociaux consiste (...) à maintenir le principe de la créance des pauvres sur la société tout en tentant d'en désamorcer la charge subversive », écrit Sylvie Morel. Cette dette sociale a été confirmée à la fin du XIX^e siècle par le « solidarisme » de Léon Bourgeois.

En définitive, même si le concept de workfare a progressé en Europe, les traits principaux des deux systèmes sociaux décortiqués dans cet ouvrage restent difficilement compatibles. Pour ne pas être taxé de déviance, « l'allocataire » américain doit jouer le jeu de la réciprocité des devoirs entre citoyens et est souvent tenu pour responsable de l'amélioration de son sort. Le conscient collectif des Français s'oppose à ce type d'interpellation. La loi sur le RMI stipule par exemple que « toute personne qui (...) se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence ».

Ces différences, nettes dans les textes, sont moins accusées sur le terrain : « Un large écart sépare les énoncés de principe des réalisations ». Mais les racines idéologiques de chaque nation sont solides. Les péripéties du renouvellement de la convention Unedic nous l'ont montré : en France, on répugne toujours à formuler des exigences à l'égard des chômeurs et des bénéficiaires d'assistances, à leur demander des contreparties.

Des relations transatlantiques polluées par les différends commerciaux

Convergences, conflits, coopération ? L'avenir des relations transatlantiques était au programme d'un colloque organisé le 8 novembre à l'Assemblée nationale par le groupe d'amitié France-États-Unis. Même si l'on ignorait encore qui allait devenir le nouveau président des États-Unis, les élections américaines ne semblaient pas de nature à modifier radicalement les relations de part et d'autre de l'Atlantique.

« Même avec George Bush, il n'y aura pas de repli des États-Unis sur eux-mêmes », a estimé François Huwart, secrétaire d'Etat chargé du commerce extérieur. Sur le plan commercial, il devrait même y avoir [en cas d'élection du candidat républicain] une vraie capacité du président à obtenir du Sénat qu'il vote le fast track », une procédure législative – que Bill Clinton n'était pas toujours parvenu à faire voter – obligeant le Congrès à avaliser ou à rejeter en bloc les accords commerciaux internationaux sans pouvoir les amender.

Evoquant les contentieux – au nombre de treize – entre les États-Unis et l'Europe qui sont examinés par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), François Huwart s'est refusé à parler de « guerre commerciale ». « L'OMC représente un progrès considérable » dans le traitement des conflits transatlantiques, a-t-il estimé, en souhaitant que soit lancé un nouveau cycle de négociations. Ces différends doivent être, selon lui, ramenés à leur juste proportion au regard du volume des échanges entre les États-Unis et l'Europe, soit 500 milliards d'euros par an, y compris les services.

Quelque 20 % des exportations européennes se font vers les États-Unis et 19 % des importations européennes en proviennent. Environ 40 % de ce commerce sont intrafirmes, c'est-à-dire qu'il se fait au sein même des sociétés entre leurs filiales de part et d'autre de l'océan. « Nous sommes condamnés à travailler ensemble », estime Eric

Les litiges concernent de plus en plus des divergences réglementaires

Hayes, chef d'unité à la Commission européenne, responsable des relations avec les États-Unis. D'ailleurs, il devient plus pertinent de parler de « sociétés transatlantiques » plutôt qu'euro-péennes ou américaines, estime cet expert, qui voit dans la coopération de part et d'autre de l'Atlantique une des deux façons de résoudre les conflits commerciaux. L'autre étant la voie contentieuse à l'OMC.

Car, d'après Eric Hayes, les litiges concernent de moins en moins des questions de droits de douane ou de subventions à l'exportation et de plus en plus des divergences réglementaires, par exemple dans la façon de réglementer la protection des consommateurs ou les questions d'environnement. « La coopération devrait porter sur une reconnaissance mutuelle des règlements existant de part et d'autre et sur une concertation pour éviter que les réglementations futures n'empruntent des voies très différentes », considère-t-il.

Les investisseurs américains sont satisfaits

Depuis 1995, la chambre de commerce américaine en France (AmCham) sonde le moral des investisseurs de son pays dans l'Hexagone. Cette année, les résultats de l'étude montrent une amélioration significative de leur perception de la France. Les décideurs interrogés considèrent que le contexte économique du pays a évolué de façon positive et que la situation de l'emploi devrait continuer à s'améliorer dans les deux ans à venir.

Cette année, la réduction du temps de travail (RTT) a contribué aux créations d'emploi pour 40 % des sociétés interrogées, mais cela est ponctuel. L'impact de la RTT sur la productivité a été moins mauvais que prévu : 40 % des dirigeants interrogés l'estiment négatif en raison de l'augmentation des coûts salariaux, alors qu'en 1999, ils étaient 60 % à l'anticiper comme tel. 20 % des sociétés mentionnent même des gains de productivité liés à une plus grande flexibilité. Quelque 72 % des sociétés ont rencontré des difficultés dans la mise en œuvre de la RTT.

Selon lui, le différend portant sur le régime des Foreign Sales Corporations (FSC), qui permet aux entreprises américaines d'alléger leurs charges fiscales, devrait « être le dernier conflit classique ». L'affaire est considérable : les sommes en jeu ont été évaluées à 4 milliards de dollars par la Commission européenne, qui voit là des subventions déguisées à l'exportation. Le dispositif des FSC autorise les entreprises américaines à créer des filiales étrangères fantômes, généralement basées dans les paradis fiscaux. Elles y font transiter fictivement leurs opérations à l'exportation et bénéficient ainsi d'avantages fiscaux. L'aéronautique mais aussi l'automobile ou encore la chimie sont concernées.

MESURES DE RÉTORSION

L'OMC a jugé ces exemptions illégales, et les États-Unis ont jusqu'au 1^{er} décembre pour apporter une solution à ce différend. Pour les Quinze, le projet de loi déposé devant le Congrès américain n'apporte qu'une solution de façade. Si l'OMC confirmait cette interprétation une fois la nouvelle loi votée, des mesures de rétorsion devraient être prises.

Actuellement, les sanctions douanières qu'exercent les États-Unis à l'encontre de l'Europe dans

le cadre de l'affaire du bœuf aux hormones et de la banane s'élèvent à environ 300 millions de dollars, à rapporter aux quelque 170 milliards de dollars d'exportations européennes de marchandises vers les États-Unis. Avec les FSC, on passe à une autre échelle.

Pour Jean-Daniel Gardère, directeur général du Centre français du commerce extérieur (CFCE), si l'Europe décidait, faute de mise en conformité des États-Unis, d'augmenter l'ensemble de ses droits de douane de manière unilatérale, cela représenterait une augmentation de 2,7 % de ceux-ci. La réduction douanière obtenue dans le cadre de l'Uruguay Round s'était élevée à 3,2 % !

Le directeur général du CFCE estime que, attaquée sur son modèle agricole et culturel par les États-Unis, l'Europe ne doit pas hésiter à contre-attaquer. Il réclame, comme plusieurs autres experts du commerce mondial, une réforme de l'organe de règlement des différends (ORD) à l'OMC vers une « judiciarisation » et considère que « l'ORD devrait décider lui-même des sanctions plutôt que de laisser aux parties le soin d'en décider ».

Une autre faiblesse pénalise l'Europe dans les rapports de forces transatlantiques : le manque de cohésion de ses membres. Conrad Eckenschwiller, délégué général à l'international au Medef, considère que « les États-Unis se délectent de voir les États membres venir à la nuit tombée leur demander de ne pas appliquer les sanctions sur leur propre pays ». Pour lui, les hommes d'affaires de part et d'autre de l'Atlantique n'ont pas ces états d'âme et ont « une unité de vue » sur 90 % des sujets. L'Union européenne aura besoin de toutes ses forces pour l'avenir. Selon le professeur Patrick Messerlin, directeur du groupe d'économie mondiale de Sciences-Po, des conflits futurs s'annoncent sur les services et sur la politique de la concurrence...

Martine Laronche

PARUTION

● L'ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE, de Dominique Foray

Directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et enseignant à l'université de Paris-IX-Dauphine, l'auteur analyse l'évolution des sociétés développées vers une économie fondée sur la connaissance. Ce type d'économie se constitue à partir d'un double phénomène : d'une part, l'augmentation des ressources consacrées à la production et à la transmission des connaissances (éducation, recherche et développement, formation) ; d'autre part, l'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (La Découverte et Syros, 2000, 123 p., 49 F, 7,47 euros). M. L.

“Et la mondialisation
...
c'est bon ou mauvais
pour l'emploi ?”

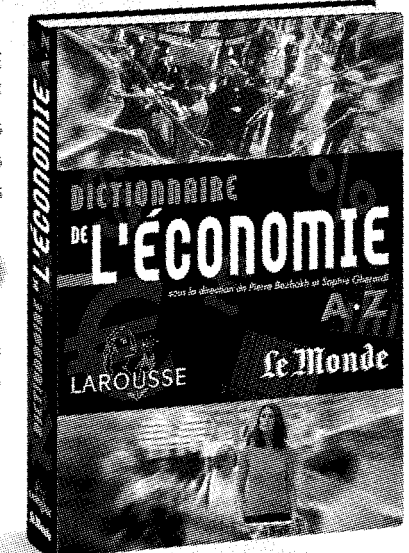
**L'emploi, la Bourse, les impôts, l'euro,
les start-up, les stock-options...**
Comment s'y retrouver ? Comment comprendre ?
Vite, clairement.

DICTIONNAIRE DE L'ÉCONOMIE :

- 640 pages
- 320 illustrations
- 800 articles

195 €
29,68 €

Un véritable portail d'entrée dans l'économie d'aujourd'hui !



LAROUSSE **Le Monde**

Pascale Baratay, responsable de projets à Entreprise et Personnel

« Le recrutement permet d'abord à l'entreprise de communiquer sur elle-même »

« Dans une étude menée sur les pratiques de recrutement des entreprises, vous montrez que celles-ci empruntent de plus en plus aux techniques de marketing. Qu'est-ce qui explique cette évolution ?

« Alors qu'à la fin des années 80 le contenu des petites annonces était sobre et renvoyait à des savoir-faire techniques et au dépassement de soi, le discours de la fin des années 90 est « décalé », plus séducteur : il évoque l'épanouissement à la fois professionnel et personnel, l'avenir, les projets... Les messages font volontiers usage de termes tels que « goût », « créativité », « ouverture », « personnalité », « passion », « vie », et même « plaisir ». Les entreprises communiquent sur leur image, les valeurs et les intérêts qu'elles auraient en commun avec les candidats, plutôt que sur les missions, le contenu des postes, les savoirs et connaissances techniques requises, éléments évidemment plus rébarbatifs.

« Il est frappant de voir à quel point aujourd'hui le recrutement est d'abord une opportunité pour l'entreprise de communiquer sur elle-même. Elle cherche à présenter une image valorisante, voire idyllique, insistant sur sa dimension internationale, sa position de leader sur son marché... L'analyse des budgets recrutement des entreprises montre d'ailleurs que les dépenses affectées à la diffusion des offres d'emploi sont loin de représenter l'essentiel des budgets de communication recrutement : la communication institutionnelle prend un poids de plus en plus important.

« Que cherchent les entreprises en mettant l'accent sur la communication institutionnelle ?

« Dans un contexte où se faire connaître est une condition indispensable pour recruter, elles cherchent à séduire, à susciter l'intérêt des personnes, afin de déclencher l'acte préalable à l'achat, à savoir l'envoi d'une candidature. C'est bien de marketing qu'il s'agit. Et,

culture de l'excellence oblige, leur ambition est de se faire connaître auprès des meilleurs candidats.

« Comment les séduire sachant que, plus ils sont bons, plus les entreprises sont en concurrence pour les attirer : telle est bien la problématique de leur communication recrutement. Ces candidats potentiels, si convoités et si difficiles, deviennent ainsi la « cible » commerciale d'une politique de communication recrutement.

« Comment cette politique de communication est-elle construite ?

« L'enjeu est de parvenir à un positionnement propre – « la marque employeur » – qui différencie l'entreprise par rapport à son secteur et colle à son image et à sa stratégie. A partir de l'offre de l'entreprise, de ses objectifs : veut-elle devenir leader sur son marché ? veut-elle entamer un nouveau développement commercial ? s'oriente-t-elle sur un développement à l'étran-

ger ?... Et en fonction de la demande exprimée par les cibles de recrutement, le processus consiste à définir des axes de communication.

« La « marque employeur » est vraiment le concept-clé et le support des campagnes de communication. Elle a pour objectif d'homogénéiser et de renforcer l'image de l'entreprise sur son marché du recrutement. A un recrutement décentralisé générateur de messages fractionnés, les entreprises tendent à substituer un message unique homogène quels que soient les régions ou les pays dans lesquels elles recrutent.

« Sans image, point de salut ?

« Aujourd'hui, il vaut mieux avoir une mauvaise image que de ne pas en avoir du tout. L'entreprise qui n'a pas su se doter d'une bonne image devra se contenter des candidats dont les autres n'ont pas voulu. Mais pour celle qui n'a pas d'image du tout, recruter tiendrait presque aujourd'hui du miracle. Il

est plus ambitieux, et plus coûteux, de se créer une image que d'en corriger une. L'essentiel est que l'on parle de l'entreprise, que sa « marque » soit présente dans l'esprit des jeunes diplômés. Les entreprises surveillent étroitement la notoriété de leur « marque », suivant anxieusement le palmarès des sociétés les plus prisées des jeunes diplômés. De telles pratiques figent le marché du travail. Cherchant à pêcher les meilleurs « produits », les entreprises sont vraiment dans une logique consumériste d'acquisition, et non dans une logique de production et de valorisation des compétences.

« La communication institutionnelle suffit-elle à entretenir une image ?

« Les coopérations diverses avec les écoles sont aussi un moyen de se vendre auprès des jeunes diplômés. Ces relations ne sont certes pas nouvelles, mais leur intensité est frappante aujourd'hui. Les traditionnels

stages étudiants et les « amphiretapes » n'en sont que les composantes les plus communes. Inscriptions de cadres à des MBA, interventions de dirigeants dans les enseignements, fournitures de cas pratiques, dotation en matériel, parrainage d'un laboratoire de recherche ou d'une promotion, attribution de bourse, sponsoring de manifestation, financement d'une fondation d'école... : autant de modes d'implication de l'entreprise dans le déroulement des enseignements, voire dans la gestion des établissements ; autant d'outils pour que les futurs jeunes diplômés se souviennent plus tard de l'entreprise.

« Tous ces moyens ne sont-ils pas quelque peu démesurés ?

« Surtout, tout cela se fait au détriment de l'intégration. Or une fois la signature du contrat de travail acquise, il reste à transformer la signature en un engagement durable.

« On parle beaucoup de pratiques d'intégration mais on n'en

voit pas beaucoup la traduction concrète. La valorisation de l'image de l'entreprise est telle que l'on considère que la personne doit être fière d'y entrer, et qu'une fois embauchée c'est à elle de faire sa vie. Pourtant, les enjeux de la fidélisation sont réels. Celle-ci n'est jamais gagnée d'avance. Le salarié « acheteur » d'une entreprise peut résilier son bon de commande quand il veut. Surtout lorsque l'offre d'emploi s'accroît. Et les jeunes sont dans une relation plus contractuelle avec l'entreprise. Ils n'hésitent pas à la quitter si celle-ci ne répond pas à leurs attentes. Face à cette nouvelle donne les questions de l'après-recrutement devraient prendre davantage d'acuité : plus le marché de l'emploi sera tendu et plus l'intégration et la fidélisation des nouveaux embauchés seront primordiales. »

Propos recueillis par Laetitia Van Eeckhout



Pascale Baratay

« Après une formation en droit et gestion, Pascale Baratay, 40 ans, commence sa carrière en entreprise dans la fonction ressources humaines.

« En 1990, elle entre à Entreprise et Personnel pour prendre en charge les relations avec les entreprises moyennes et développer notamment le conseil en management et la gestion des ressources humaines.

Les start-up ou l'art de vendre l'aventure

« Ici, on s'accorde une partie de baby-foot pendant les heures de bureau, histoire de décompresser un peu. Là, on ne s'interdit pas d'arriver à midi lorsque la veille on est resté jusqu'à une heure tardive pour boucler un projet... Eloigné de la vie de bureau traditionnelle, ce type d'ambiance ne se rencontre pas dans toutes les start-up et autres dotcom, mais il a fortement contribué à forger l'image de cet univers qui revendique sa différence par rapport à l'ancienne économie.

« Internationalisation, hypercroissance, innovation, sous-effectif » : c'est par ces quatre mots clés que Bruno Vanryb, PDG de BVRP Software, définit les entreprises de la Netéconomie, lesquelles, assure-t-il, « incarnent une nouvelle forme de relations sociales, un nouveau modèle de management ».

A l'entendre, ce nouveau schéma de management se caractériserait par l'absence de hiérarchie lourde, une communication fluide, la transparence et la polyvalence, une grande autonomie des salariés, l'association des dirigeants comme de tous les autres collabora-

teurs au capital et aux résultats... Bref, un rêve devenu réalité pour des jeunes diplômés...

Thierry Grimaux de Marketo.com met ainsi en avant « le plaisir que l'on a à vivre la création d'un projet ». « Ce qui donne au travail un côté grisant, gratifiant », appuie Bruno Vanryb, tout en ajoutant que se joindre à une telle aventure suppose d'être créatif, ouvert sur le monde et d'accepter de se donner à fond. « Quand, dans un grand groupe, il y a 60 % de politique et 40 % d'action, dans nos entreprises la politique ne représente pas plus de 5 % du temps, le reste c'est du travail », relève-t-il. Autrement dit : dans ces entreprises, on peut travailler dur mais la satisfaction est au rendez-vous.

Il y a encore quelques mois, ce message « idyllique » – largement remis en cause à l'épreuve du terrain – s'accompagnait de la promesse d'un enrichissement personnel rapide. Le krach boursier de mars dernier et les premières faillites qui se sont ensuivies dans le secteur ont, là encore, remis les pendules à l'heure. Aujourd'hui, d'ailleurs, les créateurs de start-up se défendent de ne l'avoir jamais ali-

menté : « Ce mirage, relève Thierry Grimaux, a été entretenu par les médias et a contribué à brouiller notre image. » Néanmoins, tous préfèrent davantage peser leurs mots.

« Nos collaborateurs bénéficient certes de stock-options, mais au départ elles ne valent rien. Il y a donc une véritable prise de risques », argumente Loïc Le Meur, PDG de Business Pace, l'un des pionniers de l'e-business en France.

Esprit d'ouverture, capacité d'adaptation, polyvalence, réactivité, créativité, autonomie... Ces mots en rappellent d'autres. Les dotcom, qui ont déçu beaucoup de jeunes diplômés qui préfèrent regagner les rives de l'ancienne économie, ne développeraient-elles pas un nouveau type de message – identique à celui des grands cabinets de conseil : « Venez chez nous, vous acquérez une expérience professionnelle très précieuse pour la suite de votre carrière... » L'aventure continue, mais se vend différemment.

L. V. E.

Difficile de « raisonner » les employeurs tentés par la surenchère

« Les cabinets de recrutement ont fort à faire, c'est entendu. Chasser l'oiseau rare n'est déjà pas une tâche facile. Mais quand il faut aussi tempérer les ardeurs d'entreprises prêtes à vendre monts et merveilles pour mettre la main sur les ingénieurs, les informaticiens et les consultants de haut vol qui leur font cruellement défaut, les choses se corsent un peu plus. « Les sociétés essaient de capter les jeunes diplômés avec des promesses qu'elles n'ont pas forcément les moyens de tenir, constate

Didier Bonnefoy, directeur général de Futurestep. Si le marché de l'emploi reste tendu, on risque de voir se multiplier dans les prochains mois des échecs de recrutement. »

Et pour cause ! Sous l'effet de la concurrence agressive des start-up où filent près de 40 % des disciples des grandes écoles, les industries, les banques et autres cabinets de conseil ont fourbi des armes de séduction qui n'ont – presque – rien à envier à la nouvelle économie. Son esprit et ses pratiques ne se gagnent cependant pas d'un

coup de baguette magique, la cohérence entre les plaidoyers pro domo et les usages n'est pas toujours au rendez-vous. « Parce que ce nouveau discours à l'attention des jeunes diplômés s'est mis en place très vite, les engagements restent aléatoires, avoue Nathalie Périgois, consultante du cabinet Optimean. Les intentions sont bonnes, mais, derrière, les structures ne sont pas au point pour les mettre en œuvre. Les processus d'intégration apparaissent plus empiriques que réellement formalisés. Au-delà, les missions s'avèrent

parfois moins variées et ouvertes que promises, les opportunités de mouvement moins importantes que prévu et l'ambiance de travail moins conviviale qu'espérée. »

Les entreprises n'hésitent pas à mettre l'accent sur des formations très diverses afin de permettre aux nouvelles recrues d'évoluer en termes de savoir-faire ? Les programmes se révèlent quelquefois moins intéressants ou copieux que sur le papier. Elles jurent leurs grands dieux qu'un suivi personnalisé les conduira à devenir autonomes plus rapidement ? Dans les faits, le « coaching » par des cadres expérimentés, mais qui sont débordés et désorganisés par la mise en place des 35 heures, n'est pas toujours à la hauteur. Elles se définissent comme une somme de petites unités où il est possible de prendre rondement du galon ? L'éventualité d'une promotion rapide se heurte bien souvent à des structures hiérarchiques et des lourdeurs bureaucratiques qui n'ont pas complètement disparu.

PUR FANTASME

« Les multinationales vantent également les opportunités de carrière à l'international, poursuit Françoise Dissaux-Doutriaux, directrice de K-Personna. Alors que les jeunes diplômés croient que, dans la minute, ils vont partir à New York ou ailleurs, ces perspectives très attirantes de mobilité prennent souvent du temps à se dessiner concrètement. » On frôle carrément le pur fantasme, quand certaines entreprises exaltent les pratiques managériales, qui privilégient les valeurs d'équipe, la prise de responsabilités, le sens de l'initiative, les démarches de travail plus flexibles. « Cette poudre aux yeux masque une réalité bien plus terne, observe Jean-François Roquet, directeur général de François Sanchez Consultants. La jeune recrue découvre finalement que son responsable hiérarchique n'est pas l'aimable G.O. du Club Med, avec qui il pensait pouvoir travailler en toute convivialité ! Pire : cette course à l'échelon dans les arguments de vente laisse entendre aux jeunes diplômés qu'il est possible de faire agréablement carrière, presque sans

Les conseils en recrutement assistent souvent impuissants au jeu de poker menteur, qui n'épargne pas les PME

se fatiguer. Or rien n'est plus loin de la réalité. »


Et quand les entreprises jouent à fond la carte marketing de la qualité de vie, les mauvaises surprises ne manquent pas. « Les vacances, le sport, la détente, vous aurez aussi droit à ça, clament-elles en substance, mais... c'est faux, s'exclame Jean-François Drouot-L'Hermine, PDG du cabinet de recrutement Eponyme. La communication « sympa », basée sur ce qu'on pense être les valeurs culturelles du moment, peut nourrir des déconvenues. »

Cette partie de poker menteur, bon nombre d'entreprises s'y livrent aussi par crainte de se retrouver « dévalorisées » par rapport à certains de leurs concurrents. Pour Françoise Dissaux-Doutriaux, les start-up ne sont pas en reste dans ce jeu de dupes. « Le joyeux bazar du kolkhoze ne tient pas non plus toutes ses promesses, s'exclame-t-elle. La fortune demeure somme toute virtuelle mais les heures de travail harassantes et mal payées sont bien réelles ! » Un point de vue que partage Nathalie Périgois, pour qui le rêve servi par les jeunes pousses de la nouvelle économie ne se montre pas aussi enchanteur au quotidien. Dans cet univers déstructuré, où les diplômés frais émoulus sont invités à « toucher à tout » en sautant allégrement d'une fonction à l'autre, la variété des tâches cache des activités plus... prosaïques : faire des photocopies ou détartre la machine à café n'offrent, à la longue, qu'un charme limité !

Aux yeux de certains cabinets de recrutement, ce décalage entre les discours et la réalité reste toutefois un problème circonscrit. « La compétition pour attirer les meilleurs éléments conduit sans aucun doute à

une surenchère, admet Jean-Paul Vermes, président de TMP Worldwild. Mais les entreprises n'abusent pas d'atours artificiels au point de se placer en porte à faux. » Beaucoup d'entre elles demeurent donc prudentes... Se travestir pour séduire serait-il alors davantage l'apanage des PME qui n'ont pas l'habitude de recruter et manquent de recul par rapport à elles-mêmes ? C'est l'avis de François Humblot : « Dans les grands groupes, les directeurs des ressources humaines ne peuvent se permettre des échecs de recrutement répétés s'ils veulent rester crédibles, remarque le président d'Humblot, Grant Alexander. Ils n'ont aucun intérêt à surdimensionner les postes et les responsabilités. » Tentées malgré tout d'enjoliver le décor mais conscientes des risques de promettre la lune sans donner les moyens de la décrocher, les entreprises savent qu'elles devront trouver une voie médiane pour toucher les jeunes diplômés et les garder.

Nathalie Quéruel



THE AMERICAN BUSINESS SCHOOL PARIS


RENTÉE FEVRIER 2001

En partenariat avec des universités accréditées AACSB

- Programme « Bachelor of Business Administration » en anglais sur 4 ans
- Spécialisations en Finance/Économie, Marketing, Commerce International
- Programme préparatoire MBA
- Possibilité de passer la dernière année sur un campus aux États-Unis
- Possibilité de passer un semestre à l'étranger : États-Unis, Mexique, Australie, Pays Bas, Irlande, Angleterre, Allemagne...
- Admission : - Première année : Baccalauréat, TOEFL ou test d'anglais de l'école, tests et entretien
- Admission parallèle : TOEFL ou test d'anglais de l'école, dossier

L'American Business School est une école du Groupe IGS. Fondé en 1976 et réuni autour du concept d'université professionnelle internationale, le Groupe IGS coopère régulièrement avec plusieurs milliers d'entreprises ainsi qu'avec une cinquantaine d'universités étrangères dans le monde. Le Groupe IGS forme environ 10 000 personnes par an et fédère des réseaux de plus de 44 000 anciens issus des différentes écoles et programmes.

Pour tout renseignement : American Business School - 12, rue Alexandre Parodi - 75010 Paris
Tél. : 01 40 03 15 04 - Fax : 01 40 03 15 05
e-mail : absparis@groupes-igs.org
www.groupes-igs.asso.fr/abs



ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUPÉRIEUR

LE MONDE CAMPUS 11/2000

DEMANDE DE DOCUMENTATION

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Age : _____ Niveau d'études : _____

Le Monde

Siège social : 21 bis, rue Claude-Bernard
75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00
Télécopieur : 01-42-17-21-21
Télex : 206 806 F

Édité par la SA Le Monde,
président du directoire,
directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani,

Directoire :
Jean-Marie Colombani ;
Dominique Alduy,
directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux,
directeur général adjoint.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 457. ISSN : 0395-2037

Pré-press Le Monde
Impression Le Monde
12 rue M.-Gustave
94852 Ivry Cedex
Printed in France

Denis Hennequin, PDG de McDonald's France

« Nous allons lancer une campagne nationale pour mieux informer les jeunes de nos opportunités de carrière et d'emploi »

« Dans les palmarès des entreprises préférées des jeunes diplômés, on voit rarement le nom de McDonald's. Pourquoi selon vous ?

« Je pense que plusieurs facteurs se combinent. Notre secteur d'activité, la restauration, qu'elle soit rapide ou traditionnelle, est difficile. Et en disant cela, je pense évidemment aux horaires de travail. Dans ces hit-parades, vous ne trouvez donc, en général, aucun nom d'entreprise du secteur.

« De plus, je crois que les jeunes diplômés n'ont, en définitive, qu'une vision lointaine de la réalité du monde du travail. Il est clair que nous n'avons aucun problème à recruter des jeunes diplômés pour venir tenir au siège des postes marketing, financiers ou commerciaux. Notre position de leader mondial et la marque McDonald's sont des atouts incroyables. En revanche, il nous est plus difficile d'attirer les jeunes diplômés (de bac + 2 à bac + 4) dans nos restaurants.

« Auriez-vous un déficit d'image ? Et notamment concernant la gestion des ressources humaines ?

« Je répondrais oui et non. Oui, vis-à-vis des candidats externes qui hésitent avant de se lancer dans un secteur d'activité qui, je l'admets, est très exigeant, et qui font preuve d'un engouement exagéré pour la Netéconomie. Non pour ceux qui nous connaissent déjà et qui trouvent chez nous de véritables responsabilités de direction de PME et un vrai équilibre de travail grâce à l'accord conclu sur les 35 heures.

« Dans nos restaurants, nous proposons environ 500 postes d'encadrement nouveaux chaque année, et près d'une trentaine

au siège. Deux tiers des premiers sont pourvus via la promotion interne. Or je vous rappelle que plus de 50 % de nos effectifs sont des étudiants qui travaillent à temps partiel chez nous en même temps qu'ils poursuivent leurs cursus. Il faut donc croire que notre image n'est pas celle que certains veulent bien véhiculer.

« La campagne anti-malbouffe orchestrée par José Bové qui vous a choisi comme cible principale vous cause-t-elle du tort auprès des jeunes diplômés ?

« Absolument pas. Nous n'avons aucune difficulté à recruter dans notre McDo de Millau ! Pourquoi ? Parce que nous offrons, avec notre réseau de restaurants franchisés, des emplois de proximité qui permettent à des jeunes de se lancer et de faire chez nous, s'ils en ont envie, une carrière nationale ou internationale.

« Vous dites vous-même que, avec le système de franchise, McDonald's France est un réseau de PME. Le siège a-t-il pour autant un droit de regard sur les recrutements ?

« Non, pas du tout. D'ailleurs nous ne faisons pas de campagne nationale de recrutement. Chaque responsable de restaurant fait ses propres embauches, de diplômés ou de non-diplômés.

« Cela dit, au nom de l'enseigne, nous participons à des salons étudiants, à des forums.

« Disposez-vous d'un système d'intégration particulier ?

« Je pense à deux choses. Nous avons développé avec l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) des programmes de formation en alternance. Nous accueillons dans nos restaurants des étu-

dants qui sont dans ces filières professionnelles et leur faisons découvrir nos métiers. Beaucoup sont, ensuite, recrutés.

« Concernant le jeune diplômé qui n'a jamais travaillé chez nous et qui pose sa candidature, nous avons le système du « job évaluation » : avant de signer le contrat de travail, il va obligatoirement passer trois jours dans un restaurant pour qu'il puisse sentir l'ambiance, mesurer la tâche qui l'attend. De notre côté, cela nous permet d'observer ses aptitudes et de mieux calibrer ses attentes. Nous appelons cela dans notre jargon le « Meet expectations » (la rencontre des espérances).

« Globalement, je suis frappé de voir le hiatus qui existe souvent entre les promesses faites aux jeunes diplômés et leurs attentes réelles. La faute n'en revient pas uniquement à l'entreprise. La responsabilité est partagée. Les candidats sont souvent trop éloignés de l'entreprise et se forgent une vision décalée de leur futur emploi, tandis que les entreprises leur font le coup du miroir aux alouettes.

« Avec la reprise, des tensions sur le marché du travail se produisent. Parmi les secteurs les plus touchés par la pénurie de main-d'œuvre, il y a celui de la restauration car les jeunes craignent ses conditions de travail. Ils se tournent vers d'autres horizons. Ressentez-vous ces difficultés actuellement ?

« Je mentirais en disant que ce n'est pas le cas. C'est la réalité pour beaucoup des entreprises de services. J'en discute d'ailleurs avec mes alter ego dans les instances professionnelles. Concernant les jeunes diplômés, c'est vrai que nous com-

mençons à sentir cette pénurie.

« Comment imaginez-vous réagir ?

« Nous avons décidé de lancer une campagne sur le thème de l'emploi au début de l'année prochaine. Il ne s'agit pas d'une campagne de recrutement direct. Nous souhaitons simplement mieux informer les jeunes diplômés sur nos opportunités d'emploi et de carrière qu'ils méconnaissent ou connaissent mal, en tout cas. Je suis bien placé pour en parler puisque j'ai moi-même débuté ma carrière chez McDonald's dans un de nos restaurants parisiens après avoir obtenu un diplôme de droit et d'économie. »

Propos recueillis par Marie-Béatrice Baudet



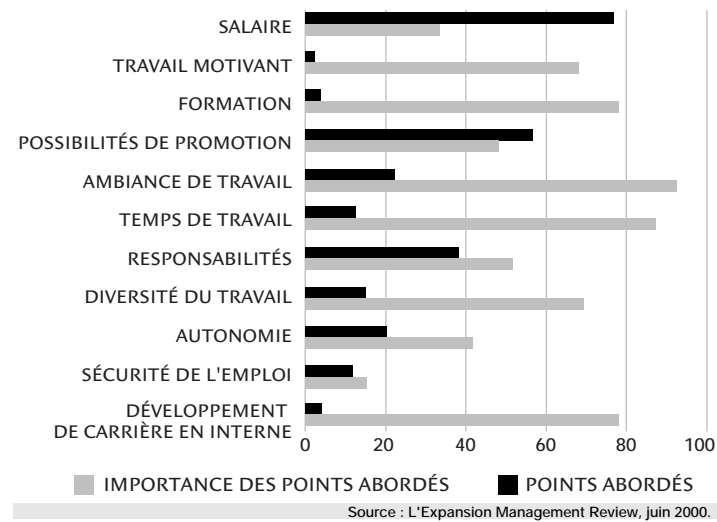
Denis Hennequin

« Avec une double formation de juriste et d'économiste, Denis Hennequin, 41 ans, a commencé sa carrière chez McDonald's France en 1984 comme assistant directeur de restaurant.

« Il devient PDG en octobre 1996, après une carrière « maison » où il s'est occupé notamment des ressources humaines et de la coordination des régions.

▼ L'ambiance de travail, préoccupation prioritaire des candidats

Comment les candidats perçoivent l'entretien d'embauche



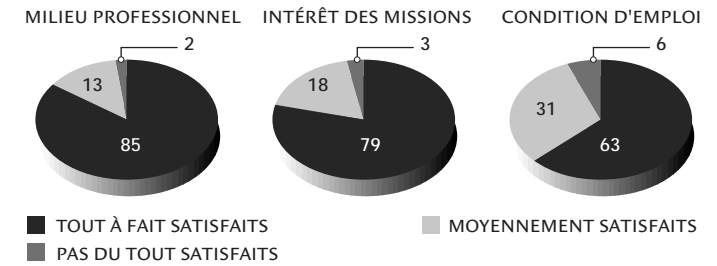
Le décalage entre les préoccupations réelles des candidats et celles des entreprises est flagrant dans ce sondage issu de l'enquête menée par L'Expansion Management Review (cf. p. 6). Alors que les candidats ont répondu que pour eux l'ambiance au travail était un point essentiel, 23 % seulement ont le sentiment qu'il a été abordé au cours de leur entretien de recrutement.

De la même manière, d'autres aspects jugés importants par les jeunes (l'ouverture à l'international, les horaires, les possibilités de formation, etc.) n'ont pas du tout été abordés ou de manière si fugitive qu'ils n'en gardent aucun souvenir.

En revanche, la plupart des diplômés se rappellent précisément ce qui s'est dit sur le salaire et sur les possibilités d'avancement, deux points moins importants à leurs yeux.

▼ Des jeunes diplômés qui se disent plutôt satisfaits

en pourcentage



Source : APEC. Enquête 2000 jeunes diplômés

La satisfaction des jeunes diplômés, selon l'enquête de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), « Insertion des jeunes diplômés 2000 », est forte concernant l'environnement professionnel (85 %) et l'intérêt des missions (79 %), mais reste moindre à propos des conditions d'emploi : 63 % se déclarent « tout à fait satisfaits » sur ce registre.

L'étude des conditions « contractuelles » confirme la prééminence du contrat à durée indéterminée, puisque 83 % des jeunes sont recrutés dans le cadre de ce type de contrat.

En revanche, le statut cadre enregistre un repli. Il a été obtenu par 62 % des jeunes, au lieu de 67 % un an auparavant. Ce retrait ne concerne pas toutes les catégories de diplômés. Sont épargnés ceux des écoles d'ingénieur (95 % l'obtiennent) et des écoles de commerce. Sont pénalisés les universitaires, qui ne sont plus que 43 % à obtenir ce statut, soit 11 points de moins en un an.

▼ Recruter par Internet donne une image dynamique

Quelles sont les raisons pour lesquelles vous utilisez Internet comme mode de recrutement ?



Source : Manpower. Enquête « e-GRH », (novembre 2000)

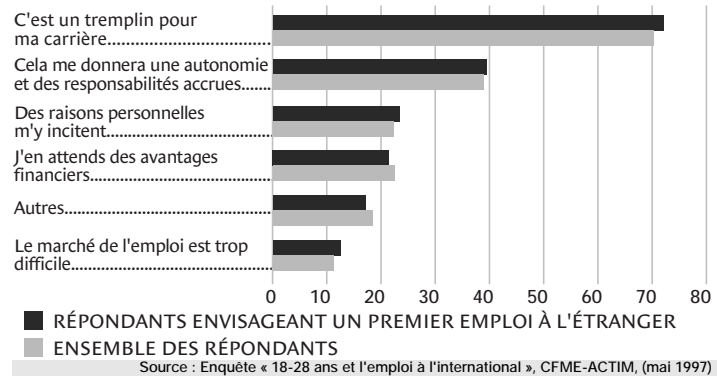
Les critères d'utilisation d'Internet comme mode de recrutement sont avant tout centrés sur sa capacité de ciblage : 24 % des directeurs de ressources humaines (DRH) l'utilisent - à en croire l'étude « e-GRH » menée par Manpower en novembre 2000 -, car il est en adéquation avec les profils recherchés ; de plus, il met en relation avec un public averti (19 %) et jeune (16 %).

16 % des DRH choisissent aussi le Net en raison de son image dynamique et 10 % pour son adéquation avec la culture de leur entreprise. Seuls 11 % des DRH justifient le recours à Internet par un moindre coût.

Par rapport aux modes de recrutement traditionnels, une très nette majorité (87 %) de DRH privilégie Internet pour la rapidité de l'outil ; 66 % apprécient sa réactivité et 58 % son aspect économique. Cette hiérarchie des avantages du e-recrutement est identique quels que soient le secteur d'activité de l'entreprise ou sa taille.

▼ S'expatrier, un plus pour la carrière

En pourcentage



Source : Enquête « 18-28 ans et l'emploi à l'international », CFME-ACTIM, (mai 1997)

Le passage par une expérience à l'étranger est le souhait de la quasi-totalité des jeunes diplômés et des étudiants en fin de cursus. Plus de 90 % des répondants à l'enquête de l'Agence pour la promotion internationale des technologies et des entreprises (CFME-ACTIM) sur « les 18-28 ans et l'emploi à l'international » envisagent ainsi une expérience à l'étranger. Parmi les plus diplômés d'entre eux, plus d'un tiers envisagent un départ à l'étranger dès le début de leur carrière professionnelle.

Cette évolution des mentalités est motivée par des raisons professionnelles : l'acquisition d'une expérience internationale est perçue comme un facteur de réussite professionnelle.

Si l'on s'intéresse à la recherche universitaire, il faut ainsi noter que 60 % des post-doctorants scientifiques expatriés aux Etats-Unis estiment qu'un passage par l'université américaine est indispensable pour intégrer un poste de haut niveau dans la recherche en France.

La grande distribution veut moderniser son image : adieu le chef de rayon, bonjour le manager métier

La grande distribution veut parer ses jeunes diplômés d'habits neufs. Ne parlez plus de « chef de rayon », mais de « manager métier ». Il ne s'agit pas seulement d'un changement d'appellation. Cette fonction centrale de la grande distribution connaît en fait une profonde mutation visant à la recentrer sur les activités de management. Les autres tâches dévolues, en principe, au chef de rayon reviennent désormais à des cadres spécialisés affectés, non pas à un rayon précis, mais à l'ensemble d'un magasin. Cela suffira-t-il à attirer les jeunes diplômés vers ce secteur qui souffre d'une mauvaise image ?

Chez Carrefour, qui recrute 250 jeunes diplômés par an sur ces postes de manager métier, l'évolution du chef de rayon est en marche depuis l'an passé. « Auparavant, l'image du chef de rayon était celle d'un cadre qui faisait un peu tout », note Sophie Colardeau, responsable des relations avec les écoles pour les hypermarchés Carrefour France. Il achetait les produits, les plaçait en rayon, négociait les prix avec les fournisseurs, manageait son équipe. « Mais une seule personne ne peut pas tout faire. De plus en plus d'activités ont été centralisées. Aujourd'hui, toute la partie achat, merchandising, etc. est prise en charge par le siège de Carrefour. Les managers n'ont plus qu'à gérer leurs équipes. »

Pour tenter d'attirer les jeunes diplômés sur ces emplois, la grande distribution multiplie les opérations séduction par le biais de forums, de partenariats avec les écoles, de rencontres, comme vient de le faire Auchan avec l'APEC dans douze villes de France... Chez Carrefour, le poste de responsable des relations avec les écoles a ainsi été créé voilà un an et demi.

Le niveau de recrutement de chef de rayon a été réévalué. Au lieu d'un bac + 2, et souvent moins quand le poste de chef de rayon était pourvu par la promotion

Pour attirer les jeunes diplômés, les supermarchés redorent leur image et lancent des opérations de séduction auprès des grandes écoles

interne, les nouveaux managers métier sont embauchés, selon la direction de Carrefour, avec un niveau bac + 3 si le jeune a effectué une formation en alternance dans le milieu de la grande distribution, ou bien à bac + 4, voire + 5 (école de commerce ou d'ingénieur). Le jeune diplômé accède directement au statut cadre, en contrat à durée indéterminée. Il commence par effectuer un parcours d'intégration-formation d'une année, pendant lequel il est accompagné par un tuteur. La CFDT observe toutefois que cette période peut durer « deux ans, voire quatre ans ». Le salaire d'embauche est de 148 000 francs brut par an, pour atteindre, à la fin de la période d'intégration 208 000 francs brut par an, affirme Carrefour, auxquels s'ajoutent des primes sur objectifs.

Beaucoup d'enseignes avancent des exigences similaires à Carrefour en termes de niveau de formation. Cependant, selon le rapport de branche 1999 de la Fédération commerce et distribution, qui interroge les entreprises, les postes de chef de rayon en magasin sont encore, « à 97 %, occupés par des bac et des bac + 2 », rapporte le magazine Points de vente du 11 octobre, qui constate donc un « décalage entre le discours des enseignants et la réalité du terrain ».

Très sollicités sur le marché de l'emploi, les jeunes diplômés délaisseraient donc quelque peu la

grande distribution. Sophie Colardeau reconnaît que le secteur « se heurte à un problème d'image : les jeunes n'ont pas idée de la complexité du poste de manager métier, de la responsabilité que représente la gestion d'un rayon dont le chiffre d'affaires atteint souvent 400 millions de francs. Ils se demandent pourquoi un niveau bac + 2 ne suffit pas ». Le rôle de la jeune femme est donc de les « informer sur la réalité de ce métier tellement passionnant ». Le frein, précise-t-elle, c'est que les jeunes ont l'impression que ces « postes en magasin sont dévalorisés parce qu'ils pensent avoir à tirer des palettes. Ils préféreraient un emploi en marketing tout de suite. Je dois leur montrer que le manager métier a de grandes responsabilités, qu'il travaille dans une ambiance d'équipe, avec une forte implication personnelle. ». Cependant, elle affirme parvenir à « convaincre » les jeunes, même si « comme beaucoup d'entreprises, on a du mal à recruter cette année ».

PASSION PROFESSIONNELLE

Lorsque Carrefour se présente dans les écoles, les étudiants posent parfois des questions sur « les avantages que propose le comité d'entreprise. Cela paraît dérisoire par rapport à l'intérêt de ce métier, commente Sophie Colardeau. Mais, apparemment, ces jeunes sont très soucieux de l'équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle et ne sont peut-être pas faits pour le commerce. Ou alors ils ne savent pas qu'ils peuvent avoir une passion professionnelle ». Beaucoup interrogent aussi Carrefour sur les salaires et le temps de travail, la grande distribution ayant la réputation d'être un secteur où l'on ne compte pas ses heures. Mais sur ce plan également, les choses changent, affirme Sophie Colardeau. « On n'est plus à 70 ou 80 heures par semaine. Chez nous, le manager travaille 214 jours par an. Il a 5 semaines de congés, plus 14 jours de repos, conformément à

un accord de réduction du temps de travail de 1999. » Certes, « il n'y a pas de règle concernant la durée quotidienne de travail, mais le manager travaille 5 jours par semaine. C'est une réelle évolution. »

La CFDT se montre plus nuancée. « Jusqu'en 1998, précise Serge Corsa, délégué syndical de groupe CFDT chez Carrefour, les cadres travaillaient 6 jours par semaine. Depuis, sous la pression des syndicats, la direction a diffusé une note interdisant de travailler 6 jours par semaine. Mais il y a des dérives. Certains cadres travaillent 6 jours par semaine parce qu'ils pensent que c'est bon pour avoir une promotion ou parce que le directeur du magasin fait pression. » En outre, « travailler 10 heures par jour, c'est la norme ». Toutefois, même s'ils font encore « beaucoup d'heures, les cadres ont vu globalement leur temps de travail diminuer grâce à la RTT », reconnaît Serge Corsa. Malgré tout, estime-t-il, il reste encore « beaucoup à faire » pour attirer les jeunes diplômés vers ce métier « pas très valorisant - le manager métier tire autant les transpalettes qu'il ne frappe sur l'ordinateur - où la charge de travail reste très importante et les salaires pas très attractifs ».

De plus, ajoute-t-il, la « centralisation » a été vécue comme une « diminution des responsabilités » par les chefs de rayon, mais dans le même temps Carrefour leur demande, depuis le début de l'année, d'accepter « la subdélégation partielle, c'est-à-dire qu'ils doivent endosser la responsabilité pénale à la place du directeur, dans tous les domaines : hygiène, sécurité, droit du travail... Les syndicats mènent actuellement un combat contre cette disposition », indique Serge Corsa. Le métier offre tout de même des avantages en particulier, souligne-t-il, la possibilité « de faire rapidement carrière ». D'ailleurs, une grande partie des postes de chef de rayon ont été pourvus de cette manière.

Francine Aizicovici



Les jeunes diplômés rêvent d'aventure mais plébiscitent les grands groupes

On les croyait partants pour les start-up, et voilà qu'ils reviennent vers les cabinets de conseil et les banques. Mais que veulent vraiment les candidats à l'embauche ? Ils se proclament baroudeurs mais réclament la chaleur d'une entreprise de renom. Ils jouent les aguerris mais font un refus d'obstacle devant la création d'entreprise. S'ils parlaient vrai, ce serait plus simple...

Depuis deux ans, recruteurs, médias, grandes écoles et jeunes diplômés n'avaient d'yeux que pour la nouvelle économie et ses start-up, autrement dit pour l'aventure. Les récits se multipliaient sur ces petits génies créateurs de jeunes empires avec pas mal d'intuition et beaucoup de culot. De quoi faire des émules par millions ? Pas le moins du monde, si l'on en croit la cote d'amour des Français pour les entreprises : le sondage réalisé au mois de juin par l'Ifop pour *L'Expansion* montre que les personnes interrogées plébiscitent, dans l'ordre, L'Oréal, Danone, Microsoft, France Télécom, Nike, Sony, Airbus, Nokia, Thomson et Nestlé. Rien que des monstres sacrés. Il existe bien une société Internet à la dix-neuvième place, Yahoo!, mais ce n'est plus une « jeune pousse ».

Un baromètre du cabinet de conseil EMDS, créé par deux Belges en 1987, aide à mieux comprendre les phénomènes que recouvre cette contradiction. EMDS a analysé 12 500 réponses en provenance de 132 pays. Les personnes interrogées fin 1999 ont entre 21 et 35 ans ; elles sont mobiles et motivées par une carrière internationale ; elles sont diplômées et bilingues en anglais ; elles travaillent à temps complet et ne sont pas en recherche d'emploi, mais « à l'écoute des opportunités ».

Premier enseignement de ce baromètre : les jeunes diplômés sont attirés par les entreprises de leur pays. Les Français placent en tête L'Oréal, les Allemands Daimler-Chrysler, les Néerlandais Unilever et les Scandinaves Nokia.

Mais il ne s'agit pas d'un simple réflexe patriotique, car une autre étude EMDS portant sur les Français fait apparaître que ceux-ci classent les banques françaises derrière

Chase Manhattan, Deutsche Bank ou Merrill Lynch.

Deuxième constatation : chaque nationalité a ses spécificités. Ainsi, les jeunes Français privilégient-ils grosso modo l'alimentaire, les Allemands l'automobile, les Britanniques les finances, les Italiens le conseil et les Néerlandais les nouvelles technologies.

Troisième point : les montagnes russes qu'a connues Internet ont laissé des traces. Le recul à la fin de l'année 1999 de l'attractivité de McKinsey ou de Boston Consulting Group s'explique par la préférence donnée aux start-up par les diplômés déçus par le conseil. Mais les « coups de torchon » des mois de mars et de septembre ont ramené la haute technologie à la raison. Les diplômés révisent leurs calculs et mettent à nouveau le cap sur les grands groupes.

SE FORGER UNE EXPÉRIENCE

Pour Anne-Marie Ronayne, directrice de EMDS Paris, « les jeunes montrent ainsi qu'ils souhaitent travailler aussi bien dans les grandes que dans les petites sociétés. Ils veulent y développer leurs compétences et se forger une expérience. Ils veulent apprendre. Ils cherchent les entreprises où ils profiteront de la meilleure mobilité transversale ou internationale ». On notera l'attraction exercée par la Commission européenne sur ces « battants », puisque celle-ci arrive en première place chez les jeunes diplômés belges, espagnols et italiens, en quatrième place en Grande-Bretagne pourtant rétive aux eurocrates, en cinquième en France et en huitième en Allemagne. L'envie de travailler dans une enceinte internationale s'exprime-t-elle de cette façon ?

Une autre enquête traduit les ambiguïtés des jeunes. L'Ifop a réalisé le premier Omnibus sur Internet auprès d'un échantillon représenta-

▼ Les sociétés préférées ...

RANG	DES JEUNES FRANÇAIS	DES JEUNES ALLEMANDS	DES JEUNES NÉERLANDAIS
1	L'ORÉAL	DAIMLERCHRYSLER	UNILEVER
2	DANONE	BMW	MCKINSEY & CO
3	NESTLÉ	LUFTHANSA	SHELL OIL
4	VIVENDI	BOSTON CONSULTING GROUP	COMMISSION EUROPÉENNE
5	COMMISSION EUROPÉENNE	SIEMENS	ABN AMRO BANK
6	MCKINSEY & CO	MCKINSEY & CO	ANDERSEN CONSULTING
7	ANDERSEN CONSULTING	BERTELSMANN	HEINEKEN
8	BOSTON CONSULTING GROUP	COMMISSION EUROPÉENNE	BOSTON CONSULTING GROUP
9	AIRBUS	ANDERSEN CONSULTING	COCA-COLA
10	ELF AQUITAINE	HEWLETT-PACKARD	L'ORÉAL
11	COCA-COLA	VOLKSWAGEN	PROCTER & GAMBLE
12	PROCTER & GAMBLE	SAP	NESTLÉ
13	FRANCE TÉLÉCOM	IBM	GOLDMAN SACHS
14	TOTALFINA	SONY	REUTERS
15	GOLDMAN SACHS	NESTLÉ	PHILIPS
16	UNILEVER	PROCTER & GAMBLE	GENERAL ELECTRIC
17	KRAFT JACOBS SUCHARD	L'ORÉAL	BANQUE EUROP. D'INVESTISS.
18	SONY	COCA-COLA	ING GROUP
19	J.P. MORGAN	NOKIA	MERRILL LYNCH
20	GENERAL ELECTRIC	DEUTSCHE BANK	KPMG

Source : E.M.D.S.

tif de six cents internautes français de 20-25 ans. Les résultats en ont été publiés dans le numéro de novembre du magazine *Newbiz*. En principe, il n'y a pas plus aventureux que ces « surfers ». En fait, ceux-ci se montrent conservateurs. A la question : « si vous deviez commencer votre vie professionnelle dans la nouvelle économie, préféreriez-vous travailler plutôt pour une start-up ? », 36 % répondent par l'affirmative.

En revanche, 51 % des personnes interrogées choisissent de rentrer dans le monde de la nouvelle économie par le biais d'un grand groupe : 28 % optent pour « un grand groupe spécialisé dans les nouvelles technolo-

gies » et 21 % pour « la filiale Internet d'un grand groupe ». Si l'on ajoute que 11 % préfèrent le département de e-consulting d'un cabinet de conseil, on comprend encore mieux que les jeunes veulent bien tenter l'aventure, mais avec la protection d'une grande enseigne. C'est encore plus net chez les femmes, qui sont seulement 27 % à voter pour les start-up, que pour les hommes qui les choisissent à 41 %.

Le classement des entreprises de la nouvelle économie où les internautes aimeraient commencer à travailler est sans surprise : 1^{er} Bouygues Télécom, 2^e Canal+, 3^e Alcatel, 4^e Yahoo!, 5^e AOL, etc. Cette

attitude n'étonne pas Hélène Valade, directeur du département opinion publique de l'Ifop : « Elle résulte du croisement de l'effet de notoriété qui leur fait privilégier les entreprises les plus connues et de la conviction que la nouvelle économie est porteuse d'avenir mais que la start-up est une forme d'entreprise qui n'a pas fait ses preuves. » Les cabinets de recrutement interrogés par *Newbiz* semblent moins frileux : ils jugent plus valorisant un curriculum vitae comportant une expérience dans une start-up que dans un groupe ayant pignon sur rue...

Alain Faujas

« Back to Banking » et « Back to Consulting » !

Ironie du sort ou juste retour des choses ? Dans les couloirs des banques et des cabinets de conseils qui, il y a quelques mois encore, pleuraient les jeunes talents partis faire leurs premières armes dans les start-up, on s'amuse aujourd'hui à pasticher les fameuses expressions *B to B* (Business to Business) et *B to C* (Business to Consumer), symbolisant les activités phares de la Netéconomie. Comprenez désormais *Back to Banking*, et *Back to Consulting*, littéralement retour dans les banques, retour dans les cabinets de conseils...

Ce retour, Francine Calvet, responsable du recrutement de BNP-Paribas, le lit dans les chiffres. « En avril-mai, je commençais à m'inquiéter, dit-elle. Nous recevions 10 % à 12 % de CV en moins que l'année précédente. Pourtant nous ne négligions aucun outil pour nous faire connaître (forum, Internet...). Mais en août et septembre, les CV ont recommencé à affluer. En octobre, nous avons eu près de 20 % de CV de plus qu'il y a un an. » Bien sûr, la bonne tenue de la croissance explique pour une part cette progression : « Les salariés qui sont en confiance osent davantage se positionner sur le marché de l'emploi », note Francine Calvet. « Mais, poursuit-elle, nous voyons aussi revenir des candidatures de jeunes diplômés, qui ont fait, l'un, une spécialisation au B to B, l'autre un stage dans une start-up, mais se disent qu'il faut passer par des métiers un peu plus structurants pour démarrer une carrière. » Même son de cloche dans les cabinets de conseil, lesquels affirment tous ne plus avoir de problème de recrutement.

De leur côté, les start-up et autres dotcoms ne se montrent pas inquiètes. Elles reconnaissent avoir dû faire face à des départs, mais « comme dans toute entreprise, les erreurs de casting existent, avance Bruno Vanryb, PDG de BVRP Software. Et nous recevons toujours autant de candidatures ». Des candidatures vis-à-vis desquelles, néanmoins, Thierry Grimaux de Marketo.com avoue être plus vigilant aujourd'hui. « Quand je recrute, j'accorde désormais beau-

Déçus par les jeunes pousses, certains reviennent vers des métiers plus structurants

coup plus d'importance à la capacité d'adaptation, à la flexibilité des personnes, qualités que nos organisations exigent. L'enthousiasme d'une personne pour le projet ne suffit pas », souligne-t-il, prenant acte des raisons qui ont provoqué certains de ces départs. « Les jeunes ne se sentaient pas à l'aise dans une structure où le cadre hiérarchique est assez diffus, moins rigide que dans une entreprise traditionnelle. Ils avaient du mal à comprendre la façon dont les décisions étaient prises, et éprouvaient le besoin de travailler dans une structure plus stable », explique-t-il.

MANQUE DE REPÈRES

C'est un fait que l'instabilité inhérente au secteur nécessite d'accepter des virages assez secs en matière de stratégie ou de développement. Dans ces entreprises, on vit dans le court terme. Sans compter que souvent il faut aussi s'occuper de problèmes logistiques, de secrétariat... « Les diplômés découvrent que ce n'est pas un univers facile, surtout lorsque que l'on débute. Ils souffrent du manque de repères, d'encadrement, souligne Dominique Piotet, responsable du département Netéconomie du cabinet de conseil Europe, mais également tuteur d'étudiants de Sciences-Po et que certains n'hésitent pas à appeler quand ils craquent. Se retrouver en complète autonomie quand on n'a jamais travaillé auparavant, c'est assez déstabilisant. Travailler dans une start-up peut être formateur, mais pas forcément pour une première expérience. »

Finalement, l'encadrement, la stabilité et le confort que procurent la grande entreprise et toute l'infrastructure qui va avec, ne sont pas si

dépassés que cela. Et puis, il y a la carrière. « Les jeunes parlent, rêvent de start-up, de stock-options, mais, observe Christophe de Metz-Noblat, responsable du développement des compétences à la Société Générale, lorsqu'on leur explique qu'une banque comme la nôtre offre une diversité importante de métiers qui leur permettra d'évoluer, ils réfléchissent. » « Ils ne veulent pas prendre le risque de freiner leur carrière, en restant dans une structure où il y a peu de perspectives d'évolution », confirme Véronique Parages, responsable du recrutement pour la France et le Benelux chez Andersen Consulting. « Ceux qui retournent vers les métiers de la banque et du conseil auxquels ils étaient destinés, sont ceux qui sont venus avec une seule idée en tête : récupérer une belle plus-value en quelques mois. Ce qui relève de l'épiphanie », répond Bruno Vanryb, estimant que ces départs ne remettent pas en cause le modèle des dotcoms.

« L'attrait du gain et le phénomène de mode ont à l'évidence poussé les jeunes à rejoindre les start-up », appuie Yann Duchesne, le président de McKinsey France. Il fallait travailler dur mais au moins au bout c'était le jackpot, se disaient-ils. Seulement, ajoute-t-il, une fois que ce rêve s'écroule, les exigences et les contraintes de ces structures deviennent plus difficiles à accepter. »

Phénomène de mode, ce mouvement, à entendre Yann Duchesne, a toutefois eu du bon : « Il a renforcé l'esprit entrepreneurial chez les jeunes. Et la plupart des écoles s'y sont adaptées en créant des modules », se réjouit-il. Au sein du groupe BNP-Paribas, la tempête start-up a également eu des effets, reconnaît Francine Calvet qui dit ainsi « ne plus représenter un groupe mais un ensemble de petites équipes, dont l'un des atouts est justement d'appartenir à un groupe. » « Aujourd'hui, ajoute-t-elle, nous devons adapter notre gestion des ressources humaines, en ayant le souci de la transparence et du parler vrai sur les postes et les rémunérations... »

Laetitia Van Eeckhout

Devenir son propre patron... un fantasme plus qu'une réalité

Les sondages sont unanimes : avec la reprise économique, les jeunes sont de plus en plus nombreux à vouloir créer leur propre entreprise. Ainsi, comme le relevait une enquête réalisée par l'Ifop pour le Salon des entrepreneurs 2000 sur « les Français et la création d'entreprises » les jeunes de 18-24 ans sont ceux qui affichent le plus fort intérêt pour la création. Près de la moitié d'entre eux déclarent avoir envie de se lancer dans l'aventure...

Dans la réalité, rien pour l'instant ne permet d'affirmer qu'ils soient passés massivement à l'acte. Si après plusieurs années de déprime, les créations d'entreprises sont à nouveau en hausse dans l'Hexagone, +4,5 % sur les neuf premiers mois de l'année par rapport à la même période de 1999, la participation des jeunes reste stable. Dans une enquête publiée en octobre 2000 sur « les créateurs d'entreprise en 1998 », l'Insee évalue leur part à 7,4 %. Le manque de données plus récentes doit conduire à rester prudent. Néanmoins, le travail réalisé par l'Association pour la création d'entreprises (APCE) sur le phénomène start-up en France tend à confirmer que l'équation nouvelle économie et jeunes ne va pas forcément de soi.

L'APCE a retenu pour définition d'une start-up, « une entreprise fondée entre 1995 et 1999, innovante soit par son secteur d'activité, soit par ses méthodes de commercialisation ou son mode de développement ». Et à partir de cette hypothèse, elle a entrepris de dresser le portrait-robot du créateur de cette nouvelle espèce.

Le résultat ressemble peu au cliché du jeune diplômé tout droit sorti de l'école campant dans une ambiance sympathique dans un des lofts branchés du Sentier à Paris. Dans 97 % des cas, le patron de start-up est un homme dont l'âge varie entre trente et quarante-cinq ans qui, après avoir fait des études supérieures, a souvent une dizaine d'années d'expérience pro-

Selon une étude de l'Association pour la création d'entreprises, peu de diplômés fondent leur propre entreprise

fessionnelle derrière lui. Autant dire qu'il n'a plus rien d'un jeune. Il est donc à l'évidence trop tôt pour juger des efforts que déploient les écoles de commerce ou d'ingénieur mais aussi certaines universités pour donner le goût d'entreprendre à leurs étudiants.

Toutes les écoles des Mines ont ainsi rendu obligatoire un enseignement sur la création d'entre-

prise et chaque élève peut s'il le souhaite mener à bien un projet tout au long de ses trois années de scolarité sous la houlette d'un tuteur. Les « incubateurs » qui doivent permettre aux étudiants de jeter les bases de leur future entreprise, tout en continuant à se former se multiplient, et les directeurs de grandes écoles témoignent d'un véritable changement d'esprit par rapport aux générations précédentes. Les chiffres ne répercutent pas encore ce bouillonnement incontestable. Pour l'Insee, le jeune créateur n'est ni super-diplômé ni très novateur. Les deux tiers ont au maximum un niveau BEP. Ils créent dans les mêmes secteurs que leurs aînés et six sur dix ont un membre de leur famille installé à son compte.

Laurence Caramel

Devenez Ingénieur d'affaires ou Manager de projet high-tech
en acquérant une double culture

NOUS SERONS PRÉSENTS AU FORUM DES GRANDES ÉCOLES (ESPACE CHAMPERRET - PARIS) DU 08 AU 10 DEC. 2000 STAND 115

Tél. 01 45 92 60 00/04
Internet : www.istm.fr

Admission :
DEUG, DUT, BTS, Math Spé...
ou autre BAC + 2
scientifique ou technique

Diplôme BAC + 5
visé par le Ministre de l'Éducation Nationale

DANS L'UNE DES 3 FILIÈRES :

biotechnologies/
bioindustries

informatique et
communications numériques

matériaux avancés
et ingénierie intégrée

Une formation intégrant des enseignements scientifiques et de management

L'innovation à son école
INSTITUT SUPÉRIEUR DE TECHNOLOGIE ET MANAGEMENT
Cité Descartes - 2 bd Blaise Pascal - BP 99 - 93162 Noisy le Grand Cedex
Etablissement Consulaire d'enseignement supérieur reconnu par l'État

« Si j'ai un conseil à donner... il faut surtout éviter d'entrer dans le jeu des relations cordiales »

Les promesses des employeurs, Yves, 39 ans, en connaît un rayon. Sa première expérience lui a appris à s'en méfier. Diplômé de Normale Sup, il débute sa carrière au milieu des années 80 dans une entreprise de communication institutionnelle. Ne comptant encore que huit salariés, celle-ci le recrute en contrat à durée déterminée (CDD), pour un salaire de 7 000 francs. « Ce n'est pas énorme mais c'est un début et tu apprends », s'entend-il dire. Quant à son contrat : bien sûr, il débouchera rapidement sur un CDI, lui assure-t-on.

La première coulure, il l'ava le lorsque son employeur lui propose de transformer son CDD de six mois en... CCD d'un an. « Après, puisqu'ils avaient besoin de moi, ils ne pouvaient plus faire autrement que de me faire un CDI. Surtout que je commençais à leur rapporter de l'argent ».

Yves, qui très vite se passionne pour son métier, s'investit en effet pleinement et ne compte pas son temps. Il lui semble donc légitime au bout d'un an de solliciter la « fameuse » augmentation promise. Sa demande se traduira en fait par « une promotion virtuelle. Je n'ai rien vu sur ma fiche de paie mais j'avais droit à un titre », raconte-t-il.

Yves, Jacques et Isabelle sont des « anciens », aujourd'hui quadragénaires. Tous trois se souviennent de leurs débuts. Leurs expériences mêlent déconvenues et bonnes surprises

Il faudra qu'il menace de partir pour obtenir par la suite quelques petits efforts de la part de son employeur. « Au bout de quatre ans, j'avais toujours un retard sur mon salaire, se souvient-il. Je continuais à être traité comme un simple junior. Pourtant j'en abatais du travail ! On te demande d'être exceptionnel, tu te donnes à fond et dès que tu soulignes que tu as justement fait quelque chose d'exceptionnel, que tu as fait tes

preuves, on te rappelle qu'il y a des niveaux de classification, une grille à respecter... ».

« Si j'avais un conseil à donner, dit-il sans vouloir jouer les « sages » : il faut surtout éviter d'entrer dans le jeu des relations cordiales. Les rapports sont sans pitié dans l'entreprise, il faut donc que les relations soient claires. Et on a tout avantage à mettre noir sur blanc les engagements. Certes, quand on commence, on doit faire ses preuves, mais une fois qu'on les a faites, le deal doit être respecté »

« TOMBÉE DANS LE PANNEAU »

Isabelle, 38 ans, avait décidé d'intégrer un grand groupe anglais à sa sortie de l'Essec, « parce que, explique-t-elle, il promettait une formation au management, dénommée d'ailleurs MBA, qui ouvrait les portes d'une carrière multi-marques et multi-pays ». Dès les premières sessions, elle comprend qu'on l'a trompée sur la marchandise : « Je n'apprenais rien du tout. Le niveau n'était pas élevé. En fait, on avait le sentiment, car je n'étais pas la seule diplômée française à être tombée dans le panneau, de tout recommencer... » Pourtant, elle garde patience. L'idée de partir pour l'étranger la motive... « Seulement, d'étranger

et de carrière multi-marques, il n'y a pas eu. Quand j'ai voulu demander une première expatriation, le directeur des ressources humaines groupe a tout verrouillé. En réalité, il n'avait aucune envie d'investir dans des jeunes de vingt-trois ans. » Isabelle mettra plusieurs mois à le comprendre et donc à activer une nouvelle recherche d'emploi. Elle est aujourd'hui en poste dans un groupe français.

Pour Jacques Roman, tout a bien commencé. Au point qu'il a mis « un long moment » à faire le « deuil » de cette entreprise aujourd'hui disparue, qui a marqué ses débuts dans la vie active. Docteur en chimie-physique, Jacques Roman, aujourd'hui âgé de 38 ans, avait été séduit par cette petite société suédoise de conseil en environnement qui voulait développer une filiale en France.

C'est surtout la personnalité de son patron, un Suédois « très affectif », et ses convictions sociales qui avaient su le convaincre de le rejoindre, en 1987, à un poste de chargé de la gestion des projets et de la qualité, alors que Jacques avait d'autres propositions intéressantes ailleurs. Jacques était le deuxième salarié embauché. « Le patron disait que plus les salariés se sentent bien au travail, mieux c'est pour l'entreprise »,

raconte-t-il. On vivait bien, on avait un appartement en Suède, on définissait nous-mêmes nos grilles de salaires. »

Les deux premiers salariés deviendront d'ailleurs actionnaires de l'entreprise, selon un système très avantageux proche de celui des stock-options, pas encore en vogue à l'époque. La société marchait bien, grossissait, les responsabilités devenaient conséquentes. « Pour nous, les choses étaient claires : le patron passait une semaine par mois en France. Au bout de deux ans, on était les seuls maîtres après Dieu. A vingt-sept ans, je signais des contrats qui nous engageaient pour une année de travail. » L'effectif avait grimpé jusqu'à douze salariés.

« UN ÉNORME GASPILLAGE »

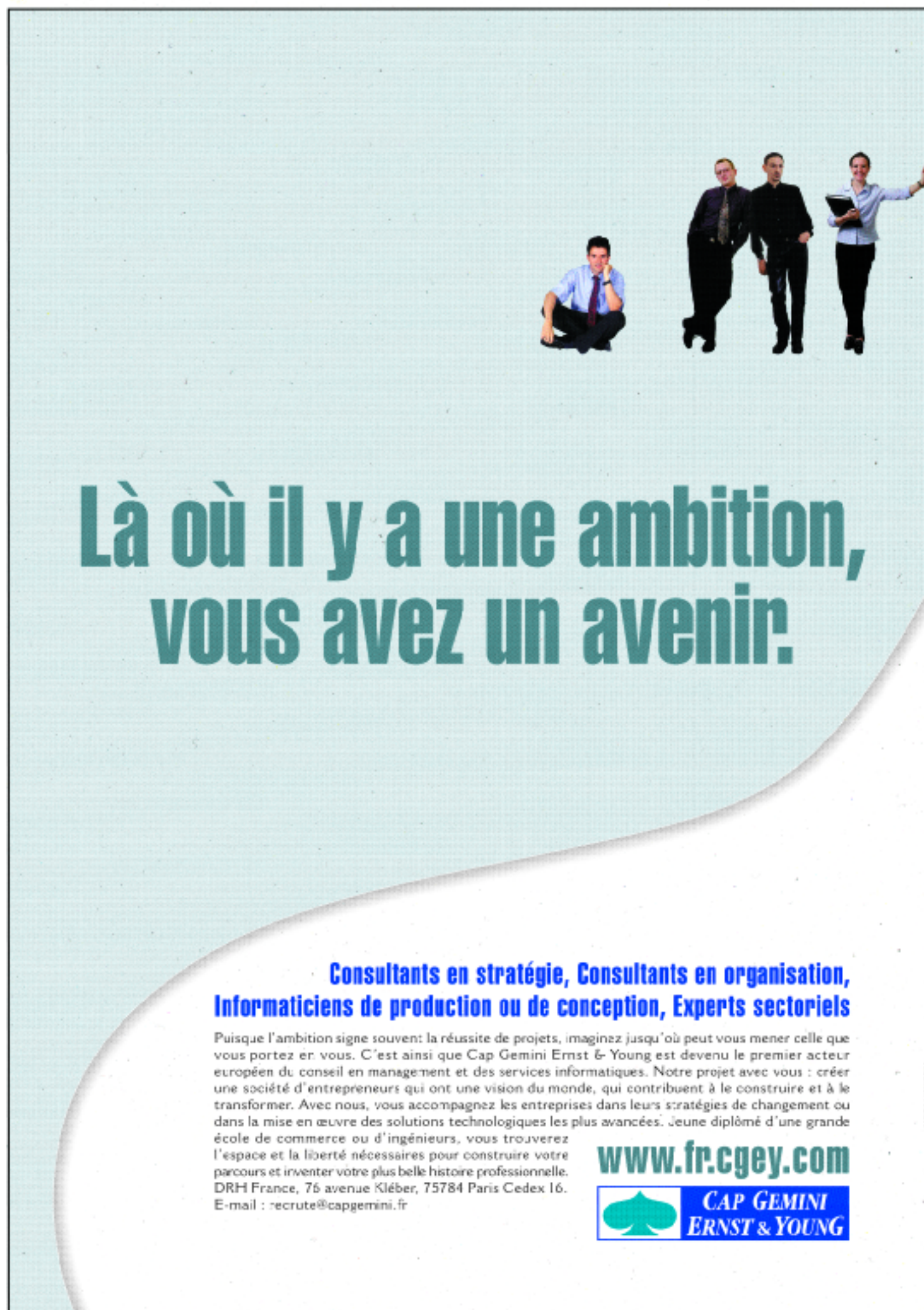
Quatre ans après l'arrivée de Jacques, « le bel outil » s'est grippé, au moment où le patron, âgé de plus de 60 ans, a voulu passer la main, pour s'occuper de ses vignes à Cavaillon, sans pour autant se résoudre à se mettre réellement à l'écart. Des conflits sont apparus, ses décisions ont été contestées. Ce fut la première « rupture ». Il a choisi comme directrice générale une collègue de Jacques « pensant qu'elle serait toujours d'accord avec lui », mais qui ne voulait pas de

ce poste, estimant ne pas en avoir les compétences. L'ambiance a viré à l'aigre. « Les décisions n'étaient plus consensuelles, on ne savait plus ce que gagnait le collègue. Cela devenait assez peu compatible avec l'investissement personnel de chacun. »

Le patron a changé d'attitude, demandant de réduire les coûts alors que la société était en pleine expansion. Pour acheter un stylo, il fallait quasiment attendre que le projet en cours ait été payé par le client, raconte-t-il. « La motivation s'est effondrée. Lui qui avait été un modèle, très à l'écoute, a dit un jour : je n'ai pas envie de vous écouter. C'était la négation de toute la philosophie qui avait prévalu dans cette société. » Jacques a commencé à chercher un autre emploi.

Avec le recul, Jacques ressent « un énorme gaspillage, car c'était un modèle de société et de gestion du personnel ». Il aimerait être un jour comme ce patron était, mais « il faut rester hypervigilant pour savoir se retirer quand on perd les pédales. On ne peut demander beaucoup aux gens que si on leur donne beaucoup. »

Témoignages recueillis par **Florian Aizovic, Marie-Béatrice Baudet et Laetitia Van Eeckhout**



Là où il y a une ambition, vous avez un avenir.

Consultants en stratégie, Consultants en organisation, Informaticiens de production ou de conception, Experts sectoriels

Puisque l'ambition signe souvent la réussite de projets, imaginez jusqu'où peut vous mener celle que vous portez en vous. C'est ainsi que Cap Gemini Ernst & Young est devenu le premier acteur européen du conseil en management et des services informatiques. Notre projet avec vous : créer une société d'entrepreneurs qui ont une vision du monde, qui contribuent à le construire et à le transformer. Avec nous, vous accompagnez les entreprises dans leurs stratégies de changement ou dans la mise en œuvre des solutions technologiques les plus avancées. Jeune diplômé d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs, vous trouverez l'espace et la liberté nécessaires pour construire votre parcours et inventer votre plus belle histoire professionnelle. DRH France, 76 avenue Kléber, 75784 Paris Cedex 16. E-mail : recrute@capgemini.fr

www.fr.cgey.com

CAP GEMINI ERNST & YOUNG

Déguiser son CV... une stratégie courante

La religion catholique a identifié trois façons de pécher : en pensée, en action et par omission. On connaît désormais les trois façons de tricher sur un curriculum vitae (CV) : par addition, par omission et par transformation. Dans une étude rendue publique en juin sur les « CV trompeurs », Florian Mantione, qui dirige un réseau de conseil en ressources humaines, a décortiqué les usages en la matière.

Les tricheurs sont légions : 75 % des CV seraient non pas faux mais trompeurs, selon les recruteurs. Il y a plusieurs niveaux dans la tromperie, allant de la triche sur ses hobbies, plutôt bénigne, à l'invention d'un diplôme, plus ennuyeuse. « Dans la première moitié des années 90, on a poussé les candidats à survaloriser leur CV notamment dans le domaine des langues et des pratiques associatives ou sportives, explique un spécialiste des ressources humaines, le but était de faire la différence pour décrocher un entretien. » Car, en trichant, les candidats essaient avant tout de coller au mieux aux attentes des entreprises. Très exigeants par le passé, les recruteurs ont toutefois mis un bémol à leurs demandes, compte tenu d'un marché de l'emploi plus tendu.

REGAIN DE TRICHERIE

Triche-t-on pour autant moins aujourd'hui que par le passé ? L'étude de Florian Mantione Institut, menée auprès de 495 entreprises et 1 150 candidats par questionnaire puis auprès de 50 recruteurs et de 100 candidats par entretiens approfondis, tend à montrer que non. En 1989, période d'expansion, les candidats apparaissaient « relativement authentiques », selon une première enquête du même institut. Mais en 1996, début de sortie de crise, une deuxième enquête faisait état d'un regain de tricherie compte tenu de la forte hausse du chômage. En 2000, période de croissance, le phénomène continue. « On peut tricher aussi pour faire monter les enchères », estime Florian Mantione.

Mais sur quoi « bidonne »-t-on CV ? L'enquête s'intéresse d'abord aux tromperies par addition. Ainsi, 35 % des recruteurs estiment que les candidats s'affirment « souvent » indûment en possession d'un diplôme : soit qu'ils ont seulement suivi la formation ou encore qu'ils s'inventent une maîtrise alors qu'ils n'ont qu'un DEUG... Plus fréquemment, le candidat exagère « souvent » (selon 70 % des recruteurs) ses responsabilités réelles : niveau de la fonction, importance de la responsabilité d'encadrement, degré d'implication dans la conduite d'un projet ; degré

Les candidats bluffent souvent pour coller aux attentes des entreprises. Une étude révèle leurs omissions et cachotteries

d'autonomie et d'initiative... Même exagération pour les langues étrangères « souvent » surestimées (63 % des cas). On triche aussi sur la rémunération « souvent » gonflée pour 30 % des recruteurs, « toujours » pour 18 %.

Les tromperies par omission ne manquent pas non plus : 74 % des recruteurs estiment que les candidats pratiquent « souvent » ce type de cachotteries. On passe volontiers sous silence les motifs de départ d'une société. On minimise aussi ses responsabilités pour s'adapter à l'emploi ou ne pas effrayer le recruteur. On cache son âge, soit qu'on se trouve trop jeune pour le poste, ou trop âgé. On omet un diplôme qui, par exemple, montre une trop grande réorientation de carrière.

Dernier point : les tromperies par transformation. Ainsi, 26 % des recruteurs considèrent que les candidats trichent « souvent » sur leur situation de famille (mais ce type de demande est-il légitime de la part de l'employeur ?). Environ deux fois plus fréquents sont les mensonges sur la durée réelle des emplois successifs : suite aux nombreux conseils, les « trous » dans les CV sont évités, les stages sont intégrés dans l'expérience professionnelle. On triche aussi beaucoup sur la nature du poste occupé en transformant, par exemple, son titre de responsable en directeur. On essaie de se faire valoir au travers d'activités extra-professionnelles fictives...

Florian Mantione s'aventure même à dresser un hit-parade des candidats les plus enclins à enjoliver leur CV. Dans l'ordre, les commerciaux ont la réputation de réaliser « souvent » des CV trompeurs, selon 58 % des recruteurs, « toujours » selon 17 %. Viennent ensuite les ingénieurs et techniciens, suivis par les responsables ressources humaines puis par les administratifs et comptables. Mais ces petits subterfuges ne font pas forcément illusion : 61 % des recruteurs déclarent contrôler « souvent » les informations, 14 % « toujours », contre 21 % « rarement » et 4 % « jamais ».

Martine Laronche

Que veulent-ils ? « Evoluer vite », « une hiérarchie allégée » et ... « davantage de temps libre »

Si je ne progresse pas assez vite dans l'entreprise, j'irai voir ailleurs. » Gaëlle, Mylène, Edward et les autres sont catégoriques sur ce point. La vie professionnelle doit les faire évoluer rapidement, leur permettre de s'épanouir, et être gérée sans concessions.

Gaëlle, 21 ans, fraîchement diplômée d'une école de commerce (Istec), a une vision particulièrement précise de son parcours professionnel. Le premier emploi est important : « Il ne faut pas se tromper d'entreprise, affirme-t-elle docilement. Je sais que je pourrais facilement démarrer dans une PME, mais dans ce cas, je devrais être autonome tout de suite. Difficile ! Alors, je préfère entrer dans une grande société comme Danone ou Nestlé, pour être encadrée et bénéficier de formations ». Pas question pour autant de débiter « tout en bas », dans un poste sans intérêt et sans responsabilités. « Je veux un travail qui corresponde à mes compétences et où je puisse devenir chef de produit ou responsable de zone import-export en cinq ou six ans. Ma priorité, c'est d'évoluer assez vite. Si je vois que ça traîne, je changerai de boîte. Par la suite, j'irai sans doute dans une PME avant de lancer ma propre entreprise vers 38-40 ans ».

Sandrine (22 ans), titulaire d'une maîtrise de sciences de gestion veut, quant à elle, rejoindre d'emblée une PME dynamique : « Je ne veux pas intégrer une entre-

Ils ont 21, 22 ou 23 ans et une vision particulièrement précise de leur avenir professionnel. Confiants dans leurs capacités, ils demandent beaucoup aux entreprises, et n'hésiteront pas à partir ailleurs pour voir leurs rêves aboutir. Utopistes ?

prise "croûton", s'enflamme-t-elle. Et encore moins un poste de routine où on aligne des études qui ne servent à rien. Je voudrais pendant trois ou quatre ans aider concrètement une PME à se développer à l'international. L'essentiel pour moi, c'est d'avoir une chance de montrer ce que j'ai appris et d'acquiescer de nouvelles compétences. Je veux être guidée, bien sûr, mais sans avoir une hiérarchie pesante. Je suis prête à travailler à fond sans compter mes heures, mais je n'ai pas envie d'avoir sur le dos des chefs et des

sous-chefs qui pinaillent sur tout, au lieu d'agir. »

Après l'expérience PME ? « Je verrai, en fonction des opportunités. Aujourd'hui, elles sont nombreuses pour les jeunes diplômés. J'entrerai peut-être dans une grande entreprise. Ou si j'ai les épaules assez solides, je créerai une société. »

De son côté, Edward (26 ans), ingénieur hollandais dans le domaine de l'électrotechnique, a déjà fait un bout de chemin dans le monde du travail. En poste contractuel depuis un an dans un organisme européen en France, il travaille sur de nouveaux systèmes de navigation aérienne. Aujourd'hui, il mise sur son métier pour développer un mode de vie sans frontières : « Avec l'Europe, Internet et les nouvelles technologies de communication, le monde est devenu plus petit, constate-t-il, l'œil allumé, tant cette idée lui plaît. Cela crée une nouvelle façon de penser qui ouvre les horizons. J'ai décidé de travailler à Paris encore trois ans, puis de continuer dans d'autres pays de l'espace européen. En Italie peut-être. Actuellement, tout est possible. Nous sommes dans une période forte, où le travail pour les jeunes diplômés de mon domaine paie bien. Ça laisse même un peu de temps pour la qualité de vie. D'ailleurs, le travail fait partie de ma qualité de vie au même titre que le sport, la pratique du roller ou voir mes amis. Il me permet d'utiliser, de développer mes talents et d'être reconnu. Je le quitterais s'il ne me

plaisait pas. » Pendant une dizaine d'années, il entend ainsi profiter de toutes les opportunités offertes : « Voyager souvent, apprendre et comprendre la façon de vivre et de travailler dans les autres pays. C'est ce rythme rapide, où l'on apprend beaucoup qui me plaît. Il faut s'adapter et adapter son travail en permanence. Les nouveautés sortent de plus en plus vite, et la période d'utilisation est courte. Sûr, il faut de l'énergie pour tout suivre. Mais c'est ce qui rend l'avenir intéressant. Cela me permet de cumuler plusieurs vies en une. Je pense souvent à mes grands-parents qui ont fait deux grands voyages dans leur vie. Ils en parlent et en rêvent encore. Moi, j'ai déjà voyagé sur tous les continents, dans le cadre de mon travail et pour mes loisirs. Je trouve cela passionnant. Mais pour tout dire, normal. C'est une énorme différence de vie, en l'espace de deux générations. »

« UNE BATAILLE PERPÉTUELLE »

Mylène, jeune Toulousaine de 23 ans est titulaire d'une maîtrise d'IUP Management et gestion des entreprises option sociologie. Après avoir obtenu son DESS Sciences de la production et des organisations, elle veut devenir conseil en entreprise. Calme, réfléchi, elle décrit ses priorités : « D'abord le travail. Comme j'aime les choses bien cadrées, je voudrais commencer dans une grosse entreprise où je ne serais pas seule, larguée au milieu des problèmes. Pour

moi, le travail, ça ne doit pas être une bataille perpétuelle, mais un moyen d'évoluer dans la vie et d'avoir la possibilité de vivre aisément. Je veux aussi construire une famille, avoir une vie culturelle, associative, des loisirs, du temps pour moi. »

Dans ce temps ? Les 35 heures vont dans ce sens. Mylène y croit, mais pas pour les cadres. « Au début j'étais très optimiste, convient-elle. Maintenant je pense que c'est une fumisterie. Les 35 heures dans un poste à responsabilité, ce n'est pas applicable dans les faits. Je me vois mal dire "ciao" à mon patron, un vendredi à midi, au beau milieu d'un dossier. Donc je ferai trois ou quatre ans en entreprise pour prendre pied sur le marché. Ensuite, je pense avoir un enfant et faire un break d'un an pour lui consacrer un peu de temps. Puis, je reprendrai mon travail. » Un arrêt d'un an en début de carrière, c'est tout de même un risque ? « Pas du tout. Et même si cela était, je chercherais un autre travail. Jusqu'ici, je n'ai pas eu le temps de dire ouf. Je vis dans l'urgence. C'est vrai qu'en contrepartie, il me semble avoir une vue plus élargie mais aussi plus abrupte des choses. A l'avenir, je voudrais un peu mieux maîtriser mon temps. Et puis, dans les sociétés, les choses évoluent. Les chefs d'entreprise sont plus ouverts au fait qu'une femme prenne un congé parental. »

Dans quelques années, elle envisage de travailler hors de France,

plutôt en pays francophone africain. « Fille de militaire, j'ai déjà beaucoup voyagé. C'est passionnant de découvrir d'autres pays, d'autres cultures. Il faut aller voir ce qui se passe ailleurs... du moins pendant un temps. »

Vesna, quant à elle, approuve le principe des 35 heures. « Cela peut permettre de s'organiser pour avoir un rythme de vie plus choisi et peut-être de meilleure qualité. Mais ce n'est pas ma priorité », ajoute-t-elle aussitôt. Après sa maîtrise de droit, et un concours administratif, cette jeune diplômée d'origine croate, voit sa carrière se dessiner au niveau d'une ambassade, d'un ministère. « En tout cas dans les relations diplomatiques entre la France et la Croatie. »

« JOUER UN RÔLE INTÉRESSANT »

Sur ce chemin tracé, elle entend mener de front une carrière qu'elle voudrait brillante et une vie privée tout aussi réussie. « Pour moi, le travail doit permettre de s'épanouir et si possible d'influer sur les événements, ou en tout cas de jouer un rôle intéressant dans la société. Pour ma part, j'en attends également des facilités financières. Mais je mène une "politique" de juste milieu. Je veux me marier, avoir des enfants, une vie culturelle et associative en parallèle. C'est sans doute possible. Je pense que quand on veut fortement quelque chose, on peut l'avoir. »

Evelyne de Lestrac

Les thésards à petits pas vers l'entreprise

Quand la consultante, en regardant son CV, lui a dit : « le docteur, c'est le petit prof, qui va faire la leçon à tout le monde », Paul a gardé son calme et son sourire. « J'ai l'habitude, explique-t-il, blasé. En France, le titulaire d'un doctorat est souvent perçu par l'entreprise comme un théoricien, quelqu'un qui complique les choses, tandis que l'ingénieur a l'image de celui qui résout les problèmes. » Les vieux clichés ont la vie dure, mais les choses avancent malgré tout. Selon le ministère de la recherche, en 1993, six mois après leur soutenance de thèse, 12,6 % des nouveaux docteurs travaillaient en entreprise, soit 753 personnes ; en 1998, ce chiffre avait plus que doublé, avec 1 608 thésards en entreprise (20,6 %).

L'actuelle embellie profite donc aussi à cette catégorie de jeunes diplômés. Six mois après la soutenance de leur thèse, 9,7 % étaient sans emploi en 1998, contre 12,3 % un an plus tôt. « Les entreprises font plus de recherche dans de nouveaux domaines comme les biotechnologies ou les télécommunications ; les start-up constituent également un nouveau débouché, dans les mêmes domaines », observe René-Luc Bénichou, responsable de la communication à l'Association Bernard-Gregory, dont le but est d'aider les docteurs à trouver leur premier emploi et promouvoir ainsi, par l'exemple, les formations doctorales.

CONCOURS SÉLECTIFS

Pour s'insérer, les docteurs ont à choisir entre deux voies principales : le monde académique (universités, enseignement secondaire et organismes publics de recherche) ou l'entreprise. La première option ne peut offrir de débouchés à tous : elle n'a recruté que 2 600 docteurs en 1998, pour 10 600 thèses soutenues. Les concours sont très sélectifs, exigeant « de plus en plus une expérience post-doctorale permettant de multiplier les publications scientifiques », constate René-Luc Bénichou. Les entreprises n'embauchent pas sur les mêmes critères. « Elles préfèrent des personnes plus jeunes, n'accordent pas vraiment d'importance aux articles scientifiques, tablent sur le savoir-faire. Bref, elles n'ont pas besoin d'un post-doc, sauf en sciences de la vie et santé pour les laboratoires pharmaceutiques. » Le problème, constate René-Luc Bénichou, c'est que « la majorité des docteurs n'ont pas les éléments pour choisir entre ces deux voies » faute d'avoir pu,

Des initiatives jettent des passerelles vers les sociétés aux docteurs de mieux s'intégrer

durant leur thèse, approcher le monde de l'entreprise. « Ils la préparent dans des laboratoires qui mettent la pression sur eux pour qu'ils produisent de la science, et leurs directeurs de recherche ont une vision assez éloignée de l'entreprise ». Les thésards eux-mêmes ont du mal à faire le pas. « Souvent, la préparation de la thèse est une période anesthésiante, estime Paul. On vit dans un milieu très protégé, confortable. Si bien que beaucoup de docteurs préfèrent rester dans les laboratoires. »

Pour tenter de rapprocher les thésards et l'entreprise, des « Doctoriales » sont organisées depuis 1997 : des périodes d'une semaine durant laquelle le futur docteur rencontre des consultants et des employeurs afin qu'il découvre l'entreprise et réfléchisse à la place qu'il pourrait y occuper. Il doit aussi plancher durant une journée sur un projet innovant. « Des deux côtés, les a priori ont tendance à tomber », se félicite René-Luc Bénichou. Environ 1 500 thésards suivent ces « Doctoriales » chaque année. Encore faut-il que leurs directeurs les laissent s'échapper une semaine. « Or, certains s'y opposent, déplore René-Luc Bénichou, car les thésards représentent une part importante de l'effectif du personnel de recherche. »

D'autres initiatives jettent des passerelles entre les deux mondes. Les universités ont ainsi mis en place des sessions de préparation à la recherche d'emploi ; des associations locales de thésards proposent par exemple des formations à la gestion. Pour toucher les directeurs de thèse, l'Association Bernard-Gregory organise quant à elle les « Professoriales », où ils sont invités à rencontrer des consultants. La première édition s'est tenue en juin 2000. Enfin, des écoles doctorales ont élaboré des « chartes des thèses » fixant les droits et les devoirs de chacun, en mettant l'accent sur une nécessaire préparation au marché de l'emploi et sur l'ouverture au monde de l'entreprise.

Francine Aizicovici

La culture financière, l'expertise informatique, un espace de compétences est né.

Imaginez la force de cette intelligence au service des échanges du monde financier...

Imaginez une offre globale et des services de proximité pour nos clients des 5 continents...

Imaginez-vous au cœur de l'expertise de nos métiers au service des enjeux financiers et commerciaux à venir...

Un nouvel espace de compétences est né : AtosEuronext, issu du mariage de professionnels de l'informatique, Atos et du monde de la finance, ParisBourse. Nous sommes aujourd'hui 800 à Paris, Amsterdam et Bruxelles et réalisons ensemble un chiffre d'affaires de plus de 210 Millions d'€.

Dans ce cadre, nous recrutons des :

- Jeunes Diplômés informaticiens et non-informaticiens

Notre ambition est d'accompagner l'évolution des grands acteurs de la finance - Banque, Bourse, Assurance - dans une nouvelle logique de l'échange.

Notre force : la maîtrise des technologies avancées, allée à la connaissance des métiers de nos clients.

Rejoignez-nous, concrétisons les projets qui feront notre futur, faisons connaissance, échangeons nos projets et parlons d'avenir.

Adressez-nous votre candidature sous la référence LMC : drh@atos-euronext.com

ATOSEURONEXT
Tour "Les Mirrors"
18, avenue d'Alsace
92926 Paris La Défense cedex.
www.atos-euronext.net

"Des femmes et des hommes au cœur de la technologie et de la finance"



Christian Liabastre, PDG de Young & Rubicam

« Notre obligation morale est de dire la vérité aux jeunes »

A quelles représentations sociales renvoie le jeu de poker menteur auquel se livrent jeunes diplômés et entreprises ? Jérémie Lefebvre, auteur de « La Société de consolation », décrit la désillusion d'une génération résignée face à celle de Mai 68, qui a pris le pouvoir dans l'entreprise. Françoise Dany, professeur à l'École de management de Lyon, montre comment candidats et recruteurs restent prisonniers de leurs propres images. Jean-Pierre Le Goff, sociologue, explique, lui, que les slogans publicitaires utilisés renvoient à la thématique révolutionnaire, mais dans une optique libérale

« Selon 99 F, le livre de Frédéric Beigbeder, rédacteur récemment licencié de votre entreprise, le décalage entre l'image du monde de la publicité et la réalité semble très important. Qu'en pensez-vous ?

— Le bouquin de Beigbeder est pour moi un non-événement. Beigbeder est quelqu'un qui a fait la psychanalyse publique d'un échec personnel. Beigbeder est un raté de la pub. Il crache dans la soupe. C'est classique.

— Ce métier engendre-t-il néanmoins beaucoup de déceptions ?

— Pas plus qu'ailleurs. Ceux qui partent sont ceux qui ne travaillent pas assez, et qui sont peut-être des frustrés parce qu'ils n'ont pas compris ce que je viens de vous expliquer. Ils vivent dans un imaginaire qui existait peut-être il y a trente ans, mais plus aujourd'hui.

— Mais cet imaginaire a bien été construit par un certain nombre de personnes ?

« Ça ne sert à rien de laisser penser que l'on peut construire une équipe avec dix Zidane. Ça ne marche pas. Dans une agence il faut un Zidane, et plein de gens autour pour faire en sorte que cet excellent attaquant marque le but au moment où il faut. Surtout Zidane, il a bossé comme un fou furieux »

— Mais beaucoup de gens de l'univers de la pub ou du marketing s'exclament à la lecture de ce livre : « C'est exactement ça ! ». Il est donc loin d'être le seul à penser ce qu'il a écrit ?

— Si on a une image d'un univers publicitaire où on fait ce que l'on veut, de l'art pour l'art dans une espèce d'éther, avec non pas des clients, mais des mécènes, on se trompe effectivement lourdement. Le métier de publicitaire est un métier de créateur d'idées, au service de clients qui nous paient pour ça. Et qui ont un objectif : à partir de la création d'idées, faire de la création de valeur pour leurs marques. Il y a plein de publicitaires qui vivent heureux depuis dix ans, vingt ans, trente ans, dans cet univers-là. Et il y a des gens qui n'y arrivent pas, parce qu'ils n'ont pas la force mentale pour accepter ces règles du jeu.

— Parce que vous pensez qu'il faut une force mentale particulière ? La publicité serait donc un monde particulièrement difficile ?

— Non ! Bien sûr que c'est compliqué ; mais c'est ça qui est beau dans ce métier. C'est le plus beau métier du monde. Le métier de publicitaire n'a jamais été aussi intéressant, n'a jamais été autant au cœur d'une problématique de business, et c'est pour ça qu'il n'a jamais été aussi exigeant. Avant, les métiers de marketing et de publicité étaient considérés par les financiers comme des métiers de saltimbanques. Aujourd'hui c'est fini. N'importe quel investisseur va commencer par évaluer le capital des marques d'une entreprise.

— Oui, dans les années 70, il y a des gens qui ont fait du mal à la pub, en France, en accreditant l'idée que l'on pouvait vendre du rêve. C'est totalement absurde. On n'est pas là pour vendre du rêve. On est là pour générer du désir sur des marques. Les références paillettes et caricaturales du publicitaire bronzé qui se retrouve avec trente filles dans les couloirs et qui passe ses vacances aux Maldives, c'est un drame affreux.

— C'est pourtant ce que décrit Frédéric Beigbeder ?

— C'est n'importe quoi ! Les gens de la génération de Beigbeder vivent avec cet imaginaire. Mais ceux qui ont aujourd'hui entre vingt et vingt-cinq ans se foutent de cette image, qu'ils ne connaissent pas. Notre obligation morale est de dire la vérité à ces jeunes ; à savoir que ce métier est génial, qu'il suscite énormément d'intérêt, mais nécessite beaucoup d'exigences et de boulot. Je vais vous faire un plan Aimé Jacquet ! Ça ne sert à rien de laisser croire à Zinedine Zidane qu'il aurait pu atteindre le niveau auquel il se trouve aujourd'hui s'il n'avait pas bossé, s'il avait compté uniquement sur son talent pur, s'il ne s'était pas mis au service de la collectivité. Ça ne sert à rien aussi de laisser penser que l'on peut construire une équipe avec dix Zidane. Ça ne marche pas. Dans une agence il faut un Zidane, et plein de gens autour pour faire en sorte que cet excellent attaquant marque le but au moment où il faut. Surtout, Zidane, il a bossé comme un fou furieux ; il n'est pas né, comme Beigbeder, dans les beaux quartiers.

— Zinedine Zidane n'est pas tout seul sur le terrain. Quand un mec tient le maillot derrière, il y a deux solutions : soit on se bat, soit on se barre en appelant sa mère. Laissons Beigbeder appeler sa mère. Je m'en fous.

— Pour éviter quand même que les gens ne soient déçus, comment faites-vous ? Gardez-vous des personnes après des stages, des CDD ?

— Il y a très souvent dans l'agence des jeunes, créateurs ou com-



Christian Liabastre

● Diplômé de l'Essec, Christian Liabastre, 45 ans, a démarré sa carrière marketing chez Quaker France en 1982.

● Il intègre ensuite le groupe Ricard, puis Orangina, en 1993 comme directeur du marketing, et LVMH en 1997 comme directeur marketing monde des Cognac Hennessy.

● Entré chez Young & Rubicam en décembre 1997 comme directeur général, il en est nommé PDG en juin 1998.

merciaux, en cours de scolarité qui font des stages rémunérés. Un stagiaire qui a passé trois ou six mois ici, qui s'y est plu et qui a convaincu autour de lui qu'il était fait pour ce métier a neuf chances sur dix d'être recruté si j'ai un minimum d'opportunités de business pour le faire. La moyenne d'âge de l'agence ne cesse de diminuer.

— L'image que vous transmettez avec votre bâtiment, d'un style très particulier, avec des maté-

riaux bruts faussement sales ou abîmés, ne contribue-t-elle pas volontairement à donner une opinion très, voire excessive-ment, décontractée ?

— Un environnement de travail est plus ou moins propice à la création d'idées. Si en rentrant dans l'agence vous aviez l'impression de rentrer à la Banque de France, je ne pense pas que ce serait propice à l'état d'esprit des gens qui travaillent avec moi. Chacun reconstruit son coin comme il veut pour essayer de se sentir bien. Il y a moins de règles dans une agence qu'ailleurs. La création se génère avec de la curiosité. Les créatifs ont un bureau ici, mais Gabriel Gaultier, notre directeur de création, dit souvent à ses équipes : « Sortez, bougez, allez voir des expositions, allez dans la rue, promenez-vous, c'est là que vous puiserez vos sources de création. » Il y a beaucoup d'open space. Mon bureau est l'un des rares qui soient cloisonnés. La règle est dans la fluidité.

— L'image qu'a donnée Frédéric Beigbeder de votre métier et de votre entreprise vous a-t-elle porté tort, en particulier auprès des jeunes que vous pourriez être à même de recruter ?

— Pas un quart de seconde. Le météore est passé à côté.

— Pourquoi ce faux *Angélus de Millet* dans votre bureau ?

— C'est un ami qui me l'a offert quand je suis entré dans la pub, pour que je garde les pieds sur terre. Il ne pensait pas que j'oserais le mettre au mur ; j'ai osé !

Propos recueillis par Annie Kahn

« Tout est permis, comme dans vos plus affreux souvenirs de récréation... »

■ « Je ne vois pas l'intérêt d'écrire des livres si ce n'est pas pour cracher dans la soupe. [...] Je me suis trouvé au sein d'une machinerie qui broyait tout sur son passage. »

■ « Travailler dans une agence est devenu à peu près aussi excitant qu'être expert-comptable. Bref, il est passé le temps où les pubeux étaient des saltimbanques bidon. Désormais ce sont des hommes d'affaires dangereux, calculateurs, implacables. »

■ « Les dix commandements du créatif :

1 - Un bon créatif ne s'adresse pas aux consommateurs mais aux vingt personnes à Paris susceptibles de l'embaucher [...]
2 - La première idée est la meilleure mais il faut toujours exiger trois semaines de délai avant de la présenter.
3 - La pub est le seul métier où l'on est payé pour faire moins bien. Quand tu présentes une idée géniale et que l'annonceur veut l'abîmer, pense très fort à ton salaire, puis bâcle une bourse sous sa dictée en trente secondes chrono et rajoute des palmiers dans le story-board pour

partir tourner le film une semaine à Miami ou au Cap.

4 - Toujours arriver en retard aux réunions [...] Ne jamais oublier que les annonceurs vont dans les agences parce qu'ils sont incapables d'avoir des idées, qu'ils en souffrent et qu'ils nous en veulent. C'est pourquoi les créatifs doivent les mépriser : les chefs de produit sont masochistes et jaloux. Ils nous paient pour les humilier.

5 - Quand on n'a rien préparé, il faut parler le dernier et reprendre à son compte ce que les autres ont dit. Dans toute réunion, c'est toujours le dernier qui a parlé qui a raison. Ne jamais perdre de vue que le but d'une réunion est de laisser les autres se planter.

6 - La différence entre un senior et un junior, c'est que le senior est mieux payé et travaille moins.

7 - Cultive l'absentéisme, arrive au bureau à midi, ne réponds pas quand on te dit bonjour [...] Si on t'en fait le moindre reproche, dis : « Un créatif n'a pas d'horaires, il n'a que des délais ».

8 - Ne jamais demander son avis à personne sur une campagne. Si on demande son avis à quelqu'un, il risque TOUJOURS de le donner. Et une fois qu'il l'a donné, il n'est PAS IMPOSSIBLE que tu doives en tenir compte.

9 - Tout le monde fait le travail de la personne du dessus. Le stagiaire fait le travail du concepteur qui fait le travail du DC (directeur de création) qui fait le travail du président.

10 - Quand un collègue créatif te soumet une bonne annonce, surtout ne pas montrer que tu admires sa trouvaille. »

■ « La vie dans l'entreprise reproduit la cruauté de l'école, en plus violent car personne ne vous protège. Vannes inadmissibles, agressions injustes, harcèlement sexuel et guéguerres de pouvoir : tout est permis comme dans vos plus affreux souvenirs en cour de récréation. L'ambiance faussement tendue de la pub reproduit le cauchemar de la scolarité à la puissance mille. »

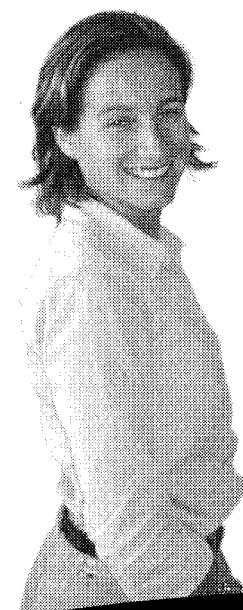
■ « Quand un publicitaire meurt, il ne se passe rien, il est juste remplacé par un publicitaire vivant. »

« Vous découvrez qu'être chef ne préserve pas des courbettes. Le directeur de création est comme un ébéniste à qui son client ordonnerait de fabriquer une table bancale sous prétexte que c'est lui qui la paie. »

Tiré de « 99 F », par Frédéric Beigbeder, Grasset, 282 pages, 99 F, 15,1 €.

CERAM SOPHIA ANTIPOLIS

GRADUATE SCHOOL OF MANAGEMENT & TECHNOLOGY



Demain vous avez rendez-vous!

avec Laurence DESCOS, Responsable Relations Internationales

pour rejoindre «The TE@M Network Schools»
Réseau international Technology @nd Management (TE@M)

• University of Maryland - Washington (n°2)

• Georgia Tech - Atlanta

• TEC de Monterrey - Mexico

• AIT - Bangkok (n°4)

• Nanyang - Singapour (n°9)

• Hong Kong University of Science & Technology (n°11)

• CERAM Sophia Antipolis (n°2)

* Classement Financial Times (meilleurs MBA "with IT Focus")

** Classement AsiaWeek Mai 2000 (meilleurs MBA Asiatiques)

*** Classement New Biz Nov. 2000 (Grandes Ecoles et NTIC)

Anticipez l'entreprise pluri-culturelle

Ouverture de 2 nouveaux double-diplômes (cycle ESC) :

• EBS - Francfort (N°1 en Allemagne) • AIT - Thaïlande (N°4 en Asie)

www. Plus sur le net
ceram.edu

Tél : 04 93 95 45 45

The Business Team for the Future



Les pièges du management moderne

Je me suis laissé embarquer dans la course, comme d'autres avec moi ; à la limite, je finissais par trouver ça presque drôle. Je changeais souvent de métier, de région, les gens changeaient aussi, je ne les voyais même plus, seul m'importait le job que j'exercerais ensuite. J'ai fini par perdre pied, car quel était mon métier, réellement ? Ingénieur de formation, j'étais devenu incapable de faire un plan, de discuter d'une chaîne de fabrication ; je savais compter, discuter d'enjeux globaux, présenter des comptes. Un ami m'a dit à l'époque que, mon métier, c'était changer de métier, ça m'a fait un choc. Etais-je devenu un mercenaire après avoir défendu pendant tant d'années les discours de ma boîte et en avoir profité moi-même ? Quelle trace avais-je laissée aux gens que j'avais dirigés quelques années ? Se souvenaient-ils seulement de moi ?

PIÈCES MAÎTRESSES

Ce témoignage d'un cadre est livré par David Courpasson, sociologue et professeur à l'École de management de Lyon, dans un ouvrage (*L'Action contrainte - Organisations libérales et domination*, PUF, 2000, 320 p., 168 F, 25,61 €) qui analyse le fonctionnement de deux pièces maîtresses du management « moderne » des organisations : la gestion par projets et la

En démontant les notions de « gestion par projet » et de « logique de compétence », David Courpasson met à jour le nouveau despotisme de l'entreprise

gestion des compétences. Le livre, tiré d'un mémoire universitaire, est malheureusement difficile à lire pour le profane, tant il est encombré de références à la littérature sociologique, mais il montre comment, au-delà des discours sur la fin des systèmes bureaucratiques, ces « deux notions qui devaient faire primer les choix et les décisions des personnes ont en fait contribué à édifier un mode de gouvernement d'entreprise contraignant très puissant, pesant en particulier sur les cadres et les personnels très qualifiés ».

Tout d'abord, David Courpasson souligne le paradoxe d'un exercice du pouvoir justifié par le fait que l'entreprise se trouverait juste-

ment « sans pouvoir » face à la concurrence. « La soumission de l'organisation à la sanction du marché - la faillite - renforce la légitimité des décisions gestionnaires prises en interne. » Ensuite, « les principes "modernes" de gouvernement que sont le projet et la compétence sont axés sur la construction de "normalisations implicites" des comportements individuels, en particulier par l'élaboration de modèles professionnels légitimes et incontournables dans une trajectoire réussie, et dans la constitution d'une norme souhaitable de performance individuelle. L'accès à ces modèles fait partie d'une politique de récompense normalisée » et trouve sa puissance dans ce que David Courpasson appelle une « culture de précarité », dont le moteur est l'incertitude de l'évaluation finale de la compétence ou du projet.

Au final, ce management « libéral » repose bien sur la contrainte. « Il y a bien une conception imposée de ce qu'est aujourd'hui l'intérêt général de l'organisation, décliné, si possible ou si nécessaire, en autant d'intérêts particuliers. L'exigence de survie et de performance, l'exigence de confort, sont bonnes pour les organisations, donc pour leurs membres, et vice versa. Le despotisme qui en découle est rationnel et non violent. »

A. R.

PARUTIONS

● TRAVAILLER, PREMIERS JOURS, revue « Autrement »

Le sous-titre « Jeunes, entreprises : attentes et malentendus » résume bien le propos de ce numéro spécial de la revue *Autrement*. Ouvert par un sondage de l'institut CSA sur les attentes des jeunes à l'égard du monde du travail, l'ouvrage traite des représentations qu'ont les jeunes des entreprises, puis de leur confrontation avec le long parcours de la précarité – qui concerne surtout les jeunes les moins qualifiés, ainsi qu'avec les pratiques du management « moderne », qui concerne surtout les plus qualifiés. Avec des contributions de Olivier Galland, Laurence Rouleau-Berger, Bernard Eme, Vincent de Gauléjac, Jean-Pierre Le Goff, Jacques Barthélémy, etc. (coll. « Mutations », n° 192, avril 2000, 120 F, 18,29 €).

● LE TRAVAIL, textes choisis et présentés par Joël Jung

Ce recueil rassemble autour de cinq thèmes liés au travail (Qu'est-ce que travailler ? ; Travail, valeur et richesses ; Le travail divisé ; Le travail soumis ; Quel avenir pour le travail ?) des textes de philosophes (Aristote, Hegel, Kant, Marx, Platon, etc.), d'économistes et de sociologues (Smith, Ricardo, Durkheim, etc.). Une base indispensable pour quiconque veut réfléchir sur le rôle du travail dans la société et... dans sa propre existence (GF Flammarion, 2000, 255 p., 43 F, 6,56 €).

● LES JEUNES, PORTRAIT SOCIAL, recueil de l'Insee

Distribué en trois chapitres (Démographie, santé, éducation ; Activité, niveau de vie ; Modes de vie), plus un chapitre donnant des éléments de comparaison avec d'autres pays de l'Union européenne, cet ouvrage fournit les données statistiques, et surtout leur analyse, sur l'état de la jeunesse française (coll. « Contours et Caractères », Insee, 2000, 174 p., 79 F, 12,04 €).

● LA FUITE DES CERVEAUX : MYTHE OU RÉALITÉ ?

de Jean François-Poncet

Si la mobilité des jeunes diplômés est censée être un atout pour leur carrière, elle constitue aussi une perte pour l'économie nationale. C'est en tout cas l'avis des sénateurs de la Commission économique, qui tentent d'évaluer dans ce rapport l'ampleur du phénomène, et les risques de voir la France « privée d'une élite entrepreneuriale peu nombreuse, mais essentielle au développement de la nouvelle économie ». Le rapport préconise les solutions propres à retenir les jeunes diplômés sur le territoire français (*Les Rapports du Sénat*, n° 388, 2000, 123 p., 35 F, 5,34 €).

ET AUSSI...

● **La Gestion des cadres**, de Françoise Dany et Yves-Frédéric Livian (Vuibert, 1995, 181 p., 130 F, 19,82 €).

● **L'Action contrainte — Organisations libérales et domination**, de David Courpasson (PUF, 2000, 320 p., 168 F, 25,61 €).

● **Déjouer les pièges de la gestion de projet**, d'Alain Bloch (éd. d'Organisation, 2000, 204 p., 185 F, 28,20 €).

● **La Société de consolation**, de Jérémie Lefebvre (éd. Sens & Tonka, 2000, 329 p., 105 F, 16,01 €).

● **L'Insertion en 1999 des diplômés de l'enseignement supérieur**, de Daniel Martinelli et Mickaële Molinari (*Document du Cereq* n°150, juin 2000, Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications, 68 p., 100 F, 15,24 €).

● **« La gestion des talents »**, dossier, *L'Expansion Management Review* (n° 97, juin 2000, 40 p., 180 F, 27,44 €).

● **Le Nouvel Esprit du capitalisme**, de Luc Boltanski et Eve Chiapello (Gallimard, 1999, 843 p., 195 F, 29,73 €).

● **Pour une économie de l'insertion professionnelle des jeunes**, Jean-François Giret (CNRS Economie, 190 F, 28,96 €, à paraître).

● **« Premier emploi : l'année de toutes les chances »**, *Courrier Cadres* (29 sept.-3 oct. 2000, 12 F, 1,83 €).

Jérémie Lefebvre, romancier, auteur de « La Société de consolation »

« Pour éviter toute remise en cause, l'entreprise ne songe qu'à nous consoler de notre propre apathie »

La Société de consolation est un roman, parfois zébré d'éclairs féroces lorsque Jérémie Lefebvre, son auteur, décrit les personnages diaphanes ou les situations baroques qu'engendre l'étrange vie des sociétés de la nouvelle économie, ou encore lorsqu'il mêle textes bibliques, contes pour enfants et dialogues de théâtre pour rythmer son propos. C'est aussi un « premier livre », avec parfois quelques lourds procédés descriptifs empruntés au roman classique.

C'est encore le récit autobiographique d'Albert, pseudonyme de Jérémie Lefebvre lorsque, salarié de l'éditeur de jeux vidéo Ubi-Soft, il devint le cofondateur d'Ubi-Free, le premier syndicat virtuel créé sur le Web pour dénoncer des employeurs peu soucieux de respecter le droit du travail ou même leurs propres employés.

C'est enfin et surtout un essai passionnant sur la rencontre, plutôt ratée, entre une génération et le monde de l'entreprise. Enfants de ceux qui « ont fait Mai 68 », ils croyaient obtenir de leurs pères, dont beaucoup sont devenus patrons ou cadres supérieurs, la réalisation d'une promesse de liberté et d'épanouissement. Jérémie Lefebvre revient sur une déception qui n'épargne personne :

« Nombre d'entre nous attendaient une reconnaissance de leurs capacités, de leur potentiel, de leur compétence – je n'avais pour ma part aucune autre intention que de gagner suffisamment d'argent pour payer mes dettes... Beaucoup percevaient dans l'entreprise la possibilité d'une socialisation, d'une formation à la vie professionnelle, heureux de partager entre jeunes du même âge un intérêt commun pour le jeu vidéo. Certains, émerveillés de tra-

vailer dans une des Mecque du secteur, pensaient qu'ils allaient s'éclater en passant du stade de consommateur fou à celui de concepteur. C'est d'ailleurs ce que leur demandait l'entreprise...

» En fait, combien de temps perdu à essayer de maîtriser les logiciels... Il n'y avait aucune formation structu-

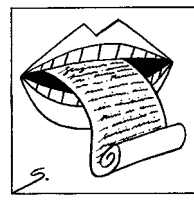
raient pas qu'obéir et où ils pourraient créer. Mais ce que beaucoup vivaient – et dont ils se plaignaient –, c'était des chefs de projet et une direction qui leur mettaient constamment des bâtons dans les roues, rejetaient ce qu'ils proposaient, changeaient tout le temps d'avis sur ce qu'il fallait faire.

corrompre nos passions, nos aspirations. Ils ont totalement diabolisé l'argent, alors qu'il aurait fallu le banaliser, en faire un simple instrument de nos vies sans qu'il vienne faire semblant de l'entraver, ou de la faciliter.

» Je ne crois pas que certains d'entre nous aient pu vraiment s'épa-

« Allons faire la sieste en Grèce »

Si l'univers s'effondrait, si les amis tombaient malades, si la famille vous abandonnait, ici on continuerait de marcher les uns à travers les autres en se répétant « salut », « je peux te prendre une cigarette », « y'a plus de café », comme une ber-



VERBATIM

ceuse, comme un leitmotiv pour accompagner l'absurdité du monde, pour y déperir en musique, y vieillir de façon illustrée. La pâleur altérait les visages et les regards se vidaient comme vaincus par la certitude que leur vie n'aurait jamais l'inconscience folle de commencer.

» Lorsque vous croisez quelqu'un, si vous demandiez comment ça allait, on vous répondait : « Je suis crevé ». Dans les équipes de production, on travaillait cinquante heures par semaine. Il fallait toujours corriger ceci, refaire cela ; l'informatique n'était pas une magie permettant d'obtenir vite un travail parfait, elle était un gouffre, un esclavage du possible, et les caprices des chefs s'appuyaient sur cet éternel possible : si Yann Dupont n'avait pas trouvé le moyen de faire un coucher de soleil en direct pendant la course de voitures avec des effets de rayons frôlant la lisière, ce n'était pas parce que c'était infaisable, c'était parce que Yann Dupont était mauvais. L'ordinateur pouvait, par conséquent l'homme pouvait, or pouvoir, c'était DEVOIR. (...)

rée, quand on ne savait pas, il fallait se débrouiller, et si on échouait, on était viré. Dans le fond, ils étaient nombreux à vouloir des responsabilités, un espace de travail libre et autonome, au sein duquel l'entreprise leur ferait confiance, où ils ne

» Petit à petit, l'enthousiasme général s'est heurté à l'inertie, à l'absence de regard de l'entreprise sur la valeur de chacun d'entre nous. Nous finissions par avoir le même rapport au travail que la caissière d'Auchan ou l'ouvrier sur sa chaîne. Au bout d'un moment, plus personne n'attendait de reconnaissance. Chacun essayait juste de « faire l'affaire », sans chercher à partir. Beaucoup expliquaient vouloir se faire un book pour l'extérieur, finir le projet en cours...

» En réalité, attentes et espoirs étaient doublés d'une incapacité totale à les faire valoir : personne n'osait réclamer, ne savait argumenter, contester. Beaucoup regrettaient l'absence de délégation, sans pour autant chercher à faire bouger les choses. Sur le fond, ils considéraient qu'il était normal qu'un chef ne délègue pas, puisque, justement, il était le chef.

» Alors qu'ils étaient nombreux à chercher le regard des autres, en revanche, ils n'essayaient même pas de regarder les autres : le seul regard légitime était, pour eux, celui de la hiérarchie, comme un prof qui donne des notes. Tout autre qui osait émettre un jugement était un emmerdeur, parce que discuter, juger, vouloir convaincre, était, à les entendre, la preuve d'un manque de tolérance.

» Chacun devait être dans son alvéole, et ne pas polluer l'autre. J'ai souvent été choqué par le fait qu'on ne pouvait jamais discuter sérieusement. L'actualité, l'information, était un sujet de plaisanterie ; la télévision, un objet de mépris : peu importait de savoir ou de ne pas savoir. Ce qu'il fallait, c'est ne pas être dupe. L'interactivité, dans la vie réelle, était ainsi limitée au strict minimum : c'est peut-être pour cela que tout le monde s'acharnait à la développer sur les écrans d'ordinateur !

» L'autorité de la génération précédente était incontestable. C'était celle de Mai 68, qui avait proclamé « l'imagination au pouvoir ». Mais, pour faire résister ce slogan à l'épreuve du temps et de la réalité, il aurait fallu que cette génération soit portée par une foi, ou au moins par un émerveillement devant la capacité de l'individu, par une volonté de laisser des issues, des marges de manœuvre.

» En réalité, nous, leurs enfants, nous sommes heurtés à leurs névroses, leur égoïsme, leur narcissisme : ils nous ont fait croire que chacun ne pouvait penser qu'à lui, que, fatalement, finalement, on ne pouvait « qu'en arriver là ». Ils renvoyaient nos peurs et nos demandes à de la fatigue, à de l'émotion, et les relativisaient par l'argument final : « et puis tu verras, un jour, il y aura l'argent », sous-entendu — qui va

nour. Beaucoup n'affichaient aucun mécontentement, parce qu'ils trouvaient au sein de l'entreprise une forme de tranquillité d'esprit : on ne les faisait pas trop chier, et ils avaient des passions en dehors du travail. Mais il ne s'agissait que de se consoler, comme avec le bonbon qui, à la récré, permet d'oublier les quatre heures de maths. Mais je n'ai pas vu (ou rarement) de véritable construction de soi.

» Il n'y a qu'une personne qui ait, je pense, su tirer profit de son séjour — je l'appelle Véronique dans mon roman. Elle était venue en sachant ce qu'elle avait à donner, ce qu'elle avait à recevoir. Son rapport à l'entreprise était basé sur la distance, elle était imperméable à tout ce qui pouvait ressembler à la « culture d'entreprise » ; elle connaissait les règles, elle décryptait ce qui se cachait derrière les sourires. En fait, elle était bien dans sa tête, alors que les autres souffraient d'une sorte de déficit d'énergie vitale.

» Nous étions tous des dépressifs chroniques légers, un vrai syndrome de cette génération apathique, celle des lycéens de la fin des années 80, pour qui tout est un peu fatigant. Faire progresser la boîte, progresser soi-même, c'est une question d'énergie. Nous n'en avions pas. Et l'entreprise, elle, ne songeait qu'à nous consoler de notre propre apathie, de notre propre désespoir, parce qu'elle nous empêchait ainsi de remettre en cause ce qui nous arrivait.

» Finalement, ce sont des vieux qui remettent vraiment les choses en question : regardez Mandela, Mère Teresa, Albert Jacquard... »

Propos recueillis par Antoine Reverchon



Jérémie Lefebvre

● Animateur graphiste, Jérémie Lefebvre entre à UbiSoft en février 1997. Il lance le 15 décembre 1998 le site Ubi-Free et quitte l'entreprise en janvier 1999.

● En septembre 2000, il publie un roman, *La Société de consolation*. En octobre, sa pièce, *Un veras*, qui met en scène le choc des générations, est jouée au Théâtre de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne).

1900-2000 : cent ans d'avenir
et un nouveau nom pour le groupe école supérieure de commerce de Nantes,
sa marque académique.



Nous pensons que l'audace est la vertu de l'entrepreneur,

Que l'écoute est au cœur de la vie académique,

Nous croyons qu'un joli nom peut être emblématique et créateur pour prétendre apporter l'éducation et le progrès à des femmes et à des hommes.

Nous avons choisi AUDENCIA, pour Nantes, l'Atlantique et le monde,

AUDENCIA, conçu à partir d'*audientia*, *ae, f (audio)*, attention donnée à des paroles et d'*audacia*, *ae, f (audax)*, audace.

Nous vous remercions pour votre écoute.

Nous vous remercions d'accepter notre audace.

Jean-François MOULIN
Président

Aïssa DERMOUCHE
Directeur Général

Conformément au code phonétique international, AUDENCIA se prononce [audɛnsia]

AUDENCIA est accréditée EQUIS - efnid.

AUDENCIA représente et regroupe toutes les potentialités et les programmes principaux du groupe : l'ESCA, le CREA, l'ISMA, les masters internationaux, EMP et EuroMBA, ainsi que les masters spécialisés.

AUDENCIA Nantes•Ecole de Management - 8, route de la Jonlière - BP 31222
44312 NANTES cedex 3 - Tél. : 02 40 37 34 34 - Fax : 02 40 37 34 07
http://www.audencia.com

Jean-Pierre Le Goff, philosophe et sociologue

« Les slogans publicitaires actuels renvoient à la thématique révolutionnaire, mais dans une optique libérale »

« Le marché du recrutement obéit à des codes aussi bien du côté des entreprises que des candidats. Finalement, tout le monde se vend... »

– Je préfère parler de représentations plutôt que de codes. Entreprises et jeunes diplômés tiennent des rôles qui épousent leurs imaginaires respectifs. C'est un jeu de miroirs : chacun renvoie à l'autre une image. Et quelle image ! Lire les plaquettes et les petites annonces permet de faire des découvertes étonnantes...

– Qu'avez-vous trouvé dans les messages envoyés ?

– Primo, les entreprises sont évidemment toutes "performantes" et "modernes". Leur chiffre d'affaires est faramineux, leur développement à l'international en plein essor. Bref, ce sont des structures solides qui sont généralement toutes des "leaders".

» Mais la communication va plus loin et nous touchons là un point central. Les entreprises s'adressent aussi aux candidats

de est derrière toi. » Comme si l'entreprise était en train de s'accaparer la volonté de transformation sociale, apanage, en principe, des partis de gauche. Evidemment, elle les réintègre dans une optique libérale, mais en tout cas elle comble un vide réel. Les hommes politiques et les autres acteurs de la société sont en panne de projet : l'entreprise investit ce champ – et la stratégie actuelle du Medef en est aussi une illustration – et propose, elle, une vision de l'avenir. Elle se positionne comme acteur central de la société.

– L'entreprise est-elle vraiment à sa place dans ce schéma ?

– Non, mais est-ce de sa seule responsabilité ? Encore une fois elle occupe le vide. La dynamique de la transformation sociale s'est effondrée, les hommes politiques ne sont plus crédibles et tout le monde connaît les critiques formulées aujourd'hui sur le rôle de moins en moins structurant de l'école et la chute de l'audience des religions...

les proposées par les grands groupes montrent rarement les salariés en situation. Je pense ainsi à ce jeune homme – qui est un tout jeune embauché – qui se tient debout sur un balcon, telle une vigie qui guette la terre promise. Ou à cette jeune fille, allongée sur une pelouse, qui incarne la cadre "relax" mais qui tient quand même l'avenir de son entreprise entre les mains. Globalement, nous sommes dans une logique qui est en dehors du réel. Les jeunes diplômés qui réclament tout peuvent tout avoir : le beurre et l'argent du beurre !

– La toute-puissance que vous évoquez ne ressemble-t-elle pas à celle promise dans les années 80, les années Tapie ?

– Ce sont les mêmes bases, mais avec une variante. Les publicitaires accentuent la dimension de l'épanouissement individuel. Ils ne mettent plus en scène des combattants guerriers, ces "winners" qui n'hésitaient pas à se lancer dans des opérations de commando pour l'entreprise. Bien sûr, vous avez encore des publicités où l'on voit des ailerons de requin apparaître au milieu de l'océan, mais ces campagnes jouent sur le deuxième degré. Le jeune diplômé

d'aujourd'hui continue à se démentir pour son employeur, qui lui promet en retour de ne pas trop parasiter sa vie privée.

» Je suis frappé par la capacité des publicitaires à saisir les évolutions sociales : ils surfent sur la montée actuelle du "nouvel individualisme". Le nouvel individu

– En définitive, les publicitaires seraient donc des sociologues avertis...

– Les publicitaires captent plutôt bien les évolutions qui parcourent la société. Mais la comparaison s'arrête là. Car, ensuite, ils les montent en épingle, ils les travestissent, en réactivant tous les fan-

me, à une désillusion à la hauteur du fantasme...

– Pensez-vous vraiment que les jeunes diplômés déçus par certaines entreprises pourraient brandir le drapeau de la révolution ? Beaucoup de sociologues observent que cette génération n'a absolument aucune culture syndicale, ne sait pas s'organiser collectivement, et d'ailleurs ne le souhaite pas vraiment...

– Je ne pense pas à un rejet collectif organisé, car, comme vous le dites, ces jeunes n'ont pas de culture militante et syndicale. J'imagine plutôt un rejet individuel des stratégies de double jeu, qui sont difficilement supportables à long terme. A ce sujet, les organisations syndicales ont un formidable chantier à ouvrir qui consisterait à prendre en compte cette donnée sociologique du nouvel individualisme dans leurs méthodes et leurs organisations.

» Le discours des entreprises peut, in fine, se retourner contre elles. En entretenant le fantasme d'une réussite possible sans aucune contrainte, en prônant donc l'irresponsabilité, les recruteurs se préparent des lendemains difficiles. »

Propos recueillis par Marie-Béatrice Baudet

« Les grands groupes vont très loin dans leur publicité institutionnelle.

Là où le fantasme est passé maître,

c'est dans le domaine

de la communication liée aux nouvelles technologies et à Internet.

Les formules utilisées sont redoutables, l'imagination apparaît sans limites »

pour leur démontrer qu'en réalité elles répondent à leurs aspirations les plus profondes : "passion", "créativité", "imagination". Bref, disent-elles en substance : "Nos projets sont les mêmes que les vôtres."

» L'entreprise devient le lieu de l'aventure et permet au jeune non seulement de faire carrière mais aussi de réussir sa vie, sans aliéner sa vie privée. Je pense par exemple à cette campagne qui met en scène un jeune père, le recruté, avec sa petite fille. On lui assure prospérité professionnelle et aventure sans que sa vie de famille ne soit remise en cause...

– Les entreprises semblent donc entendre parfaitement les jeunes diplômés qui ne veulent pas "se tuer" au travail comme leurs parents l'ont fait...

– Oui, mais ce qui est fascinant, c'est la capacité des entreprises à intégrer et à digérer les critiques qui leur ont été adressées. Les grands groupes vont très loin dans leur publicité institutionnelle.

» Là où le fantasme est passé maître, c'est dans le domaine de la communication liée aux nouvelles technologies et à Internet. Les formules utilisées sont redoutables, l'imagination apparaît sans limites : « Pour les visionnaires comme vous, nous offrons le monde de tous les possibles » ; « Vous déterminerez vos propres objectifs ». Mieux : « Construisez la société de demain, la révolution a commencé. »

» Ce dernier slogan, qui s'affiche de manière récurrente, me semble particulièrement intéressant. Avec lui et beaucoup d'autres, nous retrouvons les accents de la thématique révolutionnaire. L'entreprise épouse son temps et se fait le porte-drapeau des évolutions dans tous les domaines. On se souvient d'une des formules de Mai 68 : « Cours, camarade, le vieux mon-

– Les thématiques révolutionnaires s'accordent mal avec le monde quotidien de l'entreprise marqué par les contraintes hiérarchiques...

– Bien sûr. Nous sommes dans le fantasme. On ment aux jeunes diplômés en leur faisant croire qu'ils auraient la liberté de tout explorer. Il est ainsi frappant qu'à aucun moment on ne leur parle – justement – de hiérarchie. Le pouvoir reste invisible. De même la dimension du travail en équipe est très relativisée. L'écoute et l'humilité sont absentes. Le cadre de travail lui-même est gommé.

» Les publicités institutionnel-



Jean-Pierre Le Goff

● Philosophe de formation, Jean-Pierre Le Goff est sociologue au laboratoire Georges-Friedmann, laboratoire de sociologie du travail (Paris-I - CNRS).

● Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont *Le Mythe de l'entreprise. Critique de l'idéologie managériale*. (La Découverte, 1992, nouvelle édition : 1995 -, 149 F, 22,7 €) ; *Les Illusions du management. Pour le retour du bon sens*. (La Découverte, 1996, nouvelle édition : septembre 2000 -, 45 F, 6,8 €).

On ne se connaît pas encore
mais on se reconnaît déjà.

Ingénieurs informatique,
votre choix : une carrière diversifiée. Nos clients : ceux d'une entreprise spécialisée dans le conseil et l'ingénierie de systèmes informatisés. Answare, qui vous permet de capitaliser votre savoir-faire technologique et d'être au cœur de la net économie. Votre source de motivation : d'importantes responsabilités. Nos promesses : des missions d'intérêt, à gérer de A à Z. Votre leitmotiv quotidien : rester up-to-date.

Nos moyens : une formation personnalisée et un cursus adapté à votre poste. Evoluer dans un environnement humain stimulant et être reconnu, techniquement et moralement, est votre idéal. Nos managers, à l'image de la culture d'entreprise d'Answare, développent des liens forts entre leurs collaborateurs. Vous partagez notre esprit d'entreprise ? Alors, connectez-vous à www.answare.fr

Answare
Ça vous réuSSII !

Chaque lundi avec

Le Monde
DATÉ MARDI

retrouvez

LE MONDE ECONOMIE

Françoise Dany, professeur à l'École de management de Lyon

« Sur le mode du "on verra bien", chacun cache finalement son véritable projet... »

« Jusqu'à quel point l'amélioration du marché de l'emploi des jeunes diplômés a-t-elle modifié l'image qu'ils se font des entreprises, par rapport à la période de crise du début des années 90 ?

« Bien que la situation soit de nouveau très favorable, il est resté quelque chose des années de crise. Si les étudiants veulent l'argent et la réussite, ils réclament aussi du temps libre et une qualité de vie. D'une manière générale, ils sont plus sensibles aux valeurs qui leur semblent gouverner les entreprises. Ils sont d'ailleurs beaucoup plus attentifs aux cours de gestion des ressources humaines, considérés il y a quelques années encore comme du pipeau. Ils sont sans doute marqués par les discours des dirigeants relatifs à l'importance de la « richesse humaine ». Surtout, ils ont vu les dégâts d'un chômage qui n'épargnait aucune catégorie. La souffrance au travail, le harcèlement moral sont des thèmes qui retiennent leur attention.

« En définitive, ils s'attachent à mieux connaître les entreprises pour trier les bonnes des mauvaises du point de vue de leur gestion humaine, voire de leur implication sociale, et non plus seulement d'un point de vue économique. Beaucoup se posent alors la question de leur projet personnel : l'option que nous avions créée sur ce sujet en période de crise pour aider nos étudiants à trouver un emploi continue ainsi à rencontrer un vif succès auprès d'étudiants de plus en plus préoccupés par le sens de leur engagement professionnel.

« Quels sont les mécanismes de la construction de l'image de l'entreprise dans l'esprit des étudiants ?

« Ces représentations procèdent forcément d'une rationalité limitée. Les étudiants manquent de beaucoup d'éléments pour faire des choix en connaissance de cause. Leurs sélections relèvent aussi d'analyses très subjectives : pour construire leur image d'un secteur, d'un métier, d'une entre-

prise, ils se basent essentiellement sur des expériences ponctuelles vécues (par exemple un stage) ou dont ils ont entendu parler (par exemple, le copain qui a monté un start-up ou le parent qui travaille dans la banque). Cette manière d'établir leurs préférences explique d'ailleurs que la grande entreprise continue d'attirer la majorité d'entre eux : aujourd'hui encore, les parcours offerts par ces organisations sont plus lisibles et plus crédibles que ceux proposés par les PME ou les start-up.

« A cet égard, la diversité croissante des étudiants intégrés dans les écoles grâce au recrutement par admission parallèle d'universitaires et d'étrangers est une bonne chose : elle permet d'enrichir les représentations de ce qu'il est possible et souhaitable de faire. Un étudiant suédois n'a pas forcément la même vision d'une bonne carrière qu'un fils de cadre supérieur français !

« Un des enjeux pour les formateurs est par conséquent de permettre aux étudiants de dépasser cette rationalité limitée et subjective. La priorité est de les aider à mieux appréhender la réalité des entreprises et des pratiques de management : il faut notamment leur apprendre à aller chercher de l'information auprès d'autres acteurs que les seuls chargés de communication ; il faut aussi leur apprendre à analyser une expérience ou un récit d'expérience, et à repérer les mécanismes de construction des représentations des entreprises.

« Aujourd'hui, les étudiants ont dépassé le stade du « je vais là où on m'a dit que c'était bien d'aller ». Ils en sont à « je veux quelque chose qui corresponde à mon projet personnel », mais pas encore à « je sais analyser la réalité de ce qui m'est proposé ». Ils ne savent pas encore sur quoi être vigilants, et ont encore trop tendance à penser en termes de bonnes et moins bonnes entreprises, en oubliant de s'intéresser aux éléments spéci-

fiques qui peuvent convenir à chacun d'entre eux.

« Les entreprises parviennent-elles à tenir un discours crédible par rapport à l'attente des jeunes diplômés d'une description plus approfondie de leur gestion humaine ?

« Certaines entreprises essaient de communiquer sur leurs métiers, leur technicité, ou sur le parcours des hommes dans l'organisation, afin de faire toucher du doigt ce qu'elles pensent être leur réalité. Mais elles se heurtent à deux difficultés essentielles en matière de communication. La première est que la décentralisation du recrutement et des relations avec les étudiants limite les possibilités de contrôle des messages passés. Ainsi, beaucoup de stages ou d'embauches échouent parce que le management local fait en définitive le contraire de ce que proclame la direction des ressources humaines ou la direction générale, tout simplement parce qu'ils n'ont pas les mêmes objectifs (on ne prend pas, par exemple, le temps de s'occuper des stagiaires). La deuxième difficulté est que les valeurs ou la culture que les dirigeants souhaitent promouvoir ne correspondent pas forcément à des réalités unanimement partagées en interne...

« Finalement, face aux messages partiels de l'entreprise, le candidat adoptera bien souvent un discours flou, correspondant à ce qu'il pense que l'entreprise veut entendre. Sur le mode du « on verra bien », chacun cache finalement son véritable projet, et la sélection s'opère sur des critères dont aucune des deux parties n'est véritablement consciente.

« Que se passe-t-il lorsque, muni d'une représentation plutôt partielle de l'entreprise, le jeune diplômé en rencontre enfin la réalité ?

« Certains malentendus peuvent être à l'origine de stratégies de repli sur soi. En période de crise économique et de refus de prise de

risque, celles-ci peuvent conduire à des démissions internes. En période de reprise, elles se traduisent par une augmentation du turn-over, ou par la volonté (pas toujours assouvie mais néanmoins souvent présente) de s'affranchir des contraintes de l'entreprise grâce à la création de sa propre start-up.

« L'opinion actuellement dominante considère la situation des jeunes diplômés comme favorable à la réalisation des projets personnels de chacun. Partagez-vous cette opinion ?

« Elle n'est juste qu'en partie. En fait, le marché est de plus en plus éclaté, et les destins professionnels varient fortement. Si une élite peut espérer connaître la situation souvent mise en avant d'un cadre pleinement acteur de sa carrière, le vécu de la majorité ne correspond guère à cette image du jeune diplômé évoluant librement sur le marché de l'emploi, au gré de ses envies, grâce à une gestion adéquate de ses compétences.

« Bien souvent, les cadres doivent se contenter de faire avec les possibilités qui s'offrent à eux dans leurs organisations ou dans leur entourage immédiat. Leurs contraintes personnelles comme leur faible information sur le marché du travail et sur ses règles implicites réduisent leurs possibilités d'accéder à certaines responsabilités ou activités. Ayant plus de difficultés à faire leurs preuves, ils ont par la suite davantage de difficultés à convaincre les employeurs d'investir sur eux.

« Le sort de ces cadres anonymes s'écarte alors de celui de ceux qui auront pu très tôt se faire repérer grâce à leur diplôme ou à des premières expériences qui vont leur permettre non seulement d'acquérir de nouvelles compétences, mais aussi d'accéder à de nouveaux réseaux.

« En d'autres termes, il est important de mettre en garde les jeunes contre certaines représentations idylliques de la réalité profession-

nelle qui peuvent être responsables de graves déconvenues. Même dans un marché de l'emploi porteur, la réussite professionnelle ne va pas de soi : elle suppose certains investissements (intensité du travail, mobilité géographique, arbitrage en faveur de la sphère professionnelle plutôt que de la sphère privée...) et le respect de certains cadres (maîtrise des règles de fonctionnement du marché du travail, intérêt et savoir-faire relationnel, implication dans le management ou pour le moins adhésion aux modèles professionnels dominants). Les parcours les plus prestigieux peuvent donc exiger certains sacrifices et même occasionner de la souffrance (d'où les phénomènes de burn-out, c'est-à-dire de cadres qui craquent).

« Les anonymes auront, quant à eux, bien souvent à apprendre à renoncer à l'image qu'ils se faisaient de leur carrière. Il leur faudra notamment réussir à s'affranchir de la pression croissante d'une norme de réussite imposée via les exem-

ples de plus en plus nombreux sacrés aux « héros » de la nouvelle économie, aux bénéficiaires des stock-options... Si certains peuvent trouver des compensations dans des formes de réalisation de soi en dehors du travail ou dans le plaisir que pourront leur procurer certaines de leurs activités professionnelles, ces situations peuvent néanmoins occasionner de la souffrance, en particulier chez les techniciens et ingénieurs, peu préparés à devoir abdiquer face à certaines réalités des entreprises.

« Comment des étudiants peuvent-ils se préparer à affronter cette variété de situations ?

« Il faudrait, d'une part, éviter des représentations magnifiées du marché du travail, qui peuvent causer non seulement des déconvenues mais aussi de la culpabilisation. Il faudrait, d'autre part, être suffisamment au clair avec ce que l'on recherche et ce à quoi l'on peut prétendre. Il faut éviter de se laisser enfermer dans des situations qui ne conviennent pas forcément mais que l'on accepte momentanément, négligeant le fait que certaines réorientations deviennent de plus en plus difficiles au fil du temps, notamment en raison de nouvelles contraintes personnelles (familiales par exemple). Alors qu'ils voulaient « essayer pour voir », un certain nombre de diplômés vont en définitive rester dans des situations qu'ils acceptent en se disant que « ce sera ni meilleur ni pire ailleurs ».

« Au total, les cadres qui parviennent à optimiser pleinement leur carrière demeurent encore une minorité. Dans un pays où performance et potentiel sont souvent confondus et où les pratiques de gestion des ressources humaines restent très sélectives, savoir s'engager au plus tôt dans une spirale de réussite constitue un atout déterminant. »

Propos recueillis par Antoine Reverchon



Françoise Dany

● Professeur de gestion des ressources humaines à l'École de management de Lyon, Françoise Dany est l'auteur d'un ouvrage sur « la gestion des cadres » (Vuibert, 1995).
● Elle conduit actuellement des recherches sur les évolutions de la relation cadres/entreprise et ses conséquences.

Jeunes diplômés

Faites le choix des technologies d'avenir.

Coframi, 1000 ingénieurs, 500 MF de CA prévisionnel en 2000, intervient depuis 20 ans auprès de grands comptes dans le cadre du développement de projets innovants.

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES DÉBUTANTS OU EXPÉRIMENTÉS

Notre dynamisme vous permettra d'intervenir sur une grande variété de projets.

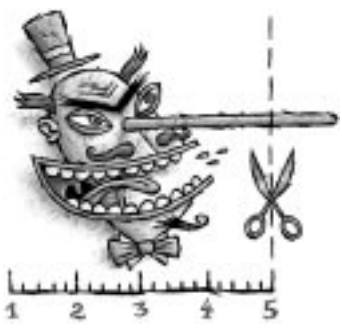
- INGÉNIEURS INTERNET/INTRANET**
- INGÉNIEURS TEMPS RÉEL/SYSTÈMES EMBARQUÉS**
- INGÉNIEURS TÉLÉCOMS ET RÉSEAUX**
- INGÉNIEURS TECHNOLOGIES OBJET**

La diversité des projets vous permettra d'évoluer vers les métiers du conseil, de l'assistance et de l'ingénierie au forfait, gage d'une véritable évolution de carrière.

Contactez-nous en indiquant la réf. LMC/1411 - Coframi, Direction des Ressources Humaines, 27-29 avenue de Saint-Mandé, 75012 Paris. Tél. : 01 53 17 53 17. E-mail : drh@coframi.fr
www.coframi.fr

* EURO RSCG

N.T.I.C.
télécoms
aéronautique
espace
transport
énergie
industrie



Comment réussir à limiter les effets négatifs de la communication paillettes ? Des entreprises multiplient les efforts afin d'accompagner les premiers pas des diplômés, tandis que les grandes écoles mettent en garde leurs étudiants contre les surenchères stériles. Si le terrain reste à défricher pour les syndicats, en revanche, les médecins du travail qui recueillent les confidences ne le connaissent que trop bien

Les groupes individualisent davantage le suivi de leurs jeunes recrues

Les grandes entreprises seraient-elles devenues les « secondes mamans » des jeunes diplômés ? La question s'impose, tant les cellules qui leur sont dédiées au sein des directions de ressources humaines (DRH) se sont multipliées, et, avec elles, le nombre des instruments capables de suivre, ausculter et prendre le pouls de ces possibles hauts potentiels.

Deux raisons majeures expliquent cette attention particulière. Primo, les tensions sur le marché de l'emploi font du recrutement un axe de développement stratégique. Or, sans efforts particuliers, les jeunes les plus performants iront à la concurrence. Deuxio, les exigences de qualité de vie des jeunes, « dans » et « hors » du travail, obligent les entreprises à répondre à leurs attentes, sous peine de les voir quitter leur poste sans état d'âme.

Rhodia, par exemple, groupe chimique né récemment d'une séparation d'avec Rhône-Poulenc et non moins récemment fusionné avec Albright & Wilson, souffre d'un problème d'image. « Les embauches sont rendues plus complexes par l'absence de notoriété du groupe. Les jeunes ne viennent pas spontanément vers nous, mais nous avons mis en place des spécialistes chargés d'aller vers eux et qui nous aident à nous faire reconnaître », explique Bernard Chambon, directeur des ressources humaines. Pour garder le lien avec les nouveaux embauchés, des sondages de climat social (« tracking managerial ») ont été également mis au point avec l'aide de la Sofres qui incluent des questions particulières pour les jeunes diplômés. Des déjeuners sont aussi organisés régulièrement pour sonder les dix ou quinze derniers embauchés.

Les entreprises françaises « changent », indique Muriel Humbertjean, directrice d'études à la Sofres.

« Elles se posent davantage la question du « bien-être » de leurs cadres. » Fidélistation oblige, elles sont amenées à « individualiser » au maximum le management de leurs embauchés les plus récents, selon l'expression de Franck Fonrel, consultant d'Europe managers, une société spécialisée dans le « coaching » des cadres.

A BNP-Paribas, cette « individualisation » du management des jeunes cadres est prise très au sérieux. Nathalie Larrouilh, gestionnaire des jeunes diplômés, explique qu'un « dispositif a été mis en place pour accompagner les 2 000 jeunes diplômés pendant leurs six premières années de présence dans l'entreprise. » Les procédures, à la fois complexes et précises, doivent permettre un suivi multiple : chacun est

« géré » individuellement mais aussi collectivement, dans la mesure où il appartient à la classe d'âge des 23-30 ans. La DRH du groupe chapeaute le processus, mais travaille en relation « quotidienne » avec les services ressources humaines du pôle opérationnel où les jeunes embauchés sont en poste. « On les rencontre personnellement tous les dix-huit mois, mais eux savent qu'ils peuvent nous appeler dès qu'ils le souhaitent. Au plan collectif, on les réunit par groupe de trente au bout de trois ans pour un séminaire de deux jours. Là, ils peuvent échanger leur expérience et compléter leur information sur la stratégie choisie. Le but général est de consolider leur sentiment d'appartenance à l'entreprise. »

Les problèmes qui émergent se rangent généralement dans trois

catégories : la rémunération – les jeunes se comparent au marché et savent évaluer le niveau de leur salaire ; les contenus de poste – un jeune financier peut être rebuté par l'aspect trop commercial de son affectation ; et la mobilité géographique. En fonction de leurs qualités jaugées en permanence, les requêtes des uns et des autres seront reçues avec plus ou moins de bienveillance. « Ils ont des exigences très marquées sur le contenu de leur travail », remarque Nathalie Larrouilh. Au bout de six ans dans l'entreprise, l'appartenance BNP-Paribas est consolidée par une journée entière passée en séminaire avec l'état-major du groupe.

Renault aussi accorde une importance particulière à ses jeunes cadres. Deux stages, l'un en usine et

l'autre dans les services, marquent la première année d'embauche, laquelle se clôturera par un module de formation de trois jours. Conçu et mis en place par la Cegos, cabinet de conseil en ressources humaines, ce stage est nommé « acteurs au quotidien » et concerne les 1 000 jeunes cadres recrutés par Renault en 2000. Trois journées durant, les participants vont devoir construire « ensemble », précise Yves Azoulay, consultant à la Cegos, « leur référentiel Renault ». Les jeunes diplômés sont invités à s'exprimer librement tant sur leur vécu au sein de l'entreprise que sur la fonction managérielle, celle qu'ils subissent comme celle qu'ils auront à exercer dans un futur proche...

Yves Mamou

Le CDD sert de moins en moins de période d'essai

Si les entreprises plaçaient dans la multiplication des stages à rallonge, des contrats à durée déterminée (CDD) et des missions d'intérim, l'espoir de prendre le temps de tester les jeunes diplômés avant de leur offrir un emploi stable, elles devront déchanter.

Les CDD, en particulier, semblent définitivement marqués par les abus auxquels se sont livrées les entreprises pendant les années noires de la crise. Selon une enquête du Centre d'études et de recherche sur les qualifications (Cereq), 35 % seulement des jeunes diplômés employés en CDD se disent satisfaits de l'emploi qu'ils occupent, ce qui confirme que cet instrument de flexibilité de l'emploi reste avant tout vécu comme un pis-aller par le salarié et non pas comme une des nouvelles règles d'un marché du travail où règnerait la mobilité. Ils ne perçoivent en tout cas pas le CDD, contrairement à ce que défendent souvent les entreprises, comme un « moyen de faire connaissance », une « période probatoire » avant de passer à un contrat définitif.

Une enquête de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) auprès des jeunes diplômés de niveau au moins égal à bac + 4 inscrits à l'APEC deux ans auparavant, indique que les entreprises recourent de moins en moins à ce type d'instruments. En 2000, « plus des deux tiers des diplômés (68 %) ont occupé le même emploi depuis leur entrée dans la vie active », soit une progression de sept points en un an et de quatorze en deux ans. La proportion de ceux qui ont occupé deux emplois en deux ans est de 21 %, celle de ceux qui en ont connu trois et plus est de 11 %, soit huit points de moins qu'en 1999. Autre indice, la part des contrats à durée indéterminée (CDI) dans les emplois actuellement occupés est de 83 %, contre 75 % en 1997 ; celle des CDD est de 14 %, contre 21 % en 1997, et celle des contrats à temps partiel de 3 % (4 % en 1997).

Cependant, tout le monde n'est pas encore logé à la même enseigne. Même parmi les jeunes diplômés ayant un CDI, note l'APEC, 22 % ne l'ont obtenu qu'après avoir transité par un autre statut. Et la « galère » continue pour ceux

qui n'ont pas poussé leurs études supérieures aussi loin, ou pour ceux que leur vocation a orienté, vers des disciplines toujours aussi peu prisées, tels les sciences humaines. Jean-François Giret qui, au Cereq, a suivi l'itinéraire de plus de 10 000 jeunes, souligne que le taux d'emploi précaire des diplômés de deuxième cycle universitaire, par exemple, a même tendance à remonter.

Quand les jeunes diplômés acceptent un statut précaire, ils préfèrent le faire dans le cadre de contrats d'intérim qui ont au moins l'avantage d'« annoncer clairement la couleur », comme en témoigne ce technicien abonné des agences d'intérim. L'agence Cadres Plus, spécialisée dans l'intérim des cadres, compte ainsi dans ses rangs 10 % de jeunes diplômés et 67 % de moins de 35 ans. « Les cadres de 25 à 35 ans déclarent utiliser l'intérim comme un moyen efficace pour se former et multiplier les expériences avant de trouver précisément le poste qui leur convient », avance-t-on chez Cadres Plus.

Laurence Caramel

Guy Jayne, responsable du développement ressources humaines à Usinor

« Notre société se refuse à toute surenchère sur son image »

« Vous venez de terminer, auprès de 13 000 salariés d'Usinor, votre dernière enquête interne destinée à évaluer le degré de satisfaction de votre personnel au regard de ce que vous appelez « la logique de compétence ». Pourquoi cette démarche et quels enseignements tirez-vous des précédentes vagues de questionnaires ?

– Nous venons juste d'achever, en effet, cette enquête à grande échelle que nous appelons Ulysse. Notre réflexion est ancienne puisqu'elle remonte au début des années 90. Usinor sortait de la période difficile qu'avait traversée toute la sidérurgie, et il nous fallait également quitter un mode managérial assez taylorien axé sur la logique de poste, qui avait trouvé ses limites. Par ailleurs, autant les départs en préretraite qui avaient marqué le redressement du groupe jusqu'au début des années 90 avaient entraîné un rythme de promotions rapide, autant, à partir de cette date, le retour à la retraite à 60 ans entraînait-il pour les salariés la disparition de tout espoir de promotion avant au moins dix ans, le temps d'avoir un poste vacant, ce qui était socialement inacceptable.

« C'est pour cette raison – à laquelle s'ajoutait la nécessité de s'adapter non seulement à un nouvel environnement technologique, aux besoins des clients, à la concurrence croissante mais aussi à la conviction que les jeunes salariés et les futurs embauchés ne seraient plus en conformité avec le mode de production taylorien – que nous avons signé en décembre 1990, avec quatre organisations syndicales (exception faite de la CGT), un accord dit ACAP 2000 (Acier, conduite de l'activité professionnelle).

« Cet accord visait à substituer une « logique de compétence » à l'ancienne logique de poste, à rendre l'entreprise plus performante et à essayer de faire en sorte que chacun en tire le meilleur profit. A l'époque, c'était une démarche tout à fait originale. Aujourd'hui,

on l'étudie en DESS de ressources humaines... Pour nous, c'était loin d'être un effet de mode et, en dépit de quelques résistances internes, nous avons tenu bon.

« Au bout de cinq ans, Francis Mer, le PDG d'Usinor, a estimé que le temps était venu d'évaluer l'appréciation portée par l'ensemble du personnel à l'état d'avancement de la « logique de compétence ». C'est ainsi qu'est né Ulysse. La première enquête a eu lieu en 1995, suivie d'une autre plus complète un an plus tard, puis d'une troisième en 1998 et nous venons de conclure le quatrième questionnaire en tenant compte, dans ce dernier cas, des modifications d'organisation du groupe intervenues en 1999 ainsi que du nouvel accord signé en octobre 1999, appelé CAP 2010.

– Au rythme des vagues de questionnaires, avez-vous élargi le champ des personnes sondées ? Quelle est la nature des questions posées ?

– Au départ, il s'agissait déjà d'une enquête à grande échelle qui portait sur environ 10 000 salariés. La dernière concerne environ 13 000 personnes, soit plus de 25 % du personnel ; car nous avons inclus les sites européens d'Usinor. Tout le monde répond, y compris les directeurs de site. L'opération est conduite par une société extérieure, la Sociovision Cofremca, à partir d'un document comportant un peu moins d'une centaine de questions et auquel le salarié répond de façon totalement anonyme.

« Les résultats traités par Sociovision Cofremca Démoscopie font l'objet d'un dossier remis à chaque direction de site, puis sont communiqués à la totalité des salariés par la voie hiérarchique. Les questions posées sont multiples. Elles portent notamment sur l'idée que se fait le salarié de la politique mise en place, de son degré de mise en œuvre, de la capacité d'écoute de sa hiérarchie, du bon ou du mauvais fonctionnement des entretiens professionnels...

– Quels enseignements en avez-vous tirés jusqu'à présent ?

– Il s'agit avant tout d'un outil de management et de mesure du climat dans l'entreprise. Il nous a semblé que cette façon de procéder avait sans doute servi d'amortisseur social. Les conclusions les plus marquantes sont, dans l'ensemble, un fort sentiment d'appartenance au groupe et un intérêt marqué pour le travail. Mais il ressort aussi des réponses que la « logique de compétence » n'a pas progressé partout de la même façon dans le tertiaire ; que les techniciens sont moins pris en compte ; que les plus de 50 ans se sentent moins motivés car certains pensent bénéficier de la garantie de l'emploi ; enfin, que l'encadrement moyen composé d'agents de maîtrise a un peu de mal à suivre la révolution culturelle en cours.

« Nous n'avons pas encore les résultats complets de la quatrième vague d'Ulysse. Mais nous savons d'ores et déjà qu'ils refléteront le fait que l'encadrement d'Usinor a été très sollicité par l'organisation du groupe, la probable augmentation du stress et, peut-être la confir-



Guy Jayne

● Docteur en métallurgie de l'École des mines, Guy Jayne a effectué l'ensemble de sa carrière au sein du groupe Usinor.
● Il a ainsi été directeur industriel en usine, avant de rejoindre la direction fonctionnelle des ressources humaines.

mation d'une certaine faiblesse de l'accompagnement managérial.

– Cette enquête est à usage interne. Mais elle a aussi valeur d'image de l'entreprise pour ceux, et notamment les jeunes diplômés, qui voudraient rejoindre le groupe. Quel usage en faites-vous ?

– Nous sommes très sensibles à l'opinion des jeunes salariés travaillant dans l'entreprise et à ceux qui voudraient y entrer un jour. C'est pourquoi nous avons représenté dans l'échantillon cette catégorie qui, souvent, estime ne pas être suffisamment écoutée.

« Au cours des deux dernières années, Usinor a embauché environ 3 000 personnes. D'ici à 2004, nous devrions en embaucher 4 000 de plus, dont au moins 600 ingénieurs et cadres, le reste étant en majorité des détenteurs de bac techniques.

« Mais nous nous refusons à n'embaucher que des jeunes. Nous voulons aussi des gens de 30 à 40 ans afin de reconstituer une pyramide des âges plus saine. Nous voulons éviter la difficulté de n'avoir que des sur-diplômés parfois déçus au regard du travail qu'ils ont à effectuer. Nous souhaitons embaucher beaucoup de bac et de BTS et je pense que nous risquons d'avoir du mal à les trouver.

– Justement, les entreprises se livrent actuellement à une sévère concurrence dans la chasse aux diplômés. Comment comparez-vous votre positionner dans cette compétition ?

– Usinor se refuse à toute surenchère sur son image. Nous nous présentons tels que nous sommes, à savoir un groupe qui figure parmi les trois grands mondiaux alors que la sidérurgie française était en difficulté il y a quinze ans. Une entreprise qui capitalise sur la durée, soucieuse de ses performances économiques. Avec le souhait de satisfaire au mieux son personnel. »

Propos recueillis par Serge Marti

Air France et le « rap » de l'intégration

Depuis 1996, Air France a recruté plus de 11 000 nouveaux salariés. Et ce sont encore quelque 4 000 jeunes collaborateurs qui doivent rejoindre la compagnie nationale d'ici à avril prochain. En cinq ans, l'entreprise aura ainsi renouvelé près du cinquième de ses effectifs. Si ces arrivées doivent permettre de faire face au développement de l'activité, une telle injection de sang neuf dans l'organisation constitue un véritable défi. « Cela ne peut se faire sans bousculer la culture de l'entreprise », avance Alain Dupeyron, responsable de la mission Emploi des jeunes. Les jeunes arrivent avec leur technicité, leur enthousiasme et leurs attentes. Il importe d'y répondre et de réussir l'osmose avec les anciens. » Dont acte.

A leur arrivée dans l'entreprise, les jeunes sont ainsi appelés à suivre un parcours de découverte destiné à leur présenter l'entreprise afin qu'ils comprennent la place et le rôle de leur fonction dans l'organisation. Des vidéos leur présentent l'ensemble des activités et des métiers de la compagnie, une visite de l'entité à laquelle ils sont rattachés (maintenance, fret...) leur est proposée. Une mallette contenant un livret d'accueil et différentes brochures ayant trait à la vie de l'entreprise (explication de la feuille de paie, les instances représentatives du personnel, la sécurité au travail...) leur est également remise. Ceux qui sont appelés à des fonctions d'encadrement bénéficient en outre de plusieurs demi-journées de présentation par les dirigeants de l'entreprise et de stages sur le terrain (exploitation, commercial, maintenance).

Les jeunes recrues sont ensuite accompagnées dans leurs premiers pas à leur poste. Pendant les six premiers mois, ils sont suivis par un tuteur, formé à cet effet. Un intranet présentant les filières professionnelles de la compagnie, les possibilités d'évolution et les passerelles entre métiers a été mis en place. S'il juge essentielle la mise en pla-

La compagnie aérienne accompagne les débutants : journées d'accueil, tutorat... Mais c'est au management de maintenir leur enthousiasme

ce d'une politique d'intégration des jeunes, Philippe Miot, secrétaire général de la CGT, s'interroge cependant sur la teneur « parfois surprenante » des initiatives engagées, comme par exemple l'organisation d'une journée rassemblant 300 jeunes de l'aéroport de Roissy auxquels ont été offerts une casquette et un disque présentant sur un air de rap les valeurs et les ambitions commerciales de la compagnie... « On cherche à les intégrer aux objectifs de l'entreprise avant de les intégrer comme être humain, relève-t-il. On devrait d'abord faire en sorte qu'ils se sentent bien dans la réalité de l'entreprise. Le seul fait de rejoindre une « grande compagnie » ne suffit pas. Développer le tutorat, poursuit-il, est une très bonne chose, mais il ne suffit pas de former des tuteurs, encore faut-il s'assurer qu'ils puissent être disponibles. Ce qui est loin d'être évident aujourd'hui, étant donné l'accroissement de l'intensité du travail. Il arrive que des jeunes doivent changer de tuteur au bout de cinq jours. »

S'il tient à préciser que les tuteurs sont secondés par des formateurs relais, Alain Dupeyron souligne lui-même que « mettre en place de l'outillage ne suffit pas. Ce processus d'insertion interpelle pleinement le management. C'est à lui de faire en sorte que l'enthousiasme des jeunes ne s'essouffle pas. »

Laetitia Van Eeckhout

Les grandes écoles informent les élèves contre les dérives possibles... mais renoncent à tancer les entreprises !

Diplômée au printemps dernier, Catherine vient de se décider à contacter Odile Lasserene, responsable emploi de l'École de management de Lyon... Engagée depuis trois mois dans un cabinet d'audit toulousain, la jeune femme songe déjà à faire ses valises, n'appréciant ni l'ambiance, ni l'équipe, ni même la nature des tâches qui lui sont confiées : « Elle n'a pas trouvé ce qu'elle espérait au vu de la proposition d'emploi, confie Odile Lasse-

Ce genre d'appel à l'aide risque-t-il de se répéter dans les grandes écoles, puisque les entreprises semblent prêtes à tout pour s'attacher de jeunes recrues ? La situation est particulièrement délicate à gérer pour les directeurs d'établissements supérieurs. Avec le parrainage des promotions, le sponsoring d'activités sportives ou culturelles, l'animation de cours ou de conférences, les entreprises sont les « partenaires » indispensables des écoles et des universités. Diffi-

ment sollicités de ne pas se précipiter, de laisser venir d'autres propositions et de retenir celle qui correspond le mieux au métier qu'à la fois ils ont rêvé de faire et sont capables d'assumer. »

Aux yeux des grandes écoles, l'importance accordée tout au long du cursus à la mise en place d'un véritable projet professionnel donne aux jeunes diplômés les armes nécessaires pour résister au chant des sirènes : « Nous avons tiré les leçons de ce qui s'est passé à la fin des années 80, quand les étudiants se laissaient "chasser", sans penser à la façon dont ils avaient envie de débiter leur carrière, estime Odile Lasserene. La génération d'aujourd'hui est mieux préparée, car elle a été conduite à réfléchir sur différents parcours et à les éprouver pendant de nombreux stages. »

FAIRE FRUCTIFIER LES COMPÉTENCES

A l'Institut supérieur d'électronique de Paris (ISEP), les offres des entreprises avec lesquelles l'école n'a pas l'habitude de travailler sont soumises à l'avis d'un responsable des laboratoires, qui vérifie que le poste possède les qualités requises pour faire fructifier les compétences des ingénieurs en formation.

A l'Essec, les dix-huit mois d'apprentissage obligatoires sont vécus en même temps comme une période d'observation intense pour les entreprises et une expérience utile d'intégration pour le futur diplômé. Pour Gabrielle Trayssat, directrice de la communication de l'école parisienne, la connaissance du terrain est, en réalité, la seule qui puisse aider les étudiants à valider les bons choix professionnels.

La proximité établie avec les entreprises, à travers la multiplication de stages, de forums, de rencontres décontractées avec leurs « ambassadeurs », si elle s'avère enrichissante, n'est toutefois pas

Par ce qu'ils leur apportent – parrainage de promotions, sponsoring d'activités, animations de cours –, les groupes sont des partenaires indispensables aux écoles. Celles-ci ne peuvent donc pas trop les critiquer

dénuée d'ambiguïté. Plutôt que de mettre un frein au marketing poussé auprès des élèves, les responsables d'établissements supérieurs se contentent de mettre en garde les futures recrues contre les dérives possibles.

DES CLÉS POUR CRITIQUER

« Nous attirons notamment leur attention sur les effets pervers de la surenchère salariale, assure Jean-Philippe Ammeux, directeur de l'Essec, l'école de formation au management de Lille. Nos diplômés doivent prendre conscience que plus l'entreprise rémunère, plus ils seront amenés à prendre des responsabilités que certains n'auront peut-être pas, dans un premier temps, la carrure d'assumer, et moins ils auront droit à l'erreur. »

On tâche ainsi de remettre les pendules à l'heure du côté des étu-

dians en leur donnant des clés pour décrypter les offres d'emploi et débusquer les pièges cachés derrière les propositions de poste alléchantes. « Nous leur conseillons ne pas céder à la facilité, car mieux vaut commencer sa carrière dans l'enthousiasme, plaide Yves Serizier, directeur des relations extérieures de l'ISEP. Si partir au bout de six mois n'a rien de dramatique dans le contexte actuel, c'est tout de même l'aveu d'un demi-échec. »

Mais de message en direction des professionnels, il n'est... point question ! Les grandes écoles font de toute façon valoir que, dans les dernières enquêtes sur le premier emploi, « le taux d'insatisfaction des jeunes diplômés demeure constant et faible (autour de 5 %) ». Bref, pas de quoi fouetter les entreprises...

Nathalie Quéruel

Préparer les étudiants individuellement

Alors que nombre de grandes écoles ont mis en place des programmes collectifs de préparation à la recherche d'emploi ou à l'élaboration de projets professionnels, l'ESCP (devenue depuis l'ESCP-EAP) a choisi de créer une « cellule projet-orientation », où une consultante psychologue est chargée de recevoir, individuellement et sur demande, tout étudiant qui s'interroge sur « l'élaboration de son projet professionnel ». Parallèlement, l'association des anciens élèves continue d'organiser des séminaires collectifs pour apprendre à rédiger un CV et une lettre de motivation, préparer l'entretien de recrutement, etc.

Claire-Lise Pattegay, qui anime la cellule, explique que c'est à la demande des étudiants qu'une formule plus individuelle et plus approfondie a été mise en place. « J'effectue environ 500 entretiens par an (pour des promotions de près de 400 étudiants). Globalement, je consacre entre deux et trois heures à chacun de mes interlocuteurs en plusieurs rendez-vous. » Au cours de l'entretien, « j'essaie de les faire travailler sur la connaissance d'eux-mêmes, afin qu'ils fassent leur propre état des lieux par rapport aux possibilités offertes par le monde professionnel ».

Les étudiants doivent produire à l'issue des entretiens une synthèse écrite de leur réflexion, qui ne donne toutefois lieu à aucune validation au sein du cursus. Les entretiens les plus nombreux concernent les 1^{er} et 3^e années. « Alors qu'ils n'avaient pas effectué d'autres choix que d'entrer dans une grande école généraliste, certains se trouvent tout à coup confrontés à des choix d'option de spécialisation, de candidatures à un stage, puis plus tard à un emploi – liés à leur avenir professionnel. »

Il est vrai que certaines entreprises ont le chic pour bien présenter les choses. Je lui ai donc conseillé de reconsidérer son projet professionnel et de ne pas hésiter à partir. Quand de nombreuses occasions s'offrent pour rebondir, ce n'est pas la peine d'essayer de "tenir". Au contraire, s'entêter la placerait davantage dans une situation d'échec. »

cile donc de brider leurs ardeurs séductrices auprès des élèves !

« La pression pour faire signer des contrats d'embauche aux étudiants se montre effectivement très forte et parfois assez déstabilisante, reconnaît Marie-Christine Le Garff, au bureau Carrières de Télécom Paris, la prestigieuse école de télécommunications. Nous recommandons donc à celles et à ceux qui

Faire la part du faux et du vrai grâce aux anciens

Quand je suis arrivée en première année, j'ai vraiment été surprise par le nombre de cocktails auxquels nous étions invités par les entreprises, raconte Elise Roume, aujourd'hui présidente du bureau des étudiants de Télécom Paris. Le racolage est permanent, surtout de la part des sociétés de conseil... »

Face à ces manœuvres de séduction menées tambour battant, les élèves s'efforcent de garder la tête froide, tout en multipliant les rendez-vous informels pour vérifier l'adéquation entre les discours et la réalité. A l'Institut supérieur d'électronique de Paris (ISEP), la course Trans-Mont-Blanc, qui met en concurrence des équipes composées d'ingénieurs en poste et d'élèves, est un moment propice pour les échanges sans fard. « Nous voulons organiser cette année une journée sportive avec les anciens de l'école, explique Bruno Javary, président du Bureau des élèves (BDE). Il est important de multiplier les rencontres avec des ingénieurs qui connaissent bien le terrain, mais dans des occasions où il est possible de discuter en toute franchise. »

Pour la plupart, le réseau des anciens avec qui les élèves peuvent tisser des rapports de confian-

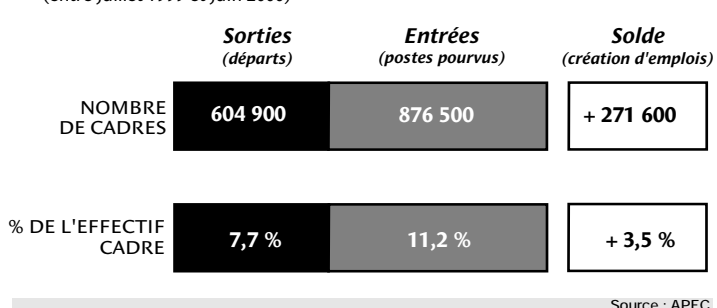
ce, demeure une bonne source d'informations pour faire la part du vrai et du faux. « Grâce à leur expérience, on se forge un regard plus proche de la vérité quotidienne des entreprises dans lesquelles ils font carrière », précise un membre du BDE de l'Essec.

L'ARGENT COULE À FLOTS

Cela dit, l'aimable pression d'entreprises « courtoises » en mal d'ingénieurs, d'informaticiens et de commerciaux n'est pas mal vécue, dans l'ensemble, et explique aussi en partie pourquoi l'argent coule à flots dans les caisses des BDE, comme en convient Bruno Javary. « Quelle suite donner aux contacts avec de nouvelles entreprises, si leurs pubs et leurs offres s'avèrent bidon ? », s'interroge-t-il. Pour Elise Roume, les opérations de charme, si elles donnent lieu à des malentendus, conduisent rarement à la déception : « La situation du marché de l'emploi ne nous en laisse pas le loisir, plaisante-t-elle. Chacun en profite pour tracer sa route rapidement, pendant qu'il est encore temps... »

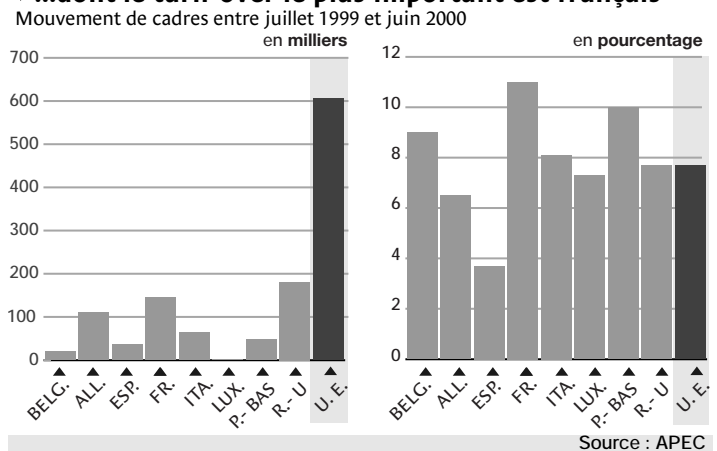
N. Q.

▼ L'Europe crée des emplois pour ses cadres...



- Les entreprises européennes ont créé 271 600 nouveaux emplois cadres entre juillet 1999 et juin 2000, ce qui équivaut à une croissance de la population cadre de + 3,5 % en un an. Ces performances sont en léger repli par rapport à l'an passé (+ 4 %), mais restent néanmoins élevées.
- Avec 82 000 postes créés, la contribution anglaise reste majeure, bien qu'en recul. L'Allemagne, l'Espagne et la France améliorent nettement la leur : entre 16 % et 18 % d'emplois cadres créés au lieu de 12 %, il y a un an.
- Petites et grandes entreprises ont créé des emplois. Si les PME augmentent encore cette année leur contribution, les groupes demeurent cependant les plus dynamiques.
- Tous les secteurs ont créé des emplois cadres. Mais c'est celui des services qui est le véritable moteur du dynamisme actuel, contribuant à hauteur de 44 % des emplois nets créés.
- Viennent ensuite le commerce (23 %), puis l'industrie (14 %), la construction – qui s'est montrée très entreprenante sur la période (13 %) – puis, loin derrière, les transports (6,5 %).

▼ ...dont le turn-over le plus important est français



- Après un recul lors de l'enquête annuelle précédente, les cadres sont plus nombreux aujourd'hui à quitter leur entreprise. 604 900 l'ont fait entre juillet 1999 et juin 2000 suite à une démission, un licenciement, un départ à la retraite ou encore à la fin d'un contrat à durée déterminée.
- Le volume des sorties est en progression dans tous les pays d'Europe sauf en Espagne et au Royaume-Uni où elles baissent respectivement de 29 % et de 6 %. En revanche, elles augmentent fortement en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas. Ces trois pays enregistrent, par ailleurs, les plus fortes progressions des recrutements, c'est-à-dire que les opportunités de mobilité des cadres s'y sont accrues.
- En France, le marché de l'emploi cadre se montre très fluide : le niveau élevé des sorties progresse quasiment autant que celui des recrutements.

L'Apec conseille aux entreprises comme aux jeunes de jouer la carte de la transparence

Aujourd'hui, les gens ont compris que l'entreprise est un crapaud froid, constate Jacky Chatelain, directeur général de l'Association pour l'emploi des cadres (Apec). Elle est là pour faire des résultats, pas pour vous assurer un boulot à vie ou vous rendre heureux. » Incidence logique de ce constat qui se combine à un marché favorable aux candidats, l'APEC relève aujourd'hui l'émergence de « critères d'engagement » où l'affectif n'a plus sa part. Dans les métiers les plus cotés, les jeunes n'hésiteraient plus à poser des questions sur le temps de travail, l'équilibre vie professionnelle/vie privée, l'intérêt des missions, les structures hiérarchiques, la politique de formation ou même ce qui se passe en cas de licenciement...

Or l'objectif de l'Apec est clair. « Notre mission est de rendre le marché fluide et transparent, donc de dire aux entreprises comme aux

« L'entreprise est un crapaud froid, elle est là pour faire des résultats, pas pour vous assurer un boulot à vie ou vous rendre heureux »

jeunes diplômés quelles en sont les règles du jeu, sans porter de jugement de valeur », explique Jacky Chatelain. A l'entendre, dans le contexte actuel, l'entreprise n'aurait aucun intérêt à travestir la réalité : « Si le nouvel embauché constate un écart important entre la promesse et la réalité, le recruteur prend un énorme risque de le voir partir, poursuit Jacky Chatelain. Nous conseillons donc

Dans un marché plus favorable, les règles du jeu doivent être énoncées dès l'entretien d'embauche. Sinon, employeur et employé risquent d'en pâtir

aux entreprises de ne pas raconter d'histoires, même si on ne connaît pas toujours. » « Franchement, je crois qu'aujourd'hui entreprises et jeunes diplômés ne jouent plus trop à se mentir, ajoute Janine Perez, responsable régionale Ile-de-France Est à l'Apec. Bien sûr, l'un comme l'autre se vend, mais sur des choses concrètes. Depuis un ou deux ans, les gens parlent plus vrai. »

Pour leur communication de recrutement comme lors des entretiens, l'Apec conseille donc aux entreprises de se centrer sur leurs réalités socio-économiques, seuls critères relativement objectifs, vérifiables par les candidats. D'où, d'ailleurs, des moyens de communication axés sur des éléments relativement factuels. Outre les articles publiés dans l'hebdomadaire *Courrier Cadres*, qui se veut un « premier niveau d'information », les entreprises peuvent, par exemple, se présenter sur le site Internet de l'Apec. Les rubriques, toujours identiques, sont assez pragmatiques : « Qui sommes-nous ? » (Identité, Structure-organisation, Activités-produits-marché, Historique-perspectives) ; « Nos ressources humaines et nos opportunités de carrière » et « Les raisons de nous rejoindre ». Côté jeunes diplômés, l'appro-

che de l'Apec découle, elle aussi, de l'évolution de leurs attentes. Pourtant, Jean-Marc Grignon, responsable de l'espace « jeunes diplômés » de Paris à l'Apec, émet certaines réserves sur la connaissance qu'une bonne part des jeunes diplômés ont de l'entreprise, ce qui est un handicap dans la phase de recrutement. « Certains sont bien rodés, mais d'autres sont finalement peu armés pour se confronter à l'entreprise. Comme la période est favorable, beaucoup viennent nous voir la veille d'un entretien pour savoir combien ils peuvent demander et s'ils doivent absolument obtenir le statut cadre, explique-t-il. En réalité, ils n'ont que rarement un véritable projet professionnel. »

AMÉLIORER LA CONNAISSANCE

En somme, les jeunes plongeraient trop vite, sans le recul nécessaire pour effectuer un véritable choix. « Nous leur conseillons de profiter de cette période plutôt faste pour prendre leur temps afin de trouver le poste qui présentera la meilleure adéquation avec leur savoir, leur savoir-faire et leur savoir-être. Cela suppose qu'ils aient réfléchi à ces trois points. » Et pour que ces jeunes disposent de données concrètes, l'Apec propose un nombre croissant de ren-

contres ou de forums avec des entreprises. Bien sûr, certains sont organisés en vue de recrutements, mais beaucoup visent simplement à améliorer la connaissance qu'ont ces jeunes de l'entreprise : un directeur financier parlera des métiers de la finance en entreprise, un membre d'une direction des ressources humaines du secteur d'activité de sa société, des fonctions et du déroulement d'un recrutement... « Cela permet d'alimenter la réflexion des jeunes et d'illustrer nos propos car les jeunes prêtent davantage de crédit à ce que disent les entreprises », sourit Jean-Marc Grignon.

Une approche que l'Apec complète, bien entendu par des conseils et des préparations aux entretiens. Mais Jean-Marc Grignon met en garde les jeunes qui envisagent de gommer un aspect de leur cursus ou de leur personnalité. « Je leur conseille d'être très prudents en la matière. Le monde est très petit, tout peut se savoir, et ce genre d'attitude peut se retourner très vite contre son auteur. » Il est vrai qu'une embauche réussie ne se juge qu'à l'issue de la période d'essai. Or, être recruté ne suffit pas. Encore faut-il être capable d'assumer le poste par la suite.

Sylvie Mignard

33 000 offres d'emploi par an

Sur un an, l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) s'est vu confier 33 000 offres d'emploi s'adressant à des jeunes diplômés, ce qui représente près de 30 % du total des offres reçues.

Dans le même temps, 80 000 jeunes diplômés de niveau bac + 4 et supérieur ont utilisé les services de l'APEC : entretiens de conseil, ateliers de travail, site Internet ou encore demandes d'informations. Ainsi, 12 200 jeunes diplômés ont participé à des ateliers de recherche d'emploi au cours des douze derniers mois et 3 500 ont pu rencontrer des conseillers APEC.

De plus, entre janvier et septembre 2000, l'organisme a organisé pour les jeunes diplômés une trentaine de forums d'information et recrutement avec des entreprises. Par ailleurs, l'APEC mène des actions en amont du diplôme. Ainsi, elle a développé une politique de partenariat avec 51 universités et 47 écoles afin, en particulier, de les inciter à intégrer dans leurs cursus des modules de formation à la connaissance du marché de l'emploi et à l'élaboration d'un projet professionnel.

Les initiatives syndicales visant à épauler les diplômés restent timides

Les organisations syndicales ne paraissent pas très à l'aise sur le sujet. Traditionnellement placées sur le terrain de la défense de l'emploi et des droits, plus tournées vers les travailleurs peu qualifiés que vers les diplômés, elles se sont peu saisies du problème du décalage entre l'image que se donnent les entreprises et la réalité vécue par les cadres débutants. La récente période de fort chômage a accentué cette orientation. « *Durant la crise de l'emploi, les syndicats ont déserté le terrain du travail et des conditions d'insertion des jeunes, pour privilégier la lutte contre le chômage*, admet Valérie Estournès, secrétaire nationale de l'UGIC-CGT (Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens). *Mais on est en train de sortir de cette période.* »

De plus, les syndicats ne se sentent pas forcément assez attirants aux yeux des jeunes diplômés pour leur venir en aide sur un sujet délicat. « *Les gens se syndiquent généralement entre trente-cinq et cinquante ans. Le syndicat n'a pas réussi à avoir une image assez fun pour attirer les jeunes* », reconnaît Frédéric Hertz, président de l'union départementale CFE-CGC du Bas-Rhin. Et puis, comment agir ? « *La situation du marché du travail s'est retournée si rapidement... Nous sommes un peu dépassés.* »

PISTES A SUIVRE

Les syndicats se disent cependant « sensibles » au problème des jeunes diplômés déçus, comme le souligne Marie-Odile Paulet, secrétaire générale de l'UCC-CFDT (Union confédérale des cadres). Pour elle, la réponse, c'est l'action syndicale classique. « *Si, une fois dans l'entreprise, le jeune diplômé n'obtient pas ce que l'employeur lui avait promis lors de l'entretien d'embauche, j'espère bien qu'il ira voir le syndicat* », dit-elle, tout en reconnaissant que cette démarche nécessite « *un peu de temps, car les jeunes diplômés ont rarement entendu parler de syndicat* » au cours de leurs études. L'une des pistes à suivre serait, selon elle, d'« *inscrire sur le contrat de travail*

Approcher les jeunes avant la fin de leurs études, leur faire rencontrer un cadre déjà en place dans l'entreprise... Ces quelques tentatives révèlent que les organisations sont peu concernées par le malaise des diplômés

tout ce qui a été promis lors de l'entretien d'embauche.

Certains syndicats tentent d'approcher les jeunes avant la fin de leurs études ou juste à leur entrée dans la vie active. Ainsi, pour la première fois, l'UGIC-CGT participera au Salon de l'éducation, qui se tiendra prochainement à Paris. Elle intervient également dans les forums étudiants, tout comme la CGC, qui le fait elle depuis un an. Le but premier reste bien sûr de sensibiliser les jeunes au syndicalisme et de les informer sur les droits. Mais aussi de leur permettre d'entrer en contact avec des militants en activité auxquels ils peuvent poser des questions concrètes, et vérifier, le cas échéant la cohérence entre l'image d'une entreprise et la vie de ses salariés au quotidien. Toutefois, mettre en garde les futurs cadres contre les fausses réputations d'entreprises n'est pas simple. Dans les forums, à côté des stands syndicaux, il y a ceux des grands groupes, autour desquels « *les jeunes s'agglutinent*, observe Régine Wolf, déléguée nationale CGC chargée des forums jeunes. *J'essaie de leur expliquer qu'il n'y a pas que les grosses boîtes... Mais on ne peut pas trop les freiner, leur dire qu'ils se font peut-être des illusions.*

Quand on est jeune, on a besoin de rêver... »

L'UCC-CFDT dispose quant à elle, depuis douze ans d'un service appelé l'Ouvre-boîte, qui permet à un futur jeune diplômé, qu'il soit syndiqué ou non, d'entrer en contact avec un cadre de l'entreprise, du secteur ou de la fonction qui l'intéresse, pour obtenir, « *en toute confidentialité* », dit le prospectus de documentation, des informations sur « *l'ambiance, les conditions de travail, les perspectives de carrière* ». Cet outil a été créé à « *une époque de surchauffe de l'emploi des jeunes diplômés, lorsqu'il leur était difficile d'obtenir des informations précises* » sur les entreprises, explique Marie-Odile Paulet. Avec la crise, son rôle a évolué vers l'aide à la recherche d'emploi, grâce à l'appui des cadres du réseau. Aujourd'hui, ce service, que l'UCC-CFDT présente dans les

Salons étudiants ou professionnels ou lors de ses interventions dans des écoles, retrouve sa vocation initiale. Un dispositif qui a cependant des limites : « *le jeune qui veut utiliser l'Ouvre-Boîte s'adresse à une organisation syndicale, à laquelle il doit faire confiance. Ce n'est pas évident* », constate Pierre Vial, secrétaire général adjoint de l'UCC-CFDT et responsable de ce service.

SERVICE DE CONFORT

Aujourd'hui, l'activité de l'Ouvre-boîte est très réduite : en 1999, il a reçu environ 2 000 à 2 500 demandes, contre 3 000 à 4 000 voici quatre ou cinq ans. Une audience « *confidentielle* », reconnaît Pierre Vial. « *Nous n'avons pas de difficulté à trouver des cadres pour conseiller les jeunes. Le problème, c'est la gestion de ce service. Il faudrait un emploi à temps plein. Mais nous n'en n'avons pas les*

« *moies.* » Le syndicat ne pourrait-il pas se donner ? « *Nous ne pouvons pas faire de ce produit une priorité. Toute notre activité est prioritaire !* » Et puis, ajoute-t-il, l'Ouvre-boîte, c'est « *un service de confort* ». Mais éviter à un jeune diplômé d'être déçu par son premier emploi, au point parfois de démissionner, est-ce vraiment pour lui du confort ? En tout cas, la question de la relance de l'Ouvre-boîte devrait être prochainement examinée à l'UCC-CFDT.

Sentant « monter un malaise » chez les jeunes diplômés, la CGC réfléchit elle-aussi à des pistes d'action. Elle a créé voici six mois une association, Trajectudes, réunissant des étudiants et des syndicalistes cadres. Son rôle est d'aider les jeunes à trouver des stages ou des petits jobs mais aussi à déjouer les pièges qui se présentent au cours d'une recherche d'emploi. On y opè-

re, par exemple, un tri parmi les offres d'emploi, entre celles qui paraissent sérieuses, transparentes, et celles qui ne sont que des miroirs aux alouettes.

Implantée dans plusieurs villes (Lille, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Strasbourg...), l'association planche actuellement sur l'élaboration d'une « charte » des offres d'emploi pour « *inciter les entreprises à rédiger des définitions de postes suffisamment précises* », ce qui éviterait une partie des déceptions des jeunes, indique Frédéric Hertz, responsable de Trajectudes Strasbourg. Mais cette initiative peine à démarrer. Le projet a en effet été initié voici deux ans, « *dans un contexte de pénurie d'emploi, précise Frédéric Hertz, et nous nous retrouvons à le lancer dans un contexte radicalement différent.* »

F. A.

Dominique Labbé, maître de conférences à Sciences-Po Grenoble

« Revendiquer au nom des jeunes implique qu'on leur fasse de la place... »

« **Les syndicats sont-ils bien placés pour intervenir auprès des jeunes diplômés ?**

– Non. Les syndicalistes sont âgés et parmi eux se trouvent peu de diplômés. La moyenne d'âge à la CFDT et à la CGT est de 45 ans, alors que celle de la population active est autour de 35 ou 36 ans.

« Ce ne sont pas les seules raisons. Le syndicalisme se fonde sur le principe industriel : tous ceux qui travaillent dans la même entreprise adhèrent au même syndicat, quelles que soient leur profession et leur formation... Si bien que les jeunes diplômés, tout comme les comptables, les commerciaux, etc., n'ont pas l'impression que leurs problèmes spécifiques sont pris en compte. C'est une question d'organisation du syndicat. Mais pour que celui-ci puisse parler de leurs revendications, la condition préalable est qu'il leur fasse une place.

– **Les syndicats affirment pourtant vouloir les attirer...**

– C'est une position théorique. En réalité, ils ne veulent pas d'eux, parce que la machine fonctionne bien ainsi. Le syndicat, c'est quelque chose de fermé, qui procure des avantages. Ceux qui en profitent ne veulent pas les partager. Pourtant, dans les entreprises, les syndicats sont obligés d'aller à la chasse aux candidats pour remplir leurs listes électorales de délégués...

« En dehors des élections, on se préoccupe fort peu d'ouvrir le syndicat. Les places de délégués du personnel sont chères, souvent assumées depuis longtemps par les mêmes personnes. L'ancienneté moyenne est de dix ans.

– **Si des jeunes diplômés entraient dans les syndicats, comment les transformeraient-ils ?**

– Ils le reconstruiraient sans doute d'une autre manière. Il serait souhaitable, par exemple, que les représen-

tants des salariés interviennent selon les spécificités catégorielles.

– **Avec le risque de voir les syndicats devenir des organisations corporatistes...**

– Vaut-il mieux avoir des syndicats vides ? La société française est ainsi : les salariés adhèrent aux syndicats pour défendre leurs propres intérêts et ceux de leur catégorie professionnelle, avant de penser au salariat tout entier. Dans certains pays étrangers, il existe des délégués pour chaque catégorie professionnelle, comme en Allemagne, où on trouve des représentants des ingénieurs ou de telle spécialité très présente dans une entreprise. Dans les pays scandinaves, c'est la même chose.

– **Si l'on créait en France des délégués des jeunes diplômés dans les entreprises, ne risquerait-on pas de voir se développer une opposition entre ces jeunes et leurs représentants, d'une**

part, et les salariés plus âgés, de l'autre, dont les intérêts peuvent diverger sur certains points ?

– Mais c'est déjà le cas aujourd'hui. Si des jeunes sont mal reçus dans des entreprises, c'est parce qu'ils sont perçus par les autres salariés comme une menace. Je pense qu'au contraire un syndicat permettrait d'aider à franchir ces barrières entre les deux catégories. Jusque dans les années 70, les syndicats étaient formés de très jeunes gens.

– **Défendaient-ils bien les autres salariés, notamment les plus âgés ou les moins qualifiés ?**

– Il fallait qu'ils soient professionnellement compétents, sinon ils avaient peu de chances d'être écoutés du patron. Le drame aujourd'hui, c'est que les syndicats sont devenus, dans beaucoup d'entreprises, le refuge de gens en échec professionnel. »

Propos recueillis par Francine Aizicovici

Tchooze.com se veut un guide Michelin des entreprises pour les salariés

Les questions partent en rafales : « *Bonjour, j'ai prochainement un entretien chez Cambridge Technology Partners (CTP) ! Je voudrais savoir comment se déroule le processus de recrutement ! Combien d'entretiens ? Avec qui les passe-t-on ? Salaires ? Vie chez CTP ? Obligation de mobilité ? Merci d'avance pour vos réponses*... Les jeunes diplômés qui se connectent sur Tchooze.com cherchent le « parler vrai ». Et ils espèrent bien le dénicher sur ce site Internet, créé le 1^{er} mai dernier, premier en France à recueillir les contributions de tous ceux qui ont envie de témoigner sur leur entreprise : conditions de travail, procédures de recrutement, relations au client... Récits bons ou mauvais sont retenus, sauf les attaques personnelles, systématiquement censurées. Bien évidemment, l'anonymat est préservé et garanti.

PAROLE LIBÉRÉE

Les trois fondateurs, Vincent Vevaud, Florent Dubos et Arnaud Fontaine, souhaitent que la parole des salariés se libère. En épluchant les CV des trois copains, on comprend mieux leurs motivations : eux aussi ont eu envie de libérer leur parole. Vincent et Florent ont ainsi une longue expérience professionnelle dans la communication en recrutement où « *la langue de bois domine* ». « *Un jour, vous en avez assez de rédiger des annonces qui commencent toutes par "je suis leader dans" et "je promets que..."* », explique Florent Dubos. En réalité, l'équipe de Tchooze.com veut offrir aux jeunes « *une vision alternative à tout ce qu'on leur raconte. Bref que le recrutement est une chose complexe mais qu'on peut faire sans les paillettes* », résume Vincent Vevaud.

Fin octobre, Tchooze.com affichait à son actif 1 130 contributions – « *le niveau monte* » –, un million de pages lues, 50 000 visites, avec un noyau dur de 1 500 personnes. Près de la moitié des messages touchent à l'am-

Ce site Internet reçoit les témoignages des salariés. Leur parler vrai devrait intéresser les recruteurs

biance et aux conditions de travail. Deuxième centre d'intérêt ? Les rémunérations. « *En définitive, constate Florent Dubos, les salariés ont des préoccupations terre à terre. Mais un haut potentiel n'ose pas poser des questions trop matérielles. Il préfère la jouer au-dessus de la mêlée, c'est plus valorisant*... » Exemple simple : la situation géographique d'une entreprise. « *C'est un non-dit dans le recrutement, reprend-il. Mais il est évident qu'un salarié*

préfère bosser près de chez lui, sans avoir à subir de longs trajets... »

En demandant aux salariés de dire « *au plus près ce qu'ils vivent* », Tchooze.com se veut un site de services, qui permet à chacun des visiteurs de bénéficier du retour sur expérience des salariés en place ou qui sont passés par telle ou telle entreprise. Une belle idée, à condition évidemment que la manipulation et la caricature ne soient pas au rendez-vous.

On voit bien ainsi comment une direction de la communication malicieuse pourrait tirer profit de l'espace ouvert. De même, comment s'assurer que les témoignages recueillis ne soient davantage guidés par l'amertume et la rancœur que par le désir simple d'échanger de l'information ? Les animateurs du site filtrent, éliminent, ajoutent des commentaires quand il y a un doute sur la véracité des contributions. « *Mais, dans l'ensemble, estime Thierry Le*

Gueut, directeur éditorial de Tchooze.com et lui aussi expert de la communication recrutement, *les salariés se montrent très raisonnables. Justement parce que nous offrons un espace où il n'y a pas d'enjeu. Ils ne sont ni face à un recruteur ni face à un journaliste*... » D'ailleurs, depuis le lancement en mai dernier, seuls 5 % des contributions environ n'ont pas été publiés.

L'objectif de Tchooze.com est clair : « *Devenir le guide Michelin des entreprises pour des candidats à l'embauche* », espère Vincent Vevaud. « *Nos inspecteurs ? l'ensemble des salariés*... ». Derrière cette ambition se cache aussi l'envie de faire bouger les choses, en clair « *de faire en sorte qu'un certain nombre de directeurs des ressources humaines – dont on sait que certains visitent notre site régulièrement – prennent un peu plus en compte la réalité dans leur communication recrutement*... », insiste Thierry Le Gueut. Pour y parvenir, il faut bien sûr que Tchooze.com reste un espace de liberté, non « *recupéré* » par tel ou tel acteur du marché. Cela afin que contributeurs et visiteurs restent en confiance.

Deux solutions possibles : Tchooze.com poursuit son chemin en indépendant, mais en étoffant son activité. L'équipe annonce sa volonté de proposer des « produits » susceptibles d'être commercialisés aux entreprises et aux associations. Enquêtes, études, sondages... Avec ses contributeurs, Tchooze.com dispose d'un panel régulier que la PME pourrait activer à la demande de directions de ressources humaines afin de réaliser des sondages, faisant réagir sur telle ou telle question : 35 heures, salaires, développement, etc.

Autre voie : passer sous la coupe « *d'un grand* », l'un de ces quatre matins. Mais pas à n'importe quelles conditions. « *Il est clair que nous ne reviendrons pas sur notre volonté d'être un site de services dans l'intérêt collectif* ». Avis aux amateurs...

Marie-Béatrice Baudet

« Stratégie ??? E-business ??? Pfff, la bonne blague ! »

CABINETS DE CONSEIL EN MANAGEMENT ET EN STRATÉGIE

« On m'aurait menti... stratégie ??? Pfff la bonne blague. E-business ??? Pfff la bonne blague. Je me retrouve plutôt à écrire des spécifications en nocturne pour le paramétrage de progiciels dont tu n'as que foutre (...). Certains disent qu'il faut accepter ses deux années d'esclave pour avoir le privilège (il existe encore ?) de noter ces lettres dorées sur ton CV (...).

« Certes, quand tu es *partner*, le système marche bien ! Les fantassins vont au front pendant que toi, le général, tu partages le butin de guerre avec tes condiscipules (...). Bonne chance à ceux qui ont eu la chance de faire des bonnes missions (car il y en a)... pour les autres faites-vous votre opinion ! »

« On travaille (avec parfois des pointes dures jusqu'à 11 heures du soir durant une semaine) mais ce n'est quand même pas la mort (horaire moyen : 9 heures du matin/19 h 30-20 h le soir). Ce qui se passe c'est que les gens font d'une période de bourre (une semaine à 11 heures le soir plus un week-end) une généralité.

« Le truc sur lequel j'ai le plus souffert, c'est l'absence de moyen logistique : "Vas-y, développe ton super-projet client-serveur-Web-de-lamort qui tue ! Ah bon, t'as besoin d'un serveur de développement ? Tiens va voir Machin, il a un PC qui sert plus." Tu parles.

« Le secouage de cocotier permanent m'a épuisé plus vite que prévu. Pas bon pour moi, mais devrait convenir aux poètes ou aux tueurs. »

ENTREPRISES PUBLIQUES

« Dans mon entreprise publique, tout le monde est heureux à partir du moment où il a un sta-

tut de titulaire car il n'y a plus vraiment à travailler... Malheureusement c'est un cliché qui se vérifie dans la réalité...

« Toutefois, moi qui y ai bossé durant quelques mois, je dirai que ça vaut le coup de se donner à son travail même si ce n'est pas toujours récompensé (le salaire n'est pas terrible : environ 7 500 francs pour un bac +2), ne serait-ce que pour sa propre expérience et autosatisfaction ! » Je ne sais pas si ça vous aidera mais tout ce que je peux dire, c'est qu'il y a trop de rigidité (formulaires à remplir pour l'embauche, visites médicales, etc.) et une ambiance pas terrible envers les jeunes (moyenne d'âge des employés : 45 ans. »

GRANDES ÉCOLES

« Le système des écoles serait un phénomène franco-français ? Très naïf comme remarque. Le système est peut-être différent en Allemagne, mais certainement pas en Angleterre et encore moins aux Etats-Unis.

« On connaît le principe selon lequel un HEC embauche principalement des HEC pour son équipe ; remplacez HEC par Harvard, Oxford ou l'Insead, c'est exactement pareil. »

« Allons les jeunes ! Est-ce pour vous préparer au monde cruel (?) de l'entreprise que vous vous entraînez aussi soigneusement à vous mépriser et vous défier ? Croyez-moi, je travaille depuis dix ans (...), point n'est besoin de marcher sur la tête de son voisin pour faire un boulot intéressant ou de lui cracher à la figure pour se sentir exister. Etre ouvert aux parcours atypiques peut apporter un peu de sel à votre vie quotidienne »

NOUVELLE ÉCONOMIE

« La DRH, glaciale, ne m'a pas lancé un sourire en une demi-heure. Elle n'avait pas lu mon CV et, de toute évidence, ne connaissait pas le milieu professionnel dans lequel nous étions censés naviguer tous les deux. Toutes ses ques-

Les médecins du travail recueillent souvent les premières confidences...

Les médecins du travail voient défiler dans leur cabinet l'ensemble des salariés de l'entreprise. « C'est un lieu privilégié, où le secret est garanti, le seul lieu de l'entreprise où la souffrance au travail peut s'exprimer », affirme le docteur Alain Randon, médecin du travail interentreprises en Seine-Saint-Denis et à la RATP. Car où, à qui se confier quand on a des problèmes dans son entreprise ? Ce n'est évidemment pas lors de la première visite médicale - qui suit de près l'embauche - qu'un jeune salarié osera faire part de ses états d'âme. Mais, avec le temps, et si une relation de confiance s'est établie, le praticien peut entendre le ou les malaises qui règnent dans une entreprise.

Ce regard-là est instructif. La surcharge de travail, l'adaptation à de nouvelles contraintes entraînent depuis quelques années - tous les spécialistes en conviennent - une augmentation du stress en entreprise. « Le stress touche tout le monde, jeunes et moins jeunes, cadres et non cadres, personne n'est épargné », constate le docteur Alain Randon. Mais les difficultés rencontrées par les jeunes qui intègrent une entreprise sont particulières.

Primo, il n'y a pas forcément adéquation entre leurs attentes et la réalité de l'entreprise. Deuxio, ils sont confrontés à des problèmes spécifiques posés par les relations avec leurs aînés. Lors de la visite d'embauche, « tout va bien », constate en riant le docteur Carole Gelin, de chez Esso, qui vante les bienfaits des stages d'intégration organisés par l'entreprise pour les jeunes arrivés. Mais, « passé le premier moment d'intégration, où l'on est content, il peut y avoir un phénomène de lassitude », affirme le docteur Alain Randon.

Ce sont les jeunes les plus diplômés qui sont les plus déçus, remarque un médecin - qui préfère rester anonyme - travaillant pour une grande banque parisienne. Le docteur D. - appelons-le ainsi - a constaté que les nouveaux venus ayant un niveau Bac + 2 sont plus heureux que ceux ayant un niveau Bac + 6 car leurs espérances coïncident davantage avec la réalité. Il faut

Les frustrations des jeunes s'expriment après deux ou trois ans. Mais c'est au bout de dix ans d'expérience que les déceptions tournent à l'amertume

Eric Albert, psychiatre

« Gagner plus ne résout pas la question de la frustration »

« Le stress augmente dans l'entreprise. Mais ressentez-vous un malaise du côté des jeunes diplômés récemment recrutés ?

- Le stress augmente dans l'entreprise de façon linéaire depuis dix ou quinze ans. Dans des groupes qui sont de plus en plus importants - suite au développement des fusions -, les jeunes peuvent avoir davantage de difficultés à se retrouver, à s'adapter. Il y a moins de visibilité, notamment sur l'intérêt des contributions des uns et des autres au sein de l'entreprise.

» La question du sens se pose de façon plus aiguë : « A quoi ça sert tout cela ? » ; « Qu'est-ce qu'on fait de notre vie ?... » Certes, au bout d'un certain temps, les jeunes vont se faire piéger par le système et se poser moins la question du sens. Mais quand ils arrivent, ils se montrent plutôt exigeants, souhaitant rester fidèles à la représentation de ce qu'ils veulent faire de leur vie. Voilà pourquoi ils sont assez méfiants vis-à-vis du monde du travail avant même d'y rentrer. Ils ont un modèle de vie en tête et ne tiennent pas à y renoncer.

- Les appréhensions ont-elles changé ?

- Oui et non. Avant la peur prédominait. La peur de perdre son tra-

vail, de ne pas plaire ; la peur de la précarité. Aujourd'hui, si les jeunes diplômés se posent aussi d'autres types de questions, beaucoup d'entre eux continuent à chercher des positions sécuritaires car ils ont été traumatisés par les années 80 et leur environnement familial.

- Comment voyez-vous les jeunes diplômés ?

- S'ils sont plus exigeants, ils semblent moins enthousiastes. Je ne suis pas sûr qu'ils sachent très bien ce qu'ils attendent du monde du travail, mais ils savent ce qu'ils ne veulent pas. Ils souhaitent moins de contraintes, de rigidités, de lourdeurs. Le système ne leur plaît pas. Ils savent qu'aucune voie n'est tracée, qu'ils ne feront pas toute leur vie le même métier. Pour certains, c'est enthousiasmant de ne pas se laisser enfermer. Pour d'autres c'est angoissant.

» Ils sont donc à la fois plus en retrait et plus exigeants. Dans certains cas, ils peuvent être aussi plus arrogants. Pour la première fois dans l'histoire du monde du travail, les jeunes arrivent plus compétents que leurs aînés qui ont vingt ans d'expérience. Les nouvelles technologies et Internet expliquent en grande partie ce décalage extrêmement perturbant,

car il remet en question le système de valeur. D'un côté, donc, des jeunes qui font preuve d'arrogance, attitude qui peut paraître décalée par rapport à la vie quotidienne. De l'autre, les plus âgés, qui sont là depuis vingt ou trente ans et qui ne comprennent pas ce qui est en train de se jouer. Du coup, ils peuvent ressentir de l'injustice, du découragement.

» Depuis toujours, dans l'entreprise, la promotion hiérarchique allait de pair avec l'âge. D'un seul coup, ce n'est plus cela. Maintenant, la question posée, c'est plutôt : « Qu'est-ce qu'on fait des vieux ? » Auparavant on compensait l'angoisse de vieillir par le confort matériel. Aujourd'hui, c'est le contraire.

- Comment réagissent les entreprises ?

- Le monde économique a toujours réussi à s'adapter, je suis sûr qu'il franchira donc avec succès ce nouvel obstacle. En attendant, les entreprises sont très déconcertées. Elles ont du mal à recruter, à garder leurs jeunes cadres. C'est une vraie crise... Elles réagissent donc avec leurs méthodes habituelles : des meilleures rémunérations et désormais des stock-options. Elles se survendent

forcément pour faire carrière ou pour appartenir à une famille mais pour faire quelque chose d'intéressant », renchérit le docteur Carole Gelin, qui constate que les jeunes ne forment pas « le gros de ses clients ».

Car les vrais problèmes surgissent plutôt au bout d'une dizaine d'années. « Il y a un écrémage avec le temps. Le haut de la pyramide est étroit et il y a peu de place en haut », affirme Carole Gelin. Autrement dit, tout le monde ne peut pas être chef, et c'est au bout de dix ans d'expérience que les frustrations peuvent devenir les plus amères. D'autant plus si l'assurance d'un développe-

ment personnel est l'atout le plus mis en avant lors de l'embauche. « Vers 35, 40 ans, les répercussions sont plus compliquées. Tout le monde ne peut pas être directeur et ce n'est pas forcément le meilleur qui obtient le poste. Ce n'est pas évident à accepter », suggère le docteur D.

Tous les médecins du travail sont d'accord, les conditions de travail ont tendance à se détériorer, même si cela varie d'une entreprise à une autre. « On leur en demande toujours plus, et pas forcément en leur accordant davantage de reconnaissance », affirme le docteur Randon. Il dénonce ainsi par exemple les mauvais effets de la rotation des cadres qui s'investissent à chaque changement de poste sans avoir le temps de faire aboutir leurs projets. Ou comment peuvent être mal vécues des fusions d'entreprises. « La permanence du cadre est très sécurisante or, malheureusement, elle a tendance à disparaître », constate-t-il.

Pour tous les médecins, une mauvaise gestion des ressources humaines peut avoir des conséquences dramatiques à la fois sur le climat social de l'entreprise et sur le développement des individus. Quand deux jeunes directeurs meurent tour à tour d'infarctus dans une grande entreprise, le stress lié aux conditions de travail est montré du doigt. Le rôle d'un médecin du travail peut alors être décisif. « Nous pouvons établir un climat de confiance qui permet de s'occuper des personnes à la fois dans le contexte professionnel et extraprofessionnel et faire un travail concret », valorise le docteur Carole Gelin.

« Nous disons les choses même si nous n'avons pas toujours le pouvoir de les transformer. L'employeur dans les grosses entreprises suit le plus souvent notre avis, que nous indiquons par écrit. Et quelquefois, notamment quand on travaille en interentreprises, on peut être obligé, face à des choses insupportables, d'en référer à l'inspection du travail », revendique le docteur Randon qui s'autorise à « croire encore », en médecin militant, que « le travail est essentiel à la construction de la santé ».

A. P.

aussi pour dragner. Ce n'est pas forcément la bonne méthode : l'appât du gain est un truc vieux comme le monde, mais gagner plus ne résout pas la question de la frustration.

Propos recueillis par Anne Proenza



Eric Albert

● Eric Albert, psychiatre, est le créateur de l'Institut français de l'anxiété et du stress.

● Consultant en entreprise, il est l'auteur, notamment, du *Manager est un psy* (Editions d'organisation, 2000, 190 p., 120 F, 18,29 €).

**UNE GRANDE CARRIÈRE
COMMENCE TOUJOURS PAR UNE
BONNE OPPORTUNITÉ.**

Soléri est filiale de debis IT Services (Groupe Deutsche Telekom), l'une des principales sociétés de services informatiques européennes.

En France, nous sommes plus de 1 700 personnes et avons réalisé en 1999 plus de 1,5 milliard de C.A dans l'ingénierie, l'intégration de progiciels, les technologies du net, les serveurs, la CFAO et l'infogérance.

Pour soutenir notre progression et accompagner nos clients dans leurs grands projets, nous recrutons 200 jeunes diplômés.

NOUS OFFRONS DE GRANDES OPPORTUNITÉS À DES :

- **Ingénieurs informaticiens débutants**
Vous êtes jeunes diplômés : Ingénieurs, DESS, DEA avec une spécialisation en informatique.
Vous souhaitez démarrer votre carrière dans un environnement novateur, à la pointe des avancées technologiques et au cœur des métiers clients (banque, assurance, industrie, services...).
- **Ingénieurs généralistes débutants**
Vous êtes jeunes diplômés généralistes (ingénieurs, DESS, DEA).
Vous souhaitez démarrer votre carrière dans l'informatique.
Nous vous formerons aux différentes technologies utilisées par nos clients avant d'intégrer nos équipes de projets où vous développerez vos potentiels.

Vous êtes prêt à mettre en œuvre les systèmes d'information du 21^{ème} siècle.
En rejoignant Soléri, vous pourrez accéder à des projets de grande envergure et maîtriser les différents aspects de nos métiers (expertise technique, management de projet, conseil...). Notre politique de formation active vous permettra, tout au long de votre parcours, de développer de nouvelles compétences.

Saisissez aujourd'hui l'opportunité de rejoindre un groupe en plein développement en France et à l'international.

SOLÉRI
VOS SOLUTIONS POUR DEMAIN

Merci de faire parvenir rapidement votre candidature (lettre + CV) en précisant la référence 00.76 à :
Jean-Luc Blondy
Soléri - Immeuble Lavoisier - 92052 Paris La Défense Cedex
recrutement@soléri.com

www.soléri.com

* **PRENEZ LE BON CAP.**